TARIF D'ABONNEMENT
PAYABLE D'AVANCE
PAR LA POSTE
Canada (sauf Montréal et banlieue) ..... $ 4
Etats-Unis et Empire Britannique ..... $ 6
Union Postale $12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et banlieue ..... $ 6

Le Canada

Pour téléphoner au "CANADA" Dans le jour: HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES :
Police, incendies, accidents HA. 5131
Sport ..... HA. 5134
Directeur de l'Information HA. 3461
Atelier de composition.... HA. 1432
Service d'information.... HA. 3507
Rédacteur en chef .... HA. 3454
Circulation et expédition HA. 5134

VOL XXXVIII — No 14 | Temps probable: nuageux et frais (v. détails p. 3) | MONTREAL, VENDREDI 19 AVRIL 1940 | Hier: minimum, 38; maximum, 43 | PRIX : TROIS SOUS

Les nazis repoussés par les Anglais à Namsos

Ils ne peuvent s'emparer de ce port situé à 100 milles au nord de Trondjem

Les troupes alliées continuent de débarquer en Norvège. Les contacts avec les armées norvégiennes sont faits. Une bataille paraît imminente près de Trondjem

Stockholm, vendredi, 19. (P.A.) — Des personnes qui touchent de près au gouvernement norvégien ont dit, ce matin, que les autorités militaires et civiles des régions qui s'étendent au nord de Trondjem sont confiantes de pouvoir tenir leurs positions actuelles, en attendant du renfort, pendant que des troupes allemandes se concentrent à Trondjem, se préparant vraisemblablement à une grande bataille.

Un communiqué de la légation norvégienne a aussi annoncé que les troupes norvégiennes qui se trouvent dans la région de Trondjem ont réussi à établir des contacts avec les troupes alliées, lesquelles arriveraient par voie des airs et de mer. On dit aussi qu'une première conférence militaire a été tenue entre des officiers anglais et norvégiens aux quartiers généraux de ces derniers.

On a dit, ici, ce matin, que les Allemands ont tenté de prendre Namsos, un port situé à 100 milles au nord de Trondjem, en utilisant leur aviation. On ajoute que l'on croit qu'ils y ont rencontré des Anglais qui les ont repoussés. On dit encore que les troupes allemandes poursuivent l'occupation de la région d'Oslo mais que 3 forteresses leur résistent toujours. Les forts de Trogstad et de Hoetrop refusent absolument de se rendre et ils peuvent résister à un siège prolongé. Le fort de Fosseim tient bon lui aussi. Il est situé à 50 milles au sud-est de la capitale.

Voici le dernier communiqué norvégien: "Les Britanniques continuent de débarquer des troupes à divers points de la côte norvégienne. Des troupes norvégiennes ont réussi à établir des contacts, par voies de mer et de l'air, avec les arrivants. Le gouvernement a reçu des rapports du commandant de l'armée norvégienne dans le nord, rapports qui lui apprennent que la mobilisation dans le nord et dans la région de Trondjem a été complétée et que les chefs semblent d'avis que l'on pourra résister fructueusement aux Allemands. L'avance allemande continue lentement."

(Suite page huit)

La Suisse ne se laissera pas prendre par surprise

En cas d'invasion, toute la nation sera automatiquement mobilisée

Berne, 18. (P.A.) — Dans une proclamation destinée à empêcher que les Allemands ne répètent, en Suisse, le coup qui leur a si bien réussi au Danemark et qui leur a réussi un peu moins bien en Norvège, le gouvernement suisse et son état-major ont appris ce soir, au peuple comment la nation entière sera mobilisée en cas d'invasion du pays. Cette proclamation a suivi de quelques heures, la décision que le conseil fédéral a prise de placer 60,000 autres miliciens sous les armes pour une période de trois mois. Cette mesure porte à près de 500,000 le nombre d'hommes que la Suisse a mobilisés depuis le commencement des hostilités entre les Alliés et le Troisième Reich.

Les Suisses ont aussi été avertis de se méfier de tous les rapports irradiés ou de tous les tracts qui chercheront à les convaincre que le gouvernement et l'armée du pays ne résisteront pas en cas d'agression. "Ce ne seront là, a-t-on dit, que des mensonges de la propagande ennemie. Notre nation se battra jusqu'à la fin par tous les moyns dont elle dispose contre tout agresseur, qu'il soit allemand, français ou anglais". La proclamation était signée par le président de la Confédération, M. Marcel Pilay-Golaz et par le commandant en chef des forces armées suises, le général Henri Guisan.

Selon ce que dit la proclamation, la simple annonce que la Suisse aura été envahie signifiera automatiquement que tous les citoyens et toutes les ressources de la nation seront mobilisés. La nouvelle de l'invasion, si elle se produit, sera diffusée par tous les postes de radio du pays, par toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques. Elle sera transmise jusque dans les régions rurales les plus reculées par des estafettes déjà nommées, par des crieurs publics. Les avions de l'armée jetteront enfin partout des tracts déjà imprimés faisant connaître au peuple que le territoire est envahi.

La proclamation invite particulièrement les soldats et les civils de bien veiller afin que l'ennemi ne descendent pas de troupes par parachutes ou n'en débarquent pas aux aéroports du pays par avions.

La proclamation ajoute encore que sitôt la nouvelle de l'invasion communiquée au public, tous les hommes ayant des armes dans leurs maisons et qui ne font pas partie de l'armée seront instantanément mobilisés.

Le gouvernement suisse a aussi pris les mesures qu'il fallait pour surveiller étroitement tous les étrangers et particulièrement les leaders pronazis du pays.

La Hollande ne demande la protection d'aucun pays

Des nazis seraient fonctionnaires dans l'île de Java

La Haye, 18. (P.A.) — Le gouvernement de la Hollande a déclaré, aujourd'hui, qu'il avait informé le Japon qu'il ne recherchait ni n'acceptait la "protection" d'aucune puissance étrangère, pour ses possessions en Orient.

Cette déclaration coïncidait avec la publication dans les journaux d'un avertissement du secrétaire de l'Intérieur des Etats-Unis, M. Cordell Hull, contre l'intervention de tout pays dans les affaires des colonies néerlandaises même s'il advenait que la Hollande soit envahie.

Le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour faire connaître son attitude et à La Haye et à Tokio. Il a souligné que, si la Hollande devenait belligérante, le gouvernement des Indes orientales hollandaises serait capable de se défendre par lui-même et de maintenir l'ordre.

A Batavia, capitale de l'île de Java, un groupe d'hommes d'affaires ont expédié un télégramme au gouverneur général, pour lui demander de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin "à des menés subversives" de certains nazis dans les possessions hollandaises. Ces hommes d'affaires disent qu'il y a "des doutes sérieux" au sujet de la loyauté de certains hauts fonctionnaires étrangers dans le service civil.

Le ministre des Affaires étrangères de la Hollande, M. Van Kleffens, et le ministre du Japon à La Haye, M. Itaro Ishii, ont eu un entretien diplomatique, aujourd'hui, ainsi que le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Arita, et le ministre de la Hollande, M. J. C. Pabst, à Tokio.

A Tokio

Tokio, 18. (P.A.) — Le Conseil privé et le cabinet des ministres du Japon ont discuté de la conduite à suivre aujourd'hui, dans les possession Néerlandaises hollandaises advenand que la Hollande en vienne à participer aux hostilités.

Après avoir pris connaissance de la déclaration de M. Cordell Hull, secrétaire de l'Intérieur des Etats-Unis,

(Suite page neuf)

L'hon. J.-E. Michaud séjourne quelques jours à Virginia Beach

Virginia Beach, 18. (P.A.)— L'hon. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries dans le cabinet King, M. Burton M. Hill, M.P., de St. Stephen, Nouveau-Brunswick, et M. William George Akins, membre de la commission des Pêcheries, sont arrivés à Virginia Beach, aujourd'hui, pour quelques jours. Ils ont rendu visite au premier ministre M. L. Mackenzie King, aussi en repos ici.

Hoover et la Russie

New-York, 18. (P.A.) — M. Herbert Hoover, qualifie, aujourd'hui, "d'erreur morale et de politique d'envergure" la reconnaissance par les Etats-Unis de la Russie soviétique. Dans un article, il demande même le rappel de l'ambassadeur américain de Moscou et la nomination d'un simple chargé d'affaires. En outre, il dit qu'il est possible de faire des erreurs, mais qu'il est également possible de tenter d'en modifier les conséquences, dans le monde ,et aux Etats-Unis mêmes.

D'après lui, avec la nouvelle politique adoptée par M. Roosevelt, le 16 novembre 1933, les hommes d'affaires prétendaient pouvoir augmenter leur chiffre d'affaires. Mais en six ans, "nous avons vendu un total de $200,000,000 en marchandises au peuple de 160,000,000 de la Russie". C'est moins de 7 pour cent de ce que nous avons vendu au peuple de 10,000,000 du Canada. "Depuis cette reconnaissance, nous avons acheté pour plus de $300,000,000 d'or de la Russie à $35 l'once, ignorant qu'une larpartie de cet or était produite par les mains ensanglantés des exilés de la Sibérie".

Les Anglais bombardent Stavanger pour la dixième fois

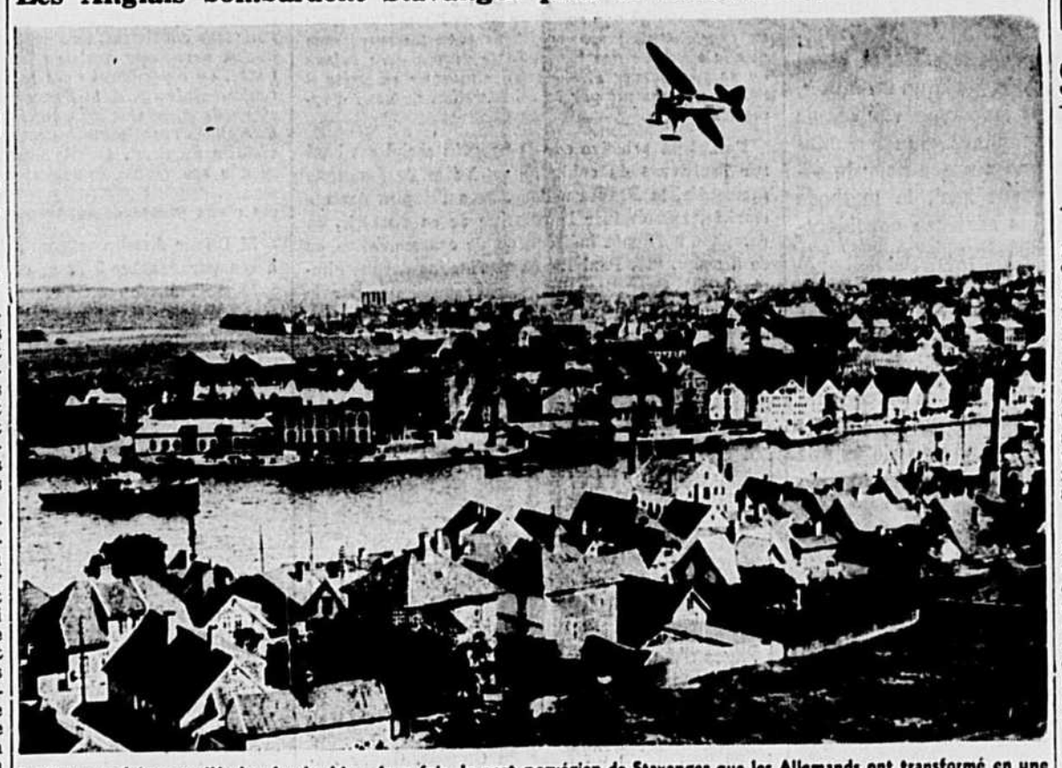

La flotte anglaise est allée bombarder hier, deux fois, le port norvégien de Stavanger que les Allemands ont transformé en une base aéronavale puissamment défendue. L'aéroport de cette ville, l'un des plus modernes de la Norvège, se trouve donc avoir été attaqué dix fois par l'aviation britannique, depuis mardi dernier.

Le suffrage féminin approuvé en troisième lecture à Québec

L'honorable M. Godbout prouve que ce n'est pas un reniement, mais un progrès — Hommage à l'honorable L.-A. Taschereau—Jeunes électeurs privés, par l'U.N., de leur droit de vote

Québec, 18. (Du correspondant parlementaire du Canada) — La loi de l'hon. Adélard Godbout, accordant aux femmes de la province de Québec l'électorat et l'éligibilité, a été adoptée en 3e lecture cet après-midi à l'Assemblée législative et envoyée au Conseil législatif.

La mesure a franchi la dernière étape de l'adoption après un court débat entre le premier ministre et le chef de l'opposition.

L'hon, Maurice Duplessis, qui avait gardé le silence lors de la 2e lecture de la loi, a dit quelques mots aujourd'hui pour rappeler que le parti libéral, lorsqu'il était dirigé par l'hon. L.-A. Taschereau, avait toujours été contre le suffrage féminin. Le chef de l'opposition ayant qualifié de reniement l'attitude du gouvernement, l'hon. M. Godbout a riposté qu'il avait appartenu au gouvernement Taschereau et qu'il n'en avait jamais rougi, au contraire : "Je considère", a-t-il ajouté, "que, dans cette province, il n'y a personne de supérieur, au point de vue patriotique et à tous les points de vue, à celui qui a été le chef du premier gouvernement libéral auquel j'ai appartenu."

Le premier ministre a répété brièvement les raisons pour lesquelles il avait cru opportun d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes : "On dit", a-t-il déclaré, "que les femmes sont les gardiennes de leur foyer. C'est précisément pour leur fournir le moyen de défendre et de protéger leur foyer, qui n'est plus dans les quatre murs de leur maison, que nous avons présenté cette mesure."

Le chef de l'opposition a affirmé ensuite qu'il ne voulait pas faire de politique avec la question du suffrage féminin.

M. Raymond-F. Frégeau (Stanstead) a prononcé son premier discours à la Chambre en faveur du suffrage féminin. Le député de Stanstead a parlé en anglais. Il s'exprime avec facilité et avec clarté. Il a dit que le parti libéral et les députés de l'opposition qui ont voté pour le droit de vote des femmes avaient raison de se féliciter d'avoir rendu justice aux femmes et il a rendu hommage au premier ministre pour avoir présenté cette loi "avec tant de dignité et en s'élevant au-dessus de la petite politique".

La loi électorale

La Chambre a aussi adopté la loi de l'hon. Oscar Drouin pour rendre obligatoire l'inscription des noms des femmes sur les listes électorales dans les municipalités rurales.

L'hon. Onésime Gagnon a demandé au gouvernement de modifier la loi de façon à éviter que des milliers de jeunes gens soient défranchisés, comme ce fut le cas aux dernières élections provinciales.

L'hon. M. Drouin a alors rappelé au député de Matane que la loi électorale était l'oeuvre du gouvernement de l'Union nationale et que l'ancien premier ministre avait prétendu donner à la province la meilleure loi électorale que nous ayons jamais eue: "J'admets", a ajouté le ministre, que des centaines de jeunes gens ont été défranchisés aux dernières élections mais les listes avaient été préparées suivant la loi de l'U.N."

—Je ne veux blâmer personne, s'est empressé de répondre M. Gagnon, mais j'espère que si la loi électorale est de nouveau amendée le gouvernement prendra mes suggestions en considération.

La loi de l'hon. P.-E. Côté modifiant la loi de la chasse a été aussi adoptée.

Après avoir ratifié quelques bills privés la Chambre s'est ajournée à mardi prochain.

La séance

L'hon. Bernard Bissonnette (président) ouvre la séance à 3 heures.

Il rend sa décision au sujet de la motion de l'hon. Adélard Godbout pour renvoyer le bill amendant la charte de la ville de Sherbrooke, en déclarant que cette motion est dans l'ordre.

La loi de l'hon. M. Godbout concernant la Coopérative fédérée de Québec est adoptée en 3e lecture.

Le suffrage féminin

La Chambre, en comité plénier (M. J.-A. Francoeur au fauteuil) étudie la loi de l'hon. M. Godbout accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité.

M. DUPLESSIS: Je suis surpris que le premier ministre soit le parrain de cette mesure à laquelle il s'est opposé pendant dix ans. La province s'est prononcée contre le suffrage féminin depuis dix ans et le premier ministre a respecté cette opinion, mais, cette année, il a changé d'avis. Je suis vraiment surpris.

M. GODBOUT: Nous ne pouvons empêcher le chef de l'opposition de dire tout ce qu'il veut, mais, à la veille du 50e anniversaire de sa naissance, il devrait reconnaître que les conditions ont changé. Les députés de cette Chambre le savent, et voilà pourquoi ils ont voté en si grande majorité pour cette mesure. Dans la vie moderne, je l'ai dit, la femme est devenue l'égale de l'homme. C'est là un changement que personne ne peut nier. Je n'ai pas changé d'opinion, mais les conditions ont changé. Le chef de l'opposition, qui a été longtemps un conservateur, se défend aujourd'hui d'être conservateur. (Appl. à droite). C'est encore là un changement à noter. (Rires). Il est vrai que mon honorable ami, M. Duplessis, n'a pas entraîné tous ses partisans dans cette

(Suite page neuf)

ECHOS de la Session Provinciale

Québec, 18. (Du correspondant parlementaire du CANADA). — La séance de la Chambre a débuté par une petite fête de l'amitié

L'hon. Maurice Duplessis aura 50 ans samedi. L'opposition lui a fait présenter, par un page, une gerbe de 50 roses, dès que l'hon. Bernard Bissonnette eut déclaré la séance ouverte. La présentation a provoqué des applaudissements unanimes.

Trois petits discours ont été prononcés.

* * *

L'hon. Onésime Gagnon s'est dit heureux, comme doyen des députés de l'opposition, d'offrir à son chef l'hommage de l'admiration, de l'estime et de l'amitié de ses collègues. Il a rappelé que son père (l'hon. juge N.-L. Duplessis) avait été un parlementaire distingué et un juge intègre.

M. GAGNON. — Le chef de l'opposition a pour son père un véritable culte et il n'est pas surprenant qu'en marchant sur ses traces, il ait eu, à un âge relativement jeune, l'honneur de devenir premier ministre. On ne m'en voudra pas si je lui prédis qu'il conduira de nouveau son parti à la victoire.

(Suite page neuf)

Des journalistes des E.-U. reçus à huis clos par Roosevelt et Welles

Washington, 18. (P.A.) — Quelque 125 éditeurs de journaux des Etats-Unis ont eu des entretiens, aujourd'hui et ce soir, avec l'adjoint au secrétaire d'Etat, M. Summer Welles, au département de l'Intérieur, avec M. Roosevelt, à la Maison Blanche. Il avait été entendu, au préalable, que ces "entretiens" sont en quelque sorte à huis clos. Jamais les heureux visiteurs ne pourront faire publier les conversations entendues.

Londres prêt à mâter les nationalistes hindous

Sir Hugh O'Neil dit aux Communes que toute campagne de résistance civile dans l'Inde sera brisée par le gouvernement de Londres—Les demandes de Gandhi rejetées

Londres, 18. (P.C.)— Le parlement anglais a approuvé, aujourd'hui, des résolutions légalisant la des pouvoirs législatifs et administratifs que les gouverneurs britanniques de sept provinces de l'Inde ont effectuée, l'automne dernier, lorsque les gouvernements nationalistes hindous qui les dirigeaient démissionnèrent.

La chambre haute et la chambre basse ont aussi exprimé leur approbation, après que le gouvernement de Londres eut annoncé qu'il ne pouvait pas accepter les demandes du parti nationaliste hindou, lequel, sous l'impulsion du mahatma Gandhi, cherche à obtenir à l'Inde son indépendance immédiate et complète.

Les résolutions ont été présentées, à la Chambre des Communes, par sir Hugh O'Neil, sous-secrétaire du département de l'Inde, et, à la chambre des lords, par le marquis de Zetland, secrétaire d'Etat de l'Inde.

Sir Hugue a déclaré que la Grande-Bretagne regrettait profondément la décision qu'a prise le parti nationaliste hindou de rejeter tout statut de Dominion ou tout autre statut que l'Angleterre était prête à accorder à l'Inde, à la condition qu'elle ne se détache pas de l'empire.

"Nous rejetons les demandes du parti nationaliste hindou, a-t-il continué, parce que, en les acceptant, nous renierions les devoirs que nous avons assumés à l'endroit de la communauté musulmane de l'Inde, à l'endroit des autres minorités du pays, à l'endroit des princes, lesquels ont tous répudié la politique préconisée par Gandhi et par ses partisans. La situation est difficile et elle n'est pas sans danger. Si une campagne de désobéissance civile est ordonnée, le gouvernement de Sa Majesté devra prendre toutes les mesures qu'il faudra pour la briser. Les gouvernements d'ordre doivent être maintenus, particulièrement en temps de guerre, et je ne peux pas croire que les leaders nationalistes ne reconnaitront pas ce fait".

(Une dépeche venue de la Nouvelle-Delhi dit que Gandhi va tenter une dernière fois d'en arriver à un compromis honorable avec la Grande-Bretagne, avant d'ordonner une campagne de résistance passive.)

Les travaillistes anglais se sont unis au gouvernement pour regretter l'attitude qu'ont prise les nationalistes hindous. M. Wegwood Benn, leader de l'opposition, déclara: "J'espère que le monde comprendra que ce que nous offrons à l'Inde ce ne sont pas des liens qui en feront notre esclave, mais quelque chose de beaucoup plus noble." Il ajouta que le statut de Dominion accordait la liberté à ceux qui en bénéficiaient. Rappelant ensuite qu'aujourd'hui même ce sont des Canadiens français qui montent la garde au palais de Buckingham, il dit que ces Canadiens français faisaient cela plus d'un siècle après que Wolfe eut capturé Québec.

"Les différences de race et de religion ont été oubliées au Canada, poursuivit-il, et ce pays est entré dans la guerre librement, non pas parce qu'il se sentait menacé mais parce qu'il croit que dans cette guerre il défendra la liberté dont il jouit sous le statut de Dominion."

Sir Hugue a dit encore: "L'Inde ne

(Suite page neuf)

Le Reich et la Roumanie

Bucarest, 18 (P.C.-Havas) — L'Allemagne a protesté, ce soir, auprès du gouvernement de la Roumanie contre ce qu'elle a dit être des "actes de sabotage" qui y seraient commis par des agents de la Grande-Bretagne. C'est le Dr Wilhelm Fabricius, ministre nazi à Bucarest, qui a fait oralement cette protestation au premier-ministre roumain, M. Georges Tataresco. On a dit que ce dernier avait informé l'envoyé du Reich que son gouvernement a l'intention de prendre des mesures extrêmement énergiques contre toutes les personnes qui commettront dés actes pouvant être de nature à mettre en danger la sécurité publique. M. Tataresco aurait aussi fait remarquer au diplomate allemand qu'il y a dix fois plus de nationaux de Berlin en Roumanie qu'il ne s'y trouve d'Anglais.

La protestation allemande a suivi une décision que le gouvernement a prise d'annuler tous les permis de séjour qu'il a accordés à des étrangers. Tous ces permis séront examinés et enlevés ou réaccordés, selon que l'Etat le trouvera désirable ou non. Toutes les personnes qui ont des armes, des appareils photographiques et des munitions devront aussi les remettre à la police d'ici trois jours.

L'Italie fasciste semble se calmer

Italiens et Anglais boient à la santé des rois George et Victor-Emmanuel à Londres—A Rome, le gouvernement du Duce nie plusieurs rumeurs sensationnelles

Londres, 18. (P.C.) — Le comité parlementaire anglo-italien recevait, ce soir, en l'honneur de M. Giuseppe Bastianini, le nouvel ambassadeur de l'Italie à Londres. Toutefois, les relations anglo-italiennes ne sont pas meilleures qu'elles ne le sont depuis quelques jours bien que l'on ait porté des toasts à la santé du roi George et de Victor-Emmanuel. Cette manifestation avait été arrangée depuis plusieurs semaines et on ne l'a pas contremandée pour bien démontrer aux fascistes que les Anglais n'ont aucune animosité contre eux.

* * *

Rome, 18. (P.C.) — L'axe Rome-Berlin a de nouveau, aujourd'hui, donné signe de vie, lorsque l'on a annoncé que l'Italie et l'Allemagne avaient nommé toutes deux des commissions militaires, l'une italienne, qui ira en Allemagne, l'autre allemande, qui est déjà en Italie, et qu'elles auraient pour but de faciliter la mise à exécution d'un programme de collaboration entre les deux pays.

Le gouvernement a aussi, aujourd'hui, convoqué en session, pour le 6 mai prochain, le sénat fasciste, lequel entendra des déclarations du comte Galeazzo Ciano et de plusieurs autres ministres. On a aussi annoncé que le coût des opérations navales, les finances en général et les autres problèmes s'y rattachant, seraient étudiés.

L'Etat italien a aussi pris, ce soir, des mesures destinées à faire disparaître l'inquiétude créée à l'étranger et particulièrement dans les Balkans par les rumeurs qui veulent que l'Italie se lance dans de nouvelles aventures militaires. Il a nié, en effet, devant les seuls journalistes étrangers:

1° Que Bari et son port de l'Adriatique avait été ajouté à la liste des bases navales interdites aux étrangers;

2° Que de nouvelles classes de réservistes avaient été appelées sous les armes;

3° Le rapport que les navires italiens avaient reçu l'ordre de rentrer au port immédiatement et d'y débarquer tous leurs voyageurs étrangers.

Ces dénégations n'ont pas été publiées en Italie.

Le Dr Virginio Gayda, dans son **Giornale d'Italia**, de cet après-midi, défini, une fois de pus, la politique méditerranéenne de l'Italie comme étant avant tout une politique de collaboration avec toutes les puissances et particulièrement avec les puissances méditerranéenne. Gayda, sans même mentionner la Grèce, a aussi déploré l'état d'alarme chronique qui existe en Turquie contre l'Italie et il a ajouté que l'Italie voulait l'amitié de l'Egypte.

Ce que l'Italie veut dans la Méditerranée, selon Gayda, c'est que les droits de toutes les puissances qui y sont intéressées y soient égaux,

(Suite page neuf)

Les nazis pourchassés dans tous les Balkans

Deux ministres arrêtés ; "touristes" surveillés ; la police sur les dents

Belgrade, Yougoslavie, 18 (P.A.) — Une visite de la police dans la maison d'un ancien premier-ministre yougoslave et l'arrestation d'un ancien ministre du gouvernement turc indiquent nettement, ce soir, que les Balkans ont commencé résolument de se débarrasser des éléments subversifs, particulièrement nazis, qui représentent des menaces sérieuses pour l'intégrité du sud-est de l'Europe. La Hongrie qui jusqu'ici avait fait mine de ne pas s'inquiéter de la situation s'est jointe à la campagne avec vigueur, en exigeant des milliers de "touristes" allemands qui sont à l'intérieur de ses frontières qu'ils expliquent rigoureusement les motifs de leur présence dans le pays.

M. Milan Stoyadinovich, ancien premier-ministre yougoslave, était connu comme un ami de l'Allemagne, lorsqu'il fut forcé de démissionner, il y a un an. Des agents de la police secrète qui ont fouillé sa demeure s'y sont emparés de ses papiers. Plusieurs des documents que l'on y a trouvés laissent voir qu'il entretient toujours d'étroites relations avec les nazis. M. Stoyadinovich ne fut pas formellement arrêté. Il est surveillé depuis sa chute du pouvoir.

A Constantinople, l'ancien ministre de l'Economie nationale, M. Sirri Belioglou, a été mis aux arrêts. On l'accuse d'avoir protesté à plusieurs reprises auprès des chefs de l'armée, de la marine militaire et du gouvernement contre le pacte d'assistance mutuelle que son pays a signé avec la Grande-Bretagne et la France. On comprend, dans les milieux bien informés, qu'il a toujours entretenu des relations très étroites avec Berlin.

Pendant que leurs polices recherchent partout les espions, les saboteurs et les propagandistes étrangers pour les expulser au plus tôt, la Yougoslavie, la Roumanie et la Turquie continuent d'intensifier leurs préparatifs de défense.

On a révélé, ce soir, à Bucarest,

(Suite page neuf)

"Blitzkrieg" aux E.-U.

Washington, 18. (P.A.) — M. Martin Dies, président du comité du Congrès qui enquête sur les menées anti-américaines aux Etats-Unis, a déclaré que son organisme était actuellement en possession d'un projet écrit de "blitzkrieg" susceptible de se concrétiser au moment opportun.

M. Dies a confié aux journalistes que ce projet provenait de "sources communistes" et qu'il comprenait la paralysie des principales industries: moyens de transport, chantiers maritimes, avionneries, aciéries, etc...

D'après la déclaration de M. Dies, ce projet de "blitzkrieg" sera prochainement dévoilé, lors d'une prochaine séance du comité qu'il préside. On comprendra alors que les communistes et les nazis se préparent à faire ici ce qu'ils ont fait ailleurs, dans plusieurs pays européens, le moment venu.

TABLE

	Page
Editorial	2
Chronique judiciaire. — Nécrologie. Température	3
Propos féminins. — Feuilleton	4
R.S.V.P. — Bridge. — Mots croisés. Nouvelles	5
Spectacles. — Radio. — Musique	6
Nouvelles locales. — Spectacles. Chronique judiciaire	7
Nouvelles étrangères	8
Nouvelles étrangères et locales	9
Sport	10
Sport	11
Nouvelles locales et étrangères	12
Chronique ouvrière. — Finance	13
Finance	14
Finance	15
Nouvelles locales	16

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

VENDREDI, 19 AVRIL 1940

La victoire de la charité

C'est dans les circonstances difficiles qu'on juge les individus et les peuples. C'est dans des circonstances difficiles que la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaies lançait cette année sa campagne annuelle de souscription. Les collaborateurs de la Fédération ont montré qu'ils étaient à la heuteur des circonstances et le public a prouvé qu'il ne l'était pas moins en se montrant plus généreux encore qu'on lui demandait de l'être.

Et pourtant, malgré les traditions de charité de notre peuple, malgré l'excellente organisation de la Fédération, ce n'est pas sans appréhension que les directeurs de la campagne de 1940 entreprenaient leur travail. Car la guerre compliquait singulièrement leur tâche. Le *Canada* a expliqué au début de la campagne comment la souscription de cette année était rendue plus difficile à recueillir et pourquoi il fallait donner largement *Quand même !* selon la devise choisie avec tant d'à-propos. Celà, tout le monde l'a compris. Et après quelques jours d'inquiétude la Fédération remportait pour la charité l'une de ses plus belles victoires, une seule année, sauf erreur, ayant vu l'objectif plus largement dépassé.

La plus grande part des mérites en revient incontestablement au public même qui a su répondre à l'attente des dispensateurs de la charité. Tous ceux qui ont donné des sommes importantes ou modestes, selon leurs moyens, méritent donc de chaleureuses félicitations. Ils ont droit à la reconnaissance des pauvres. Mais les artisans de cette victoire, depuis le président de la campagne, l'hon. Henri Groulx, jusqu'au plus humble solliciteur, n'ont pas moins de titres à cette reconnaissance, à ces félicitations. Car sans leur dévouement la charité aurait-elle remporté cette éclatante victoire que les jours sombres que nous vivons rendaient incertaine ?

Un nouveau traitement rapide de la syphilis

Le *New-York Times* a révélé au public américain, samedi dernier, dans une longue communication, les résultats de l'expérimentation faite, depuis sept ans, au *Mont Sinaï Hospital* de New-York, d'un nouveau procédé appliqué au traitement arsénical de la syphilis, procédé qui, dans 85 pour cent des cas de syphilis primaire traités, a amené une guérison après cinq jours de traitement. On conçoit que la généralisation de ce procédé amènerait une profonde modification de la médecine sociale dans tous les pays ou l'Etat s'intéresse à la lutte contre la syphilis.

Avant de faire écho à cette découverte, nous avons tenu à connaître l'opinion d'un spécialiste en la matière et nous avons fait lire la communication du *Times* au Dr Rodolphe Lallemand, chef de service de vénéréologie de l'Hôpital Saint-Luc de Montréal, qui ne nous a pas caché qu'il s'agit là d'une phase très intéressante de la thérapeutique, digne d'être étudiée par les syphiligraphes canadiens. Le Dr Lallemand suggère que le gouvernement de la province, qui consacre des sommes considérables chaque année à la lutte contre les maladies vénériennes, délègue un ou plusieurs médecins spécialistes auprès du *Mount Sinaï Hospital* avec mission d'y étudier sur place l'application de ce nouveau traitement rapide de la syphilis, dû aux travaux de trois médecins de cet hôpital, les Dr Harold Thomas Hyman, Louis Chargin et William Leifer.

L'annonce des résultats obtenus après sept années d'expérimentation de ce procédé nouveau ne semble pas avoir été faite prématurément, car elle a été communiquée, ce jours derniers, à New-York, à une réunion de 200 syphiligraphes et officiers de l'hygiène publique, à l'instigation même du Dr John L. Rice, commissaire de la Santé de la Ville de New-York. Les auteurs de ce traitement y ont exposé les scrupuleuses mesures de contrôle qu'ils se sont imposées et qui ont permis, au cours de sept années de patients travaux, de vérifier la durée des guérisons obtenues.

Le traitement consiste en l'injection intraveineuse d'une dose massive (environ dix pintes en cinq jours) de solution d'arsenoxide, produit connu dans le commerce sous le nom de *mapharsen*. Ce déversement de la solution arsénicale dans le torrent sanguin se fait au moyen de l'appareil de Murphy qui laisse le liquide pénétrer goutte à goutte dans la veine du bras où a été introduite et fixée l'aiguille à injection. Cet *égouttement* se fait à raison d'environ deux gouttes en trois secondes, soit trois centimètres cubes à la minute, durant huit ou dix heures consécutives du jour. L'injection est alors suspendue, le patient peut quitter son lit ; il se repose durant la nuit pour reprendre le même traitement le lendemain et ainsi de suite pendant cinq jours, après quoi il a absorbé, dilué dans environ dix pintes de solution, à peu près un gramme d'arsenoxide, quantité qui n'aurait jamais pu lui être administrée par la méthode d'injection ordinaire.

A observer que le patient qui se soumet à ce traitement de cinq jours doit demeurer à l'hôpital. Et c'est là l'aspect social le plus intéressant de cette découverte. En effet, voici un traitement qui, en retirant le syphilitique de la circulation, pour ainsi dire, diminue considérablement le danger de la contagion. Actuellement, le traitement de la syphilis par le *606* doit se prolonger pendant dix-huit mois et quelque fois plus longtemps. Nombre de malades perdent patience et se soutraient à la cure après quelques semaines, sitôt que sont disparus les signes visibles de leur mal. Ils sont cependant encore contagieux et constituent une menace pour la société. A ce point de vue seul, la méthode nouvelle mérite la plus sérieuse considération de la part des pouvoir publics.

Le Dr Hyman et ses collègues n'ont pas découvert l'arsenoxide, qui est l'une des drogues créées par le savant allemand Ehrlich au cours de ses recherches sur la syphilis. Ils n'ont pas découvert non plus le procédé même de l'application par *égouttement*, auquel, comme le Dr Lallemand nous le faisait remarquer, la médecine a recours depuis longtemps dans le traitement de certaines plaies béantes. Mais les trois médecins américains ont tout le mérite d'avoir conjugué ces deux découvertes, d'avoir poursuivi un long et difficile travail de dosage et d'avoir obtenu les résultats étonnants qu'ils viennent de révéler. Sans doute ne s'agit-il encore que de la guérison de la syphilis primaire, prise à ses débuts, mais même cela constitue un progrès remarquable.

Depuis les débuts de son application au *Mount Sinaï Hospital*, le traitement a été donné à 376 patients, âgés de 13 à 56 ans, recrutés par le bureau de Santé de la Ville de New-York. Chaque cas a été suivi méticuleusement par la suite et soumis à un strict contrôle. Dans 85 pour cent des cas, le traitement de cinq jours a été couronné de succès : guérion sans récidive. Les autres malades — 15 pour cent — ont dû subir un second traitement de cinq jours, plusieurs mois après le premier.

Les résultats obtenus sont tels que le comité médical chargé par la Ville de New-York de surveiller la marche de cette expérimentation, se croit autorisé à annoncer que la nouvelle méthode peut maintenant se généraliser dans tous les hôpitaux bien organisés.

Choses du temps

"Produire plus, consommer moins"

La guerre qui fait lourdement sentir ses effets sur le budget canadien, soulève dans la gestion des finances publiques des pays belligérants européens des problèmes encore bien plus complexes. Pour soutenir l'effort de la guerre, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Or, cet argent, les ministères des Finances ne peuvent pas le créer de toutes pièces, à moins qu'ils ne recourent au dangereux expédient qu'est l'inflation. Grâce aux malheureuses expériences du passé, les gouvernements ne semblent pas encore avoir songé à créer de nouvelles devises par les moyens artificiels. Comme la possibilité des emprunts dans les pays étrangers est par ailleurs extrêmement réduite, les belligérants doivent trouver chez eux la presque totalité des fonds dont ils ont besoin, par l'impôt ou par l'emprunt.

Mais les prélèvements eux-mêmes ont une limite et doivent être appliqués avec discernement. Au cours des quelques dernières années en France, notamment sous le régime socialiste, on avait lancé le mot d'ordre : "Il faut prendre l'argent où il se trouve", c'est-à-dire chez les capitalistes, chez l'épargnant. C'est là une formule d'apparence séduisante. Mais à la longue, si on l'applique rigoureusement, comme on a voulu le faire en France, elle risque d'épuiser progressivement ce qui fait la force d'une nation : l'épargne patiemment accumulée par le labeur et souvent même par les privations de plusieurs générations. Dans les besoins qui la pressent, la France d'aujourd'hui se devait donc de ne pas faire peser trop lourdement l'effort de la guerre sur ce qui a fait sa puissance au cours des siècles, le *bas de laine* français traditionnel.

Il y a encore peu de temps, alors qu'il était ministre des Finances, M. Paul Reynaud a basé sur la restauration de cette vieille vertu de la race française, l'épargne, sa politique financière de guerre, et il semble qu'on soit disposé à la maintenir. Il a remplacé le cri parfois agressif des socialistes : "prenons l'argent où il se trouve", par le mot d'ordre suivant : "Produire plus, consommer moins". Comme le faisait récemment remarquer un collaborateur de *La Nation*, c'est en quelque sorte "l'évolution de la fiscalité vers la restriction de la puissance d'achat; et pour limiter celle-ci davantage, il (Reynaud) est simultanément recouru à la diminution des quantités de marchandises offertes. L'Etat prend l'argent qu'il peut par l'impôt; ce qu'il laisse à la disposition de chacun, il rêve d'empêcher qu'on le dépense en totalité et, parce qu'en fait il est à peu près le seul demandeur d'argent, il espère bien que les économies réalisées de gré ou de force reviendront vers le Trésor sous les espèces de bons d'armement ou de quelque autre forme d'emprunt". C'est là une solution ingénieuse qui tout en respectant les restes de capitaux d'épargne que la vague socialiste n'a pas réussi à atteindre, est de nature à répondre aux besoins de l'Etat.

On comprend facilement qu'il faille *produire plus* puisque plus de cinq millions d'hommes qu'il faut nourrir, habiller, loger, soigner, etc. sont détournés de l'armée des producteurs par leur devoir militaire, mais qu'entend-on au juste par *consommer moins* ? Le collaborateur de *La Nation* nous l'explique :

Il faut aussi consommer moins, non pas que les Français doivent se priver du nécessaire, mais en s'abstenant de tout gaspillage, en se passant du superflu, en pratiquant l'art d'accommoder les restes.

L'Etat donne l'exemple quand il récupère les ferrailles et papiers.

Depuis un quart de siècle les Français ont pris l'habitude de vivre largement et de ne pas compter beaucoup. Il faut vivre moins largement et il faut compter strictement. Il faut utiliser les reliefs d'un repas surabondamment servi, il faut raccommoder mobilier, vêtements, linge, etc... Il faut exécuter soi-même les besognes qu'on avait coutume de confier à d'autres, du moins lorsque l'effort de ces autres peut être mieux utilisé pour quelque travail concourant directement à la défense nationale.

En consommant moins, chacun contribuera à freiner la hausse des prix et des salaires, qui est commandée directement par la loi de l'offre et de la demande. Chacun aussi s'enrichira si l'argent dont il dispose est, pour partie, épargné. Chacun contribuera effectivement à la victoire s'il accroit la richesse française non seulement dans l'immédiat, mais en constituant à son profit personnel une réserve que le ministre des Finances le presse avec raison de ne pas garder stérile mais d'investir en prêts à l'Etat, notamment par la souscription de bons d'armement.

Posant en principe que le progrès social est basé sur l'existence du capital, c'est-à-dire de l'épargne accumulée, la France a donc, sous l'empire des nécessités, fait évoluer le principe de sa fiscalité, en revenant à l'impôt indirect, ou de consommation ou de dépense. "M. Paul Reynaud s'incline devant l'impossibilité d'acquitter les charges publiques par le concours de l'épargne et s'adresse au gain, à la fortune en formation". C'est là une modification notable de la politique financière d'un pays qui s'efforce de répondre sagement aux coûteuses exigences de la guerre.

COMMEMORATION

Olivar Asselin et le conflit européen

Pages d'Asselin que les événements rendent aussi actuelles en 1940 qu'en 1918

C'était hier le troisième anniversaire de la disparition de l'ancien directeur du *Canada*, Olivar Asselin.

Le vide qu'a créé sa mort n'a pas encore été comblé. Il fut sans égal de son vivant. Et les prétentieux qui se donnent comme ses héritiers intellectuels restent bien loin derrière lui. Les feuilles qu'il a fondées ont exercé plus d'influence pendant leur courte carrière que bien d'autres périodiques à la vie matériellement plus durable. Il a collaboré plus ou moins activement à presque tous les quotidiens existants. Nous pouvons dire sans vanité que le *Canada* est celui où l'on conserve le plus pieusement et le plus fidèlement sa mémoire. Car nous voulons croire que les traditions qu'il y a créées et l'esprit qu'il y a fait régner ne sont pas entièrement disparus.

Y pourrait-il y avoir meilleur hommage à sa mémoire que de faire revivre cette prose si vivante qu'était la sienne, où il savait comme pas un éclairer d'idées générales les commentaires que lui inspirait l'actualité la plus immédiate ?

Le 25 juin 1917, en pleine guerre mondiale, Olivar Asselin faisait à Paris une conférence dont nous extrayons quelques passages qui semblent avoir été écrits hier, tant les événements actuels ressemblent par certains côtés à ceux d'il y a vingt-cinq ans. Car ce sont toujours les deux mêmes conceptions phlosophiques qui s'opposent. Les circonstances sont presque les mêmes, avec cette seule différence que, cette fois, c'est la France que l'Allemagne cherche à détacher de l'Angleterre alors qu'en ce temps-là, c'était Paris qu'elle voulait isoler en prétendant n'avoir aucun grief contre Londres.

On lit quelquefois chez nous que cette guerre est surtout la guerre de l'Allemagne et de l'Angleterre. Cela serait vrai si l'Allemagne n'avait attaqué la France d'abord et cherché au contraire, à tenir l'Angleterre hors du conflit. Mais, pour que cela fût vrai, il faudrait aussi que la guerre eût résulté uniquement d'un antagonisme d'intérêts commerciaux. Or, comment n'y pas voir aussi une guerre philosophique ? Je suis très peu philisophe. Sur la métaphysique, je ne suis pas loin de partager l'opinion de ce grand et séduisant coquin de Voltaire. Et je me garderai bien de faire de l'érudition métaphysique devant cette assemblée où jusqu'ici tout le monde s'est si bien compris. Mais précisément parce que je sais distinguer entre un peuple qui se comprend lui-même et qui se fait comprendre, et un peuple qui se comprend peut-être lui-même, mais qu'on ne comprend pas, dès avant cette guerre où l'Allemand devait se révéler comme un barbare, je préférais passionnément la France à l'Allemagne, j'avais, en mon for intérieur, résumé mes préférences et mes antipathies en ce laconique jugement : l'Allemand sait tout et il ne comprend rien; le Français ne sait rien et il comprend tout. A vrai dire, je me rends parfaitement compte de l'excès qu'il y a à taxer d'ignorance le peuple qui depuis toujours, a tenu la tête du mouvement scientifique en Europe, et qui, dans son culte pour la science, est allé jusqu'à en vouloir faire le fondement de sa morale. Ce que je voulais dire, c'est que le Français comprend tout, même quand, selon la prétention allemande, il ne sait rien, et que l'Allemand ne comprend rien, même quand, selon ses prétentions, il sait à peu près tout.

Sur ce point, ma religion s'est éclairée d'une expérience personnelle. Tous, vous avez lu le livre de M. André Siegfried sur le Canada. Il est telles conclusions de cet ouvrage qui sont très discutables, mais, après deux mois passés chez nous, M. Siegfried a trouvé moyen de condenser en une lumineuse synthèse de 350 pages tout ce qu'il faut — ou du moins tout ce qu'il fallait il y a dix ans — pour se faire de notre situation politique une opinion juste. A l'aide des faits qu'il a groupés, n'importe qui pourra, s'il le veut, rectifier ses conclusions. Cela, c'est la méthode française. Il y a quelques années, un professeur de langues romanes dans une école américaine, avec qui j'étais en relations par hasard, me soumit quelques fascicules d'un annuaire de littérature universelle publié chez nos voisins et censé contenir, entre autres choses, un résumé de la production intellectuelle canadienne-française. Vous connaissez le genre. De cet amas de fiches uniformes, colorées uniformément et sans égard au mérite des ouvrages, et d'où les oeuvres les plus intéressantes — celles surtout qui auraient tout de suite frappé un esprit français — avaient été omises, je déferais bien qui que ce soit de dégager une impression quelconque de notre situation littéraire. Cela, c'est la méthode allemande.

Dans quelque encyclopédie teutonne, moi qui vous parle, je suis "fiché". Je suis donc, en quelque sorte, tenu d'admettre que la fiche a du bon. (Vous comprenez tout de suite que nous restons dans le domaine scientifique). L'erreur, c'est de croire qu'elle constitue, à elle seule, une culture. C'est aussi d'en faire une trouvaille allemande et d'y voir l'instrument de rénovation de l'esprit français parce que la pensée française, se distrayant dans la musique d'Offenbach, si l'on peut ainsi dire, avait, dans certains domaines, notamment l'histoire et la philosophie, dérogé un instant à ses traditions de labeur et de probité. Ce qui est propre à l'Allemagne, c'est le subjectivisme de Kant et les géniales divagations de Nietzsche. Or, la France connait Kant et Nietzsche, car la France, contrairement à la lourde calomnie allemande, connait beaucoup de choses, mais elle croit encore, Dieu merci, aux vérités objectives; et c'est ce qui fait qu'en face de l'Allemagne, devenue par sa conception subjective, partant intéressée, des choses, champion de la force brutale, s'est dressée la France, champion éternel du droit.

Vous avez, dans le cours de votre histoire, rendu au monde d'éclatants services. Hier encore, vous le sauviez de la barbarie en arrêtant sur l'Aisne et devant Verdun, les forces de destruction et de rapine du nouvel Attila. Mais ce qui vous vaudra surtout la reconnaissance de l'humanité, c'est de lui avoir fait comprendre, en le révélant peut-être à un certain nombre de vos propres compatriotes, que si le subjectivisme, surhumanisme ou autre, peut engendrer de belle musique et produire des brutes incomparables, le chemin le plus sûr vers la vérité morale est encore le respect d'une certaine discipline intellectuelle.

Grâce surtout à l'habileté et à l'impudence de sa réclame, l'Allemagne a exercé pendant cinquante ans sur la pensée du monde une influence excessive. La France, après la guerre, reprendra la suprématie intellectuelle, et cette fois son hégémonie — nous frissonnons d'orgueil à cette seule pensée — couvrira toute la terre; n'en seront exclus que les peuples maudits qui dans la guerre actuelle auront avec l'Allemagne levé la main contre la justice. Ceux-là, pour leur châtiment, ils s'abêtiront sous le joug d'une nation arrogante, morne et triste, sans grâce, sans bonté, ou confondant avec la bonté un niais et fade sentimentalisme. A la France incombera le rôle glorieux de présenter aux sociétés nouvelles les fortes disciplines sans lesquelles ne pourra se consolider la victoire du droit. Qu'elle ouvre sans crainte sur le monde ses mains émaciées par la souffrance; le monde, conquis par son courage, attend d'elle, comme d'une puissance surhumaine, les paroles de vie.

Si Olivar Asselin revenait, qu'aurait-il à changer à ces paragraphes ? Rien, ou si peu de chose.

Même l'allusion au livre de M. André Siegfried serait d'actualité puisque cet éminent écrivain français, un peu avant la guerre, consacrait à notre pays un nouvel ouvrage qui est, non moins que son premier, un exemple remarquable de *la méthode française*.

Ces lignes d'Asselin n'en sont-elles pas, elles aussi, un exemple, avec leur clarté pénétrante, leur subtilité et leur finesse d'esprit ?

La force de l'idéologie

Peu d'années après la guerre, le général Mangin résumait notre politique dans cette brève formule : "La France n'a pas remis son épée au fourreau ; elle l'a jetée".

Là est l'origine de tout ce qui s'est passé ensuite, là, et dans les fautes des autres puissances, qui, loin de constater l'attitude de faiblesse que nous avions prise, nous reprochaient avec un étrange aveuglement exactement l'inverse. Mais pourquoi avons-nous agi ainsi ? Parce que nous n'avons pas voulu comprendre la guerre et son rôle dans l'Histoire.

Réfléchissons-y pour ne pas recommencer. La guerre, c'est l'emploi de la force ; la force existe, qu'on le veuille ou non, et on peut en faire un emploi juste ou injuste. Il n'est juste que s'il s'accorde avec la moralité ; alors, il arrive même qu'il s'impose. Pourquoi vouloir l'ignorer ? Pourquoi ne pas chercher à avoir une politique équilibrée où la force sert d'appui à la moralité et à l'intelligence ? Remarquons d'ailleurs que, si l'intelligence peut à la rigueur se passer de la force, la moralité ne le peut pas ; privée d'énergie, de volonté de se réaliser, elle n'est plus que phrases et vaines déclamations.

Ces réflexions ne sont pas inutiles, même à ne considérer que la conduite de la guerre présente. Nous avons, parfois avec violence, condamné l'idéologie lorsque nous constations qu'elle nous entraînait hors des voies de la réalité; mais aucune réalité humaine ne ne passe d'idéologie, la guerre moins que toute autre. La masse qui n'a de cohérence que sentimentale, n'accepte pas de se faire tuer pour une idée; mais une idéologie n'est pas une idée ; elle doit être la vocation, la cause idéale pour laquelle on se bat. Pour que la guerre soit juste, il faut que cette idéologie, soit juste, et, pour qu'elle soit comprise, elle ne doit comporter ni astuce, ni habileté, elle ne doit pas être de la politique pure.

Un grand souffle ne peut traverser nos âmes, si nous ne sentons pas d'où il vient. Nous nous sommes levés contre la menace du servage, que représentait pour nous Hitler; nous ne pouvons pas en distinguer la même menace que représenteraient ses alliés si jamais leur puissance rencontrait notre faiblesse.

Nous savons pourquoi nous nous battons; peut-être le sentons-nous plus que nous ne le savons. Il est nécessaire que des contradictions, dont notre esprit s'étonne, ne fassent pas obstacle à nos sentiments. Il est juste que nous éprouvions pour le passé quelque honte. Nous avons voulu distinguer l'intérêt militaire de la moralité politique; nous avons peut-être cru, implicitement, qu'il n'y avait pas de moralité politique. Nous nous donnions pour excuse des grands hommes comme Richelieu. Nous ne comprenions pas que la conduite d'un grand homme politique peut supporter et résoudre des contradictions que n'arrive pas à résoudre l'âme nationale.

Si nous voulons faire une guerre juste, il nous faut lui donner une idéologie juste et pure de tout alliage; il faut mettre notre politique d'accord avec nos sentiments, notre intelligence d'accord avec notre coeur; il nous faut comprendre que cette guerre est et ne peut être qu'une croisade contre le mensonge, l'oppression et la barbarie. Alors la machine de guerre aura vraiment une âme et les mouvements de la force deviendront autre chose que des dessins sur le sol.

Général DUVAL
en retraite.

(Le Journal des Débats)

Courrier de la langue française

Réponses données par l'Office de la Langue française aux questions posées par nos lecteurs

Tant "par" heure (ou de l'heure, ou à l'heure)

Toujours l'emploi des prépositions. Le correspondant qui nous interroge sur ce point se place sur le plan d'une *rétribution horaire:* "dix francs *par* heure" ou "dix francs *de* l'heure". Eliminons tout de suite la préposition *à* dans ce cas: l'usage la réserve pour l'indication de la *distance parcourue pendant une heure* ("soixante kilomètres *à* l'heure"); ou dans l'expression "travailler, prendre (quelqu'un) à l'heure".

L'Académie (dernière édition de son *Dictionnaire*) ignore *de* dans le cas qui nous intéresse. On trouve deux fois, parmi les exemples qu'elle donne, "tant *par* heure" (à l'article *heure)*. Littrée a la même attitude. Cependant, à l'étude de *de*, Littré définit *de* par *pendant* et cite les expressions *de nuit, de jour, de sa vie, de son temps, de nos jours.*

"Tant *de* l'heure" est probablement d'origine populaire. On peut l'expliquer par les cas que nous venons de voir avec Littré. Quoi qu'il en soit, le tour "tant *de l'heure*" se répand dans la langue courante, peut-être sous l'influence des milieux mêmes où il est né.

"En" perfection (ou "à la" perfection)

A l'article *perfection*, Littré note: *"en perfection.* On doit de même *dans la perfection".* Il fait plus loin cette *Remarque*, à l'aide d'une citation: "Elle chante à la perfection; il faut *en perfection*, et non *à la perfection*, comme on dit à la Cour; de Caillières, 1690."

Donc, *"à la* perfection" était déjà en usage au XVIIIe siècle, et "à la Cour", bien que condamné par des puristes. Etait-ce l'influence d'un tour comme celui-ci: "Un tableau qui s'avançait *à la perfection* avec une incroyable diligence" (*O. fun. Duchesse d'Orléans*, de Bossuet) ? C'est possible, bien que procédant d'un contresens: *à*, c'est ici évidemment, *ad*, "mouvement vers". Les indications qui nous sont fournies par les autres *Dictionnaires* sont contradictoires. *Dictionnaire général: "dans la* perfection, — *en* perfection, et VEILLI, *à la* perfection" (le *D.G.* semble avoir tenu compte de l'observation de Caillières que nous venons de voir). Mais l'Académie donne sans commentaire et sur le même plan: "En perfection. A la perfection".

Il semble donc qu'on ait le choix.

(Le Figaro)

La France condamnée à être rayonnante

Pour que nous aimions Dieu, affirme Spinoza, il n'est nullement indispensable qu'il nous aime en retour. On sait que les théologiens ont rejeté cette idée avec horreur, comme propre à décourager les croyants, car les amours sans réciproque ont toujours du mal à se maintenir. En tout cas, quiconque n'est pas Dieu fait bien de ne pas trop compter sur l'éternelle fidélité des adorations qu'il reçoit sans juger nécessaire d'y répondre.

Confessons-le: la France est parfois tombée dans cette imprudence. Elle a tendance à se confiner dans l'indifférence du Dieu spinoziste, trouvant tout naturel de voir les sympathies des peuples aller vers sa culture, et non moins naturel de ne pas dépenser beaucoup de chaleur à chérir les cultures des autres.

Plus d'un Français répondrait que cette indifférence, si tant est qu'on la constatât, n'aurait rien que de normal, vu qu'à parler tout à fait franchement, nous possédions une culture assez mûre, assez riche, pour n'avoir pas besoin d'apports étrangers; tandis que d'autres peuples, à peine sortis de l'enfance, ne pouvaient se passer de nous.

Par malheur, cette excuse est devenue anachronique. Elle se trompe de siècle. Assurément, la reine Christine de Suède ne pouvait s'offusquer que Louis XIV fût un peu moins curieux des choses de Stockholm qu'elle ne l'était des choses de Versailles ou de Rome. Mais il y a beau temps que les enfants d'alors sont adultes et fort jaloux d'être traités comme tels par les vieux oncles d'Occident, c'est-à-dire sur un pied où, toutes proportions gardées, ils ne fassent pas toujours figure d'obligés, où leur sympathie ne soit pas seulement un hommage, mais rencontre un écho.

Il est bien vrai qu'un peuple en guerre a d'autres soucis que la politesse. Il a les traits tirés et des gestes impatients. Qu'il écarte de sa pensée tout ce qui ne lui est pas strictement utile, c'est dans l'ordre, et qu'il s'interdise toute considération sentimentale. Oui, mais s'il est déterminé à vaincre, il faut qu'il s'astreigne, sans en rien omettre, à *tout* ce qui est utile: même à cette domination des nerfs qui permet la politesse, même à ces égards qui coûtent de l'attention, du soin, mais qui paient. Soyons cyniques et ne nous occupons que de ce qui est payant, mais avec assez d'intelligence pour ne pas croire que pratiquer une méthode sévèrement réaliste, cela consiste à ne pas répondre aux lettres pour faire l'économie d'un timbre-poste, ou à garder un visage de bois par peur de perdre un sourire.

Exemple caractéristique: pour ménager nos devises, nous avons à peu près fermé nos frontières à l'introduction des livres étrangers. Les hommes qui ont pris cette décision étaient sans doute de ceux qui pensent: "Nous avons assez de bons auteurs. Quel besoin de lire ce qui s'édite à Amsterdam, à Zurich ou à Buenos-Aires?" Mais ce n'est pas du tout l'avis des Hollandais, des Suisses ou des Argentins. Ils estiment leur pensée intéressante et désirent fort qu'on s'y intéresse. Au reste, ils nous achètent beaucoup plus de livres français qu'ils ne nous en vendent d'imprimés chez eux, de sorte que s'ils usaient de représailles, la perte commerciale serait pour nous. Et que dire de la perte morale!

Il y a des nations dont le monde ne peut se passer, parce qu'elles lui apportent quelque chose d'irremplaçable. Il lui faut les Anglais pour leur discipline politique et leur éducation du caractère. Il tient aux scandinaves à cause de leur sens civique et social. Ce qu'il attend de nous, c'est une certaine liberté de l'esprit, une ouverture, un accueil aux idées, un certain rayonnement de culture. La France est condamnée à être rayonnante, sinon elle perd ses titres das l'Olympe des nations. Sitôt qu'elle se ferme elle s'éteint pour le monde.

Qu'on ne dise pas: "Nous y aviserons une fois la guerre gagnée". Non, car c'est une de nos forces pour gagner la guerre.

Jean SCHLUMBERGER

(Le Figaro)

La critique

La censure a un mérite dont nous devons loyalement lui rendre hommage : elle permet de parler d'elle. C'est une grande coquette. Je ne le ferai néanmoins aujourd'hui qu'avec discrétion. J'espère qu'elle me permettra de glaner un sujet d'article sur son terrain de chasse. Je voudrais parler de la critique, et même du critique, son habituel gibier.

On a beau dire, la critique est un art difficile, même sans la censure. Le critique pourrait aussi dire quelquefois à celui qu'il critique : je voudrais bien vous voir à ma place. Cete réplique serait d'ailleurs tout aussi déplacée dans sa bouche que dans la bouche de celui qui la lui adresse. On m'a dit, à moi aussi, à propos d'articles où l'on voyait une critique qui, d'ailleurs, n'y était pas toujours: *"Et vous, qu'auriez-vous fait ?"* On voudrait, dit-on, que la critique cessât d'être négative. Pourtant, si le critique ne se reconnait pas la capacite voulue pour prendre la place de celui qu'il critique, est-ce une raison pour le condamner ? Qui donc se refuse le droit de gourmander sa cuisinière lorsqu'elle a manqué une sauce, parce qu'il se sait incapable de la réussir lui-même ? Qui s'abstient, en sortant de l'Opéra, de critiquer un chanteur, alors qu'il lui serait imposible de donner trois notes justes ?

La critique qui porte sur la constatation d'un résultat médiocre ou mauvais est légitime quand nous sommes intéressés à ce résultat, que nous devons en porter les conséquences. Si l'architecte bâtit une maison qui s'écroule sur ma tête, j'ai bien le droit, si je m'en tire, de me plaindre, même si je n'entends rien à l'architecture.

Le droit du critique est bien moins contestable encore et, qui plus est, sans inconvénients, lorsqu'il s'inspire non plus de l'esprit de critique, mais de l'esprit critique. Je n'arrive pas à m'expliquer comment la discussion d'une situation stratégique ou tactique, basée sur des éléments d'information que tout le monde possède, peut être dangereuse. Quel inconvénient peut-il y avoir à ce qu'un critique, qui n'est détenteur d'aucun secret, développe une opinion personnelle sur ce que les Allemands feront ou ne feront pas ? Qu'arrivera-t-il s'il se trompe ? En supposant que les Allemands lui accordent une créance quelconque, ils pourront croire que cette erreur est inspirée, qu'elle a pour eux une valeur de renseignement; ils seront désagréablement surpris lorsque la réalité leur démontrera le contraire. Rien ne me paraît moins heureux que cette prétention à régenter non seulement l'information, mais encore l'opinion sur des sujets pareils.

La meilleure manière de maintenir l'incertitude de l'ennemi en de telles matières est encore la liberté ; qu'on laisse faire et parler à leur aise les critiques militaires, comme les autres, et ce sera un tumulte de propos contradictoires, où les Allemands auront bien de la peine à se reconnaitre. Il ne semble pas très habile d'exiger que soient abattus dans la forêt tous les arbres que l'autorité compétente n'estime pas être les bons.

Général DUVAL.
en retraite.

(Le Journal des Débats)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois

L'HÔTEL **Windsor**
CARRÉ DOMINION

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. Archambault

Bilans à foison donnés à qui les demandait

L'enquête sur la mine Stadacona Rouyn est suspendue jusqu'à aujourd'hui

L'enquête judiciaire des administeurs de la mine Stadacona Rouyn (Roy Anderson, A.-C. Trew, R.-B. Pattee, J.-B. Niver et Freddie Graham) accusés d'une fraude de près de $4,000,000, a été ajournée à ce matin, hier midi, par le juge en chef Gustave Perrault. Ce court répit a été accueilli avec satisfaction par le tribunal et tous les avocats intéressés, après dix jours d'audition de témoignages sans interruption. Les dépositions couvrent déjà plus de 525 pages de texte dactylographié. Il y a 150,000 mots pris en sténographie par les douze sténographes du palais, lesquels se sont relevés à toutes les vingt minutes, sous la direction du sténographe en chef M. A.-H. Minher. De son côté Me Paul-Emile Courtois, comptable agrée, nommé par Québec investigateur en chef dans cette fameuse affaire, continue à préparer et à produire des nombreux exhibits, lesquels atteindront probablement le chiffre de 200 avant la fin de cette enquête, la plus importante depuis un quart de siècle, en correctionnelle.

L'audience de la matinée, hier, a été consacrée à la production de bilans de la mine Stadacona Rouyn, préparés à foison par les inculpés, bilans qui seraient faux et inexacts, et destinés à envoyer à tous ceux qui en faisaient la demande.

Me Gérald Fauteux, C.R., avocat senior du ministère public, fit témoigner M. William Ketchum, assistant du secrétaire du Toronto Stock Exchange, qui identifia des documents obtenus de la mine Stadacona Rouyn pour l'année 1938. Un autre témoin, Harold Walters, journaliste à l'emploi du "Northern Milner", de Toronto, identifia une de ses lettres et un bilan que le témoin avait demandé aux administrateurs de la mine Stadacona Rouyn. Le témoin Alfred G. Fulton, de Toronto, reçut aussi des bilans pour l'année fiscale se terminant au 31 mars 1938.

Avant l'ajournement, M. L. Maheu préposé au département de l'escompte à la Banque Canadienne-Nationale, produisit des bordereaux de dépôts et des chèques encaissés provenant du compte de la mine Stadacona Rouyn à cette banque.

LA "FORCE" DU NOMME GEO. DESJARDINS...

Georges Desjardins, sans domicile fixe, subira son procès le 26 avril, après avoir été libéré sur parole par le juge Rodolphe De Serres, pour avoir, mais pour avoir... laissons parler le mémoire du policier qui a opéré l'arrestation: "Avoir essayé de pénétrer dans une maison, avec force, ayant blessé Mme Philippe Barré, 6541, avenue du Parc".

Un juge aura donc à décider s'il y a eu effraction ou bien voies de fait, ou encore les deux délits réunis.

Avis Légaux

Province de Québec,
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 190686

DAME LOUISE DION, épouse commune en biens de ALFRED MANSOUR, commerçant, des Cité et district de Montréal. Demanderesse.

VS

ALFRED MANSOUR, des Cité et district de Montréal. Défendeur.

AVIS

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 10 avril 1940.

Montréal, le 10 avril 1940.

ME GUY LEGAULT
Procureur de la Demanderesse.
10, ouest rue St-Jacques

AVIS

Avis public est par les présentes donné que Les Commissaires d'Ecoles pour la Municipalité de St-Pierre-aux-Liens dans le Comté de Jacques-Cartier s'adressent, par leur procureur soussigné, à la Législature de la Province de Québec durant sa présente session, pour demander l'adoption d'une loi aux fins de corriger l'erreur qui s'est glissée dans l'envoi des comptes pour taxes scolaires, et surtout pour déclarer que les comptes pour taxes scolaires émis au commencement de l'année 1940 ont trait et s'appliquent à l'année fiscale desdits Commissaires se terminant le 30 juin 1940.

Montréal, 10 avril, 1940.

CHARLES CHAMPOUX
Procureur des requérants.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion L.L.L.
Paul-S. Major, LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone: HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

HArbour 7323
GEORGES F. REID
AVOCAT
Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques - Montréal

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 18 avril 1940

Président: L'honorable juge Surveyer. Les jugements suivants furent rendus:

Paul Jubinville contre E. Dagenais et C. Lussier; jugement ordonnant au shérif d'exiger un dépôt avec chaque enchère.

E. Bertrand contre H. Bertrand; jugement autorisant examen avant défense.

Dame L. Drolet contre H. Dumas; jugement ordonnant collocation par préférence.

S. Perks contre D.-W. Ogilvie and Co. Inc., et autres; jugement autorisant examen avant défense, frais réservés.

L. Gratton contre J.-A. Perras; jugement accordant règle nisi pour les frais seulement.

Lucien Denis contre Antonio Boerio; jugement pour $125 avec int. et dépens et déclarant bonne et valable saisie-gagerie en cette cause.

Mary Kovacic contre Steve Slaninka et Ogilvie Flour Mills Co. Ltd, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenante, etc.

G. Bock contre P. Ethier et S. Nusselman; jugement ordonnant au tiers-saisi de déclarer et déposer.

Dame A.-M. Mortkowitch contre Crédit Foncier Franco Canadien; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame C. Desruisseault contre D. Faubert; jugement autorisant à ester en justice.

Dame D. Desjardins contre Z. Cloutier; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame A. Séguin contre A.-L. Desrochers; jugement autorisant à changer de domicile.

Dame Y. Vézina contre A. Gagné; jugement autorisant à changer de domicile.

Central Tire Supply Co. Ltd contre J.-J. Brodeur (Ltée); jugement accordant règle-nisi.

Savern Realties Ltd contre Louis Freytag; jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

C. Landry contre N. Veresnuick; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

A. Soloway contre Percy McLean; jugement autorisant examen médical avant défense.

Richard-D. Wyckoff Inc contre J.-J. Healy alias J.-J. Beattie; jugement ayant le délibéré.

Homère Viau contre Charles Clermont; jugement pour $102 avec int. et dépens.

J.-J. Donohue contre Louis-K. Brassard; jugement pour $325 avec int. et dépens et déclarant bonne et valable saisie-gagerie en expulsion.

Adolphe Filiatrault contre Real Robillard; jugement pour $185 avec int. et dépens et déclarant bonne et valable saisie-gagerie en expulsion.

Montréal Salvage Corporation contre A.-E. Ward et Continental Can of Canada Limited, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenante, etc.

Roméo Laberge contre Hervé Bernard; jugement pour $278 avec int. et dépens.

Ulric Boileau (Ltée) contre Albert Jones; jugement pour $134 avec int. et dépens et déclarant bonne et valable saisie-gagerie en expulsion.

Simon Lussier contre O.-H. Bédard; jugement pour $300.50 avec int. et dépens.

Traders Finance Corporation contre Alfred Aubertin; jugement déclarant la demanderesse seule et véritable propriétaire de ladite automobile, etc.

Alphonse Lecavalier contre A. Bégin et Northend Motor Sales Company Ltd, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt après jugement bonne, valable et tenante, etc.

Commercial Acceptance Corporation Limited contre Antonio St-Louis; jugement pour $395 avec int. et dépens.

Kendall Brothers Inc contre Henry H. Schenk et J.-Alfred Lavallée et autres, tiers-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenante, etc., etc.

Wilbrord Héroux, contre Edmond Harvey Deschamps; jugement pour $101 avec int. et dépens.

Commercial Credit Corporation of Canada Limited contre Paul Henri Pilon; jugement pour $139.91 avec int. et dépens.

Albert Scott contre Charles Daunais et autres; jugement pour $100 avec int. et dépens.

Commercial Credit Corporation of Canada Ltd contre P.-D. Klaiman et Gerald Groulx et autres, mis-en-cause; jugement donnant à la demanderesse acte du paiement fait par elle de ladite somme de $10.00 aux mis-en-cause, etc.

Une grosse de crayons pour le 26 mars

Wattier reprendra son bien après le renvoi d'une plainte logée contre le prévenu

M. Yves-Albert Wattier, 2313, rue Bélanger, accusé de supposition de personne à l'élection du 26 mars dernier, devait subir son procès hier, devant le juge J.-C. Langlois; mais, selon une coutume, le plaignant ne st présenta pas à l'audience. Après quelques minutes d'attente, Me Irénée Lagarde, avocat de la défense, demanda le renvoi de l'accusation et pria le tribunal d'annuler un mandat de perquisitions, en vertu duquel avaient été saisis au domicile de Wattier les effets suivants: copie de listes électorales, formules de procurations pour les agents d'élection, instructions de l'officier-rapporteur pour le comté Maisonneuve-Rosemont et une grosse de crayons. Le juge Langlois acquiesça d'emblée et renvoya la plainte. Wattier n'a plus qu'à reprendre ses papiers et ses crayons.

Il ne faut pas diffamer, même à voix basse

Le juge Fortier souligne l'imprudence d'un président de commission scolaire

Trois-Rivières, 18. — (Du correspondant du **Canada**). — L'hon. juge H.-A. Fortier a accueilli la demande de Mlle Anita Dessureault, de Sainte-Geneviève de Batiscan, en dommages exemplaires pour diffamation contre M. Arthur-F. Dessureault, du même endroit.

Mlle Dessureault, qui était institutrice dans cette paroisse, réclamait des dommages pour avoir été diffamé par le défendeur, qui était président de la commission scolaire. M. Dessureault déclara, à la suite d'une séance des commissaires, que la demanderesse n'était plus digne d'occuper son poste parce qu'elle avait fait une veillée de danse à son école, que l'on avait distribué de la boisson et que le poêle avait été renversé.

M. Dessureault déclara que ces paroles ne furent prononcées qu'à voix basse et en toute bonne foi, pour renseigner le père de la jeune fille. Le tribunal a reconnu le bien fondé de l'action de Mlle Dessureault. Cependant, il déclara que la déclaration du défendeur n'avait pu avoir pour effet de faire perdre son engagement d'institutrice à la jeune fille, du fait que la déclaration ne fut faite qu'après l'assemblée qui lui nomma une remplaçante.

D'un autre côté, l'enquête n'a révélé aucun reproche contre la demanderesse, et tout prouve que ses services furent appréciés; le défendeur n'était pas tenu de dire pourquoi il l'avait remplacée.

Le défendeur, déclare le tribunal, a agi avec témérité en répétant ces propos diffamatoires et mensongers avant de s'assurer de leur véracité, comme il aurait dû le faire en sa qualité de président de la commission scolaire.

Le tribunal accorda à la demanderesse des dommages exemplaires qu'il fixa à $25 en tenant compte du coût des frais de l'action. Les procureurs de la demanderesse étaient Mes Langlois et Lamothe.

Coutume immorale soulignée par le juge Enright

Ce tribunal accorde une motino de non-lieu et acquitte l'inculpé John-E. White

Après un procès qui dura une partie de la journée, le juge F. T. Enright accorda hier une motion de non-lieu, présentée par Me Gérald Almond, avocat de John E. White, ancien gérant d'un magasin de la firme "Consumers" Wholesale Groceries", accusé du vol de marchandises au montant de $5,500, et libéra le prévenu. Dans son jugement, le tribunal qualifia d'immorale la pratique de certaines maisons de gros qui consiste à donner à leurs gérants la marchandise à consignation et à les obliger, en plus, à payer de leur poche les comptes d'éclairage et de chauffage.

White était accusé de vol par Joseph Shafran, vice-président de la "Consumers Wholesale Groceries".

Pour les autres nouvelles de Chronique Judiciaire VOIR PAGE 7

La température

Toronto, 18. (P.C.)—Minima et maxima de température:

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Dawson	32	50	Brandon	32	..
Simpson	25	..	Winnipeg	36	64
Fort Smith	27	48	Kenora	30	54
Pr. Rupert	46	51	Port Arth.	19	53
Victoria	46	61	Moosonee	11	38
Vancouver	49	62	Huntsville	34	47
Kamloops	49	66	Par. Sound	34	41
Pr. George	42	57	London	39	55
Jasper	40	58	Toronto	40	59
Edmonton	38	56	Kingston	40	47
Banff	35	53	Ottawa	36	48
Calgary	42	59	**Montréal**	38	43
Lthbridge	40	65	Québec	34	36
Med. Hat	37	62	Saint John	30	46
Swift Cur.	35	63	Halifax	30	45
Battleford	35	60	Charlot'wn	27	48
Pr. Albert	27	63	Chicago	35	45
Saskatoon	30	58	St-Paul	30	64
Regina	33	56			

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent: vent frais; nuageux avec pluie ou neige; peu de changement de température.

Nord-ouest du Québec: vent frais du nord-ouest; partiellement nuageux et frais; neige.

Régions de Montréal et d'Ottawa: vent frais de l'ouest; partiellement nuageux et frais; averses ou neige.

Les institutrices ont parfois une tâche difficile

Les commissaires d'écoles de l'Assomption condamnés à payer l'indemnité

L'on ne peut demander d'une simple institutrice rurale plus de surveillance pour ses élèves qu'on n'en demande même au père de famille, aux collèges classiques ou aux grandes académies. Ainsi, une institutrice ne pourra pas raisonnablement être destituée par le simple fait qu'elle a une classe trop nombreuses d'élèves trop difficiles et qu'elle ne peut à elle seule exercer une surveillance de tous les instants sur chacun des élèves, surtout, si, en plus, elle n'a ni la coopération des parents, ni celle des commissaires d'école pour mener sa tâche à bien.

De plus, une institutrice ne peut être congédiée par les commissaires d'école qu'"après mûre réflexion à une session convoquée à cette fin", c'est-à-dire une session privée où les plaintes possibles des contribuables sont entendues dans le calme et où l'institutrice visée peut s'expliquer, et non pas une session publique et tumultueuse où les contribuables parlent tous ensemble, s'injuriant entre eux et calomniant l'institutrice sans que celle-ci puisse s'expliquer convenablement ni même se faire entendre.

Suivant ces deux principes, l'honorable juge Jean-J. Denis, de la Cour supérieure, a condamné les Commissaires d'écoles de la municipalité de la paroisse de l'Assomption, district de Joliette, à payer une indemnité de $315 à Mlle Jeanne-d'Arc Martel, institutrice injustement et irrégulièrement congédiée par eux dans de semblables circonstances. Tout en blâmant les parents et en condamnant les commissaires, le jugement prend la défense de Mlle Martel qui, dit-il, s'est comportée comme une jeune fille sérieuse, intelligente, bien élevée, courageuse et possédant toutes les qualités d'une bonne institutrice.

Régulièrement engagée pour faire la classe à l'école de l'arrondissement numéro 2 de la dite corporation scolaire, l'institutrice fut congédiée irrégulièrement et sans raison valable, avant la fin de son terme, par les commissaires à la suite d'une assemblée publique et tumultueuse convoquée par eux et où les contribuables s'injuriaient à qui mieux mieux tout en calomniant l'institutrice qui ne pouvait ni s'expliquer ni se faire entendre.

Les choses étant ainsi, Mademoiselle Martel intenta action en dommages, tant pour réclamer le salaire dû en vertu de son engagement jusqu'à la fin de l'année que pour l'humiliation et l'accroc à son honneur et à sa réputation que tout l'incident provoqua.

Les commissaires contestèrent cette action en plaidant que la demanderesse avait été congédiée pour cause, parce qu'elle aurait manqué de surveillance, permattant ainsi chez ses élèves, durant la classe et durant la récréation, des actes contraires à la morale et des familiarités malséantes, ce qui a provoqué des plaintes fondées de la part des parents.

Les commissaires cependant fournirent à la demanderesse l'occasion de se défendre et ce n'est qu'à la suite de sa déclaration formelle à l'effet qu'elle n'entendait pas s'amender, qu'ils l'ont congédiée. La défense continuait en concluant au rejet de l'action.

La demanderesse rétorqua en niant carrément et en disant qu'elle avait fait tout son possible, mais que ses élèves étaient trop nombreux et trop difficiles. Leur mauvais esprit était impossible à corriger malgré toute la surveillance possible, surtout que les parents prenaient la part de leurs enfants et les commissaires la part des parents. Quant à l'occasion de s'expliquer que les commissaires auraient fournie à la demanderesse, c'était une assemblée publique où tous parlaient ensemble dans le tumulte des injures et des calomnies, et où elle-même ne pouvait ni s'expliquer ni même se faire entendre.

La preuve appuya la version de la demanderesse et le Tribunal n'hésite pas à maintenir l'action avec dépens.

Avant d'examiner les différents reproches non fondés des défendeurs à l'égard de la demanderesse, le jugement fait d'abord remarquer que l'enquête en cette affaire a révélé clairement trois choses: Premièrement l'école était fréquentée par des enfants particulièrement imbus d'insubordination et animés d'un mauvais esprit. Ils étaient au nombre de 35, garçons et filles, de 5 à 13 ans. Deuxièmement les parents de ces enfants, au lieu de s'offorcer de les corriger, ont préféré les tolérer, les encourager même dans certains cas. Troisième, il se trouvait dans l'arrondissement des personnes mal disposées, par jalousie ou autre cause à l'égard de l'institutrice et prêtes à lui susciter injustement des obstacles avant même qu'elle n'eût commencé à enseigner.

Dans ces circonstances on voit d'ici la tâche de cette pauvre institutrice alors que les parents et les commissaires ne lui ont jamais loyalement donné assistance. Ils sont mal venus aujourd'hui de lui reprocher un prétendu manque de surveillance des enfants, car, en effet, c'est tout ce qu'ils lui reprochent puisqu'ils admettent sa compétence, son dévouement, son intelligence, son activité et sa bonne conduite.

La surveillance requise

Quant au prétendu manque de surveillance, les défendeurs ne font que mentionner quelques faits isolés et anodins, lesquels, d'ailleurs, ont donné lieu à des punitions sévères et qui n'ont pas été répétés par les coupables. Les défendeurs, de dire le jugement, accusent la demanderesse de ne pas avoir fait l'impossible. Et, en effet, il était impossible pour l'institutrice d'être à tous les endroits en même temps pour surveiller individuellement chaque élève. "L'obligation d'exercer une surveillance, de dire le jugement à ce sujet, doit s'interpréter comme les obligations du droit commun; c'est la surveillance d'une personne possédant une compétence ordinaire et raisonnable et agissant dans des conditions normales; s'il survient que, à cause du mauvais esprit des élèves, la surveillance de l'instituteur, dans des conditions anormales, devient insuffisante, ce dernier n'en saurait être tenue responsable."

"Quand on sait que même le père de famille n'est pas capable de donner à ses enfants une surveillance parfaite et complète, que dans nos collèges classiques et dans nos académies il se commet des choses plus graves que celles qu'on attribue au défaut de surveillance de la demanderesse, il serait bien difficile d'exiger de cette dernière plus qu'elle a fait."

Les faits particuliers qu'on reprochait sont le fait qu'un élève s'est servi d'épingles plantées dans sa chaussure pour piquer d'autres élèves pendant la classe; le fait que certains élèves un jour sont sortis du terrain réservés pour la récréation; le fait qu'un élève a été renvoyé parce qu'il n'avait pas été vacciné; le fait qu'un élève aurait écrit à un autre sur un bout de papier des choses répréhensibles (sans qu'on prouve, cependant, quelles choses) et, enfin, le fait qu'un groupe de trois petits garçons en assaillirent un autre en pleine récréation et le déculottèrent pour le "fun". Chacune de ces incartades fut surprise toutefois et punie. L'on ne peut donc rien reprocher à la demanderesse, surtout que pour tenir en respect cette bande d'élèves turbulents il aurait fallu au moins deux surveillantes.

La mûre réflexion

Les commissaires d'écoles peuvent congédier une institutrice mais après mûre réflexion, de dire la loi, et sans commettre de diffamation. Or en l'occurrence, comme le dit le jugement, "sous prétexte d'entendre les plaintes des contribuables de l'arrondissement, les défendeurs convoquèrent une séance qui fut tenue le 28 octobre 1938 et à laquelle la demanderesse, étant présente, fut soumise publiquement aux humiliations que lui firent subir certains contribuables en lui adressant les reproches les plus injustes et les plus immérités. Les défendeurs ne firent rien en cette circonstance, pour défendre la demanderesse ou pour lui permettre de se défendre elle-même. Ils se contentèrent de passer une résolution décrétant l'annulation de son contrat d'engagement.

"Les défendeurs n'ont donc pas agi après mûre délibération, ainsi que l'exige l'article 221, lorsqu'ils ont traité des questions qui lui étaient soumises dans une assemblée publique et tumultueuse, où tous les gens parlaient ensemble, quand ils ne s'injuriaient pas, et où la demanderesse n'a pu être entendue, au moins convenablement. Les défendeurs n'ont pas procédé d'une manière logique et raisonnable avant de résilier le contrat de la demanderesse. Ils auraient dû entendre les plaintes privément et avec calme, recevoir privément aussi les explications et les réponses que la demanderesse avait le droit d'offrir à ces plaintes, et rendre ensuite leur décision."

Conséquemment, le jugement conclut que les défendeurs ont agi irrégulièrement et qu'ils sont responsables des dommages ainsi causés. Jugement est donc accordé contre eux. (No 6384 C. S. Joliette.)

IL N'Y A RIEN COMME L'EXEMPLE

Un incident des plus savoureux a amusé hier le juge J.-C. Langlois, le greffier, Me Roger Masse, et tous les avocats présents à l'audience de la troisième chambre de correctionnelle. A un procès quelconque, un des témoins, Hymen Herkomavick, Israélite, s'empressa de se mettre sur la tête un chapeau-melon, pour prêter serment, selon une coutume millénaire. Puis le témoin suivant, Jean Corriveau, qui n'a pas l'habitude du Palais, fit de même et se "planta" sur le front une de ces casquettes dont à déjà parlé le père Chaput.

Me Masse conseilla au témoin de se découvrir, ce qu'il fit à regret, et l'audience se continua.

POURQUOI PAS?

Une nouvelle d'Edmonton nous apprend que cette municipalité a imposé une amende de $0.50 aux piétons imprudents qui violent les règlements de la circulation. Il en est résulté, dit-on, une amélioration sensible, dont une des conséquences sera la diminution des accidents de la route.

EATON

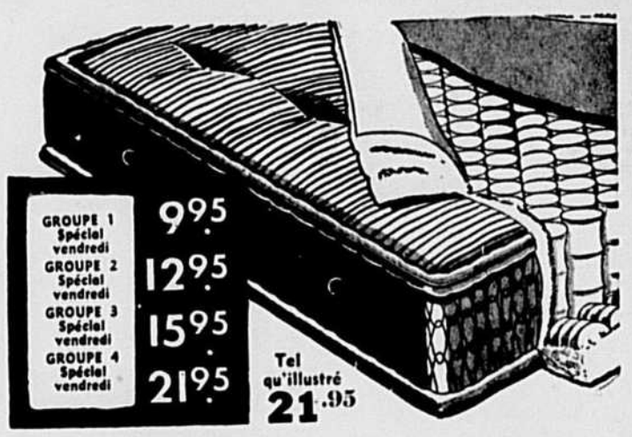

Jour du septième étage aujourd'hui

Solde! Matelas à ressorts

"WONDEREST" — Spécial du Jour du septième aujourd'hui 9.95

"MARYLAND" DE SIMMONS — Spécial du Jour du septième aujourd'hui 12.95

"LUXURY" ARROW — Spécial du Jour du septième aujourd'hui 15.95

MATELAS EATON (700 ressorts en pochettes). Spécial du Jour du septième aujourd'hui 21.95

T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

Assemblée générale du Jeune Barreau

Elle aura lieu le 29 en même temps que les élections annuelles

Les élections annuelles de l'Association du jeune barreau de Montréal auront lieu cette année le 29 avril au Palais de justice à quatre heures de l'après-midi, en même temps que l'assemblée générale des membres.

Les membres sont priés d'être présents. L'assemblée commencera à trois heures et la votation à quatre heures.

Nécrologie

BEAUDET — A St-Hyacinthe, le 16 avril 1940, est décédée subitement Mme J.-F. Beaudet, née Eva Chalifoux, épouse du notaire Beaudet. Funérailles ce matin.

BEDARD — A Montréal, le 18 avril, à l'âge de 61 ans, est décédé Louis Bédard, boucher, époux d'Arélina Lebel. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant à l'église Ste-Cécile.

BOURGEOIS — A Montréal, le 16 avril 1940, à l'âge de 59 ans, est décédée Florina Cusson, épouse de feu Agna Bourgeois, demeurant à 4851 Lafontaine. Funérailles ce matin à l'église St-Clément à 8.30 hrs.

BRAND — A Macksyville, le 17 avril 1940, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Charles Brand, née Lumina Routhier. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant.

BRINDISI — A Montréal, le 17 avril 1940, à l'âge de 75 ans, est décédé Michel Brindisi, époux de Philomène Decimone. Funérailles ce matin à l'église Mont-Carmel.

LALUMIERE — A Chateauguay-Bassin, le 17 avril 1940, à l'âge de 51 ans, est décédée Clara Angèle Allard, épouse de Napoléon Lalumière. Funérailles ce matin à 10 hrs.

LANCTOT — A Montréal, le 15 avril 1940, à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Lanctot, époux en 1ères noces de feu Exilda Robert et en 2es noces d'Oliva Thuot, demeurant au No 2459 Marie-Anne E. Funérailles ce matin à l'église St-Louis de Gonzague à 8 hrs.

LANTHIER — A Montréal, le 17 avril 1940 à l'âge de 71 ans est décédé M. Isaïe Lanthier ex-employé Pacific Railway, époux de Louisa Meloche. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant à l'église N.-D. des Neiges.

LEFEBVRE — A Montréal, le 18 avril 1940, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Aurélie Léper, mère de M. Wilfrid Lefebvre, quincaillier, 1360 Ontario est.

LORANGE — A Montréal, le 17 avril 1940 à l'âge de 25 ans, est décédée Jeannette Lorange, fille de M. Louis Lorange de Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant à l'église N.-D. de Lourdes.

JUGEMENT A RENDRE

L'honorable juge Surveyer, de la Cour supérieure, rendra jugement ce matin à dix heures et demie en la chambre 31 du Palais de justice dans la cause de "Chicoine vs Desaultels.

DECES

BEAUDOIN. — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 18 avril 1940, à l'âge de 48 ans, est décédé Pierre-Arsène Beaudoin, fils de P.-A. Beaudoin, notaire, et de Annie Menagh, décédés.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 7 h. à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS. — A Montréal, le 17 avril, est décédée Mme Agna Bourgeois, née Florida Cusson, épouse de feu Agna Bourgeois. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures, en l'église St-Clément, de Viauville. Le cortège funèbre partira des salons funéraires Monty, Gagnon, Monty, 4156, rue Adam.

CHAMPAGNE. — A Montréal, le 18 avril 1940 à l'âge de 74 ans 3 mois est décédé M. Arthur Champagne, époux de Mélina Normandin. Les funérailles auront lieu le 20 avril 1940.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 3871 rue Berri à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 10 heures a.m., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE-LEGER. — A Montréal, le 18 avril 1940, à l'âge de 70 ans est décédée Mme veuve Orélie Léger, épouse de feu Adolfe Lefebvre. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant.

Le convoi funèbre partira du salon mortuaire Bonnier, No 3501 rue Papineau à 9 hres, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h. 15 a.m., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRKS
DIAMANTAIRES
JOAILLIERS
Carré Phillips

Bonnier, Duclos & Bonnier
ADMINISTRATEURS DE
3503 PAPINEAU — La Compagnie d'Assurance Funéraire de Montréal, Limitée. — AMHERST 5469
Directeurs de Funérailles

VOYEZ Tél.: AM. 1149-1140
GERVAIS EXPRESS
SERVICE JOUR ET NUIT
Pour déménagements, et transport général
1924, Maisonneuve -- SPECIALITE: PIANOS -- Montréal

Déménagez-vous?

● Si vous déménagez cette année, vous éviterez toute interruption de service en nous faisant connaître votre nouvelle adresse.

● Le "Canada" vous sera livré à votre nouvelle adresse le jour que vous voudrez en nous envoyant le coupon ci-dessous où vous indiquerez **votre ancienne adresse aussi bien que la nouvelle ou**

TELEPHONEZ à HArbour 5131

LE CANADA
33 ouest, rue St-Jacques,
MONTREAL

Messieurs,

Je change d'adresse le *1940*

Ancienne adresse .....

Nouvelle adresse .....

NOM .....

M. le docteur Albert LeSage au Kiwanis-St-Laurent

La table d'honneur à la réunion hebdomadaire du club Kiwanis St-Laurent, mercredi au Ritz. Sont assis, de gauche à droite, le notaire Emile Massicotte, le Dr J.-H. Charbonneau, directeur médical de l'hôpital Pasteur; le Dr Roméo Boucher, directeur scientifique de l'hôpital St-Luc; le Dr Albert Lesage, le conférencier, doyen de la faculté de médecine de l'université de Montréal; M. Napoléon Courtemanche, président du club Kiwanis St-Laurent; le Dr J.-E. Desrochers, président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec; le Dr Adélard Groulx, directeur du service municipal de la Santé; le Dr Donald Hingston, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et le Dr J.-E. Gendreau, directeur de l'Institut du radium. Debout, on remarque entre autres, les docteurs Jos-I. Bessette, chirurgien en chef de l'hôpital de Lachine; Louis Bernard, chirurgien en chef de l'hôpital St-Luc; Anatole Bohémier, J. M. A. Valois, Alph. Guertin, E. Blain, président du Bureau médical de l'hôpital Notre-Dame; Oscar Mercier président du Bureau exécutif de l'Hôtel-Dieu; Eugène Prud'Homme, régistraire du Collège des médecins; J.-E. Samson, chirurgien orthopédiste de l'hôpital du Sacré-Coeur; Pierre Masson, professeur à l'université de Montréal; Léon Gérin-Lajoie, chef de service de l'hôpital Notre-Dame; Hector Cypyhot, président de l'Alliance Nationale; Daniel Plouffe, médecin en chef de l'hôpital de la prison; Conrad Archambault, et autres.

MLLE SIMONE BOURGIE, fille de M. et de Mme Albert Bourgie, dont le mariage avec Me Alban Flamand, fils de Me Charles-Edouard Flamand, décédé, et de Mme Flamand sera célébré le 18 mai, à onze heures en l'église Saint-Léon de Westmount. (Photo NAKASH, chez Eaton).

Dans le Monde

Le samedi soir 27 avril, à 9 heures, le président et les conseillers du Cercle Universitaire de Montréal recevront en l'honneur de deux membres du Cercle qui ont été appelés à siéger au Conseil des ministres du gouvernement de la province: l'honorable Wilfrid Girouard, procureur général, et l'honorable Henri Groulx, secrétaire provincial.

Les membres du Cercle Universitaire sont cordialement invités.

* * *

Le Club libéral central des Femmes de Montréal donnera un dîner à l'hôtel Windsor, le samedi 27 avril, en l'honneur des députés fédéraux de l'île de Montréal.

* * *

Le docteur et Mme Georges Préfontaine ont reçu au Cercle Universitaire, hier soir, à l'issue du récital donné par Mlle Cécile Préfontaine, au Ritz Carlton.

* * *

M. et Mme Jacques Forget sont revenus de Québec où ils ont fait un court séjour, les invités de M. et de Mme Maurice Boisvert.

* * *

Demain sera célébré dans l'intimité, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce, le mariage de Mlle Marcelle Denis, fille de M. et de Mme Raymond Denis, avec M. J.-Richard Saint-Pierre, fils de M. J.-C. Saint-Pierre, décédé, et de Mme Saint-Pierre.

* * *

Mme Jean Sénécal est retournée à Québec après avoir passé une semaine à Montréal, l'invitée de Mme E.-E. Castonguay.

* * *

Le samedi 27 avril, en l'église St-Louis de France sera célébré, dans l'intimité, le mariage de Mlle Alyne Saint-Onge, fille de M. Emile Saint-Onge, décédé, et de Mme Saint-Onge avec M. Raymond Boucher, fils de M. L.-C. Boucher, décédé, et de Mme Boucher.

* * *

Mme Robert-G. Sare et sa mère, Mme James-Reid Wilson, actuellement à Atlantic City, passeront la fin de semaine à New-York.

Réunions

La séance publique annuelle du concours d'éloquence de la Chambre de Commerce des Jeunes aura lieu à l'hôtel Windsor, le mardi 30 avril.

Bottin médical
DE MONTREAL

POUR LE MAINTIEN DE VOTRE SANTE, A CHAQUE MALADIE, SON REMEDE

Bronchite: Sirop Dr Rebarr (.50), efficace, Cie Rebarr, 4815 Ontario Est, CLairval 7393
Bile: Pilules Purgatives Picault P.P.P., Pharmacie Contant, 365 Notre-Dame E., HArbour 6727
Constipation: Tablettes LAXOCURE. Pharmacie L.-G Lapalme, 3038 Masson, Ros., CH. 6990
Digestif: YOGOURT de Delisle. 916 rue Duluth Est, Montréal, AMherst 0434
Hémorroïdes: Onguent Lasalle, Pharmacie Guisot, 307 Guisot, DUpont 3111
Maux de tête: Capsule NEVRINE (.25) Dans toutes les pharmacies. WE. 1926
Nervosité: Tonique Nervol, Pharmacie Dr J.-E. Brault, 4569 Saint-Laurent, BElair 8673
Rhumatisme: Elixir anti-rhumatismal Carmen, Pharmacie Venne, 1223 Ontario E. FR. 8745
Rhume: Sirop Cardo-Pin, Pharmacie Quenneville Enr'g. 1871, Mont-Royal E., AMherst 6805
MALADIES DE L'ENFANCE
Coqueluche: Sirop Nacin soulage rapidement. Laboratoire Biocaise, 8480 St-Denis, DUpont 1166
Croissance: CALCIOTAN renforcit les enfants, chez tous les bons pharmaciens
Rhume de poitrine: PECTORAL KINOT des bébés, chez tous les bons pharmaciens
Vers intestinaux: CHOCOLATS vermifuges KINOT chez tous les bons pharmaciens

PROPOS FÉMININS

La Beauté

Soignez vos dents

Si vous voulez conserver votre dentition, faites votre profit des petits conseils suivants. Lavez vous les dents avec une brosse dure, jamais avec une brosse molle. Brossez surtout le pied des dents, sans avoir crainte de les déchausser. Ce sont, au contraire, les dents mal brossés qui se déchaussent.

Ne vous couchez jamais sans avoir pris tous les soins hygiéniques de votre bouche, car c'est pendant la nuit que les germes nocifs manifestent leur maximum d'activité. Ayez toujours sur votre table de toilette une bobine de fil de soie. L'usage de ce fil, pour nettoyer les espaces interdentaires, est le complément indispensable du curedent.

En vous brossant les dents, prenez soin de ne pas faire saigner vos gencives, car l'éclat et la santé des gencives plus encore peut-être que les lèvres, rehaussent la beauté de la bouche et lui donnent un aspect de fraîcheur. Il est bon de frotter de temps à autre les gencives avec du jus de citron, par exemple, mais brossez ensuite vos dents avec du bicarbonate de soude, pour que l'acide du citron n'en attaque pas l'émail.

Malheureusement, nous ne surveillons pas asez la protection de nos dents. Tenons compte de la température, des mets et des boissons que nous consommons. Il ne faut manger ni trop chaud ni trop froid. Le pire est la succession dans un même repas d'aliments très chauds et d'aliments glacés.

Prenez bien soin de vos dents car plus tard vous pourriez avoir à regretter votre insouciance actuelle. Un dernier conseil: *Ne cassez pas* d'objet dur avec vos dents, la parure de votre sourire, la clé de vos digestions. Non seulement leur travail est fragile, mais vous risqueriez d'ébranler les racines, de provoquer l'élargissement des interstices, ce qui pourrait être pour vous le commencement de bien des ennuis et des maux.

La Cuisine

Pommes de terre gratinées au fromage

Pelez des pommes de terre bouillies ou cuites au four, coupez-les par cubes; étalez ceux-ci par couches dans un plat beurré allant au feu; couvrez chaque couche de sauce blanche et de fromage râpé; sur la dernière couche, saupoudrez de la chapelure et faites gratiner au four durant 20 minutes environ.

Filets de morue frits

Détailler les filets en minces aiguillettes dépourvues d'arêtes et mettre ces aiguillettes mariner pendant une heure avec huile, filet de jus de citron et persil haché.

Tremper chaque morceau dans une pâte à frire légère, frire à friture bouillante et servir avec persil frit et sauce tomate.

Pouding au fromage

4 tranches de pain 1-2 pce d'épaisseur, beurrées; 1 1-2 tasse de fromage râpé; 2 tasses de lait; 3 oeufs; 1-4 cuil. à thé de moutarde; sel.

Coupez le pain en dés. Disposez alternativement le pain et le fromage dans un plat beurré. Battez les oeufs. Ajoutez le lait et les assaisonnements. Versez sur le pain et le fromage. Mettez dans une casserole d'eau chaude et faites cuire dans un four à feu modéré (350 deg. F) environ 45 minutes.

Soufflé au fromage

3 cuil. à soupe de beurre; 4 cuil. à soupe de farine; 1 tasse de lait; 1-2 cuil. à thé de sel; 3 jaunes d'oeufs 3 blancs d'oeufs; 3-4 tasse de fromage râpé; pincée de moutarde.

Faites fondre le beurre. Incorporez-y la farine. Ajoutez les assaisonnements et le lait. Remuez jusqu'à ce que la sauce soit épaisse. Ajoutez le fromage, puis les jaunes d'oeufs battus et quand le mélange est froid incorporez-y les blancs d'oeufs bien battus. Versez dans un plat à beurré et faites cuire dans un four à feu modéré (325° F) jusqu'à ce que ce soit ferme — 30 à 40 minutes. Servez immédiatement.

Regard sur la Mode

Brodés et imprimés

Que de fraîcheur nous apportent dans les collections printanières, l'organdi délicatement brodé et la broderie anglaise! Blouses et chapeaux ainsi parés prennent un air pimpant et apportent leur note féminine et estivale aux tailleurs les plus sévères. Quelques robes de garden party ou de "petits soirs" sont également coupées dans ces broderies: délicates, elles sont cependant pratiques et faciles à entretenir. Qu'il soit utilisé seul ou en incrustations avec de l'uni, l'organdi brodé suggère des créations charmantes. Ainsi nait la mode; accueillons celle-ci avec enthousiasme; elle nous apporte sa fraîcheur et sa jeunesse dont l'éloge n'est plus à faire.

Pour les jours chauds qui viennent, les petites robes d'après-midi en broderie anglaise ou en organdi seront les bienvenues et nous n'aurons pas à nous plaindre de la température avec la sensation de fraîcheur qu'apportent ces tissus.

Tout à côté, il y a les imprimés fleuris qui sont à eux seuls tout un poème. Il y en a dans les tons pastels; d'autres sont d'une conception toute nouvelle dans des coloris modernes et hardis, mais fort beaux.

Souvent le crêpe offre la richesse de guirlandes de bluets et de coquelicots qui sont une charmante interprétation de la vogue du tricoloré.

Enfin, si vous préférez un imprimé plus original, vous serez servie à souhait cette année...

Etes-vous musicienne? Voici "Les Noces de Figaro" sur fond bleu marine... Les paroles des mélodies célèbres s'entrelacent d'amusante façon.

Avez-vous l'âme bucolique? Un petit parterre de fleurs des champs et un arrosoir se répéteront inlassablement sur votre robe!

Comme vous le voyez, la mode n'oublie personne. Elle sait que chaque femme a ses goûts et ses caprices. C'est pourquoi elle ne s'attend pas à ce que nous pliions devant elle. A nous de tirer parti de ce qu'elle nous offre.

Il pleut, il pleut, madame... Mais avec un manteau imperméable tel que celui-ci vous n'avez pas à vous en plaindre. Ce manteau est de taffetas caoutchouté coquille d'oeuf; le capuchon, la ceinture et les larges poches sont de cuir verni noir.

Conseils Utiles

Taches de goudron

Les taches de goudron sur le tissu s'enlèvent à l'aide du beurre, vous lavez ensuite la tache faite par ce corps gras soit avec de l'eau ammoniacale, soit avec de la benzine.

Pour le céleri

Le céleri est toujours un peu jaune, vous le voudriez blanc : faites-le tremper dans de l'eau très vinaigrée pendant au moins deux heures.

Pour conserver l'huile

Bouchez bien votre flacon d'huile, celle-ci ne rancira pas. Mais, surtout, conservez votre huile dans un flacon ou bidon opaque, car sa plus grande ennemie, après l'air, est la lumière. Conservez l'huile dans un endroit ni trop chaud, ni trop froid.

Un vêtement est lustré

Si un vêtement est lustré, repassez-le en interposant entre le tissu et le fer un linge humide. Lorsque le linge est à peu près sec, retirez-le, puis secouez le vêtement pour faire dégager la buée provoquée par le repassage. Brossez ensuite à rebrousse-poil avec une brosse assez dure afin de redresser ceux du tissu.

Le miel est bon pour les enfants

Le miel, quelle délicieuse friandise pour les enfants, mais aussi quel bienfait !

C'est que le miel est un suc végétal puissamment concentré, principalement composé de glucose (sucre de raisin), qu'il contient dans la proportion de 35 p. 100 et de lévulose (sucre de fruit), 38 p. 100.

Aliment hydrocarboné par excellence, le miel est une merveilleuse source de vie pour l'organisme. Les sucres naturels dont il est composé sont entièrement assimilables et évitent pour ainsi dire à l'estomac tout travail de digestion.

Il y a plus encore : le miel contient aussi 2 p. 100 de matières minérales (acide phosphorique, chaux, carbonate de chaux, fer, acide formique), ayant tous une incomparable action bienfaisante sur l'organisme humain, particulièrement au moment de la formation, c'est-à-dire chez l'enfant ou l'adolescent. Sucre ordinaire, beurre, chocolat, ces aliments, pourtant recommandables, n'ont peut-être pas une aussi bienfaisante influence sur la santé des enfants.

Dans le lait chaud, il combat la constipation. Cette recette si simple vaut cent fois mieux que les laxatifs que l'on administre aux enfants et qui souvent, irritent leur intestin fragile. L'eau miélée est excellente dans les cas d'entérite et peut être donnée même aux bébés.

Mais ce n'est pas seulement sous cette forme que le miel se recommande aux jeunes: les mamans doivent faire entrer largement le miel dans la ration alimentaire de leurs enfants. Ils en sont si friands qu'ils en mangent volontiers à toute heure du jour: au petit déjeuner, au dessert des principaux repas, au goûter, ils croqueront avec un plaisir évident quelques bonnes tartines de miel. A ce régime, on les voit prendre de belles couleurs et prospérer rapidement.

Il va sans dire que seul le miel de nos abeilles, le vrai miel, peut assurer cette transformation. Heureusement notre pays produit les miels les plus délectables.

N'oubliez pas que le miel permet aussi de préparer de savoureuses et bienfaisantes friandises dont petits et grands se régaleront.

Un sac bien soigné

Ce n'est pas toujours parce qu'il se déchire que l'on quitte un sac à main, mais, plus souvent, parce qu'il est défraîchi. Avec du soin, on pourrait prolonger sa vie de façon appréciable, en lui gardant longtemps l'aspect du neuf.

D'abord, en ne le remplissant pas trop, en ne le chargeant pas trop lourdement. Ensuite, en le nettoyant souvent Quant à la doublure, c'est la benzine qui peut le mieux la remettre à neuf, si la poudre, le rouge ou la crème que l'on transporte dans le sac l'ont tachée.

Statu quo désirable

Washington, 18. — Le président Roosevelt a exprimé aujourd'hui l'espoir de pouvoir maintenir un statu quo permanent dans toute la région du Pacifique, dans l'intérêt de la paix.

Wilbank 9260
MEUBLES
peints ou en bois naturel
et FAITS SUR COMMANDE
Ebénisterie, réparations, vernissage et rembourrage
FURNITURE SPECIALTIES
1871 OUEST, RUE STE-CATHERINE
angle Saint-Marc

Norman Hartnell, couturier de Sa Majesté la reine Elizabeth, a créé cette toilette en tulle rose pour les soirées dansantes de mai et juin.

Excursion organisée par les missionnaires colonisateurs en Ontario

M. C.-E. Couture, surintendant de la colonisation canadienne-française au Canadien National, annonce que les missionnaires-colonisateurs, 5302, rue Hutchison, Montréal, organisent une excursion dans le nord de l'Ontario dans le but de permettre aux agriculteurs et aux fils de ceux-ci de visiter ces endroits d'établissement sur des terres ouvertes ou en bois debout. Cette excursion s'effectuera simultanément de Québec et de Montréal. Le départ des excursionnistes est fixé à dimanche, 5 mai.

Cette excursion est la première du genre cette année. Elle permettra aux excursionnistes de visiter les riches régions agricoles du nord ontarien, situées en bordure des lignes du Canadien National, et à proximité des régions minières où le cultivateur trouve toujours un marché pour l'écoulement de ses produits.

Les excursionnistes avides de connaître cette riche région agricole propre à la culture mixte pourront se procurer des agents du Canadien National des billets à prix réduits sur présentation d'un certificat de colon, délivré par les missionnaires-colonisateurs.

M. l'abbé J. Payette, missionnaire-colonisateur, et M. P.-E. Boutet, agent de colonisation du Canadien National, accompagneront les excursionnistes.

THRIFT-STOP&SHOP
Bénéficiez de ces aubaines!

SAUMON ½ boîte 19c
CLOVER LEAF SOCKEYE ROUGE DE FANTAISIE

POIS boite de 16 onces Crible No 4 3 pour 25c
AYLMER DE CHOIX

BLE D'INDE Bantam Doré bte de 16 onces 3 pour 25c
AYLMER DE CHOIX

JUS de tomate Libby 3 25½ oz. 25c
SOUPES assorties Heinz 2 boites medium 25c
SOUPES assorties Heinz 3 petites boites 25c
FEVES en gousses coupées Polo ou Napierville 3 2's 25c
SAUMON Clover Leaf rose 2 1's 29c
SAUMON Clover Leaf Sockeye 1's 34c
FEVES vertes coupées Polo 3 2's 25c
POIS mélangés Aylmer et CAROTTES 2 17 oz. 25c

Fruits & Vegetables
PATATES NOUVELLES longues et blanches lb 5c
No 1 DE CALIFORNIE
ASPERGES Botte de 10 onces 10c
VERTES, TENDRES D'UN BOUT A L'AUTRE
RAISINS Délicieux votre choix lb 15c
VERTS, ROUGES ou NOIRS

Top Quality Meats
POULETS 2½ à 3½ lbs Marchandise classée lb 23c
PETITS, BONS A ROTIR
Cuisseaux de Veau Entiers ou bout du jarret lb 17c
FRAIS, NOURRI AU LAIT

Feuilleton du "Canada"

La Comtesse de Cagliostro

par Maurice LEBLANC

No 42 — 19 avril 1940

(suite)

Au ciel pâlissant, la Grande-Ourse s'effaçait. On devinait, plutôt qu'on ne voyait, le point lumineux d'Alcor, l'étoile fatidique qui correspondait dans l'immensité de l'espace au petit bloc de granit sur lequel Raoul d'Andrésy allait poser sa main de conquérant. L'eau clapotait contre la berge en vagues paisibles. La surface du fleuve sortait des ténèbres et luisait par plaques sombres.

Il remonta la digue. On commençait à discerner le contour et la couleur des choses. Instant solennel ! Son coeur battait violemment. Et soudain, à trente pas de lui, il aperçut un tertre qui bossuait à peine le plan égal de la prairie et d'où émergeaient dans l'herbe qui les recouvrait, quelques têtes de la roche grise.

"C'est là, murmura-t-il, troublé jusqu'au fond de l'âme... c'est là... je touche au but..."

Ses mains palpaient au fond de sa poche les deux cartouches de dynamite, et ses yeux cherchaient éperdument la pierre la plus haute dont le curé de Jumièges lui avait parlé. Etait-ce celle-ci ? ou celle-là ? Quelques secondes lui suffiraient pour introduire les cartouches par les fissures que les plantes bouchaient. Trois minutes plus tard, il enfouirait les diamants et les rubis dans le sac qu'il avait détaché de son guindon. S'il en restait des miettes parmi les décombres, tant mieux pour ses ennemis !

Il avançait cependant, pas à pas, et, à mesure qu'il avançait, le même tertre prenait une apparence qui n'était point conforme à ce qu'attendait Raoul. Nulle pierre plus haute... Nul sommet qui pût jadis permettre à celle qu'on appelait la Dame de Beauté de venir s'asseoir et de guetter au tournant du fleuve, l'arrivée des barques royales. Rien de saillant. Au contraire... Que s'était-il donc produit ?

Quelque crue subite du fleuve, ou quelque orage avait-il récemment modifié ce que les intempéries séculaires avaient respecté? Ou bien...

En deux bonds, Raoul franchit les dix pas qui le séparaient de la butte.

Un juron lui échappa. L'affreuse vérité s'offrait à ses regards. La partie centrale du monticule était éventrée. La borne, la borne légendaire était bien là, mais disjointe, brisée, morcelée, ses débris rejetés aux pentes d'une fosse béante où se voyaient des cailloux noircis et des mottes d'herbe brûlée qui fumaient encore. Pas une pierre précieuse. Pas une parcelle d'or et d'argent. L'ennemi avait passé...

En face de l'effroyable spectacle, Raoul ne demeura certes pas plus d'une minute. Immobile, sans une parole, il avisa distraitement, et releva machinalement tous les vestiges et toutes les preuves du travail effectué quelques heures auparavant, aperçut des empreintes de talons féminins, mais refusa d'en tirer une conclusion logique. Il s'éloigna de quelques mètres, alluma une cigarette et s'assit au revers de la digue.

Il ne voulait plus penser. La défaite, et surtout la façon dont elle lui avait été infligée, était trop pénible pour qu'il consentît à en étudier les effets et les causes. En ce cas-là, on doit s'exercer à l'indifférence et au sang-froid.

Mais les événements de la veille et de la soirée précédente, malgré tout, s'imposaient à lui. Qu'il le voulût ou non, les actes de Joséphine Balsamo se déroulaient dans son esprit. Il la voyait se raidissant contre le mal et recouvrant toute l'énergie nécessaire en un pareil moment. Se reposer, quand l'heure du destin sonnait? Allons donc! Est-ce qu'il s'était reposé lui? Et Beaumagnan, si meurtri qu'il fût, s'était-il accordé le moindre répit? Non, une Joséphine Balsamo ne pouvait commettre une telle faute. Avant que la nuit fût tombée, elle arriverait dans cette même prairie avec ses acolytes, et, en plein jour, puis à la lueur de lanternes, elle dirigeait les travaux.

Et quand lui, Raoul, il l'avait devinée, derrière les vitres voilées de sa cabine, elle ne se préparait pas à à l'expédition suprême, mais elle en revenait, une fois de plus victorieuse, parce qu'elle ne permettait jamais aux petits hasards, aux vaines hésitations et aux scrupules superflus de faire obstacle entre elle et l'accomplissement immédiat de ses projets.

Plus de vingt minutes, se délassant de sa fatigue au soleil qui surgissait des collines opposées, Raoul examina l'âpre réalité où sombraient ses rêves de domination, et il fallait qu'il fût bien absorbé pour ne pas entendre le bruit d'une voiture qui s'arrêta dans le chemin, et pour ne pas voir les trois hommes qui en descendirent, qui soulevèrent la perche et traversèrent la prairie, qu'au moment où l'un d'eux, arrivé devant la butte, poussait un cri de détresse.

C'était Beaumagnan. Ses deux amis, d'Estigues et Bennetot, le soutenaient.

Si la déception de Raoul avait été profonde, quel ne fut pas l'accablement de l'homme qui avait joué toute sa vie sur cette affaire du trésor mystérieux! Livide, les yeux hagards, du sang sur le linge qui bandait sa blessure, il regardait stupidement comme le plus affreux des spectacles le terrain dévasté où la pierre miraculeuse avait été violée.

On eût dit que le monde s'effondrait devant lui et qu'il contemplait un gouffre plein d'épouvante et d'horreur.

Raoul s'avança et murmura:

"C'est elle"

Beaumagnan ne répondit pas. Pouvait-on douter que ce fût elle? Est-ce que l'image de cette femme ne se confondait pas avec tout ce qui était ici-bas désastre, bouleversement, cataclysme, souffrance infernale? Avait-il besoin, comme le firent ses compagnons, de se jeter à terre et de fouiller dans le chaos pour y découvrir une parcelle oubliée du trésor? Non! non! après le passage de la sorcière, il n'y avait plus que poussière et que cendre! Elle était le grand fléau qui dévaste et qui tue. Elle était l'incarnation même de Satan. Elle était le néant et la mort!

Il se dressa, toujours théâtral et romantique en ses attitudes les plus naturelles, promena autour de lui des yeux douloureux, puis, subitement, ayant fait un signe de croix, il se frappa la poitrine d'un grand coup de poignard, de ce poignard qui appartenait à Joséphine Balsamo.

Le geste fut si brusque et si inattendu que rien n'eût pu le prévenir. Avant même que ses amis et que Raoul eussent compris, Beaumagnan s'écroulait dans la fosse, parmi les débris de ce qui avait été le coffre-fort des moines. Ses amis se précipitèrent sur lui, il respirait encore, et il balbutia:

"Un prêtre... un prêtre..."

Bennetot s'éloigna en hâte. Des paysans accouraient. Il les interrogea et sauta dans la voiture.

A genoux, près de la fosse, Godefroy d'Etigues priait et se frappait la poitrine... Sans doute Beaumagnan lui avait-il révélé que Joséphine Balsamo vivait encore et connaissait tous ses crimes. Cela, et le suicide de Beaumagnan, le rendait fou. La terreur creusait son visage.

Raoul se pencha sur Beaumagnan et lui dit:

"Je vous jure que je la retrouverai. Je vous jure que je lui reprendrai les richesses."

La haine et l'amour persistaient au coeur du moribond. Seules de telles paroles pouvaient prolonger son existence de quelques minutes. A l'heure de l'agonie, dans l'effondrement de tous ses rêves, il se rattachait désespérément à tout ce qui était représailles et vengeance.

Ses yeux appelaient Raoul qui s'inclina davantage et entendit ce bégaiement:

"Clarisse... Clarisse d'Etigues... il faut l'épouser... Ecoute... Clarisse n'est pas la fille du baron... Il me l'a avoué... c'est la fille d'un autre qu'elle aimait..."

Raoul prononça gravement:

"Je vous jure de l'épouser... je vous le jure...

—Godefroy..." appela Beaumagnan.

Le baron continuait à prier. Raoul lui frappa l'épaule et le courba au-dessus de Beaumagnan qui bredouilla:

"Clarisse épousera d'Andrésy... je le veux...

—Oui... oui... fit le baron, incapable de résistance.

—Jure-le.

—Je le jure.

—Sur ton salut éternel?

—Sur mon salut éternel.

—Tu lui donneras ton argent pour qu'il nous venge... toutes les richesses que tu as volées... Tu le jures?

—Sur mon salut éternel.

—Il connaît tous tes crimes. Il en a les preuves. Si tu n'obéis pas, il te dénoncera.

—J'obéirai.

—Sois maudit, si tu mens."

La voix de Beaumagnan s'exhalait en souffles rauques où les mots devenaient de plus en plus indistincts.

Couché près de lui, Raoul les recueillait avec peine.

"Raoul, tu la poursuivras, il faut lui arracher les bijoux... C'est le démon... Ecoute... J'ai découvert au Havre... elle a un bateau, le Ver-Luisant... Ecoute..."

Il n'avait plus la force de parler. Cependant, Raoul entendit encore:

"Va-t'en... tout de suite... cherche-la... dès aujourd'hui...

Les yeux se fermèrent.

Le râle commençait.

Godefroy d'Etigues ne cessait de se marteler la poitrine, à genoux au creux de la fosse.

Raoul s'en alla.

Le soir un journal de Paris publiait en dernière heure:

"M. Beaumagnan, avocat bien connu dans les cercles militants royalistes, et dont on avait déjà, par erreur, annoncé la mort en Espagne, s'est tué ce matin au village normand de Mesnil-sous-Jumièges, sur les

"Les raisons de ce suicide sont absolument mystérieuses. Deux de ses amis, MM. Godefroy D'Etigues et Oscar de Bennetot qui l'accompagnaient, racontent que cette nuit ils couchaient au château de Tancarville où ils étaient invités pour quelques jours, lorsque M. Beaumagnan, les réveilla. Il était blessé et dans un état d'agitation extrême. Il exigea de ses amis qu'on attelât et qu'on se rendit ensuite à Jumièges, et de là au Mesnil-sous-Jumièges. Pourquoi? bords de la Seine.

(A suivre)

Les MOTS CROISÉS DU "CANADA"

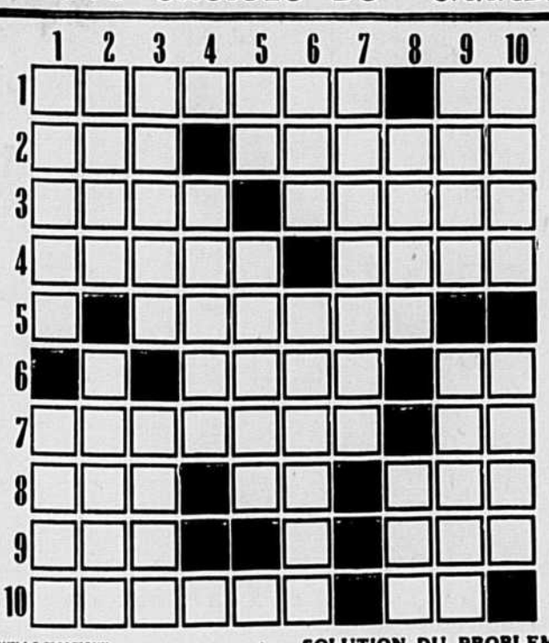

HORIZONTALEMENT

1—Evénement prospère. — En les.
2—Ravi, enlevé. — Plante herbacée, employée comme fourrage.
3—Force, vigueur. — Débarrassé les étoffes des noeuds et des corps étrangers qui se montrent à la surface.
4—Voile carrée, destinée à remplacer une voile latine par gros temps. — Adverbe.
5—Femme qui fut aimée de Lamartine.
6—Genre de myriapodes. — Mesure chinoise.
7—Elan de l'âme vers un idéal. — Le premier de tous les nombres.
8—Chef d'Etat. — Cojonction. — Mot arabe signifiant fils.
9—Temps du verbe avoir. — Partie épaisse qui se dépose dans le vin.
10—Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue. — Article simple.

VERTICALEMENT

1—Bienveillance, indulgence. — Epoque.
2—Retrancher. — Etrange, extraordinaire.
3—Dieu marin. — Signature qui rend un acte authentique.
4—Le numéro de chaque page d'un livre.
5—Conjonction. — Nom scientifique de la luette.
6—Bison d'Europe. — Petite île.
7—Effets mis en liasse après payement.
8—Perce. — Rivière de l'Asie centrale.
9—Choisie. — Caprice extravagant.
10—Chef-lieu de canton, arrondissement d'Alençon.—Que nous apportons en naissant.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	A	B	I	N	E	■	A	X	E
2	A	B	A	T	A	G	E	■	E	■
3	T	E	■	E	V	I	N	T	E	R
4	■	L	■	R	A	D	E	■	A	S
5	■	■	S	A	L	E	■	I	S	O
6	B	E	A	T	■	■	A	N	I	L
7	A	B	■	I	■	E	■	C	E	■
8	R	E	C	O	R	S	■	L	■	T
9	■	N	I	N	U	S	■	U	■	A
10	S	E	L	■	T	E	S	S	O	N

Le Bridge-Contrat

Deux piques et demi

La déclaration d'ouverture de Sud est toute indiquée mais la réponse du partenaire est le résultat du meilleur choix entre une surenchère à pique ou l'annonce de ses coeurs. En effet, la main de Nord est trop forte pour une simple surenchère à pique et trop faible pour un saut à trois levées. Dès que Sud a redéclaré ses piques, Nord fait une forte invitation à la manche en portant le contrat au palier de trois levées.

Sud ne doit demander plus de deux levées à la deuxième ronde des enchères. Bien que la main soit puissante comme force de jeu, le singleton à coeur ne saurait trop encourager; il en aurait été différent si Nord avait annoncé trèfle ou carreau. Le contrat de manche est facile après le soutien de Nord.

Donneur : Sud.
Tous vulnérables.

	♠ D 7 2 ♡ R V 8 4 2 ◇ 7 5 ♣ A V 4	
♠ 9 4 3 ♡ 10 7 3 ◇ A D 10 2 ♣ R 9 8	N O E S	♠ 5 ♡ D 9 6 5 ◇ R V 8 4 ♣ D 7 6 5
	♠ A R V 10 8 6 ♡ A ◇ 9 6 3 ♣ 10 3 2	

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	tous passent		

Obstacles surmontés.

Ouest entame d'un atout pour compliquer grandement le problème du Déclarant. Cette attaque enlève au mort l'avantage d'une coupe au troisième carreau perdant à la main de Sud. Le Déclarant gagne et encaisse l'As de coeur qui entrevoit deux chances d'accomplir son contrat de manche. Il pourrait essayer de couper son troisième carreau, espérant que les défendeurs ne pourront conduire trois rondes d'atouts; il a, en plus, un autre plan qui consiste à affranchir les coeurs du mort. Ceci requiert cependant une rentrée extra qui est possible depuis l'entame à l'atout.

Sud joue un petit carreau que Ouest gagne pour retourner atout afin de se défendre contre les intentions du Déclarant. Ce jeu de l'atout prépare la rentrée nécessaire pour encaisser les coeurs du mort. Le sept du mort est joué et quand Est défausse un trèfle, Sud joue le six de pique et laisse Nord tenir la levée. Le Déclarant avait eu la précaution de jouer le huit de pique à la première levée pour débloquer une rentrée possible au mort. Si Est avait pu couvrir du neuf le sept du mort, les défendeurs n'auraient plus eu d'atouts et la coupe à carreau était assurée. Ainsi le jeu du sept n'est pas un coup de chance — il produira une rentrée extra au mort ou assurera la coupe du troisième carreau.

Cette méthode durant la marche du coup démontre l'emploi brillant d'une double menace. Le Déclarant ne connaissait rien au début de la distribution des cartes aux adversaires et ne pouvait dire lequel des deux plans offrait les meilleures chances de succès. Le fait de débloquer à la première levée est essentiel au plan d'attaque et les défendeurs sont impuissants à se protéger contre cette double précaution du Déclarant.

TA-RAIS-DU

Ligue de Bridge de Montréal

Voici les résultats de la première rencontre au tournoi annuel pour équipes de quatre joueurs, tenue au Manoir des Oliviers, mercredi le 17 avril.

Club Delorimier 14 1-2 vs Canadien Rouge 9 1-2; Société des Oliviers 14 1-2 vs Soc. Oliviers No 2, 9 1-2; Canadien Blanc 13 vs Préfontaine 11; Royal 13 1-2 vs Laval 10 1-2.

Les quatre équipes gagnantes se rencontreront vendredi le 19 au Club Canadien, 438 rue Sherbrooke Est pour continuer l'élimination de deux autres équipes. Les deux équipes restantes se rencontreront dans une séance finale pour décider du gagnant du tournoi.

CARTES D'AFFAIRES

Tél.: HArbour 7733 CLairval 6808
CANADIAN LABOUR WINDOW CLEANING
LIMITED
Lavage de vitres de tous genres par des hommes d'expérience. Notre main-d'oeuvre est exclusivement canadienne.
PRIX MODERES
T. BEAUDOIN, sec.-trés.
460, Notre-Dame Est Montréal

Vente d'écoulement à des prix sans précédents — 500 Underwoods
Longue période de garantie
CLAVIGRAPHES
Underwood, Royal, Remington réguliers et portatifs.
Termes sur portatifs: $3.00 comptant et $3.00 par mois.
Calculateurs. Machines à additionner. Réparations. Accessoires
GRATIS — Table à clavigraphe avec l'achat d'un portatif neuf
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
entre les rues Vitré et Lagauchetière
BElair 2318 -- Montréal
Ouverts le samedi jusqu'à 6 hres p.m.
Pour plus amples informations, écrivez ou mallez ce coupon
NOM .....
ADRESSE .....

R. S. V. P.

Répondez si vous le pouvez ! Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en page 16

1—Album avait pour les Romains le sens d'affiche. En effet, ne possédant pas de journaux comme nous, il leur fallait bien trouver un moyen de les remplacer car il y avait sans cesse des proclamations de l'empereur à faire connaitre. De plus, étant grands commerçants les Romains avaient besoin de réclame comme il en sera toujours pour tous les commerçants. L'idée leur vint d'utiliser pour y mettre des affiches les murs de leurs temples et plus tard ceux de leurs maisons. Les édifices en ce temps-là étaient tous enduits de chaux à l'extérieur comme à l'intérieur. Rien n'était alors plus facile que d'y écrire tout ce qu'ils voulaient faire savoir en suivant le procédé qu'emploient les peintres de fresques: on mouille d'abord une partie de la surface, celle où l'on commence à écrire ou à peindre puis l'on dessine rapidement avant qu'elle n'ait séché; on recommence autant de fois qu'il y a de petits carreaux à couvrir. Ils purent ainsi publier, aussitôt qu'ils leur parvenaient, les avis officiels et les annonces des particuliers. On a retrouvé, dans les fouilles de Pompéi et d'Herculanum, des murs couverts en entier de proclamations de tous les genres: levée de troupes, nouvelles impositions, nouvelles pièces de théâtre, avis de vente, d'achat, de location, de déménagement, etc... Et surtout — on voit bien par là que les moeurs n'ont pas tant changé depuis deux mille ans — des proclamations électorales, car tous les postes étaient donnés à l'élection. Quelques-unes renferment même de savoureuses injures. Il n'y a donc pas que les Canadiens et les Américains qui aient souffert des panneaux-réclames !

2—C'est la famille du Chambon. On connait ce nom parce qu'il était celui du gouverneur de Louisbourg, qui défendit si mal cette forteresse lors de son premier siège. Mais on ignore généralement que Vergor, cet officier de Montcalm qui laissa par son imprévoyance ou peut-être par sa trahison les troupes anglaises du général Wolfe grimper par le chemin de L'Anse-Au-Foulon jusque sur les Plaines d'Abraham, que Vergor était le fils de ce Du Chambon. Celui-ci, Louis Dupont du Chambon, venait d'être nommé gouverneur de Louisbourg lorsque Shirley, le gouverneur du Massachusett, lança contre cette place-forte, qui inquiétait terriblement les colons de la Nouvelle-Angleterre, de puissantes forces de milice. Ces milices n'étaient pas commandées par un homme de guerre mais par un négociant de Boston, William Pepperell. Il fut, heureusement pour lui, assisté par quelques vaisseaux de la flotte de l'amiral Warren, chef de l'escadre anglaise des Antilles. L'attaque fut menée avec incompétence mais avec une remarquable vigueur. Du Chambon, homme toujours hésitant, n'était pas le chef qu'il fallait dans les circonstances. Les soldats français assiégés se plaignaient d'être mal payés. Tout s'explique quand on sait que le commissaire-ordonnateur de Louisbourg était le sinistre François Bigot, resté célèbre pour ses rapines. La place tomba en deux mois. Sur la presqu'île de Chignectou, qui relie l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse au continent, les Français construisirent peu après le fort Gaspareau dont le commandant fut précisément Vergor. Lorsque les armées anglaises l'attaquèrent, au début de la guerre de Sept Ans, il fit une résistance encore plus molle que ne l'avait été celle de son père à Louisbourg dix ans auparavant. Quant à son rôle désastreux lors de la bataille des Plaines d'Abraham, je viens de le rappeler.

3—La boussole des navires reste toujours fixe et permet une lecture facile parce qu'elle est suspendue selon l'ingénieux système qu'on appelle suspension à la Cardan. Cardan est le nom d'un grand mathématicien et médecin italien, qui vécut de 1501 à 1576. On peut dire de lui qu'il fut le fondateur de l'algèbre par les progrès immenses qu'il lui fit faire; il a aussi écrit le premier traité qui se soit publié sur cette science. Le système de suspension qui porte son nom est construit de la manière suivante: on a un anneau ou cercle métallique garni à l'intérieur de deux courtes pointes; elles se font vis-à-vis selon un diamètre de ce cercle. Elles retiennent un second anneau qui est lui aussi pourvu de deux pointes semblables. Mais celles-ci sont placées selon un diamètre opposé, c'est-à-dire transversal au premier. Ces dernières pointes retiennent l'objet à suspendre. Lorsqu'un mouvement se produit transversalement au diamètre du grand cercle, celui-ci s'incline mais le petit cercle, pivotant sur les pointes qui le retiennent, reste horizontal et l'objet avec lui. Lorsque le mouvement, au contraire, est transversal au diamètre des pointes du petit cercle, celui-ci s'incline mais l'objet, pivotant lui-aussi sur ses pointes, reste encore horizontal. C'est sur ce principe de suspension qu'est construit le gyroscope qu'employa Foucault en 1854 pour démontrer une théorie astronomique. Le gyroscope a maintenant trouvé sa place sur les navires par l'invention du gyroscope anti-rouleur de l'Américain Sperry, qui a pour but de contrarier les oscillations du navire et d'empêcher les passagers de ressentir le mal de mer.

4—C'est la Suisse que sa situation géographique a sauvé de tout conflit depuis plus de cent quarante ans. Les dernières hostilités qui y eurent lieu furent les manoeuvres qui amenèrent la bataille de Zurich, entre le maréchal russe Souvaroff et le général français Masséna, qui avait succédé à Napoléon comme général en chef de l'armée d'Italie. Comme on le voit, les Suisses eux-mêmes n'y prirent aucune part. Ils n'avaient pu empêcher l'entrée des armées ennemies sur leur territoire, mais ils parvinrent à maintenir leur complète neutralité particulière. Auparavant il ne s'était pas livré de combats en Suisse depuis les grandes rencontres de Granson et de Morat, où les montagnards suisses, se battant avec l'énergie du désespoir, avaient anéanti les cohortes du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, qui avait entrepris de les subjuguer. Ceci se passait vers 1460. Les nations qui tiennent ensuite un rang pour la remarquable longueur de leur neutralité sont précisément les malheureux pays scandinaves et, dans une autre partie de l'Europe, l'Espagne. La Suède et la Norvège étaient autrefois alliées et la dernière guerre pour eux remontait à 1814, alors que Bernadotte, roi de Suède et de Norvège, s'était joint aux Alliés, comme on les appelait, pour écraser son ancien maître, l'empereur Napoléon. L'Espagne, dans le même temps, luttait également contre Napoléon et triomphait grâce au secours du général anglais Wellington.

5—L'étoile de la Légion d'Honneur est à cinq pointes doubles surmontées d'une couronne de laurier; mais la médaille ne se porte que dans les circonstances officielles. Autrement on se contente d'arborer une simple rosette de ruban aux couleurs de la Légion, c'est-à-dire rouge. Cette décoration doit une partie de son renom à celui qui l'a institué, Napoléon, alors Premier Consul. Elle est ainsi la plus ancienne des décorations françaises existantes. On a coutume de ne la décerner que dans des décrets, appelés promotions, qui sont publiés le jour de la fête nationale française, le 14 juillet.

Les commandes de Londres au Canada

Moyenne de $1,250,000 par jour pour la première année de la guerre

Ottawa, 18. — Pendant la première année de guerre qui se terminera en septembre prochain, le Gouvernement britannique, par l'entremise de son ministère des approvisionnements et de ses autres services d'achat, dépensera $445,000,000 au Canada, soit environ $1,250,000 par jour.

La majeure partie de cette somme est affectée aux achats faits par la Commission britannique des achats de guerre, par l'entremise du Ministère canadien des approvisionnements, autrefois désigné sous le nom de Commission des achats de guerre. Quelques commandes proviendront directement d'outre-mer.

La Commission britannique des achats révèle aujourd'hui qu'elle a déjà placé auprès de firmes canadiennes quelque $70,000,000 de commandes de guerre. L'on s'attend à ce que d'autres commandes s'élevant à $17,000,000 soient placées prochainement. Avec ce $87,000,000, la Grande-Bretagne achètera presque exclusivement de nos produits ouvrés, dont la livraison en certains cas sera faite après la première année de guerre. Les munitions à elles seules représentent une somme d'environ $75,000,000.

Les commandes placées au Canada, par l'entremise de la Commission britannique des achats, s'étendent à plusieurs produits canadiens, y compris ceux des mines, de la ferme et de la forêt, aux vivres, au matériel d'aviation, aux munitions et à d'autres produits manufacturés. Cette variété signifie que toutes les provinces du Dominion vont profiter de ces achats.

Le projet d'établir un aéroport à Saint-Hyacinthe

Il doit être abandonné annonce le ministère de la défense nationale

(Du correspondant du **Canada**)

Saint-Hyacinthe, 17. — Notre ville aura encore l'avance de l'heure cette année. Le conseil municipal en a ainsi décidé à sa dernière séance régulière. Sur la proposition de l'échevin Picard, appuyé par l'échevin Gobeille, il a été décidé d'aviser le public qu'en vertu d'une décision du conseil adoptée le 21 mars 1938, le temps règlementaire sera avancé de nouveau cette année d'une heure, à compter du dernier dimanche d'avril, à 12 h. 01 du matin au dernier dimanche du mois de septembre, à 12 h. 01 du matin.

Le conseil municipal a pris connaissance d'une lettre de Me T.-A. Fontaine, c.r., député de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes, au sujet du projet d'établissement de camps d'aviation à Saint-Hyacinthe. Cette lettre cite une déclaration du sous-ministre de la Défense nationale avisant M. Fontaine que notre district n'offre pas toutes les conditions requises pour l'établissement de ces camps, et que le projet doit être abandonné.

Le conseil a reçu un avis de la Régie provinciale des transports, à l'effet que la compagnie du Pacifique Canadien a demandé un permis pour l'exploitation d'un service d'autobus entre Farnham et Saint-Guillaume, via Saint-Hyacinthe. Cet avis a été produit et mis aux archives.

Sur la proposition de l'échevin Fontaine, secondé par l'échevin Godbout, il a été résolu que le ramonage des cheminées serait fait cete année par deux équipes dont les chefs seront respectivement MM. J.-H. Pépin et Ernest Lebrun.

Les Etats-Unis d'Europe après cette guerre

Cette future fédération sera politique, militaire et économique

Londres, 18. (P.C.) — Il se peut que les Etats-Unis d'Europe naissent des cendres de la guerre. Une fédération franco-anglaise existerait d'abord.

La fédération politique militaire et économique de la Grande-Bretagne et de la France est pratiquement une certitude. Si d'autres pays, la Scandinavie, la Hollande, la Belgique et la Suisse, peuvent être persuadés de se joindre à cette union, le monde connaîtra quelque chose dont il a rêvé depuis des générations: les Etats-Unis d'Europe.

La Grande-Bretagne et la France se constitueront d'abord en une fédération qui ne serait que le prolongement, en temps de paix de leur alliance actuelle.

Le 28 mars dernier, le Conseil suprême de guerre, réuni à Londres, a demandé que les deux pays s'emploient à maintenir, après l'obtention de la paix, des mesures communes dans toutes les sphères, aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour sauvegarder leur sécurité, et pour permettre la construction, avec l'aide d'autres nations, d'un ordre international qui garantira le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le respect de la loi et le maintien de la paix en Europe.

Autre tombeau d'un pharaon ouvert par le professeur Montet

Le Caire, 18 (P.A.) — Le professeur Pierre Montet a ouvert le troisième tombeau découvert dans l'histoire de l'égyptologie. Le roi Farouk assistait à cette cérémonie, à Tanis. Le tombeau contient la momie du Pharaon Amenemoteheu, successeur, il y a 3,600 ans, de Psou Sennes, deuxième roi de la 21e dynastie de l'ancienne Egypte, et prétendu beau-père de Salomon.

Il y aura plus de déménagements que l'an dernier

La statistique de la M. L. H. & P. — Près de 57,000 changements

Près de 57,000 occupants de maisons, bureaux, magasins et ateliers prendront part au déménagement annuel de mai dans le district métropolitain de Montréal, d'après un estimé publié aujourd'hui par Montreal Light Heat & Power Consolidated. Ce chiffre, basé sur un relevé annuel des abonnés aux services de gaz et d'électricité, indique qu'il y aura une légère augmentation, s'il y en a une, sur l'an dernier, alors que 57,124 abonnés du service d'utilité publique local déménagèrent.

Sur le nombre estimé de 57,000 déménageurs pour cette année, 19,768 seulement ont avisé la compagnie à date. A la période correspondante de l'an dernier, 18,872 abonnés avaient envoyé leur avis. Il ressort donc que quelque 37,000 abonnés enverront leur avis aux bureaux de la Montreal Light Heat & Power d'ici deux semaines.

On fait remarquer à ce sujet que l'envoi des avis aussitôt que possible aide la compagnie d'utilité publique à expédier l'énorme somme de travail supplémentaire que comportent le relevé des compteurs et les installations et contribue donc à garantir un service ininterrompu à l'époque des déménagements. Disons ici que c'est l'occupant qui déménage qui est responsable de l'utilisation des services tant que la compagnie n'a pas été avisée par écrit du changement d'occupant.

Des méthodes spéciales et une longue expérience permettent à la compagnie de s'acquitter de l'énorme tâche requise pour assurer que le gaz et l'électricité seront disponibles aux nouvelles adresses. Comme plus d'un cinquième sur un total de 270,000 abonnés prend part au chambardement annuel du printemps, il en résulte une accélération et un surcroit de travail pour le personnel interne et externe.

A cette époque, il faut faire un relevé additionnel de 57,000 compteurs d'électricité et de 40,000 compteurs de gaz; il faut aussi installer un grand nombre de fils de service électriques, de tuyaux de service à gaz et de compteurs. Le personnel des bureaux doit aussi enregistrer tout près de 225,000 changements de dossiers et émettre plus de 57,000 factures supplémentaires pour la période incomplète. On n'enlève pas généralement les compteurs mais dans certains cas ils peuvent avoir été disconnectés; dans les édifices neufs, ils peuvent ne pas avoir été installés avant l'occupation. C'est pourquoi, dans tous les cas, il importe d'aviser de bonne heure pour aider à maintenir les services au plus haut degré possible d'efficacité.

La compagnie fait remarquer que d'après les règlements municipaux et provinciaux, seuls les plombiers ou poseurs d'appareils à gaz licenciés peuvent enlever ou raccorder les appareils à gaz et que seuls des électriciens qualifiés peuvent modifier ou installer des fils et de l'outillage électrique.

Les citoyens sont priés de prendre toutes les précautions pour ne pas mettre en danger la vie et la propriété à cette époque des déménagements. Dans ce but, le robinet de commande au compteur à gaz doit être fermé et l'interrupteur électrique principal ouvert avant d'enlever les appareils.

Il ne faut pas ouvrir le robinet de commande principal au sous-sol sans s'assurer que toutes les sorties de gaz dans tous les locaux s'approvisionnant à la même conduite principale sont bien fermées ou bouchées. De même, il ne faut pas fermer l'interrupteur électrique principal avant de s'assurer qu'il n'y a pas de raccords ou fils à nu, de fuites au sol ou d'autres occasions de danger.

On peut établir la courbe des déménagements de mai si l'on compare les statistiques de Montreal Light Heat & Power Consolidated à ce sujet au cours des dix dernières années: en 1929, 44,213 déménagements; 1930, 45,072; 1931, 46,695; 1932, 54,338; 1933, 62,800; 1934, 65,616; 1935, 59,265; 1936, 54,664; 1937, 55,331; 1938, 56,095, et 1939, 57,124.

Le Frère Régis-Jules décédé à 86 ans, à Laval-des-Rapides

Jules-Prosper Froux, français de naissance, naquit le 24 avril 1854, à Ménétru-en-Jouy, canton de Clairvaux, France.

Entré au Noviciat à Besançon, le 19 mars 1875, il prit le nom de frère Regis-Jules.

De 1876 à 1904, il exerça ses fonctions à Besançon-Saint-Claude et à Dijon. Il arriva au Canada en octobre 1904.

Pendant de longues années il se dépensa au Mont-Saint-Louis comme infirmier. Ses dernières années se passèrent à la maison de retraite de Laval-des-Rapides. Toujours il se distingua par un grand sens religieux, une indéfectible fidélité à ses obligations.

Il est décédé à l'âge de 86 ans, dont 65 passés dans la vie religieuse, muni des secours de la sainte Eglise.

Le service aura lieu, samedi le 20 avril à huit heures et demie, à Laval-des-Rapides.

Visite pastorale du diocèse de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 18. (Du correspondant du *Canada*). — Son Excellence Mgr Comtois entreprendra sa visite pastorale le 19 mai prochain. L'évêque de Trois-Rivières visitera les paroisses du comté de Champlain.

Voici la liste des paroisses qui seront visitées par Mgr Comtois: Saint-Odilon, 19 mai; Sainte-Famille, 19-20 mai; Saint-Lazare, 20-21 mai; Sainte-Madeleine, 21-22 mai; Champlain, 22-23 mai; Batiscan, 23-24 mai; Saint-Louis de France, 27-28 mai; Mont-Carmel, 28-29 mai; Saint-Maurice, 29-31 mai; Saint-Luc de Vincentes, 31 mai-1er juin; Saint-Narcisse, 1-3 juin; Saint-Séverin, 3-4 juin; Saint-Adelphe, 4-5 juin; Saint-Stanislas, 5-7 juin; Saint-Prosper, 7-8 juin; Sainte-Geneviève, 10-11 juin; Sainte-Anne de la Pérade, 11-13 juin.

★SACS DE THÉ
ORANGE PEKOE
"SALADA"
★Ils assurent un thé délicieux

Cinquième cours d'astronomie

Ce cours donné par le rév. Frère Robert portait sur la terre

Au cours de la cinquième leçon on étudie un peu plus complètement le déplacement du pôle céleste et celui du point vernal. Comme les signes du zodiaque commencent au point vernal, il s'en suit qu'ils ne contiennent plus les constellations d'autrefois puisque le point vernal se déplace constamment. Une citation de Musset, une autre de Hugo rattachées à ces mouvements célestes sont ensuite étudiées.

Un passage de Termier tiré de la "Vocation de savant" introduit l'étude de la terre "astre privilégié qui porte la vie". On démontre successivement que la terre est isolée dans l'espace, qu'elle tombe vers les astres comme le boulet de canon tombe vers la terre. On constate que la terre est une planète puisqu'elle tourne autour du soleil, comme le démontrent l'aberration de la lumière et certains déplacements des raies dans le spectroscope; sa vitesse autour du soleil atteint 30 km à la seconde tandis que celle des avions les plus rapides ne dépasse pas 1-5 de km à la seconde.

On montre que la terre est ronde et la question des antipodes retient un moment l'attention. Pour mieux connaitre la terre, il faut la mesurer; or les premières mesures ont donné une fausse idée de la forme de la terre puisque l'on a cru d'abord qu'elle était allongée suivant les pôles. La terre est renflée à l'équateur parce qu'elle tourne; si elle tournait plus vite elle serait plus aplatie encore, comme Jupiter. La terre tourne sur elle-même et l'expérience du pendule de Foucault est rappelée ainsi que le témoignage de la boussole gyroscopique.

Au phénomène de la rotation de la terre est attaché le problème de l'heure et on distingue entre l'heure sidérale, l'heure solaire vraie, l'heure du soleil moyen, l'heure des fuseaux honoraires. On démontre ensuite que si l'on voyage vers l'ouest en faisant le tour de la terre, il faut à un moment donné sauter un jour lorsque l'on traverse la ligne du saut du jour; lorsque le voyage a lieu vers l'est, on double un jour.

On essaie ensuite de décrire l'aspect que la terre offrirait à des observateurs dispersés dans l'espace. Enfin, pour terminer, on indique comment il est possible de calculer l'âge de la terre.

Le sixième cours sera donné, le lundi 22 avril, à 8 h. 30.

M. Chagnon entrera en fonctions en mai

Comme directeur de l'Ecole d'industrie laitière de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 17. — Du correspondant du **Canada**). — M. Stanislas-J. Chagnon, qui vient d'être nommé directeur de l'Ecole provinciale d'industrie laitière à Saint-Hyacinthe est né à Barnston, en avril 1898. Il a fait ses études à l'Université d'Ottawa et au Collège d'Etat de l'Iowa, où il se spécialisa dans les problèmes de l'industrie laitière et l'économie agricole. Après un court stage au ministère fédéral de l'Agriculture, il fut nommé, en 1927, assistant-directeur de la division des bestiaux au ministère provincial de l'Agriculture. Le 10 avril 1931, il fut nommé directeur de la ferme-école de Deschambault. M. Chagnon prendra charge de ses fonctions de directeur à l'Ecole de Laiterie vers le 1er mai prochain. Il remplacera M. Louis-Philippe Roy, nommé sous-ministre de l'Agriculture à Québec. M. Chagnon est membre de plusieurs sociétés agricoles dans notre province et ailleurs au Canada.

Hitler aide les E.-U. à régler des problèmes

Son invasion du Danemark et de la Norvège met fin à des impasses

Washington, 18. (P.A.) — S'il est vrai que l'invasion du Danemark et de la Norvège a créé de nouveaux problèmes aux Etats-Unis, il n'est pas moins vrai que ce coup de tête en a résolu plusieurs autres, dont celui des relations des Etats-Unis avec les pays scandinaves, ainsi que celui des relations des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne et de la France.

Depuis des mois, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont tenté d'en arriver à une entente au sujet de la conduite, par l'Angleterre, des navires marchands dans les ports de contrôle pour inspection. Ces ports sont situés dans la zone de combat. Hitler a permis de résoudre le problème à la satisfaction des partis en cause, en envahissant la Norvège. Le président Roosevelt n'a, en effet, pas tardé de déclarer que la zone de combat comprenait, depuis, les environs de la Scandinavie. Cette nouvelle mesure empêche ainsi les navires américains de pénétrer dans les eaux du nord de l'Europe. Ce qui fait qu'aucun navire américain ne mouillera près de la zone de combat.

D'autre part, on rapporte que le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne discutaient depuis quelque temps l'établissement d'un port de contrôle quelque part au Canada. Selon toute vraisemblance, le port de St-Jean était tout désigné. Tous les vaisseaux américains destinés au nord de l'Europe, la Grande-Bretagne les aurait inspectés dans un port canadien. Mais Hitler a encore résolu le problème. Les navires américains ne peuvent plus s'aventurer dans le nord de l'Europe.

En outre, les Etats-Unis désiraient que les navires scandinaves continuent de transporter le courrier en Europe, mais les armateurs de la Scandinavie se refusaient, parce qu'ils craignaient d'être détenus par les vaisseaux de guerre anglais. En l'occurence, des hauts fonctionnaires du département des Postes ont invoqué un statut qui leur permettait de refuser à un navire de quitter un port des Etats-Unis, s'il advenait qu'ils ne voulaient pas accepter de transporter du courrier américain. Depuis l'invasion aucun navire scandinave n'obtient la permission de partir à destination de la Scandinavie.

La guerre et les maladies mentales

La guerre ne provoque pas de troubles mentaux chez les soldats

Ottawa, 18. (P.C.) —Le Dr J. P. S. Cathcart, chef neuro-psychiâtre du département des pensions a déclaré que la croyance qui veut que le service en temps de guerre entraine des troubles mentaux est dénuée de tout fondement. Ces conclusions, le Dr Cathcart les déclare comme étant à la fois siennes et aussi celles du Dr C. H. Archibald. Cette croyance provient de l'ignorance occasionnée par une propagande mal avisée.

Dans la première grande guerre sur 619,000 hommes enrôlés dans l'armée canadienne, il n'y eut qu'un total de 1,750 troubles mentaux de tous genres. Si l'on compare ce chiffre aux cas de maladies mentales qui se produisent en temps normal il est prouvé qu'il n'y a aucune augmentation de cas en temps de guerre.

Au contraire, dit le docteur, il a été prouvé que le nombre de troubles mentaux dans les forces combattantes est moindre au front qu'ailleurs.

VINS PARFAITS DE
SANDEMAN

SHERRY des célèbres Vignobles du Sud de l'Espagne
Three Star Pale $1.40
Five Star Dry 1.75
Armada 1.75

PORTO de la Fertile Région du Douro, Portugal
Light Ruby $1.40
Superior 1.75
V. S. O. 2.00
Royal 3.00

Le nom de **Sandeman** — célèbre depuis 1790 — vous est une garantie de qualité supérieure.

PORTO et SHERRY
SANDEMAN

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

A l'Impérial

Une scène du film "Vigil in the Night" avec Carole Lombard. Ce film est actuellement présenté à l'Imperial.

Au Palace

"Too Many Husbands": le titre de ce film qui s'inscrit aujourd'hui au programme du Palace promet déjà par lui-même une histoire fort amusante. Il le sera d'autant plus que les interprètes de ce film sont Joan Arthur, Melvynn Douglas et Fred MacMurray. Comme une jeune femme peut-elle sortir d'une situation aussi embarassante: avoir deux maris, les aimer tous deux, et ne pas désirer en sortir. Jean Arthur devra se soumettre à la loi qui lui impose à juste titre la monogamie mais elle donnera une singulière interprétation à la décision du juge. C'est que chacun de ces maris lui apporte ce qu'elle ne trouve pas en l'autre et elle aime l'un autant que l'autre. Situation on le voit fort embarrassante et singulièrement féconde en passages intéressants.

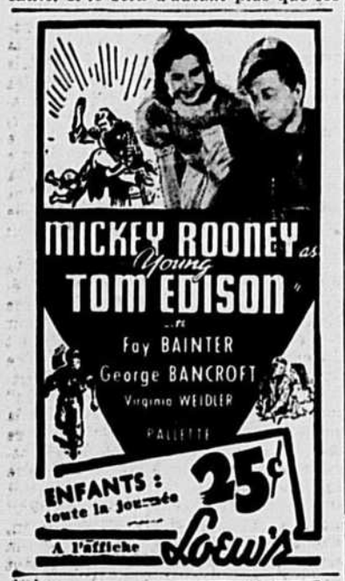

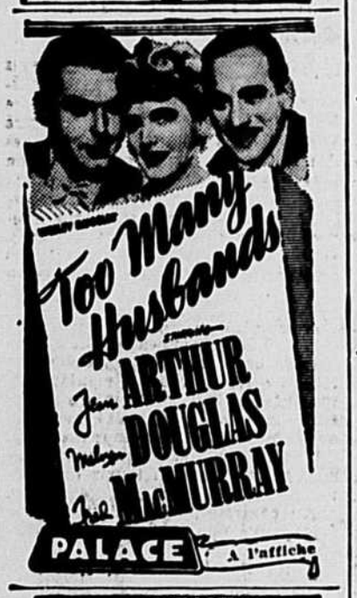

Au Princess

Dans le film "Green Hell" qui prend aujourd'hui l'affiche au Princess les vedettes principales seront Douglas Fairbanks et Joan Bennett. C'est un film de grand réalisme. Le thème général est le suivant: Des hommes vivent ensemble dans la jungle lorsqu'arrive dans l'île une jeune femme. Le chef de la troupe est mécontent parce que l'influence de cette femme sur ses compagnons est fatalement désastreuse. Joan Bennett à son tour en veut à Douglas Fairbanks pour la façon dont il la traite. De ce sentiment d'hostilité réciproque naîtra comme il arrive souvent un sentiment d'affection qui peu à peu se transformera en sentiments plus tendres. Le caractère dramatique de ce spectacle se trouvera dans l'attaque menée contre le camp par des sauvages.

Le second film au même programme a pour titre "South of the Border" avec Gene Autry, Smiley Burnette et June Storey.

Le 23 avril, triple anniversaire religieux

Le 23 avril sera la fête patronale de Mgr l'Archevêque, le quinzième anniversaire du sacre de Mgr l'Auxiliaire et le centenaire de l'intronisation de Mgr Ignace Bourget.

GONE WITH THE WIND
2 représentations chaque jour à 2 p.m. et à 8 p.m.
Matinées, 75c., taxe comp.
Soirées, 1.13 taxe comprise
Vous pouvez réserver vos places pour toutes les représentations. Le guichet est ouvert de 10 a.m. à 9 p.m. Tél.: FI. 2488.
4 derniers jours
HIS MAJESTY'S

IMPERIAL
Aujourd'hui, samedi et dim.
Carole Lombard-Brian Aherne
"Vigil In The Night"
aussi
"Swiss Family Robinson"
CE SOIR: "ENCHERES"

ST. DENIS
Tito SCHIPA
TERRE de FEU
Armand BERNARD
L'ECOLE des AUTEURS

CINÉMA de PARIS
LA FIN DU JOUR

M. LUDOVIC, HUOT, VEDETTE DU RESTAURANT "CHEZ MAURICE"

Sous la direction de M. Jean Saint-Jean, cet établissement est le rendez-vous élégant de Montréal

Le changement de direction au restaurant-cabaret **Chez Maurice**, rue Sainte-Catherine ouest, s'est traduit de la plus heureuse façon, il y a déjà quelques mois, mais la métamorphose est complète depuis l'arrivée de M. Ludovic Huot, le populaire baryton canadien-français, qui y tient la vedette et constitue à lui seul une attraction.

Le nouveau propriétaire de **Chez Maurice**, M. Jean Saint-Jean, s'est appliqué à faire de son établissement le rendez-vous des connaisseurs et à donner à l'ouest de Montréal un cabaret d'atmosphère française, ce qui n'est pas une si mauvaise idée dans la quatrième ville française du Canada ! Bien situé, parfaitement aménagé, servi par un personnel courtois et stylé, le restaurant **Chez Maurice** est tout à la fois l'endroit où l'on mange excellemment et où l'on se divertit en bonne compagnie.

Le dîner et le souper sont agrémentés par un spectacle de bon ton, d'une belle qualité, dans la veine coutumière de ce qu'on est convenu d'appeler le **floor show** américain. C'est là que brille M. Ludovic Huot qui, en outre d'un tour de chant puisé dans le répertoire français et américain, présente les artistes qui l'accompagnent, danseurs mondains, fantaisistes, chanteuses, acrobates, qu'encadre un essaim nombreux de jolies danseuses, dont les évolutions sont rythmées par l'excellent orchestre de M. Alex. Lajoie.

Canadian-français, M. Ludovic Huot est bien connu à Montréal, où il a fait sa marque au concert et à la radio. Il nous revient cette fois avec la consécration américaine, après un stage prolongé aux Etats-Unis, où il a chanté pour le grand réseau de la **National Broadcasting**. Il a accepté avec plaisir de revenir parmi nous, à l'issue d'un engagement à Bridgeport, et sa présence donne le ton aux représentations de **Chez Maurice**. L'art de M. Huot et sa manière sont ceux d'un artiste de belle classe, consciencieux et respectueux de la musique. Ce qui ne l'empêche aucunement d'être un "maître de cérémonie" enjoué et divertissant et de faire la place qu'il faut, dans son répertoire, au goût du siècle.

(Photo Famous Studio)

M. LUDOVIC HUOT, vedette du restaurant "Chez Maurice"

Bref, une soirée passée **Chez Maurice**, que ce soit dans le bar hawaïen, si ingénieusement aménagé, ou dans la salle à manger à gradins, passe toujours trop vite !

Brillant récital Cécile Préfontaine

Cette artiste de chez nous joue avec une grande émotion et beaucoup de personnalité

Je pense que l'auditoire nombreux et distingué qui se pressait hier soir au Ritz-Carlton pour entendre Mlle Cécile Préfontaine aura eu une très intense jouissance artistique. Cette jeune artiste de chez nous a eu le don de communiquer à ses auditeurs l'émotion qu'elle ressent elle-même en interprétant ces immortels chefs-d'oeuvre des maîtres.

Elle nous a présenté un très beau programme, heureusement agencé, harmonieusement balancé, nous faisant entendre d'abord la "Partita en Si bémol majeur" de Bach, pour passer aux trois ravissantes et lumineuses études de Mendelssohn. La seconde de ces études, "Fa majeur", fut particulièrement appréciée du public. La sonate Op. 2, No 3 de Beethoven fut dans différents mouvements interprétée avec une âme et une chaleur profondes.

La seconde partie du programme nous présenta deux oeuvres de Chopin, de ravissants et étincelants bijoux de Brahms, l'Intermezzo Nos 1, 2, 4 et la rhapsodie No 2.

La" Danse des gnomes" de Liszt, délicieusement interprétée, recueillit elle aussi la très vive sympathie du public. Enfin, sans parler de deux rappels, la soirée se termina par la Triana d'Albeniz.

Nous avons peut-être accumuler ci-dessus les superlatifs. Nous l'avons fait intentionnellement parce que nous voulions exprimer toute notre admiration pour le talent avec lequel Mlle Cécile Préfontaine sut exprimer ces oeuvres difficiles, la façon particulièrement musicale et sentie dont elle les rendit toutes, sans défaillance aucune.

Mlle Préfontaine nous paraît être une artiste très personnelle; son geste lui-même avait une allure, une courbe musicale: elle paraissait caresser les sons qui jaillissaient de ses doigts, leur donner une vie intense qui avait un retentissement dans l'âme des auditeurs. Un récital de piano risque parfois d'avoir quelque chose d'austère; celui d'hier soir n'a point péché par là: il fut vivant, senti, profond.

A l'Ecole supérieure de musique d'Outremont

Pour clôre la série annuelle de ses concerts, l'Ecole supérieure de musique d'Outremont présentera, le samedi, 20 avril, à 3 h. 30, deux de ses brillantes élèves pianistes, déjà connues et appréciées du public: Mlles Paule-A. Bailly, prix d'Europe 1939, et Lorraine Gaboury; elles interpréteront des oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin et Debussy.

L'on entendra aussi à ce concert des pièces vocales et des pièces instrumentales écrites à l'Ecole même. Les chants polyphoniques seront interprétés sous la direction de M. Claude Champagne, titulaire de la classe de composition.

L'honorable H. Groulx, secrétaire de la province, présidera ce concert.

Au Princess

Une scène du film "Green Hall" avec Douglas Fairbanks et Joan Bennett qui prend aujourd'hui l'affiche au Princess.

Katherine Cornell au His Majesty's

Elle interprétera la pièce de S. N. Behrman "No Time for Comedy"

C'est le mardi soir 30 avril prochain que Katherine Cornell présentera la pièce "No Time for Comedy" au His Majesty's Theatre.

Elle arrive au Canada après une brillante tournée aux Etats-Unis au cours de laquelle elle a présenté avec "The Playwrights' Company" la pièce de S. N. Berhman. Le succès fut tel qu'elle dut ajouter six semaines à l'itinéraire qui avait été primitivement prévu et qu'elle poussa jusqu'à la côte du Pacifique.

L'étendue de son itinéraire et le nombre de milles parcourus fait de cette tournée une expéditions beaucoup plus importante que celle que la même artiste — on s'en souvient encore — réalisa en 1933-34. Actuellement Miss Cornell aura donné 228 représentations dans 55 villes de vint-cinq états de l'Amérique et dans deux provinces canadiennes.

Au Capitol

"It All Came True" est le prochain spectacle qui sera présenté dès aujourd'hui au Capitol. C'est la mise à l'écran d'un roman de Louis Bromfield, l'auteur de "Rains came", qui, on s'en souvient, a remporté un très beau succès. Les principaux artistes qui interprètent ce film sont Ann Sheridan, Jeffrey Lynn et Humphrey Bogart. On nous y conte l'histoire, au moins dans la première partie du film, de la vie calme et paisible de personnes qui vivent dans une pension de famille de New-York. Pour inaugurer la seconde partie de ce film voilà qu'un gangster vient s'établir dans la pension de famille et compte y établir ses quartiers généraux. On imagine aisément le trouble que cette circonstance peut apporter parmi ces gens qui, la veille, menaient une existence paisible. C'est évidemment Humphrey Bogart qui interprète le rôle de gangster.

Au Loew's

Dans le film "Young Tom Edison" qui sera présenté à partir de vendredi prochain au Loew's on verra le jeune Mickey Rooney mettre en scène un certain nombre d'incidents de la jeunesse du grand inventeur. Sans doute ces différents incidents ont été groupés pour les besoins de la mise à l'écran mais il semble qu'ils se soient réellement produits dans la vie du jeune Edison. On verra dans ce film quelques inventions élémentaires que le génie inventif du jeune homme lui a permis de trouver et auxquelles il associa sa jeune soeur.

Le laboratoire où le jeune Edison travailla est également reproduit dans ce film. Il comprend de longues rangées de bouteilles de produits chimiques toutes étiquetées et portant le même mot "Poison". Personne ne savait ce qu'elles contenaient mais Tom le savait. Une scène amusante est celle au cours de laquelle il donne une poudre à manger au jeune Bobby Jordan : il assure que lorsqu'elle sera dans son estomac elle lui permettra de voler. On le voit ce film à base historique aura les passages fort amusants.

L'heure catholique au poste CKAC

Les causeries à l'Heure catholique organisée par le Comité des oeuvres catholiques de Montréal, sont consacrées cette année à l'encyclique Summi Pontificatus de Sa Sainteté Pie XII. Celle du 21 avril sera donnée par le R. P. Marcel Marie, O.F.M. Il parlera à 1 heure, au poste CKAC, et exposera les conclusions de l'encyclique. Cette causerie dure vingt minutes. Elle sera suivie d'une brève chronique d'actualité missionnaire.

Le cardinal Villeneuve aux obsèques de Mgr Benoit Garneau

Québec, 18. (P.C.)—Son Eminence le cardinal Villeneuve a assisté, ce matin, aux funérailles de Mgr Benoit Garneau, vicaire général de l'archidiocèse de Québec, décédé samedi dernier, à l'âge de 78 ans.

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a célébré le service.

Au Loew's

Mickey Rooney et Virginia Weidler dans le film "Young Tom Edison" qui prend l'affiche aujourd'hui au Loew's.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS
"L'Ecole des Auteurs"
12 h. 52, 3 h. 34, 6 h. 16, 8 h. 58.
"Terre de Feu"
1 h. 21, 4 h. 02, 6 h. 45, 9 h. 27.

CINEMA DE PARIS
"La Fin du Jour"
12 h. 09, 2 h. 29, 4 h. 49, 7 h. 09, 9 h. 29.

LOEW'S
"Young Tom Edison"
10 h. 20, 12 h. 40, 3 h. 00, 5 h. 20, 7 h. 40, 10 h. 00.

PALACE
"Too Many Husbands"
10 h. 00, 12 h. 26, 2 h. 52, 5 h 18, 7 h. 44, 10 h. 10.

CAPITOL
"It All Came True"
10 h. 20, 1 h. 13, 4 h. 05, 6 h. 59, 9 h. 52.
"Lone Wolf Strikes" .....
12 h. 04, 2 h. 57, 5 h. 50, 8 h. 43.

PRINCESS
"Green Hell"
10 h. 10, 1 h. 07, 4 h. 05, 7 h. 02, 10 h. 00.
"South Of The Border"
11 h. 47, 2 h. 45, 5 h. 42, 8 h. 40.

A l'Imperial

A partir d'aujourd'hui et pour trois jours seulement le premier spectacle à l'Imperial sera "Vigil in the Night" avec Carole Lombard, Brian Ahern et Anne Shirley. On nous y conte les aventures de deux infirmières, l'une courageuse et loyale, l'autre frivole et négligente. C'est Brian Ahern qui interprète le rôle du docteur.

Le second film au même programme a pour titre "Swiss Family Robinson" avec Thomas Mitchell, Edna Best, Fredie Bartholomew, Terry Kilburn et Tim Holt. C'est un film à grand spectacle et à grande mise en scène. La famille Robinson va échouer dans une île déserte et elle devra s'adapter aux circonstances particulièrement difficiles dans lesquelles elle se trouvera. La nature à certains moments semble se révolter contre cette famille. Les caractères se heurtent et ne s'adaptent pas toujours à la situation nouvelle. Certaines scènes sont splendides de grandeur et d'audace de réalisation.

"L'instinct" au théâtre Arcade

Cette oeuvre de Henry Kistemaekers terminera la saison des Comédiens Associés

C'est demain samedi 20 avril en matinée, au théâtre Arcade que les Comédiens Associés commenceront leur dernière semaine de la saison dans le chef-d'oeuvre de Henry Kistemaekers, "L'Instinct".

Henri Letondal, selon sa tradition, a voulu que cette dernière semaine soit un succès. Aussi n'a-t-il pas hésité à faire revenir de Washington Mlle Germaine Giroux, qui interprétera le rôle principal et avec M. Pierre Durand dans le rôle de Jean Bernou. Ces deux artistes seront entourés de la troupe des Comédiens Associés avec Jean-Paul Kingsley, Victor Pagé, Louis Préville, Madeleine Cardin, Eugénie Verteuil et Jacques de Verneuil.

Henri Letondal, pour la première fois cette saison, au théâtre Arcade, interprétera une de ses oeuvres, accompagné de Liliane Dorsenn, Wilfrid Boissonnière et Emile Bouffard. On dit beaucoup de bien de cette petite pièce inédite qui verra les feux de la rampe pour la première fois demain en matinée.

La direction des Comédiens Associés croit qu'il est sage de ne pas attendre à la dernière minute pour se procurer de bons sièges. Elle anticipe pour cette dernière semaine et, d'après la vente déjà faite, une assistance record.

Oiseaux désintéressés de la date choisie

New-York, 18. (P.A.) — La fontaine de la statue de Prométhée, au Rockefeller Centre, n'a pas été ouverte, aujourd'hui, comme on l'avait d'abord décidé. Des couples d'oiseaux étaient en train de couver.

L'horaire de la journée à la radio

VENDREDI, 19 AVRIL

Hrs	CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP
7.15	Réveil				
7.45	Pot-pourri matinal			Orch. Russ Morgan	
8.00	Var. métropolitaines	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	
8.10				Musicale	
8.15		Chansonnettes	Do You Remember ?	Wife Saver	Chansons françaises
8.30	Déjeuner musical	Ray Perkins	Marches en musique	Ray Perkins	L'heure précise
8.40					Réveille matin musical
8.45	Voisinons	Le Quart d'heure de...		Harvey and Dell	
8.55				NOUVELLES	
9.00		Intermède musical	Intermède musical	Breakfast Club	Vos refrains préférés
9.05		Happy Jack, chanteur	Happy Jack, chanteur		
9.15		Madame est servie	Orch. Irving Miller		NOUVELLES
9.20					
9.25					Mantovani et orch.
9.30	NOUVELLES	Chansons que vous aimez	Trio vocal		Sydney Torch
9.45	Andante matinale		Ed MacHugh, chanteur		
10.00	Comptoir d'échanges	Vie de famille	The Man I Married	Homemakers Review	Vous rappelez-vous
10.15	Chansons sans titres	Courrier-Confidences	Melodie Strings		Buanderie fédérale
10.30	L'heure récréative	Jovette Bernier	Orch. de danse	Nouvelles féminines	Chansonnettes
10.45	Grande Soeur	Programme musical	Concert John Metcalfe	Church in the Wildwood	Serenaders
11.00	A la guinguette	Heure symphonique	NOUVELLES BBC	Vegetables for Health	Disques J. Clément
11.15	Stars of the Week			Cub Reporters	Orch. Musette
11.30	Big Sister	NOUVELLES BBC	Musique symphonique	Drama	Emission J.-E. Tessier
11.45	Life and Love Dr Susan		Road of Life	Affairs of Anthony	Salon Bernadette Boivin
12.00	Allons, c'est parisien	Le Réveil rural	Ernest Coulton baryton	NOUVELLES	L'heure féminine
12.05				Melody Time	
12.15	Coquetel musical	Vass Family	La ferme et ses produits		
12.30				Musicale	
12.35				The Town Crier	
12.30	La parade du midi	NOUVELLES	NOUVELLES	Singing Sam	
12.45	Variétés internationales	Chansons françaises		Luncheon Hihglights	
1.00	Succès musical	Fireside Singers	The Happy Gang	NOUVELLES	NOUVELLES
1.05					L'heure féminine
1.15	NOUVELLES	Orch. Ben Bernie		Between the Book Ends	
1.25	Pianologue				
1.30	Joyeuse ménagère	Orch. Paul Martin	Music for you	Trio Al Gilbert	
1.45	Monde féminin		Words and Music	Paul Martin	
1.50					
2.00	Bourse	Pot-pourri musical	Concert	Music Appr. Hour	Vagues musicales
2.15	Musique symphonique	La Rue Principale			
2.30	Musique de concert	Education musicale	Relais de Londres		Tin Pan Alley goes to T.
3.00		Chefs-d'oeuvre	Story of Mary Marlin	Donald Novis sings	Opera
3.15	Quatuor Golden Gate		Ma Perkins	The Dreamers Trio	
3.30	NOUVELLES		Pepper Young's Family	Orch. Blue Barron	
3.35	Chicagoans				
3.45	Richard Maxwell		The Guiding Light	Crimson Trail	
4.00	Chansons	Fémina	Backstage Wife	Club Matinee	
4.15	Evénements sociaux		Causerie		Donald Novis
4.30	Symphonette	Just Music	Vic and Sade		
4.45			NOUVELLES B.B.C.		Cocktail Capers
4.55				Musicale	
5.00	L'Heure du thé			Tea Time	Rendez-vous musical
5.15	Mélodies rythmées	NOUVELLES B.B.C.	Programmes soirée	Music by Cugat	
5.30	Rue Principale		Mlle Virginia Fair	Bud Barton	Radio-Spécial
5.45	Madeleine et Pierre	Bourse de Montréal	Bourse de Montréal	Eb and Zeb	
6.00	CKAC ce soir	Les plus beaux disques	Orch. Jerry Livingston	Earl Wild, pianiste	Méli-Mélo
6.05	Chansonnettes			Alma Kitchell	
6.15	Becassine		Airs d'opérette	NOUVELLES	NOUVELLES
6.25		Chronique sportive	Chronique sportive		
6.30	La Famille Gauthier	NOUVELLES	NOUVELLES	Lyon and Marlowe	Musique sur demande
6.40	Intermède musical				
6.45	Nouvelles de chez nous	Les Citrouillard	Orch. Ed. Trudel	Orch. Jan Savitt	Radio-Annuaire
7.00	Amos 'n' Andy	La Pension Velder	Along Gypsy Trails	Musicale	
7.15	Light up and listen club	Along Gypsy Trails		Light up and listen club	
7.30	Nazaire et Barnabé	Lucien Sicotte	Lucien Sicotte	Uncle Troy	Commentateur sportif
7.45	Le Don Juan	Un homme et son péché	Causerie	Nouvelles sportives	Mon oncle
7.55				NOUVELLES	
8.00	C'est la vie	C'est la vie	One thoughtless Moment	Royals in Training	Art. Tatum, pianiste
8.15				Studio	Cavaliers de Lasalle
8.30	Radio-Marathon	Petite symphonie		Christopher Ellis	Radio-Comédie
8.45				City Imp. League	
9.00	Heure des vedettes	L'heure de la Valse	L'heure de la Valse	Orch. Don Turner	
9.15					Orch. Pinky Tomlin
9.30		Sur les Boulevards	Sur les Boulevards	Public Health Talk	Orch. Cabaret Bellevue
10.00	Lanny Ross, ténor	Musique de chambre	Comédiens	Studio	Le M.R.T. français
10.15	Mélodies à l'orgue				
10.30	NOUVELLES	Mon métier	Causerie	Orch. G. Olsen	Orch. Stan Meyers
10.45	Alex. LaJoie	Orch. Don Turner	Orch. Don Turner		
11.00	Allo ! Allo ! les sports	NOUVELLES	L'heure exacte	Nouvelles sportives	Fin de l'émission
11.00			NOUVELLES		
11.05				NOUVELLES	
11.10	Orgue				
11.15	Everett Hoagland	Chronique sportive	Récital de violon	Orch. T. Powell	
11.30		Orchestre de danse			
11.30	Orch. Sammy Kaye	Orch. de danse	Le courrier du Nord	John Savitt	
12.00	Orch. W. Bradley	Fin des émissions	Fin des émissions	Orch. Calloways orch.	
12.30	Clyde Lucas			Orch. E. Fitzgerald	
1.00	NOUVELLES			NOUVELLES	
1.05	Fin des émissions			Fin des émissions	

NOUVEAU SPECTACLE LUNDI
• DINER $1.25 •
Pas de frais de couvert — On danse continuellement
3 représentations
1258, rue Stanley
TIC TOC
PL. 8000

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Le "quatuor Jean-Lallemand"

Maurice Onderet, Annette La Salle-Leduc, Lucien Robert et Roland Leduc composent le quatuor Jean-Lallemand qui donnera un concert à Montréal, le lundi 29 avril.

Transmetteur de 5000 watts à C.K.A.C.

Il sera inauguré samedi soir prochain au cours d'une émission spéciale

Un nouveau pas en avant dans l'histoire du poste CKAC sera marqué officiellement, samedi soir, alors que ce poste procédera à l'inauguration d'un nouveau transmetteur de 5,000 watts à son centre d'émission de Saint-Hyacinthe et de deux nouveaux studios à ses locaux de Montréal.

Tout l'auditoire radiophonique de la province est invité à se joindre, par la voie des ondes, aux éminentes personnalités du monde industriel, politique et religieux qui viendront célébrer avec la direction et le personnel du poste, un autre grand événement dans la vie de CKAC.

Trois émissions spéciales seront consacrées ce soir-là à l'inauguration des nouveaux aménagements et des appareils perfectionnés grâce auxquels le poste CKAC entend conserver, dans le monde de la radio, la place importante qu'il tient depuis 1922.

Tout d'abord, un programme d'une demi-heure diffusé directement du nouveau studio D-2 marquera l'inauguration du transmetteur et des studios par l'hon. P.-R. du Tremblay. Avant cette cérémonie, on présentera une rétrospective dramatisée de l'histoire du poste CKAC depuis 1922. Au moment de l'inauguration, on passera de l'ancien transmetteur au nouveau et les auditeurs pourront constater la clarté et la netteté de diffusion du nouvel appareil. Cette première émission aura lieu de 9 h. à 9 h. 30 p.m.

Ensuite on se transportera à la salle du Gésù où un auditoire de marque assistera à l'une des réalisations les plus ambitieuses jamais présentées par le poste. Au cours de ce programme spécial diffusé de 9 h. 30 à 10 h. 45 p.m., CKAC saluera ses nombreux commanditaires. La liste des vedettes de cette émission sera donnée plus tard mais qu'il suffise de dire ici que tous les artistes de CKAC y seront.

Enfin, de 11 h. 30 p.m. à minuit, le réseau Columbia, auquel est affilié le poste CKAC, diffusera lui aussi son salut à ce poste français d'Amérique. Ceci se fera au cours du programme d'Al Donahue et de son orchestre, directement de l'hôtel New-Yorker, à New-York. Notons que le soliste de cet orchestre est Phil Brito qui chanta longtemps avec des orchestres de Montréal avant de partir pour les Etats-Unis.

La semaine qui suivra l'inauguration sera la "Semaine de CKAC" et marquera les débuts sur les ondes de plusieurs nouveaux programmes. De plus, chacun des commanditaires, au cours de son émission, rendra son salut au poste CKAC.

Toronto, 18. (P.C.) — Phil H. Foster, un jeune aviateur qui obtint la permission de quitter l'Aviation canadienne pour s'engager comme volontaire pour la guerre de Finlande, a quitté Toronto, aujourd'hui, à destination de la Norvège, où il espère lutter bientôt contre l'envahisseur.

Foster paye ses frais de voyage.

Les 75 ans de la salle du Gesù

A cette occasion on y présentera l'oeuvre de Racine "Mithridate"

Oui, au début de juillet 1865, dans le sous-sol de l'Eglise du Gésù que l'on venait de construire, eut lieu l'inauguration solennelle de la vaste salle académique du Collège Sainte-Marie.

Cette salle a été pendant longtemps — un critique de langue anglaise le déclarait encore assez récemment, dans un journal de Toronto — le centre intellectuel et artistique de Montréal. C'est pourquoi ses 75 ans méritent d'être fêtés. Pour rester dans le ton classique de la destination de la salle et de sa glorieuse histoire, il a paru aux élèves du Collège de 1940 qu'ils ne pouvaient mieux faire que de présenter une grande tragédie racinienne. Ils ont choisi *"Mithridate"*.

Tous les Anciens du Collège Sainte-Marie et les habitués de la salle du Gésù voudront venir assister à ce spectacle et constater en repassant leurs souvenirs d'antan — que les traditions du beau théâtre ne sont pas disparues au Collège Sainte-Marie.

"Mithridate" sera jouée en soirée, le 6 mai; en matinée, les 4, 9 et 11 mai.

Assemblée annuelle des anciens du collège de Saint-Césaire

L'assemblée annuelle des anciens de Saint-Césaire aura lieu dimanche le 27 avril, à deux heures de l'après-midi, au collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, en face de l'Oratoire Saint-Joseph. Au cours de cette réunion on procédera à l'élection des officiers du Cercle et le rév. Frère Jean, C.S.C., le supérieure de Saint-Césaire, donnera des détails intéressants au sujet de la grande manifestation qui se prépare à Saint-Césaire même alors que des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture de la province remettront des diplômes et des médailles d'or aux gradués du cours agricole.

Aux anciens du collège de Sainte-Marie-de-Beauce

Les anciens élèves du Collège de Sainte-Marie-de-Beauce organisent pour la fin de juillet prochain de grandes fêtes à l'occasion du quatre-vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur Alma Mater.

La section montréalaise de l'Amicale, dont le président est M. Adjutor Perron, principal de l'école St-Louis-de-Gonzague, demande à tous les anciens qui habitent la région de Montréal, de lui faire parvenir, à 2279 est, rue Rachel, leurs nom et prénoms, adresse, No de téléphone et la date de leur séjour au Collège.

La coopération est nécessaire pour assurer le succès des fêtes projetées.

(C.)

Mme Holland réélue

Québec, 18. (P.C.) — Mme Norman Holland, de Montréal, a été réélue présidente du chapitre de Québec de l'Ordre des Filles de l'Empire, à la séance de clôture du congrès de deux jours tenu ici.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Semaine du livre canadien du 21 au 27 avril 1940
"Guignolée" des livres français

En 1915 la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal inaugurait l'Oeuvre du livre français, initiative destinée à procurer des volumes, des imprimés, des revues et des disques de langue française à nos concitoyens qui ne peuvent s'en acheter, à cause de leur manque de ressources ou de leur éloignement des centres français. Par contre beaucoup d'autres ne savent plus que faire des bouquins et des magazines qui encombrent leur logis.

C'est pourquoi la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal désireuse de venir au secours des uns tout en rendant service aux autres, a fondé l'Oeuvre du livre français, dans le dessein de recueillir les livres de ceux qui en ont trop, pour les donner à ceux qui n'en ont pas.

Depuis vingt-cinq ans, tous les ans l'Oeuvre du livre français fait appel à la générosité et à la prévoyance de tous pour que rien ne se perde : aucun livre, aucune revue, aucun disque français. Tout peut servir et tout doit servir à développer chez les nôtres le goût de la culture par la culture.

Cette année, comme la demande pour les livres français est plus grande que jamais, étant donné que l'Oeuvre du livre français doit aussi s'occuper de procurer des volumes aux soldats, la cueillette des livres doit s'organiser en conséquence dans toutes les paroisses de la ville.

Le mot d'ordre de la semaine du livre canadien, qui aura lieu du 21 au 27 avril 1940, est : que rien ne se perde ! Il faut, en effet, que partout on s'organise avec tant de soin que rien ne soit perdu : ni livre, ni revue, ni imprimé, ni disque français. Pour arriver à ce résultat les sections peuvent se diviser en équipes et organise rune véritable "guignolée" de livres, imprimés et disques français, passant de maison en maison afin de faire une abondante cueillette de volumes qu'on viendra ensuite porter au Secrétariat de la Société, à 1182, rue Saint-Laurent. Si on ne peut venir qu'on téléphone à PLateau 1131 et de dévoués collaborateurs passeront à domicile pour recueillir les offrandes de livres, de revues et de disques français.

Les multiples qualités d'un excellent traducteur

"Pour être traducteur, il faut d'abord posséder une certaine culture générale et des connaissances linguistiques approfondies. Il ne suffit pas de pouvoir lire et comprendre une langue étrangère, il faut pouvoir en saisir les nuances et même savoir tenir compte du milieu d'où provient l'original".

C'est ce que déclarait M. Walter Delaney, de American Can Co. devant les membres de la Société des Traducteurs de Montréal au cours de leur dîner-causerie bi-mensuel chez Bowen. M. Delaney, membre lui-même de la Société des Traducteurs, avait intitulé sa causerie: "Traduire est un art".

Au banquet du 5e centenaire de l'imprimerie

Plusieurs personnalités y assisteront, samedi, au Windsor

Au nombre des personnalités de la politique qui seront les hôtes d'honneur au grand banquet qui sera donné à l'hôtel Windsor, samedi prochain, le 20 avril, pour inaugurer les fêtes du cinquième centenaire de l'invention de l'imprimerie par Jean Gutenberg, on remarque des ministres d'Ottawa et de Québec et des représentants de la Ville. Ont accepté cette invitation:

L'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre fédéral des travaux publics; l'hon T.-D. Bouchard, ministre provincial des travaux publics; S. H. le maire de Montréal, M. Camillien Houde; M. J.-O. Patenaude, l'imprimeur du roi; le conseiller municipal Alexander Edmison de Montréal, qui sera l'un des orateurs du banquet; Me Victor Morin, LL.D., président de la Société Royale et conférencier français au banquet; M. J. W. McConnell, président du "Star"; l'hon P.-R. du Tremblay, président de "La Presse"; M. Gustave Francq, président de la Commission du salaire minimum; M. Georges-Aimé Gagnon, président de Fédération des métiers alliés de l'imprimerie; M. René Perrault, président du club des publicitaires de Montréal; M. Ed. Cooper, président du comité des fêtes torontoniennes du 5e centenaire; M. Ed. Conquergood, membre du comité international des fêtes du quincentenaire; M. Eric O'Connor, 3e vice-président de l'association internationale des "Craftsmen"; M. C. H. McFarlane, président McFarlane Son & Hodgson; M. Jean Rolland, président de la Papeterie Rolland; M. René Bonneville, délégué de l'association des fabricants d'encre; M. Paul-F. Lalonde, représentant des photograveurs canadiens-français; M. Brock Batten, représentant des photograveurs anglais.

Le programme des fêtes de Gutenberg coïncide avec des fêtes similaires organisées dans toutes les grandes ville du monde entier.

Routes fermées aux voitures de poids lourds

Le ministère de la Voirie en annonce la liste pour quelques jours

Le ministère de la Voirie provinciale du Québec nous prie d'annoncer aux propriétaires de camions et les compagnies de transport que les routes suivantes sont "fermées au trafic lourd": 1, Montréal - Sherbrooke - Coleraine; 3, Sorel-Pont Mercier-Valleyfield - Fort Convington; 4, Pont Mercier-Malone; 4-52, Pont Mercier - Huntingdon - Châteauguay-New-York; 5, Victoriaville-Richmond-Sherbrooke; Lennoxville-Rock Island; 7, Iberville - Pike River - St-Albans; C.M., Stanbridge-Frelighsburg; 8A, de la route 8 au Pont Perley; 9, Montréal - Napierville - Lacolle; 12, Rougement - St-Hyacinthe; 13, Granby - Actonvale; 20, St-Hubert - Béloeil - St-Hyacinthe; 21, Richelieu - St-Hilaire; 22, Lennoxville à Stanhope; 28, Lennoxville - Birchton; 32, St-Hyacinthe - South Durham; 36, Ste-Martine - St-Urbain; C.M., Howick - St-Chrysostôme; C.M., Ste-Philomène - St-Isidore; 3-9-C.M., St-Lambert - Laprairie - St-Rémi; 40, Marieville - Cowansville; 40-A, Iberville - Farnham; 7-52, Pike River - Cowansville - Knowlton; 47, Contrecoeur - Chambly - Saint-Jean; 52, Huntingdon - Hemmingford; Lacolle-Pike River.

La route suivante sera fermée à minuit, jeudi, le 18 avril 1940: 2, Ste-Anne-de-Bellevue - frontière d'Ontario.

La route suivante sera fermée à minuit, vendredi, le 19 avril 1940: 22, Lennoxville à Drummondville.

Les routes suivantes seront fermées samedi soir, le 20 avril 1940, à minuit: 2-2A, Montréal - L'Assomption - Trois-Rivières; 8, Montréal - St-Eustache - Lachute - Hull; 11, Montréal - Ste-Rose - Pont David; 11-11A, Montréal - Blvd Curé Labelle - Ste-Rose - St-Jérôme - St-Jovite; 17, Vaudreuil - Pointe Fortune; 18, Montréal - Terrebonne - St-Donat; 29, Lachenaie - St-Placide - Lachute; 33, L'Assomption - Epiphanie - Rawdon; 35, Masson - Buckingham; 37, Tour de l'Ile de Montréal; 38, Tour de l'Ile Jésus; 41, Berthier - Joliette; 42, Berthier - Joliette; 43, Berthier - St-Michel-des-Saints; 48, L'Assomption - Joliette - St-Félix-de-Valois et les chemins municipaux des comtés de Laval, Jacques-Cartier et Soulanges-Vaudreuil.

La M. A. T. A. est contre le monopole du taxi à Montréal

Elle a pris une résolution à ce sujet à sa réunion d'hier

La Montreal Automobile Trade Association, organisation qui représentent les vendeurs d'automobiles au détail à Montréal, s'intéresse vivement au projet d'établissement d'un monopole du taxi dans le territoire sous la régie de la Commission métropolitaine.

Hier, à l'issue d'une réunion de l'exécutif de l'association et de plusieurs membres, il fut décidé de faire tenir à l'échevin Jos. Schubert, président de la commission d'enquête du taxi, la résolution suivante:

"La Montreal Automobile Trade Association est opposée à l'établissement d'un monopole du taxi à Montréal, pour la raison que voici: l'Association craint que ce monopole ne nuise à la vente au détail des voitures neuves et usagées, à la vente des pièces de rechange et au service. L'Association craint aussi que ce projet ne compromette les intérêts financiers que les vendeurs d'automobiles détiennent sur des véhicules actuellement affectés au transport payant du public".

Au cours de la réunion la plupart des assistants ont fait connaître leurs opinions sur le projet à l'étude et quelques-uns se sont déclarés nettement contre le monopole. Cependant, l'opinion générale qui a prévalu est que la Montreal Automobile Trade Association n'a qu'un seul but: protéger les vendeurs d'automobiles au détail à Montréal. Toutes mesures qui sera prise dans cette affaire sera au bénéfice des vendeurs d'automobiles, a-t-on laissé entendre. Cependant, on poussera plus loin l'étude du projet.

Parmi ceux qui étaient présents, on remarquait MM. E.-A. Everson, de Midtown Motor Sale Ltd; P.-O. Messier, de Modern Motor Sales; Douglas-T. Taylor, de Chevrolet Motor Sales; Jos. Boulé, de Nash-Lafayette; Fernand, Jarry, de Jarry Automobile Ltée; Paul Deschâtelets, de Généreux Motor; Omer Barré, de Barré Automobile Ltée; R.-B. Perreault, de Cumming-Perreault; D. Campbell, de Campbell-Décarie, etc.

Où se procurer les billets d'Air-Canada

M. C. W. Johnston, directeur général du service des voyageurs du Canadien National, annonce que, pour répondre à la demande générale du public, il sera maintenant possible de se procurer des billets de transport dans les avions d'Air-Canada chez tous les agents de billets du réseau et des agences de voyage.

De plus, Air-Canada possède des agents du service des passagers à Montréal, Toronto, Ottawa, Halifax, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et Seattle, ainsi qu'à ses aéroports de Moncton, Régina, Lethbridge et autres endroits.

"Ce changement, déclare M. Johnston, est dû en grande partie aux demandes nombreuses résultant de l'exploitation d'un service de jour aérien à travers le Canada."

GIOVANNI ET SES DEUX COUTEAUX !

Falius Giovanni, qui donne le refuge Meurling pour adresse, avait des idées belliqueuses, mercredi matin, lorsqu'il arriva au pont tournant de la rue Atwater, gardé par des agents de la police fédérale canadienne. En voyant les officiers de Sa Majesté, Giovanni sortit de ses goussets un long couteau à pain et un couteau pour ouvrir les huitres et se lança à l'assaut du "pont", avec une ardeur toute fasciste. Le combat cessa bientôt, les agents ne trouvant pas de meilleur moyen de s'assurer la victoire que celui d'assommer leur homme.

Hier, Giovanni s'avouait coupable, devant le juge Rodolphe De Serres, qui ajourna le prononcé de la sentence au 23 avril.

DES CHAUFFERETTES NON APPROUVEES

La firme American Jewellery, 1470, rue Peel, vend au public des chaufferettes et des réchauds électriques, pour tous les goûts; elle en a même des échantillons "pour les pieds, le dos, et ceux qui font profession de rond-de-cuir". Mais les dangers d'incendie et de brûlure de l'épiderme ont décidé le législateur à faire approuver ces appareils avant de les offrir en vente. Hier, devant le juge Rodolphe De Serres, le gérant de la compagnie en question avouait avoir vendu plusieurs de ces appareils modernes, avant qu'ils aient été approuvés par les inspecteurs du gouvernement. Me Maurice-H. Fortier, avocat de la poursuite, demanda et obtint du tribunal une amende de $10 et les frais ou, à défaut, une peine de prison de huit jours.

Chronique Judiciaire

Par Léonard-C. Archambault

Les créanciers de la faillite doivent être diligents

Sinon ils perdent le droit de voter à l'élection des liquidateurs

Ceux qui ont des créances contre des personnes en faillite doivent produire leurs réclamations aussitôt qu'ils apprennent l'état de faillite de leur débiteur, sinon ils ne pourront pas voter à l'élection des syndic et inspecteurs, lesquels devront ensuite réaliser et liquider à leur bénéfice l'actif de la faillite.

C'est ainsi qu'en a décidé l'honorable juge Louis Boyer, de la Cour Supérieure, lorsqu'il a revisé la décision du séquestre officiel dans la cause portant le numéro 24 des dossiers du greffe des faillites du district de Montréal, à la demande de Mes Audet et MacEntyre.

Voici comment le jugement récite les faits et le droit:

"J.-A. Lacasse, débiteur, et Frank J. Harquail, gardien, et Frothingham Starke Seybold Ltd, requérant, et l'hon. Jules Allard et al, mis-en-cause, et Daoust Lalonde Ltée et al, contestants.

"La Cour, parties et témoins entendus et après examen du dossier et déliberé:

"Attendu que la requérante, Frothingham Starke Seybold Limited, en appelle de la décision du séquestre officiel déclarant Albert Lamarre élu syndic, et élus, comme inspecteurs, les personnes proposées comme tels, conjointement avec lui, en alléguant que toutes les réclamations et les preuves de créances des créanciers qui ont voté en sa faveur ont été produites après l'heure fixée pour l'assemblée et qu'en conséquence, ils n'avaient pas le droit de vote et, de plus, que les procurations et preuves de créances de certains créanciers étaient irrégulières et illégales et conclut à ce que Frank J. Harquail soit déclaré syndic, et inspecteurs, les personnes proposées comme tels, conjointement avec lui.

Daoust, Lalonde Limitée, conteste le bien-fondé de cette requête et en appellent de la décision du séquestre, quant à l'admission de certains votes donnés en faveur de Harquail et prétendent que Lamarre a été régulièrement élu.

Considérant que:

Les réclamations et les preuves de créances des créanciers ayant voté en faveur de Lamarre n'ont été produites qu'après l'heure fixée pour l'assemblée par les avis donnés par le gardien, et après que l'assemblée eût été déclarée ouverte, cinq minutes plus tard, et ce, entre les mains du séquestre officiel et non du gardien .

D'après l'article 105, tout créancier doit prouver sa dette aussitôt que possible après l'ordonnance de séquestre et ce afin de permettre aux autres créanciers, dont la créance est prouvée, d'en prendre connaissance (par. 6 du même article).

L'article 94 décrète que personne ne pourra voter à moins d'avoir prouvé sa créance et avoir **produit** entre les mains du **gardien** la preuve de sa créance **avant le temps fixé pour l'assemblée.**

D'après la règle 134, les preuves de créances devant servir à la première assemblée des créanciers, doivent être logées chez le **gardien** pas plus tard que le temps mentionné à cette fin dans l'avis de convocation.

Ces textes sont clairs et impératifs et, partant, les créanciers, qui n'ont pas produit la preuve de leur créance, entre les mains du gardien, avant l'heure fixée pour l'assemblée, ne peuvent voter.

Ils sont dans le même cas que le candidat qui dépose son bulletin de présentation après l'heure fixée et de l'électeur qui n'a pas vu à être enregistré en temps et lieu, ou qui s'est présenté après l'heure fixée pour la fermeture du poll et ne peuvent, en conséquence, prétendre qu'il s'agit d'une formalité sans conséquence. (8 C.B.R., 73,—16 C.B.R., 219 — No 183 C.S.M. re: Adeodat Chauret, jugt. du 2 juin, 1924; 5 C.B.R., 248 — 8 C.B.R., 46).

Les preuves de créance des créanciers ayant voté en faveur de Lamarre n'ayant pas été produites, tel que requis par la loi, ils n'avaient pas droit de vote et leurs votes doivent être mis de côté, ce qui règle la question.

Ceci étant donné, Frank J. Harquail, doit être déclaré élu syndic.

Pour ces motifs:

Revise la décision du Séquestre Officiel, annule l'élection de Albert Lamarre comme syndic et déclare Frank J. Harquail, élu comme tel; annule l'élection de J. Cormier et E. F. Booth comme inspecteurs et déclare élus comme tels, Fred Warrage, E. C. E. Baker et J. A. Provost, le tout avec dépens d'une seule requête contestée.

"Jeunes mariés" très très malades

Témoignages intéressants dans une affaire de pratique illégale de la médecine

O. Saint-Germain, 5129, rue Saint-Denis, vendeur attitré des produits brevetés Saint-Germain, qui, depuis un demi-siècle, soulageraient tous les maux, était déclaré coupable de pratique illégale de la médecine, hier, devant le juge J.-C. Langlois, qui ne voulut pas considérer le délit comme une troisième offense, mais imposa une amende de $100, en déclarant que l'inculpé, s'il avait le droit de vendre ses produits, n'avait pas celui de donner des consultations.

La poursuite, représentée par Me Ariste Brossard, fit entendre deux témoins, des jeunes mariés en pleine lune de miel. Le mari expliqua avoir déclaré au prévenu qu'il ne pouvait digérer les soupes et les sauces (ce qui fit sourire madame X), Saint-Germain lui conseilla de "suspendre" les sauces et les soupes, y compris la soupe aux pois, la plus pesante à ce que l'on dit. La jeuse épousée témoigna à son tour pour relater que sa "maladie de circonstance" était un mal de reins avec des "cailloux" au foie. A ce stage, Me F.-X. Biron, avocat de la défense, prie le témoin de ne pas consulter ses notes à tout instant. Sur quoi le tribunal déclare, catégorique:

—Allez! Continuez à consulter vos notes.

Après la preuve de la poursuite, Me Biron déclara ne pas avoir de défense à offrir, et suggéra au tribunal de ne pas considérer l'affaire comme une troisième accusation, ce qui aurait valu à Saint-Germain une amende de $200.

UN AUTRE "BOOKIE"

Paul Beaudry, 1221, rue Peel, accusé d'avoir opéré un pari-mutuel clandestin, s'avouait coupable, hier, devant le juge Rodolphe De Serres, et le tribunal lui imposait une amende de $100 et les frais ou, à défaut, une peine de prison de deux mois. Quinze amateurs de turf en chambre enregistrèrent aussi des aveux et s'en tirèrent avec chacun une amende de $15, frais inclus. La descente avait été opérée la veille, par le sous-inspecteur Lucien Lemieux, de la police judiciaire provinciale, sur l'ordre de M. Louis Jargaille, officier spécial.

Denis Healy fait des déclarations à N.-Y.

New-York, 18 (P.A.) — Denis Healy, le principal témoin de la poursuite dans un procès intenté contre 16 citoyens acusés d'avoir conspiré pour renverser le gouvernement des Etats-Unis, a admis, hier, que son père avait été un agent secret anglais dans l'Eire et qu'il avait encore, lui-même, plusieurs amis dans plusieurs agences de l'empire britannique.

Fernandel autour du monde dans "Les 5 sous de Lavarède"

1

2

3

4

(Suite)

1 Calcutta, c'est beau à dire, mais comment s'y rendre? Au cours d'une promenade dans le quartier chinois de Chicago, en compagnie d'Aurette, Lavarède apprit qu'un bateau allait prochainement partir pour la Chine, emportant une singulière cargaison. C'étaient les cercueils d'une douzaine de riches Chinois morts en Amérique et qui voulaient reposer dans la terre qui les avait vus naitre. Sans hésiter, il se cacha dans le cercueil d'un mandarin et on le hissa à bord. — 2 Au cours du voyage, Lavarède s'aperçut que les occupants des cercueils étaient tous vivants, et comme lui des passagers clandestins. Bien plus, le capitaine du bateau, quelques jours avant l'arrivée, vint lui réclamer l'argent de la traversée pour tous ses compagnons car le mandarin devait l'avoir avec lui. "Tout mon argent est dans une banque de Calcutta, lança-t-il au capitaine. "Qu'à cela tienne lui répondit celui-ci, nous allons mettre le cap sur Calcutta et vous me règlerez en arrivant!" — 3 La semaine suivante, le bateau arrivait aux Indes, et Lavarède, qui avec ses 5 sous n'aurait évidemment pu payer la traversée des 12 Chinois, s'empressa de disparaitre. Pour ne pas être reconnu, il se déguisa en Maharajah et, à la suite des tribulations les plus amusantes, il fut pris pour un véritable prince et dut épouser, pour sauver sa vie, la Princesse Djali. Il fut donc forcé de vivre au palais avec sa nouvelle épouse. 4 Cependant, Bouvreuil, Murlington et Aurette étaient arrivés à Calcutta, et Bouvreuil était même devenu propriétaire d'une troupe de bayadères qui devait danser devant le Maharajah. Lavarède, qui commençait à se lasser de sa vie princière et qui surtout voyait approcher le terme fixé par les testament, échappa à la Princesse Djali (Jeanne Fusier-Gir) en se déguisant en bayadère, et s'embarque pour Port-Saïd

(à suivre)

Les nazis repoussés par les Anglais à Namsos

(Suite de la page 1)

Le débarquement de troupes anglaises en Norvège se poursuit

Londres, 16. (P.C.)—Le ministère de la guerre de la Grande-Bretagne a annoncé, ce soir, que les forces britanniques qui sont en Norvège sont continuellement renforcées par de nouveaux débarquements. Il a ajouté que les troupes anglaises avaient maintenant établi des contacts avec les troupes norvégiennes.

Dans un bulletin de 18 mots, l'état-major a dit simplement que les opérations se poursuivaient. C'est tout ce que l'on a voulu soulever du voile qui cache aux profanes les manoeuvres nécessairement lentes que les armées allemandes et alliées de Norvège effectuent avant d'en venir véritablement aux prises.

Entretemps, l'aviation anglaise continue de s'attaquer sans répit aux lignes de communications ennemies. Voici ce qu'elle a accompli au cours des dernières quarante-huit heures:

L'aéroport de Stavanger, situé dans le sud-ouest de la Norvège, a été bombardé deux fois. Les aviateurs anglais volant en rase-mottes au-dessus de la base allemande, à la vitesse de 200 milles à l'heure, ont lâché des bombes et des volées de mitraille sur les appareils qui se trouvaient à terre et sur les pistes qui sont gravement endommagées.

Des navires allemands ont été attaqués au large de Bergen et un transport de troupes a été coulé.

Un sous-marin nazi a été touché par une bombe, mais on ne sait pas s'il a été détruit.

Quatre avions ennemis ont été descendus, deux avions de chasse, un bombardier Heinkel et un hydravion Dornier, les deux derniers lorsqu'ils cherchèrent à attaquer des navires de guerre anglais qui revenaient de bombarder Stavanger. Trois bombardiers britanniques ne sont pas rentrés.

Le sous-marin "Spearfish" est revenu dans un port britannique après avoir avarié le cuirassé de poche allemand "Amiral von Scheer" qui fut atteint par une ou plusieurs torpilles. On ne sait pas ce qu'il est devenu.

La presse anglaise continue, entretemps, d'avertir le public qu'il ne doit pas s'attendre à de gros succès immédiat de l'armée expéditionnaire alliée en Norvège, non seulement parce que le terrain sur lequel elle doit opérer est extrêmement défavorable, mais aussi parce que l'on y manque de communications.

On considère, ici, que les troupes allemandes rayonnant autour d'Oslo ne sont pas fortement équipées parce qu'elles doivent surtout compter sur l'aviation de transport du Reich pour s'approvisionner aussi bien en munitions qu'en matériel. Il reste possible que des transports allemands puissent encore atteindre Oslo, mais ils sont de moins en moins nombreux parce que les mines, les sous-marins et les bombardiers de la Grande-Bretagne les attaquent toujours.

Voici le texte du communiqué que le ministère de la Guerre a publié au sujet de la campagne de Norvège: "Le débarquement de troupes anglaises en Norvège continue. Des contacts ont été établis avec les troupes norvégiennes et les opérations se poursuivent."

A la Chambre des communes, M. Richard Butler, sous-secrétaire aux Affaires étrangères, a dit que la Grande-Bretagne serait profondément intéressée par tout changement qui pourrait être apporté dans le statut des colonies néerlandaises d'Extrême-Orient.

Pour la première fois, depuis des mois, la question des relations anglo-italiennes a pris, aujourd'hui, une grande importance. Dans certains milieux, on a tendance à ne pas s'inquiéter des expressions de plus en plus violentes d'antagonisme contre la Grande-Bretagne que la presse italienne publie tous les jours maintenant. On dit qu'il ne s'agit que d'une affaire de chantage, le gouvernement italien ayant probablement quelque chose d'intéressant pour lui à demander aux Alliés.

A l'appui de cette opinion, on cite qu'un diplomate italien a dit à l'un des leaders de la colonie italienne de Londres: "Ne vous alarmez pas. Ce n'est pas la guerre". Toutefois, des personnes plus pessimistes croient qu'il est plus que possible maintenant que l'Italie fasciste entre en guerre aux côtés du Troisième Reich.

M. Neville Chamberlain, le premier ministre, a assuré lui aussi aux Communes que les Alliés conservaient toutes leurs positions sur les fronts économiques et diplomatiques des Balkans. Il présentait un rapport sur les conférences que lord Halifax a eues récemment avec les ministres de Londres en Turquie, en Yougoslavie, en Grèce, en Hongrie, en Bulgarie et aussi avec les ambassadeurs britanniques à Rome et à Moscou. "Aucun de ces Etats, a ajouté M. Chamberlain, ne doit craindre que les Alliés ou leurs forces menacent, un jour, leur indépendance ou leur intégrité."

Une alerte contre les attaques aériennes a été sonnée dans les Shetland qui ont reçu la visite d'un Heinkel. Cet appareil allemand a été chassé avant d'avoir pu lâcher ses bombes.

Le vapeur britannique "Swainby", 4,935 tonnes, a été torpillé, mercredi soir, au large de la côte du nord de l'Ecosse. Son équipage de 38 membres a été débarqué dans un port anglais, aujourd'hui.

Une grande bataille en préparation dans la région de Trondjem

Stockholm, 18 (P.A.) — La légation norvégienne a annoncé, ici, ce soir, que des forces alliées et norvégiennes avaient réussi à se rejoindre, dans la région de Trondjem, à environ 400 milles au sud de Narvik où les Anglais sont aussi parvenus à effectuer un débarquement. Des rapports reçus de Trondjem ajoutent que les Allemands et les Norvégiens s'attendent à une grande bataille sur ce front.

Les correspondants de presse suédois ont informé leurs journaux qu'une armée norvégienne, se préparant vraisemblablement à une offensive, s'est massée sur l'un des rivages du fjord de Trondjem, d'où elle peut communiquer avec Namsos, port situé à 100 milles plus au nord et qui est relié à Trondjem par une voie ferrée. On a rapporté, il y a quelques jours, que des troupes anglaises avaient mis pied à terre à Namsos.

Des nouvelles venues du front de l'extrême nord indiquent toujours que les Alliés et les Allemands y combattent dans la région de Narvik.

On dit encore que les Allemands ont étendu leur zone d'occupation dans la région d'Oslo et qu'ils ont atteint la frontière suédoise en d'autres points. On sait que les communiqués de Berlin assurent que des troupes nazies sont aux portes de la Suède à l'extrémité des voies ferrées qui partent de Narvik et de Trondjem. Dans le sud-est de la Norvège, les soldats d'Hitler seraient maintenant installés à la frontière suédoise, entre Kongsvinger et Halden.

Près de Mysen, à 50 milles au sud-est d'Oslo, une garnison norvégienne occupe les fortifications de Fossum et il est possible qu'elle y résiste indéfiniment aux nazis. Ils ont des canons, des munitions et des vivres en quantité suffisante pour résister à un siège même prolongé. On dit qu'il en est de même pour les forteresse de Hegra, situées à 25 milles à l'est de Trondjem. Elles seraient défendues par une centaine d'hommes et jusqu'ici, les nazis malgré leur grosse artillerie et leur aviation n'ont pu en venir à bout.

On rapporte enfin qu'environ 4,000 soldats norvégiens ont été internés en Suède depuis le début des hostilités.

Les nazis disent que leurs troupes sont toujours à Narvik

Berlin, 18. (P.A.) — L'Allemagne, après 10 jours de lutte en Norvège, assure, ce soir, qu'elle a remporté de nouveaux succès contre la Grande-Bretagne aussi bien dans les airs que sur mer. L'état-major nazi, confirment des prétentions déjà avancées, hier, par D.N.B., soutient maintenant que de ses avions de guerre ont coulé une des croiseurs britanniques qui ont participé au bombardement de Stavanger, en ont gravement avarié d'autres, légers et lourds, par quatre bombes bien dirigées, et ont touché enfin un destroyer anglais et un torpilleur norvégien.

(A Londres, il a été annoncé qu'un croiseur avait été touché mais qu'il avait réussi à atteindre un port britannique par ses propres moyens).

Les Allemands ajoutent qu'ils n'ont perdu que quatre avions pour infliger ces graves dommages à l'ennemi.

Pour ce qui est de la Norvège elle-même, les nazis prétendent que le roi Haakon a reconnu le gouvernement provisoire Christensen, installé à Oslo et qui a pour mission d'administrer les territoires norvégiens occupés par les Allemands.

On dit encore à Berlin, que les troupes du Reich ont occupé toute la région qui s'étend au sud-est d'Oslo et cela jusqu'à la frontière suédoise. Elles se sont aussi emparées de toutes les forteresses qui s'y trouvaient. Elles ont fait enfin 50 officiers et 1,000 soldats prisonniers et le reste des troupes norvégiennes s'est réfugié en Suède où il a été désarmé et interné.

Les Allemands disent encore, ici, qu'ils ont repoussé une tentative que les Anglais ont faite pour débarquer des troupes dans le fjord de Herjangs, région de Narvik, et qu'en avançant dans la direction du territoire suédois ils se sont emparés de plusieurs prisonniers dont le commandant de l'aéroport de Bardufoss, situé au nord-est de Narvik. Cette ville, selon des prétentions allemandes qui ont été répétées à plusieurs reprises dans la journée, est toujours aux mains des hitlériens.

(On sait qu'un correspondant de la Presse Associée qui a dit avoir lui-même atteint Narvik a rapporté que ce port important et la région qui l'entourait étaient occupés par les Britanniques et les Norvégiens).

Dans les milieux berlinois autorisés, où l'on avait jusqu'ici nié les succès navals britanniques, on a laissé entendre, cet après-midi, que dix destroyers allemands, détruits dans le port de Narvik, n'ont pas été coulés par les forces navales anglaises mais sabordés par leurs équipages.

Des tentatives que l'aviation anglaise a faites, hier, pour attaquer Trondjem, l'état-major du Reich a dit qu'elles avaient été un véritable échec parce que la défense de la ville est maintenant en excellent état. L'état-major a ajouté qu'il suivait de très près tout ce qui se passait en Suède pour prendre toutes les contre-mesures qui s'avéreront nécessaires dans le cas où les Anglais chercheraient à envahir ce petit pays.

Les effroyables ruses de guerre des troupes allemandes en Norvège

Washington, 8. (P.A.)— La légation norvégienne à Washington a déclaré, ici, aujourd'hui, que c'était par des ruses effroyables, et non pas à cause de trahisons par des Norvégiens comme on l'a dit, que les troupes allemandes avaient réussi à remporter tant de succès au début de leur invasion de la Norvège.

La légation a publié un communiqué qu'elle base sur un câble qu'elle a reçu de la légation norvégienne à Stockholm et qui dit que "les rumeurs sensationnelles de trahison et de sabotage doivent être acceptées avec la plus grande réserve". Le communiqué cite ensuite des cas où la reddition des Norvégiens ou leur défaite ont été provoquées par des subterfuges nazis plutôt que par des trahisons norvégiennes.

"Dans les milieux militaires norvégiens, dit le câble de Stockholm, une grande confusion fut créée, le jour de l'invasion, par des rapports, publiés au nom du gouvernement, et venant d'Oslo et de tous les postes télégraphiques du pays.

Les commandants ne constatèrent que très tard que les rapports et les ordres qu'on leur envoyaient étaient faux. Ainsi le général Erichsen, défendant le sud-est d'Oslo, reçut à plusieurs reprises l'ordre de se rendre sans combattre. Lorsqu'il apprit ce subterfuge, il était trop tard. Des ordres faux avaient aussi été donnés, par des agents allemands, aux troupes norvégiennes de n'ouvrir le feu que si elles étaient attaquées par les troupes nazies. De nombreux détachements, lorsqu'ils voulurent se défendre, durent constater qu'il était trop tard. Lorsque les navires de guerre du Reich passèrent devant le poste fortifié d'Addenes qui défend l'entrée du fjord de Trondjem, ils ne furent pas attaqués parce qu'ils traînaient à leur remorque un grand nombre d'embarcations norvégiennes de toute sorte. Ouvrir le feu, cela aurait été massacrer des Norvégiens. Pendant l'hésitation qui s'empara du commandant et grâce à la nuit, les navires allemands passèrent sans même être attaqués. Lorsque la forteresse de Hegra ouvrit le feu sur un train de troupes norvégiennes, elle le fit parce qu'un agent allemand l'avait informée que ce train contenait des troupes allemandes. D'autres cas semblables et très nombreux peuvent aussi être mentionnés. La propagande allemande utilise toute sorte de rumeurs pour abattre l'esprit de résistance des Norvégiens. Ceux-ci, cependant, résistent superbement chaque fois qu'ils ont le temps de s'organiser".

Autre proclamation du roi Haakon

Stockholm, 18, (P.C.-Havas). — Le roi Haakon de Norvège a publié, ce soir, une proclamation dans laquelle il déclare que le conseil d'administration, installé par les Allemands à Oslo, a dû se résigner à agir parce qu'il a été victime de la force brutale. Il ajoute que son peuple continue de résister énergiquement à l'envahisseur et qu'il résistera jusqu'à ce que la Norvège redevienne libre et indépendante. "La Norvège n'a qu'un seul gouvernement, dit la proclamation. "Ce gouvernement a été nommé par le roi et il jouit de l'entière confiance du parlement. La formation d'un conseil administratif à Oslo dans le but d'administrer les régions occupées par les Allemands est expliquée par la présente situation, une situation qui a été créée par la force brutale, laquelle a violé les droits légitimes du pays. "Peu de temps après la publication de cette proclamation, l'administration d'Oslo a ordonné que l'on cesse de porter l'uniforme de l'armée norvégienne dans les régions occupées par le Reich. "Par notre effort commun, continue encore la proclamation, nous allons gagner la liberté de notre pays et rendre de nouveau les Norvégiens seuls maîtres de leurs destinées".

"Il faut se hâter", dit un journal de Londres

Londres, vendredi, 19. (P.C.) — Le *News Chronicle* recommande, ce matin, que l'on donne aux chefs des services militaires de la nation leur entière liberté d'action en ce qui concerne la campagne de Norvège et qu'on leur donne cette liberté avant que les Allemands n'aient eu le temps de consolider les positions qu'ils ont déjà occupées dans le petit pays scandinave. "Nous ne pouvons pas nous permettre d'y aller avec modération", ajoute le journal. "Il ne faut pas que la Norvège soit un autre Dardanelles". (On se souvient que la campagne des Alliés contre les Dardanelles ne fut pas un succès très brillant durant la première grande guerre).

M. Vernon Bartlett, correspondant diplomatique de *News Chronicle* et un membre du parlement, a rapporté que les observateurs neutres à Londres "étaient, hier, décidément déprimés en dépit du fait qu'on leur laissait discrètement entendre que de bonnes nouvelles arriveraient de candinavie dans un jour ou deux". Discutant les rapports qui ont été remis aux observateurs neutres au sujet de la situation stratégique en Norvège, M. Bartlett ajoute: "Ces rapports remis aux observateurs neutres sont-ils vrais. Je ne le sais pas. Mais certainement plusieurs diplomates qui étaient à Londres, hier, ont dû envoyer à leurs gouvernements respectifs des dépêches dans lesquelles ils disaient que certains membres importants du gouvernement sont beaucoup plus lents à agir que certains membres importants de nos services de guerre, lesquels savent très bien qu'il faut se hâter de secourir la Norvège si l'on veut que ce secours arrive à temps".

100 marins anglais reviennent de Norvège

Londres, 18. (P.C.) — Environ 100 survivants du destroyer anglais "Hardy", lequel s'est échoué en canonnant furieusement des destroyers allemands,, durant le premier combat naval de Narvik, ont été débarqués dans un port écossais, ce soir. Ils ont raconté comment ils étaient restés quatre jours en Norvège et comment aussi ils avaient été témoins de la seconde bataille de Narvik, celle à laquelle participa le cuirassé anglais "Warspite" et au cours de laquelle sept destroyers ennemis furent coulés. "Le "Warspite" et son escorte de destroyers ennemis furent coulés. Le "Warspite" et son escorte de destroyers ont mené un jeu d'enfer contre l'ennemi", dit un membre de l'équipage du "Hardy".

Après avoir quitté leur vaisseau immobilisé, les marins anglais atteignirent le rivage et se réfugièrent dans un village "à quelques milles de Narvik". Ils ont dit que les Norvégiens les avaient très bien traités et leur avaient donné des vivres et des vêtements. On n'a pas expliqué comment ils étaient sortis de Norvège.

Stockholm, 18. (P.C.-Havas)—Des canons anti-avions suédois ont ouvert le feu, ce soir, sur un avion allemand qui a survolé le port de Karlstad, dans le sud de la Suède. Une alerte contre les attaques aériennes a été sonnée dans la ville. Le signal que tout danger était passé a été donné 43 minutes plus tard. On a aussi aperçu des avions allemands à plusieurs points de la Suède près de la frontière norvégienne. Un avion étranger non-identifié a volé à une faible altitude au-dessus de Stromstad. L'appareil disparut au-dessus du Skager Rack après que les canons anti-avions eurent tiré deux coups d'avertissement. Deux avions allemands ont aussi survolé Storlien. Ils se sont enfuis après deux coups de canon qu'on leur a tirés.

Il ne faut pas trop se hâter de juger l'empire britannique

Startford, 18. (P.C.) — Sir Gerald Campbell, haut commissaire de l'Angleterre au Canada, a demandé à ses auditeurs de ne pas trop se hâter à porter un jugement sur ce que fait l'empire britannique dans la crise présente.

Sir Gerald parlait devant un groupe d'anciens de l'université de Toronto.

Victime de brûlures

Rimouski, Qué., 18. (P.C.) — Marie Ange Blais de Ste-Cécile du Bic est à l'hôpital souffrant de brûlures aux mains et aux jambes. L'accident est arrivé alors qu'elle tentait d'éteindre un incendie dans sa maison.

Le port de Trondheim

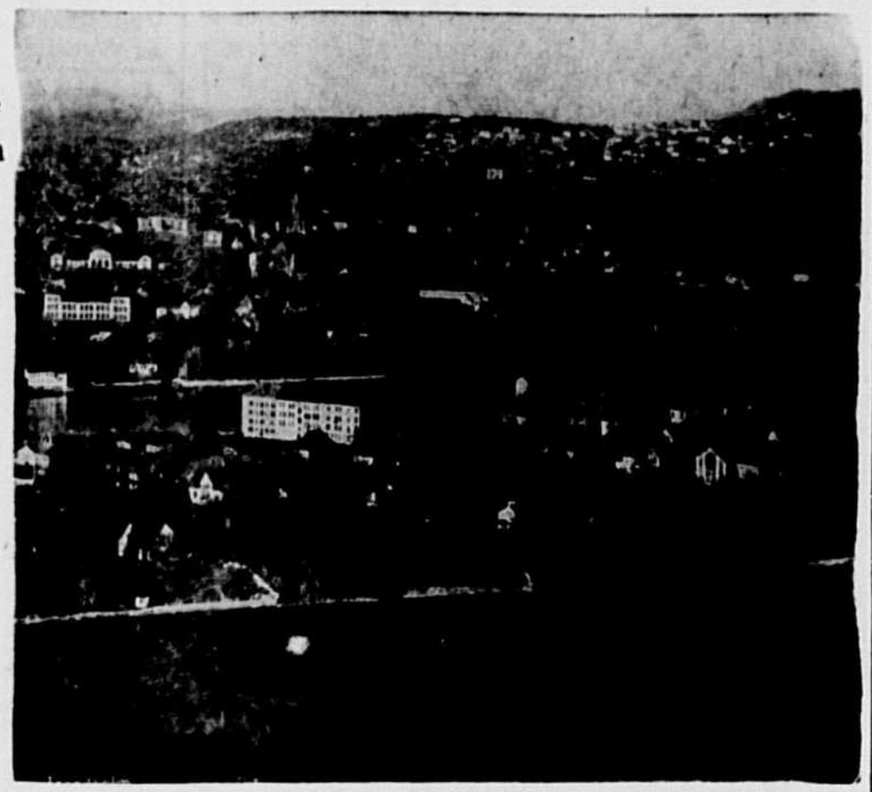

La bataille fait rage au large de Trondheim, entre la flotte anglaise et la flotte allemande. On croit que Trondheim servira bientôt de champ de bataille.

Un journal de New-York parle du 22ème régiment

Il fait allusion au fait que de ses membres gardent le palais de Buckingham

New-York, vendredi, 19. (P.C.) — Le journal *New York Times* commente, en page éditoriale, aujourd'hui, le fait que des membres du 22ème régiment franco-canadien de l'armée active du Canada ont été choisis pour monter la garde au palais de Buckingham.

Voici une traduction de l'article du *New York Times :*

"A quoi, les ombres de Louis XIV et de Napoléon peuvent bien penser, maintenant ? Des sentinelles franco-canadiennes de Québec montent la garde, cette semaine, au palais de Buckingham. Ils protègent le coeur symbolique de l'empire britannique. La présence de sentinelles franco-canadiennes en uniformes anglais sur les Plaines d'Abraham a longtemps émerveillé le monde occidental. Les Londoniens peuvent maintenant les voir dans leur propre capitale tout comme le roi George VI, lorsqu'il quittera son palais.

"Tous les rois de France, avec leurs armées conquérantes, n'ont pu accomplir ce miracle. C'est en effet un trait d'imagination, un hommage aux Franco-Canadiens et un avant-goût d'une union anglo-française plus étroite".

Les cloches des églises font-elles trop de bruit le matin ?

New-York, 18. (P.A.) — Soutenant que les cloches, vieilles de cinquante ans de l'église catholique de Saint-Sébastien l'empêchent de faire la grasse matinée, Ruth Baxter, une jeune presbytérienne, cherche à traduire devant les tribunaux le curé de Saint-Sébastien en l'accusant de violer les règlements municipaux contre le bruit. Miss Baxter qui vit tout près de l'église dit que lorsqu'elle a téléphoné au curé pour se plaindre, celui-ci lui a répondu: "Les cloches ne dérangent pas les personnes qui ont la conscience en paix. Si vous avez quelque chose sur la conscience, il est naturel que les cloches vous empêchent de dormir. Les cloches sonnent pour appeler les fidèles à l'église."

Miss Baxter dit que les cloches qui sonnent chaque jour depuis un demi-siècle sans que personne ne se soit encore plaint, commencent de se faire entendre à 5 h. 50, les jours de semaine, et à 7 heures, les dimanches.

"Les cloches des églises, a dit le magistrat, sont une partie nécessaires de notre vie. Elles sont utilisées pour appeler le peuple à l'église et pour l'inviter à la prière." Le juge a refusé d'accorder une sommation à la plaignante, mais il lui a dit de revenir le voir, lundi prochain, si elle ne parvenait pas à s'entendre avec le curé.

Les nouveaux châtelains de Rideau Hall

Cette photo prise à la maison de campagne du comte d'Athlone nous fait voir le nouveau gouverneur général du Canada et son épouse. Comme on le sait, les châtelains de Rideau Hall arriveront au début de l'été au pays.

Drame de la mer

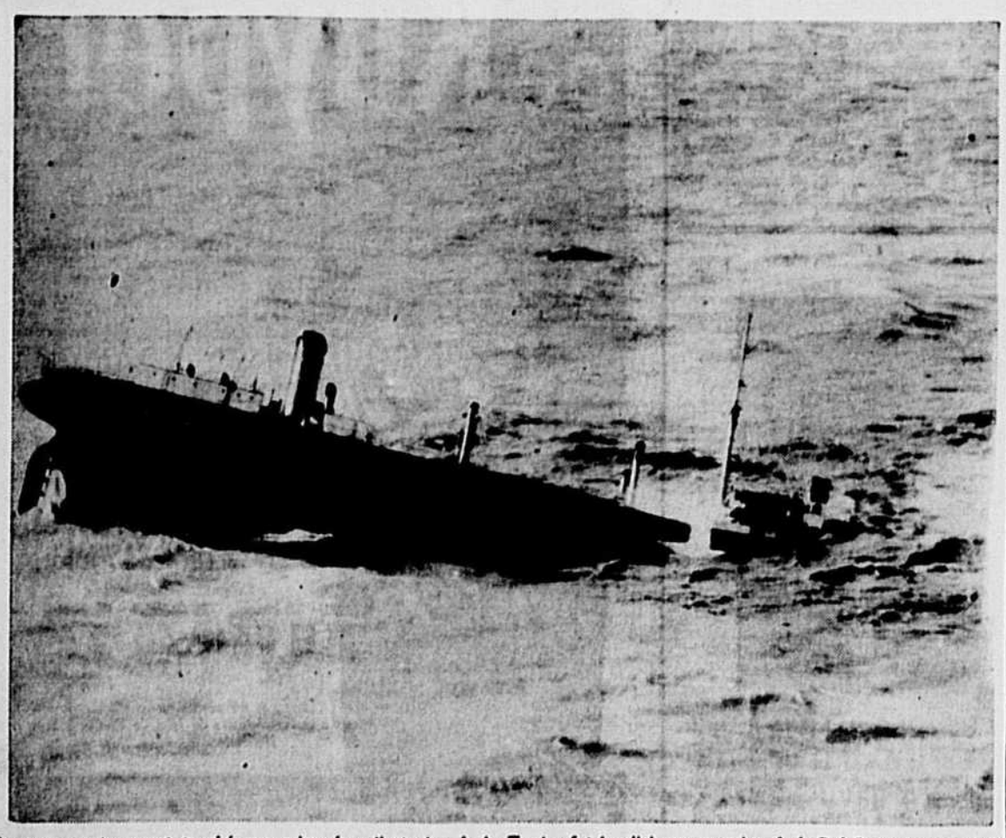

Ce cargo neutre ayant touché une mine dans l'estuaire de la Tamise fut localisé par un avion de la R.A.F. et photographié par un membre de l'équipage de l'avion, lequel veilla sur le navire en détresse jusqu'à l'arrivée des secours de la patrouille navale. On a ici un exemple des fonctions de la garde côtière aérienne britannique, qui porte le nom de R.A.F. Coastal Command.

Le suffrage féminin approuvé en troisième lecture à Québec

(Suite de la page 1)

voie, car je n'ai jamais entendu l'hon. député de Matane (M. O. Gagnon) dire qu'il avait cessé d'être conservateur. (Appl. à droite)

M. DUPLESSIS. — Le premier ministre a cru devoir parler du parti conservateur et du chef de l'opposition. J'ai eu l'occasion d'expliquer ma position. Je dirai au premier ministre que, dans ma famille, j'avais une aile conservatrice et une aile libérale. J'ai trouvé qu'il y avait du bon dans les deux. Nous avons trouvé la même chose dans les partis politiques et nous avons formé l'Union nationale. L'ancien gouvernement libéral était contre le suffrage féminin. Il est évident que le nouveau gouvernement, formé d'hommes qui se disent nouveaux, ont renié l'ancien gouvernement libéral et son chef.

Eloge de M. Taschereau

M. GODBOUT. — Le chef de l'opposition exprime des sentiments qui ne sont pas du tout les miens. J'ai fait partie de l'administration de l'hon. M. Taschereau et je n'ai jamais eu à en rougir, au contraire. Je considère qu'il n'y a dans cette province personne qui soit supérieur au point de vue patriotique et à tous les points de vue à celui (l'hon. L.-A. Taschereau) qui fut le chef du premier gouvernement libéral dont j'ai fait partie. (Longs appl. à droite)

M. DUPLESSIS. — Le premier ministre a fait l'éloge de son ancien chef. C'est son droit. J'ai toujours été contre le suffrage féminin et je n'ai pas changé d'opinion. D'ailleurs, les femmes ne veulent pas du droit de vote en cette province. Le droit de vote aux femmes augmentera le nombre des électeurs et en même temps les dangers de cette fraude électorale qu'on appelle des "télégraphes", car les femmes ne voteront pas en grand nombre, et il y aura alors danger de substitutions de personnes.

Le chef de l'opposition cite les opinions de sir Wilfrid Laurier, du très hon. Ernest Lapointe, de l'hon. Rodolphe Lemieux, opinions exprimées en 1917 au parlement d'Ottawa contre le suffrage féminin. Il cite également l'opinion de William Gladstone, exprimée au parlement d'Angleterre, contre le suffrage féminin.

M. DUPLESSIS — En résumé, dans tout l'Empire britannique, on a toujours été contre le suffrage féminin. Le gouvernement devrait donc revenir sur sa décision. Nous ne voulons pas faire de politique avec cette question mais on ne devrait pas enlever les femmes de leur foyer.

M. GODBOUT — Le chef de l'opposition a cité, des autorités. Les conditions ont changé depuis que sir Wilfrid Laurier a exprimé son opinion, il y a 23 ans. Les femmes doivent être les gardiennes du foyer, dit le chef de l'opposition. C'est pour cela que je veux mettre entre les mains des femmes le moyen de protéger et de défendre leur foyer, qui n'est plus seulement dans les quatre murs de leur maison, mais dans les problèmes sociaux, éducationnels et autres. De nos jours, sir Wilfrid Laurier serait en faveur du suffrage féminin. Quant au très hon. M. Lapointe, il est lui-même un champion des droits de la femme, car il reconnait que, dans notre province, les femmes ne sont plus comme en 1917. Il y en a 100,000 d'entre elles qui gagnent leur vie. Elles ont droit d'avoir leur mot à dire. (Appl.)

M. DUPLESSIS — Pourquoi la loi n'entrera-t-elle en vigueur qu'en 1941 ?

M. GODBOUT — Nous pouvons avoir des élections partielles cette année et nous ne voulons pas faire les listes électorales à la vapeur. Le chef de l'opposition sait parfaitement bien qu'une loi semblable ne peut être mise en vigueur sans beaucoup de soin.

M. RAYMOND-F. FREGEAU (Stanstead) — L'attitude du chef de l'opposition me surprend. Le suffrage féminin aurait dû être adopté depuis plusieurs années en cette province et je suis étonné que le chef de l'opposition n'ait pas accordé le droit de vote aux femmes quand il était au pouvoir. Le parti libéral et les membres de l'opposition qui l'ont appuyé sur cette mesure doivent se féliciter de leur vote. Le parti libéral passera à l'histoire comme ayant rendu justice aux femmes de la province de Québec. Je félicite le premier-ministre d'avoir présenté cette loi avec tant de dignité et en s'élevant au-dessus de la petite politique. (Longs appl. à droite.)

M. DUPLESSIS — Le **Huntingdon Gleaner** dit que dans le comté de Huntingdon, il n'y a que 41 pour cent des femmes inscrites sur les listes qui ont voté aux dernières élections fédérales. Preuve que les femmes sont loin de tenir à avoir droit de vote.

La loi est adoptée en comité et subit sa 3e lecture.

Les listes électorales

L'hon. Oscar Drouin propose la deuxième lecture de sa loi amendant l'article 654 du code municipal, dont l'objet est de rendre obligatoire l'inscription des noms des femmes sur les listes électorales. Adopté.

La Chambre en comité plénier (M. J.-A. Francoeur au fauteuil), étudie cette loi.

M. DUPLESSIS. — La population des municipalités rurales est opposée au suffrage féminin. Pourquoi faire payer aux municipalités la préparation des listes, dont le coût va augmenter, maintenant que les femmes vont voter.

M. O. GAGNON. — J'ai abondé dans le sens du chef de l'opposition. J'ajoute que le projet du ministre des Affaires municipales n'apporte aucune réforme à la préparation des listes électorales. Des milliers de jeunes gens ont été défranchisés aux dernières élections et le gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires pour que l'on inscrive les noms des jeunes gens sur les listes.

L'U. N. a empêché des centaines de jeunes gens de voter

M. DROUIN. — Mais la loi électorale a été faite par le gouvernement de l'Union nationale, et le chef de l'opposition, quand il était premier ministre, nous a dit que c'était la meilleure loi que nous ayons jamais eue. Revenant au bill à l'étude, je dirai qu'il n'y aura pas de surcharge pour la confection des listes. Le secrétaire-trésorier inscrira tout simplement les noms des femmes et cela ne coûtera pas plus cher à la municipalité. En réponse au député de Matane, je dirai qu'en effet des centaines de jeunes gens ont été défranchisés aux dernières élections. Les listes étaient préparées suivant la loi de l'U. N.

M. GAGNON — Je n'ai pas voulu blâmer le gouvernement ni aucun parti politique au sujet de la loi électorale et de la confection des listes. Certains secrétaires-trésoriers prennent un malain plaisir à ne pas inscrire les noms des jeunes gens sur les listes électorales. La loi électorale actuelle a été adoptée à l'unanimité de la Chambre et elle contient de sages réformes mais nous devrions réformer davantage la loi en ce qui concerne la confection des listes.

M. DROUIN — La loi fédérale semble la meilleure au point de vue de la confection des listes.

M. O. GAGNON — Si la loi électorale est de nouveau amendée, comme on l'a dit dans les journaux, j'espère que le gouvernement prendra mes suggestions en considération.

La loi est adoptée en comité et subit sa 3e lecture.

La loi de la chasse

L'hon. P.-E. Côté propose la 2e lecture de la loi modifiant la loi de la chasse. Adopté.

La Chambre en comité plénier (M. J.-A. Francoeur au fauteuil), étudie cette loi.

Après quelques questions du chef de l'opposition, auxquelles le ministre répond, la loi est adoptée en comité et en 3e lecture.

Des bills privés

La Chambre, en comité plénier (M. J.-A. Francoeur au fauteuil), adopte quelques bills privés.

Le bill de M. le Dr C.-A. Kirkland (Jacques-Cartier), modifiant la charte de la ville de Pointe-Claire et le bill de M. Emile Boucher, (St-Henri), modifiant la charte de la ville de Salaberry de Valleyfield sont adoptés en 2e lecture et référés au comité des bills privés.

M. Jacques Dumoulin (Montmorency) propose la 1ère lecture de la loi modifiant la loi des optométristes et des opticiens. Adopté.

A 5 heures 15, la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi après-midi à 3 heures.

ECHOS de la Session Provinciale

(Suite de la page 1)

L'hon. Adélard Godbout a ajouté que c'était avec plaisir qu'il souhaitait de longues années de vie et de bonheur au chef de l'opposition, l'assurant de l'estime de ses collègues et formulant l'espoir de le voir longtemps dans la vie publique, pour servir la province avec les talents réels qu'il possède.

M. GODBOUT — Le chef de l'opposition est un avocat de valeur. Je ne suis pas prêt à admettre l'opportunité de tous les actes qu'il a posés, mais nous acceptons d'avance les batailles qu'il faudra lui livrer s'il reste à son poste. (Souriant). A ce propos, je ne savais pas que le député de Matane pouvait déjà dire qui dirigera son parti dans l'avenir. Quoi qu'il en soit, j'espère que, si le chef de l'opposition remporte encore des victoires, ce sera pour le bien de la province. Je puis donner au député de Trois-Rivières l'assurance de mon amitié personnelle, que rien n'altèrera. Je souhaite que ses 50 ans soient le prélude d'une vie publique féconde.

* * *

L'hon. Maurice Duplessis a répondu en disant qu'il n'avait pas besoin de révéler l'émotion qui l'étreignait. Il a remercié le député de Matane et noté que l'opposition ne pouvait faire un meilleur choix pour lui exprimer ses sentiments et d'estime et de loyauté.

M. DUPLESSIS — Je remercie aussi le premier ministre. J'étais ici, en 1929, lorsqu'il a prononcé son premier discours en proposant l'adresse. La Chambre fut unanime alors à le féliciter et à lui prédire une brillante carrière. Il a un avantage que je n'ai pas; il a encore auprès de lui son vénérable père. J'ai ressenti beaucoup d'émotion, au début de la présente session, quand j'ai entendu le premier ministre rendre hommage à son père, ancien député, qui était présent à la séance ce jour-là. La vie est ainsi faite que nous ne pouvons pas toujours avoir les mêmes opinions, mais il vaut la peine d'oublier nos discussions pour constater que, par-dessus tout, il y a encore entre nous des liens d'amitié, de solidarité et de loyale camaraderie. Si j'ai blessé quelqu'un au cours de nos luttes politiques, je lui demande de l'oublier, car je ne voulais blesser personne et je combattais pour une cause et des principes.

Le chef de l'opposition a ensuite envoyé une rose au premier ministre, et il a distribué le reste de sa gerbe à ses collègues et aux journalistes.

* * *

L'hon. Henri Groulx, revenu à la Chambre cet après-midi, n'avait pas de rose à sa boutonnière, mais une plume à son chapeau. Le secrétaire de la Province et ministre de la Santé a passé quelques jours à Montréal pour diriger, en sa qualité de président, la campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, qui a dépassé son objectif. Tous les membres de la Chambre ont félicité M. Groulx du succès dont il a été le principal artisan.

* * *

M. Roméo Lorrain (Papineau), célibataire comme son chef, M. Duplessis, a fait une petite intervention dans le débat final sur le suffrage féminin, qui a donné lieu à de spirituelles allusions à son célibat.

M. LORRAIN — Puisque le premier-ministre a changé d'opinion sur le droit de vote des femmes, on peut dire que s'il n'a pas trouvé son Chemin de Damas il a trouvé son Chemin des Dames...

M. GODBOUT — Il y a longtemps que j'ai trouvé mon Chemin de Dames. Quant aux changements d'opinions, l'hon. député de Papineau a voté en 1936 pour le suffrage féminin et cette année il a voté contre. Mon honorable ami aurait-il perdu son Chemin des Dames ?

* * *

Lorsque les rires eurent cessé le député de Papineau a expliqué son changement de front:

M. LORRAIN — Je n'ai jamais perdu mon Chemin des Dames, parce que je ne l'ai jamais trouvé. J'ai voté en faveur du suffrage féminin en 1936, à la demande d'organisations féminines anglaises de mon comté.

* * *

M. Raymond Frégeau (Stanstead) a prononcé son premier discours cet après-midi sur la loi du suffrage féminin. Toute la Chambre, impressionnée depuis le premier jour par la distinction du député de Stanstead, avait hâte de l'entendre. Il n'a causé aucune déception, car il a non seulement une belle taille, mais le don de la parole et de l'étoffe... On l'a chaleureusement applaudi.

Les naxis pourchassés dans tous les Balkans

(Suite de la page 1)

que lorsque la Russie et la Roumanie ont décidé d'en arriver à un accord par lequel elles retireront leurs troupes à dix milles de la frontière qui sépare la Bessarabie de l'U.R.S.S., plusieurs petits combats s'étaient déjà livrés entre les troupes russes et roumaines.

En Hongrie, des policiers ont envahi les bureaux de toutes les compagnies étrangères, demandant à voir les passeports de tous leurs employés étrangers. Ils ont aussi interrogé ces derniers sur la source de leurs revenus, sur les sommes d'argent qui étaient à leur disposition. Ils ont enfin fouillé les coffres-forts et examiné les livres de toutes les compagnies étrangères. Dans les milieux bien informés, on dit que cette campagne est surtout dirigée contre les entreprises allemandes que leurs concurrents politiques accusent de fournir des fonds au parti nazi hongrois, lequel se montre de plus en plus actif.

On a aussi appris que le gouvernement turc était en train de préparer une loi dite de "protection de la sécurité nationale à l'intérieur". Elle donnera aux cours martiales le pouvoir de juger les affaires d'espionnage, les personnes qui répandent de fausses rumeurs ou qui dévoilent des secrets de la défense nationale. Il n'y aura d'appel dans aucun cas.

Les sujets britanniques dont le séjour en Roumanie n'est pas indispensable ont aussi reçu le conseil de se préparer à partir avant que ne se produise la prochaine crise. Il y a environ 600 britanniques en Roumanie et les moyens de transport sont limités.

On dit enfin à Bucarest que trois des grosses compagnies anglaises qui exploitent les champs pétrolifères roumains ont formellement protesté contre la décision qu'a prise le gouvernement du roi Carol de se faire payer ses droits régaliens en pétrole plutôt qu'en argent sonnant, comme c'était le cas dans le passé. On craint qu'une partie de ce pétrole anglais n'aille en Allemagne au lieu de satisfaire les besoins de la défense nationale roumaine, comme les porte-parole du gouvernement prétendent que ce sera le cas. Toutefois, ces chiffres officiels publiés, cet après-midi, montrent que la Roumanie n'a expédié que 60,000 tonnes de pétrole en Allemagne durant les mois de janvier et de février, soit seulement un sixième de ce qu'elle avait promis au Reich.

Le roi Carol a aussi rendu à la liberté, aujourd'hui, tous les Gardes de Fer, des pronazis, qui étaient détenus depuis quelques années dans des camps de concentrtion.

L'Italie fasciste semble se calmer

(Suite de la page 1)

qu'elles soient toutes libres d'y faire naviguer leurs vaisseaux sans être gênées et de les en faire sortir ou de les y faire entrer à leur guise.

Le **Giornale d'Italia** dit aussi que l'Italie ne protestera pas contre la formation d'une commission commerciale par le gouvernement anglais dans les Balkans, mais qu'elle ne tolérera pas que les Anglais fassent du blocus dans l'est de la Méditerranée.

Toute la presse italienne s'est abstenue de mentionner que M. Ronald H. Cross, ministre anglais du blocus, avait demandé, hier, à l'Italie de se conduire comme un pays neutre, si elle désirait être traitée comme un pays neutre.

Londres prêt à mâter les nationalistes hindous

(Suite de la page 1)

peut espérer retrouver sa liberté que le jour où les différends ethniques, religieux et les castes qui la divisent auront disparu. Il est possible que l'on nous réponde que cela est impossible, que cette situation ne sera jamais corrigée. Mais c'est fondamental. Sans cela rien à faire. Le temps viendra certainement où les Hindous devront diriger leurs propres affaires, mais aucun gouvernement britannique ne pourra donner la direction et l'administration de l'Inde à une organisation qui ne saura pas lui garantir qu'elle pourra réellement gouverner un pays aussi vaste, sans le laisser retomber dans le chaos d'où nous l'avons tirée au 18e et au 19e siècles".

Il y a vingt-cinq ans

(Par la Presse Canadienne)

Le 19 avril 1915 — Les Français forcent l'ennemi à évacuer Ezelbruecke dans les Vosges. Keetmenshop est prise en Afrique du Sud; les forces du général Louis Botha sont maîtresses de la route qui conduit à Windhoek, capitale du Sud-ouest africain allemand.

La Hollande ne demande la protection d'aucun pays

(Suite de la page 1)

qui demande le statu quo des Indes orientales, plusieurs ministres ont fait demander le premier amiral, M. Mitsumasa Yonat, pour obtenir divers renseignements. M. Yonat est un ancien ministre de la Marine, ministère qui est fort soucieux du sort des Indes orientales. Il a semblé vivement intéressé.

Précédemment, le Conseil Privé avait demandé au premier ministre, M. Hachiro Arita, de lui exposer la situation.

Des porte-parole japonais, ignorant l'interprétation donnée à la déclaration de M. Hull dans plusieurs capitales, à l'effet que c'était un avertissement au Japon, ont souligné que cette déclaration était complètement en accord avec la politique du Japon, exprimée, lundi, par le premier ministre Arita. Ce jour-là, à la suite d'un entretien avec le général J. C. Pabst, ministre hollandais, ici, M. Arita a déclaré que tout changement dans le status des Indes orientales intéresserait gravement le Japon.

En annonçant, aujourd'hui, que le ministre des Affaires étrangères de la Hollande a déclaré au ministre du Japon à La Haye que le gouvernement hollandais n'a pas demandé et ne demanderait pas la protection ou l'intervention d'un pays étranger, M. Yakichiro Suma, porte-parole du Bureau des Affaires étrangères, a dit: "Le Japon espère empêcher que les hostilités s'étendent dans le Pacifique et ce mode de procédé (la déclaration de M. Arita au sujet de la politique du Japon) a été adopté conformément à cet espoir.

(Dans Shanghaï, on rapportait que les Alliés se préparaient à faire face à toute éventualité. Ces préparations, disait-on, se poursuivaient pour pouvoir mieux empêcher que le Japon envahisse les Indes orientales hollandaises qui approvisionnent et le Japon et les Etats-Unis en matières premières, advenant que le Reich attaque la Hollande.)

Dans l'intervalle, tandis que le Japon maintenait qu'il n'avait pas d'ambitions territoriales de ce côté, M. Suma a déclaré qu'il ne serait pas loyal, de la part des législateurs des Philippines de limiter l'immigration des Japonais à 500 par année. Ces dernières, ces îles ont accepté l'immigration de quelque 2,800, en moyenne, par année. M. Suma a ajouté que les Japonais avaient aidé au progrès des Philippines depuis nombre d'années.

En Angleterre

Londres, 18, (P.C.)—M. Richard Butler, adjoint au secrétaire des Affaires étrangères, a déclaré, à la Chambre des communes, que le gouvernement de la Grande-Bretagne, partageait les vues du Japon quant à tout développement affectant le statut des Indes orientales hollandaises.

A Washington

Washington, 18. (P.A.) — Démocrates et républicains ont approuvé aujourd'hui, la déclaration du gouvernement Roosevelt qui a demandé à tous les pays étrangers de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures des Indes orientales hollandaises. Et les sénateurs et les représentants à la Chambre basse des deux grands partis ont dit franchement leur approbation de la déclaration faite par le secrétaire de l'Intérieur, hier soir, à l'effet que toute intervention dans les affaires intérieures des colonies hollandaises "affecterait directement les intérêts de plusieurs pays" et porterait ombrage à la paix dans la région du Pacifique.

Au cours d'une entrevue accordée aux journalistes, M. Roosevelt a dit que le secrétaire de l'Intérieur avait étudié la question à fond. Pour sa part, M. Cordell Hull a déclaré, dans une entrevue également accordée aux journalistes, qu'il ne savait pas encore comment le Japon avait apprécié sa déclaration d'hier soir.

M. Ralston préside une séance du cabinet

Ottawa, 18. (P.C.) — En l'absence du premier ministre, l'hon. M. Mackenzie King, qui passe ses vacances en Virginie, l'hon. M. Ralston, ministre des Finances, a présidé, aujourd'hui, une séance du cabinet. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de cette séance.

Plusieurs ministres sont absents en vacances et plusieurs autres doivent partir sous peu. L'hon. M. Ernest Lapointe qui a fait un voyage dans le sud sera probablement de retour demain.

L'hon. M. Howe partira à destination du sud demain.

Les Alliés obtiennent des avions rapides

M. Arthur-B. Purvis admet qu'il s'agit d'un "nombre important"

Washington, 18. (P.A.) — Les représentants de la Grande-Bretagne et de la France ont réussi à signer des contrats, aujourd'hui, pour l'achat de plus de 1,500 avions américains rapides au coût de $120,000,000.

M. Arthur B. Purvis, président de la mission commerciale anglo-française, a confirmé cet achat. Il a tout simplement dit qu'il s'agissait d'un "nombre important" d'appareils. Quoique cet industriel de Montréal n'ait donné aucun chiffre précis, des experts en aéronautique, intéressés dans les négociations, ont dit que les contrats comprenaient l'achat d'au moins 1,500 avions. Au total, les Alliés projetteraient d'acheter quelque 4,600 appareils des modèles les plus récemment mis à la disposition de la marine et de l'aviation des Etats-Unis.

Ces premiers contrats stipulent l'achat d'avions de combat de bombardiers Curtiss que le Congrès américain a dit être supérieurs à tous les autres appareils utilisés depuis le commencement de la guerre. M. Purvis a aussi déclaré que les Alliés étaient sur le point de signer des contrats avec des avionneries, à New-York, pour un autre modèle dont il n'a pas dévoilé le nom.

A la suite d'un entretien avec M. Henry Morgenthau, M. Purvis a également souligné que d'autres commandes pour des appareils d'autres modèles étaient imminentes. M. Purvis a laissé entendre que la mission commerciale anglo-française tentait actuellement d'obtenir plusieurs avions de chasse munis de deux moteurs Lockheed P-38 et plusieurs avions de chasse munis d'un seul moteur Bell P-39, ainsi que des avions de bombardement Lockheed-Hudson.

Des aviateurs prétendent que les premières livraisons des appareils commandés aujourd'hui n'auront lieu que l'automne prochain.

Volontaires pour l'armée norvégienne

De nombreux Canadiens offrent leurs services aux consuls de ce pays

Winnipeg, 18 (P.C.) — Les consuls de Norvège et de Danemark ont révélé, aujourd'hui, qu'ils reçoivent tous les jours des offres de services de volontaires pour l'armée norvégienne.

M. Carl T. Kummen, consul de Norvège, dit que tous les jours depuis l'invasion de son pays un grand nombre de volontaires viennent offrir leurs services.

M. Grettir Leo Johannson, consul du Danemark et de l'Islande, a dit qu'il avait aussi reçu un grand nombre de requêtes de gens qui veulent aller combattre en Europe.

Bien que le Danemark soit considéré comme territoire ennemi depuis l'occupation allemande, M. Johannson a dit qu'il continuera de remplir ses fonctions ici jusqu'à ordre contraire.

Les volontaires sont en général d'origine scandinave, mais il y a aussi des Canadiens-français et anglais.

Le roi et la reine dans des usines de munitions

Birmingham, Angleterre, 18.(P.C.) Leurs Majestés le roi et la reine ont agréablement surpris les ouvrières de plusieurs usines de munitions. Dans une des usines visitées, l'enthousiasme des ouvrières fut tellement grand qu'elles entourèrent le roi et la reine, au point que les membres de leur suite en furent séparés.

Ottawa, 18. (P.C.) — Demain, à la galerie nationale, s'ouvrira une exposition de dessins exécutés par des artistes secourus des Etats-Unis. Il y a quelque 70 dessins muraux.

Ces dessins, l'exposition terminée à Ottawa, seront transportés à Montréal, à Toronto et dans d'autres villes canadiennes pour le plaisir des amateurs.

21,403,136 catholiques aux Etats-Unis, dans les îles Hawaï et en Alaska

New-York, 19. (P.A.)—L'édition 1940 l'annuaire publié, aujourd'hui, par P. J. Kenedy and Sons, de la ville de New-York, rapporte que la population catholique romaine officielle des Etats-Unis, de l'Alaska et des îles Hawaï est de 21,403,136 fidèles.

Le jeu des mouvements subversifs

Le parti communiste décide de compromettre les limiers des Etats-Unis

Washington, 18. (P.A.) — Le directeur du Bureau fédéral des enquêtes des Etats-Unis, M. J. Edgar Hoover, a déclaré, aujourd'hui, que le parti communiste américain avait publié, la semaine dernière, des mots d'ordre à l'effet de compromettre la réputation des limiers. Et le célèbre policier d'ajouter: "Nous acceptons le défi."

M. J. Edgar Hoover adressait la parole en présence des Filles de la révolution américaine réunies en congrès à Washington. Il a soutenu que des organismes anti-américains espèrent discréditer le Bureau fédéral des enquêtes en l'accusant de devenir une sorte de OGPU, de Gestapo. Il a souligné que des personnes bien intentionnées mais mal informées critiquent le Bureau dont il a la direction. Somme toute, ces organismes anti-américains tentent de saboter les Etats-Unis et ils désirent empêcher que la loi suive son cours, a-t-il dit.

M. Hoover a pris à parti l'OGPU et la Gestapo. Selon lui, toute personne qui accuse le Bureau fédéral des enquêtes de marcher sur leurs traces ment délibérément.

Cromwell annoncera sa candidature aujourd'hui

Somerville, New-Jersey, 8. (P.A.) — M. James H. R. Cromwell annoncera sa candidature comme sénateur démocrate à Washington, demain. Le ministre des Etats-Unis au Canada projette de quitter Somerville, ce soir, par train, pour se rendre à Ottawa, mais son frère, M. Eaton Cromwell, a déclaré que, tout comme prévu, l'annonce de sa candidature se ffera, toutefois, en son absence. Les candidats ont jusqu'à mardi pour se présenter.

$963,797,478 pour la marine des Etats-Unis

Les derniers développements de la guerre auraient influencé les sénateurs

Washington, 18. (P.A.) — Les sénateurs des Etats-Unis ont approuvé, aujourd'hui, par 63 voix contre 4, des subsides navals d'un total de $963,797,478. Ces subsides permettront d'accroître la puissance de la marine américaine, au cours de l'année fiscale qui commencera le 1er juillet prochain.

Le président du comité maritime du Sénat, M. David Walsh, a dit que jamais, depuis ses 20 ans passés au Sénat, il n'a eu connaissance d'une si maigre opposition dans le vote des subsides pour la flotte des Etats-Unis. Il est évident que les récents développements des hostilités en Europe ont permis que ces subsides soient rapidement adoptés. Cette mesure législative sera à nouveau soumise à la Chambre des représentants qui a d'abord approuvé des subsides pour un total de $965,779,438.

La mesure, telle qu'adoptée par le Sénat, permet la construction de deux cuirassés de 50,000 tonnes ou plus chacun, un navire porte-avions, deux croiseurs, huit destroyers, six sous-marins et cinq vaisseaux auxiliaires. Elle permet aussi de terminer la construction de huit cuirassés, de sept croiseurs, de deux navires porte-avions, de 42 destroyers, de 20 sous-marins et de 18 navires auxiliaires.

Appréhendé par la police nocturne

Un individu a été appréhendé, aux petites heures ce matin, au moment où, au dire de la police, il tentait de s'introduire dans le bric-à-brac de M. E. Gilbert, 273 est, rue Craig, en passant par un puits de lumière L'arrestation a été effectuée par les sergents-détectives Eugène Héroux et Alfred Castonguay, de la brigade de la police nocturne, commandée par le capitaine-détective Ephrem Coulombe, de la Sûreté municipale. L'inculpé dans cette affaire a dit se nommer Edgar Dubeau, être âgé de 32 ans et demeurer à 1054, rue Montcalm. Il a été conduit aux quartiers généraux de la Sûreté municipale, où on l'a logé dans les cellules en attendant sa comparution, aujourd'hui, sous une accusation de tentative de vol avec effraction.

JAN MAURICE
Tailleurs Exclusifs
BElair 3164
EDIFICE DOMINION SQUARE
Suite 20 Mezzanine

Chez Eddie Grill
"MOTHERS CAFE"
SPECIALITE : Spaghetti à l'Italienne
Nouvelle revue tous les vendredis
REPAS -- VIN -- BIERE -- DANSE
J. E. LALONDE Ontario et Bleury

La partie d'ouverture entre Montréal et Jersey City est remise

Wicker lancera pour Montréal aujourd'hui

Les cérémonies officielles d'ouverture se dérouleront demain

Jersey City, 18. — La pluie a empêché les Royaux de Montréal et les Giants de Jersey City d'ouvrir la sai-

KEMP WICKER

son de la Ligue Internationale aujourd'hui, et les cérémonies d'usage ont dû être remises.

La pluie, le brouillard et des averses intermittentes ont retardé l'ouverture de la campagne jusqu'à demain. Les cérémonies ont été remises à samedi après-midi. Si la température le permet, les Royaux et les Giants se mettront à l'oeuvre demain, mais ce début ne sera pas officiel.

Les cérémonies se dérouleront devant une foule de 25,000 à 30,000 amateurs, samedi après-midi. Quelque 50,000 billets ont été vendus pour la joute d'ouverture, mais un grand nombre de ceux qui ont acheté des billets ne pourront trouver de places dans les estrades du Stade Roosevelt.

Le maire Frank Hague lancera la première balle samedi, et Al Schacht et Tony Galento feront les frais des divertissements avant la joute. La partie de demain n'attirera probablement qu'une assistance ordinaire de semaine.

Le gérant Clyde Sukeforth a déclaré que Kemp Wicker lancera "tout probablement" demain, et le reste de l'alignement sera le même que ce qu'il devait être aujourd'hui. Jersey City se servira aussi du même alignement, avec Frank Pearce au monticule.

Si Wicker ne lance pas demain, Ira Hutchinson sera probablement choisi à sa place. Il se peut aussi que le gérant Bert Niehoff de Jersey City, change d'idée, faisant lancer Johnny Wittig ou Bill Harris à la place de Pearce.

Red Lucas, le nouveau lanceur et instructeur des Royaux, ne s'est pas encore rapporté au club. Sukeforth l'attend d'une journée à l'autre.

Baseball de la Semaine

	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
Internationale:							
1—Baltimore	19	..	..	..	..	..	..
2—Buffalo	7	..	..	..	..	..	..
3—Jersey City	—	..	..	..	..	..	..
4—Montréal	—	..	..	..	..	..	..
5—Newark	—	..	..	..	..	..	..
6—Rochester	6	..	..	..	..	..	..
7—Syracuse	1	..	..	..	..	..	..
8—Toronto	—	..	..	..	..	..	..
Nationale:							
9—Boston	—	..	..	..	..	..	..
10—Brooklyn	—	..	..	..	..	..	..
11—Chicago	1	..	..	..	..	..	..
12—Cincinnati	2	..	..	..	..	..	..
13—New-York	—	..	..	..	..	..	..
14—Philadelphie	—	..	..	..	..	..	..
15—Pittsburgh	—	..	..	..	..	..	..
16—St-Louis	—	..	..	..	..	..	..
Américaine:							
17—Boston	7	..	..	..	..	..	..
18—Chicago	—	..	..	..	..	..	..
19—Cleveland	—	..	..	..	..	..	..
20—Détroit	4	..	..	..	..	..	..
21—New-York	—	..	..	..	..	..	..
22—Philadelphie	—	..	..	..	..	..	..
23—St-Louis	2	..	..	..	..	..	..
24—Washington	0	..	..	..	..	..	..
Ass. américaine:							
25—Columbus	2	..	..	..	..	..	..
26—Indianapolis	3	..	..	..	..	..	..
27—Kansas City	4	..	..	..	..	..	..
28—Louisville	8	..	..	..	..	..	..
29—Milwaukee	5	..	..	..	..	..	..
30—Minneapolis	7	..	..	..	..	..	..
31—St-Paul	2	..	..	..	..	..	..
32—Toledo	11	..	..	..	..	..	..

BURNETT'S
LONDON DRY
40oz. $3.50
GIN
25oz. $2.30
"A ÇA DE MIEUX"
Distillé et embouteillé par Distillers Corporation Limited, Montréal LK7

A LA DANSE ANNUELLE DE LA LIGUE DE QUILLES AIRD

La ligue de quilles de la maison Aird and Sons a tenu hier soir sa danse annuelle au café Saint-Jacques. Les coupes ont été présentées à ceux qui se sont le plus distingués dans la ligue cette saison. Sur la photo on voit, de gauche à droite : G. Cartier, A. Larue, E. Leclair, l'hon. Wilfrid Gagnon, Edouard Dupuis, Arthur Simoneau et T. Tétrault. (Photo CANADA)

Baseball d'un coup d'oeil

Internationale

Hier

Baltimore 19, Buffalo 7.
Rochester 6, Syracuse 1.
Montréal à J.-City, remise, pluie.
Toronto à Newark, remise, pluie.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Rochester	1	0	1000	...
Baltimore	1	0	1000	...
Montréal	**0**	**0**	**.000**	½
Jersey City	0	0	.000	½
Newark	0	0	.000	½
Toronto	0	0	.000	½
Syracuse	0	1	.000	1
Buffalo	0	1	.000	1

Aujourd'hui

Montréal à Jersey-City
Toronto à Newark.
Buffalo à Baltimore.
Rochester à Syracuse.
Seules parties au programme.

Américaine

Hier

Boston 7, Washington 0.
Détroit 4, St-Louis 2.
N.-Y. à Philadelphie, remise, pluie.
Cleveland à Chicago, remise, froid.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Boston	2	0	1000	...
Cleveland	1	0	1000	½
Saint-Louis	1	1	.500	1
New-York	1	1	.500	1
Philadelphie	1	1	.500	1
Détroit	1	1	.500	1
Chicago	0	1	.000	1½
Washington	0	2	.000	2

Aujourd'hui

Washington à New-York.
Philadelphie à Boston (2 p.)
Détroit à Cleveland.
Chicago à Saint-Louis.

Nationale

Hier

Cincinnati 2, Chicago 1.
Philadelphie à N.-Y., remise, pluie.
Pittsburgh à St-Louis, remise pluie.
Seules parties au programme.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Dif.
Cincinnati	2	0	1000	...
Brooklyn	1	0	1000	½
Pittsburgh	1	0	1000	½
Philadelphie	1	0	1000	½
New-York	0	1	.000	1½
St-Louis	0	1	.000	1½
Boston	0	1	.000	1½
Chicago	0	2	.000	2

Aujourd'hui

Cincinnati à Pittsburgh.
New-York à Brooklyn.
St-Louis à Chicago.
Boston à Philadelphie.

Tigers, 4; Browns, 2

(à Détroit)

ST-LOUIS	ab	p	cs	r	a	DETROIT	ab	p	cs	r	a
Radcliff cd	5	1	1	2	0	McCosky cc	2	0	1	1	0
Strange ac	3	0	0	4	1	Campbell cd	4	1	1	2	0
McQuinn 1b	3	1	3	9	0	Gehringer 2b	4	2	1	2	1
Gallagher cg	4	0	1	2	0	Greenberg cg	4	1	2	3	0
Judnich cc	4	0	0	4	0	York 1b	4	0	1	5	0
Clift 3b	3	0	0	0	4	Higgins 3b	4	0	0	2	1
Heffner 2b	4	0	2	0	3	Bartell ac	2	0	0	4	0
Swift r	3	0	0	3	0	Tebbetts r	3	0	1	8	0
xGrace	1	0	0	0	0	Bridges l	3	0	0	0	1
Harshany r	0	0	0	0	0						
Kennedy l	3	0	0	0	3						
xxBerardino	1	0	0	0	0						
Total	34	2	7	24	11	Total	30	4	7	27	3

x—Frappa pour Swift à la 7e
xx—Frappa pour Kennedy à la 9e

St-Louis	001	000	010— 2
Détroit	200	001	01x— 4

Erreur: aucune. Points comptés sur coups de Greenberg 3, Gehringer, McQuinn, Heffner. Deux-buts: Heffner. Trois-buts: Greenberg. Circuits: Greenberg, Gehringer. Double-jeux: Kennedy, Strange et McQuinn. Laissés sur les buts: St-Louis 9, Détroit 5. Buts sur balles de Kennedy 3, Bridges 4. Retirés au bâton par Kennedy 3, Bridges 6. Balle passée: Tebbetts. Arbitres: Basil, Grieve et Ormsby. Temps 1.45. Assistance: 1,356.

Buffalo est écrasé par les Orioles

Baltimore frappe 20 coups contre 3 lanceurs et bat les Bisons 19-7

Baltimore, 18. (P.A.) — Les Orioles de Baltimore ont célébré l'ouverture de la saison de la Ligue Internationale par une attaque de 20 coups sûrs qui leur a valu une victoire 19-7 sur les Bisons de Buffalo, aujourd'hui, devant 4,000 spectateurs.

Le vétéran Harry Matuzak a accordé 10 coups sûrs aux Bisons. Skeeter Newsome a mené l'attaque des vainqueurs avec cinq coups sûrs en six essais. Red Howell a frappé un circuit et trois simples et il a fait compter cinq points.

Joe Kracher a frappé deux circuits, faisant compter quatre points, et Bill Nagel et Nick Etten ont aussi réussi des circuits pour Baltimore, le premier faisant compter quatre points.

Ollie Carnegie et Les Fleming ont obtenu des quatre-buts pour Buffalo, tandis que Jimmy Outlaw a frappé trois fois en lieu sûr.

BUFFALO	ab	p	cs	r	a	ORIOLES	ab	p	cs	r	a
Markland 2b	4	1	0	3	5	Newsome ac	6	3	5	2	1
Outlaw 3b	5	2	3	1	1	Collins ec	5	2	2	4	0
Mullin ec	4	1	2	3	0	Graham ed	5	2	3	3	0
Carnegie cg	4	1	1	2	0	M. Howell cg	5	4	4	0	0
Fleming 1b	4	2	2	9	1	Etten 1b	3	2	1	11	1
Smith ed	4	0	1	1	1	Nagel 2b	5	2	2	1	2
Bolton r	3	0	0	3	1	Corbett 2b	4	1	1	1	2
Carnevale ac	4	0	1	2	1	Kracher r	5	2	2	4	0
Giebel l	1	0	0	0	1	Matuzak l	4	1	0	1	4
Richmond l	0	0	0	0	0						
Phillips l	3	0	0	0	1						
Total	36	7	10	24	12	Total	42	19	20	27	10

Buffalo	010	040	200— 7
Orioles	005	740	12x—19

Erreurs: Carnevale. Points comptés sur coups de Carnevale. Collins, Howell 5, Nagel 4, Graham 2, Corbett, Kracher 4, Outlaw, Mullin, Fleming 3, Etten 2, Carnegie. Deux-buts: Newsome 2, Outlaw, Mullin, Graham. Circuits: Nagel, Gracher 2, Fleming, Etten, Carnegie, Howell. Buts volés: Nagel, Newsome. Sacrifices: Mullin, Graham. Double-jeux: Outlaw, Markland à Fleming. Laissés sur les buts: Buffalo 6, Orioles 5. Buts sur balles de Matuzak 3, Giebel 1, Richmond 3, Phillips 1. Retirés au bâton par Giebel 1, Matuzak 2, Phillips 2. Coups sûrs sur balles de Giebel, 7 en 3 manches; Richmond 3 en 0 manche (lança à 6 frappeurs, Phillips 10 en 5 manches. Lanceur perdant: Giebel. Arbitres: Kelly, Schroeder Tobin. Temps 2.03.

Boston blanchit Washington 7-0

Jim Bagby tient les Sénateurs à 5 coups. Circuit de Jimmy Foxx

Washington, 18 (P.A.) — Les Red Sox de Boston ont réussi leur deuxième blanchissage consécutif, 7-0, aux dépens des Sénateurs de Washington aujourd'hui. Lefty Grove avait battu Washington 1-0 à la première partie de la saison mardi.

Le jeune Jim Bagby a tenu les Sénateurs à cinq coups sûrs et il a été rarement en danger. Les Red Sox ont compté leur premier point à la troisième manche, Dom DiMaggio croisant le marbre grâce à un simple de Doc Cramer. A la cinquième, Jimmy Foxx a donné trois autres points à Boston lorsqu'il a frappé son premier circuit de la saison avec deux coureurs sur les buts.

Boston a compté un autre point à la sixième et deux à la septième. Un seul coureur de Washington est allé au troisième but aujourd'hui. Contre Grove mardi, un seul des Sénateurs était allé aussi loin que le deuxième but.

BOSTON	ab	p	cs	r	a	WASHINGTON	ab	p	cs	r	a
Dimaggio cd	5	1	1	3	2	Case cc	4	0	2	2	0
Cramer ce	4	1	2	2	0	Wasdell 1b	3	0	0	16	0
Williams cg	2	2	1	3	0	Lewis ed	4	0	1	2	0
Foxx 1b	3	2	1	9	1	Walker cg	4	0	0	3	0
Cronin ac	5	0	1	2	5	Travis 3b	2	0	0	0	5
Doerr 2b	5	1	2	3	3	Bl'dworth 2b	3	0	0	2	1
Tabor 3b	4	0	1	1	2	Pofahl ac	3	0	1	0	3
Desautels r	3	0	0	3	2	Ferrell r	3	0	0	2	1
Bagby l	4	0	0	1	0	Hudson l	2	0	0	0	6
						zEarly	1	0	1	6	0
						Jacobs l	0	0	0	0	2
Total	35	7	9	27	15	Total	29	0	5	27	18

z—Frappa pour Hudson à la 8e

Boston	001	031	200— 7
Washington	000	000	000— 0

Sommaire:—

Erreurs: Tabor, Pofahl. Points comptés sur coups de Foxx 3, Doerr 2. Deux-buts: Dimaggio, Case, Doer. Trois-buts: Doerr. Circuits: Foxx. Buts volés: Cronin. Double-jeux: Doerr, Cronin et Foxx; Pofahl, Bloodworth et Wasdell; Tabor, Doerr et Foxx; Dimaggio et Foxx; Jacobs, Ferrell et Wasdell. Laissés sur les buts: Boston 8; Washington 5. Buts sur balles de Bagby 3, Hudson 5, Jacobs 2. Retirés au bâton: Bagby 2, Hudson 1. Coups sûrs sur balles de Hudson 9 en 8 manches; Jacobs 0 en 1 manche. Mauvais lancer: Hudson 2. Lanceur gagnant: Bagby. Lanceur perdant: Hudson. Arbitres: Moriarty, Rue et Hubbard. Temps 1.56. Assistance: 5,000.

2ème victoire consécutive de Cincinnati

Les Reds battent Chicago 2-1—Gene Thompson est effectif

Cincinnati, 18. (P.A.) — Le jeune Gene Thompson a tenu Chicago à cinq coups sûrs aujourd'hui et, aidé d'une paire de deux-buts de Mike McCormick et Billy Myers à la huitième manche, il a donné une victoire 2-1, leur deuxième de suite, aux Reds de Cincinnati sur les Cubs.

Thompson, qui a gagné 13 parties l'an dernier, a retiré six frappeurs au bâton. Il n'a donné que deux buts sur balles, tous deux à la neuvième, lorsque Chicago a compté son seul point.

Aucun joueur des Cubs n'a atteint le deuxième but dans les huit premières manches et les 10 premiers frappeurs ont été retirés. Pendant ce temps, les champions de la Nationale ont frappé huit coups sûrs contre Claude Passeau.

Le ralliement a commencé lorsque Ernie Lombardie a été frappé par un lancer de Passeau. Lee Gambilex a couru pour Lombardi, et le sacrifice de Harry Craft l'a fait avancer, et McCormick a ensuite compté le point décisif lorsque Myers a frappé un deux buts à son tour.

CHICAGO	ab	p	cs	r	a	CINCINNATI	ab	p	cs	r	a
Hack 3b	4	0	0	0	0	Werber 3b	5	0	2	2	1
Herman 2b	3	1	2	2	3	Frey 2b	3	0	2	2	2
Galan ce	4	0	1	1	0	Goodman ed	1	0	0	2	0
Leiber cd	4	0	0	0	0	F. McC'k 1b	4	0	0	7	1
D'l'a'dro cg	4	0	1	2	0	Lombardi r	3	0	1	6	0
Russell 1b	3	0	0	11	0	zGamble	0	1	0	0	0
xCavarretta	0	0	0	0	0	Hershb'g'r r	0	0	0	1	0
Todd r	3	0	0	6	0	Craft cc	3	0	1	4	0
xxNicholson	1	0	0	0	0	M. McC'k cg	4	1	1	3	0
xxSturgeon	3	0	0	2	5	Myers ac	3	0	1	0	0
Passeau l	3	0	1	0	3	Thompson l	4	0	0	0	2
Total	32	1	5	24	11	Total	30	2	8	27	6

x—Frappa pour Russell à la 9e
xx—Frappa pour Todd à la 9e
z—Courut pour Lombardi à la 8e

Chicago	000	000	001— 1
Cincinnati	000	000	02x— 2

Sommaire:—

Erreurs: Sturgeon 2. Points comptés sur coups de M. McCormick, Myers. Deux-buts: Craft, M. McCormick, Myers. Sacrifices: Frey, Craft. Double-jeux: Herman, Sturgeon et Russell. Laissés sur les buts: Chicago 6; Cincinnati 11. Buts sur balles de Passeau 4, Thompson 2. Retirés au bâton par Passeau 5; Thompson 6. Frappé par le lanceur Passeau (Lombardi). Mauvais lancer: Thompson. Arbitres: Stewart et Magerkurth. Temps 1.48. Assistante payante: 1,536.

Rochester triomphe 6-1, à Syracuse

La joute est disputée dans des conditions peu favorables

Syracuse, 18. (P.A.) — Les Red Wings de Rochester ont remporté une victoire 6-1 sur les Chefs de Syracuse à la première partie de la saison aujourd'hui. La joute a été disputée sous une pluie incessante devant une foule de 4,000 amateurs.

Hank Cornicki a tenu les Chefs à quatre coups, et Rochester a frappé huit fois en lieu sûr contre Jack Tising, mais la partie a été chaudement contestée jusqu'à la neuvième lorsque trois coups sûrs et deux erreurs ont donné quatre points aux Red Wings.

Le terrain était tellement boueux que plusieurs des coups sûrs auraient été des retraits si les joueurs avaient pu se mouvoir plus rapidement au champ. Le point décisif, à la quatrième manche, a été compté grâce à un trois-buts de Crabtree et une longue chandelle de Kurowski. Longacre a tombé en tentant d'attraper le coup de Crabtree et quand il a pu retourner la balle au champ intérieur, Crabtree était rendu au troisième but.

ROCHESTER	ab	p	cs	r	a	SYRACUSE	ab	p	cs	r	a
Bergamo cd	4	1	1	0	0	Parker ac	3	1	1	1	0
Walker cg	3	2	0	2	0	Juelich 3b	4	0	2	1	2
Davis 1b	5	0	2	13	0	Jungman cd	3	0	0	1	0
Crabtree ce	4	1	1	2	0	Bottarini r	4	0	1	10	1
Kurowski 3b	5	0	2	2	2	Longacre cd	4	0	0	2	0
Scheffing r	4	0	1	5	0	Yount cc	4	0	0	1	0
Fallon 2b	4	1	1	3	6	Walters 1b	3	0	0	10	1
Crespi ac	4	1	0	0	2	Hall 2b	2	0	0	0	1
Gornicki l	3	0	0	0	2	xHarig	1	0	0	0	0
						Leip 2b	0	0	0	0	0
						Tising l	2	0	0	1	2
Total	36	6	8	27	12	Total	30	1	4	27	7

z—Frappa pour Hall à la 8e

Rochester	100	100	004— 6
Syracuse	100	000	000— 1

Erreurs: Tising, Bottarini. Points comptés sur coups de Davis 3, Kurowski, Bergamo. Deux-buts: Davis, Juelich, Fallon, Battarini. Trois-buts: Crabtree. Sacrifice: Walker. Double-jeux: Fallon à Davis. Laissés sur les buts: Rochester 8, Syracuse 5. Buts sur balles: Gornicki 3, Tising 3. Retirés au bâton: Tising 8, Gornicki 4. Frappé par le lanceur: Tising (Walker). Arbitres: Parker et Solodare. Temps 2 hrs.

Association Américaine

HIER

Saint-Paul	200	000	000— 2 4 1
Indianapolis	000	200	10x— 3 7 3
Himsl et Schlueter; Logan et Moore.			
Kansas-City	010	000	102— 4 9 2
Toledo	060	102	20x—11 14 0
Lindell, Stanceau, Hendrickson et Riddle, Dephillips; Kimberlin et Spindel.			
Milwaukee	000	000	014— 5 10 1
Columbus	010	000	010— 2 8 0
Makosky et Garbark; Hader, Sunkel, Melton et Cooper.			
Minneapolis	010	031	011— 7 17 2
Louisville	010	102	202— 8 16 1
Kelley, Hogsett, Tauscher et Rolandson; J. Weaver, M. Weaver, Flowers et Lewis.			

La Boxe

MORT DE KID McCOY

Détroit, 18. (P.A.) — Normal Selby, mieux connu sous le nom de Kid McCoy, a été trouvé mort aujourd'hui dans une chambre d'hôtel du bas de la ville. L'enquête du coroner a révélé que McCoy avait absorbé soit une trop forte dose de remède somnifère ou du poison. McCoy a été le champion des boxeurs poids mi-moyen du monde au début du siècle. Il était âgé de 66 ans.

LES "GOLDEN GLOVES"

Voici les résultats des matchs disputés hier soir dans le tournoi des "Golden Gloves":

108 lbs — J. O'Hanley, Griffintown défait Willie Olin, Univerty, par décision.

135 lbs — Len Harding, Univerty défait Lucien René, Drummondville, par K.O.T. à la 1ère ronde.

147 lbs — Lindsay McGill, Crescent défait Luc Duplain, Drummondville, par K.O. à la 2ème ronde.

126 lbs — Jimmy Galloway, Square défait Tex Salbo, Drummondville, par K.O. à la 2ème ronde.

147 lbs — Stanley Allen, Y.M.C.A. défait Alfred Dubois, Champêtre, par décision.

147 lbs — Williard Anderson, RCA défait Jean Heneault, Drummondville, par K.O. à la 1ère ronde.

108 lbs — Louis Alter, Univerty Sett. défait Paul Poirier, Drummondville, par défaut.

160 lbs — Norman Brown, Crescent défait Ralph Kalin, Y.M.H.A. par défaut.

135 lbs — Emile Larivée, Crescent défait Paul Sawyer, Drummondville, par K.O. à la 2ème ronde.

160 lbs — Jack Tetreault, Crescent défait Jean Krysack, Montcalm, par K.O.T. à la 2ème ronde.

126 lbs — Patrick Leclerc, Drummondville défait Paul Pagé, Crescent par défaut.

126 lbs — Armand St-Cyr, Drummondville défait Bill Holday, Crescent, par défaut.

135 lbs — Roger MacAvoy, Univerty Sett. défait Robert Vachon Drummondville, par défaut.

Classe ouverte

135 lbs — Robert O'Neil, Univerty Sett. défait Stanley May, Square, par décision.

147 lbs — Jerry Poliseno, Univerty Sett. défait René Lefebvre, Champêtre, par K.O. à la 3ème ronde.

160 lbs — Gérard Vachon, Drummondville défait Albert Kelley, Univerty Sett., par décision.

118 lbs — Paul Stuart, Square défait Johnny Kotsos, Univerty Sett., par défaut.

118 lbs — Johnny McKenna, Square défait Elwood Daigneault, Champêtre par décision.

Longson rencontrera l'"Ange" mardi prochain au Forum

Léo Lefebvre, le puissant lutteur canadien-français, qui forçait Yvon Robert à se contenter d'un verdict de match nul mardi, reviendra dans le ring du Forum mardi prochain.

Quinn a réussi un véritable coup d'éclat hier alors qu'il a mis sous contrat Maurice Tillett (L'Ange) pour un match avec Wild Bill Longson dans la rencontre principale de la soirée. Il a réussi là où les promoteurs de Toronto avaient échoué. A cinq reprise, Toronto avait cherché en effet à organiser un match entre Tillet et Longson qui est une puissante attraction dans la Ville Reine mais tous leurs efforts avaient été sans succès.

Quinn a dû promettre une bourse intéressante à Tillet pour le décider à venir rencontrer Longson. Le Français est devenu une telle attraction qu'il exige des bourses encore plus élevées que celles d'un champion. Et Tillet ne badine pas. Il exige tant et si on lui refuse le montant, il rejette alors l'offre et en accepte une plus avantageuse ailleurs.

Chronique Sportive

Par Phil. SEGUIN Rédacteur en chef du sport

La saison de baseball commence trop tôt

Il nous semble que les magnats du baseball devraient se décider à retarder d'une ou deux semaines l'ouverture de la saison chaque année. A tous les printemps, lorsque la saison approche, on se livre à des conjectures, espérant que la température sera favorable pour la journée d'ouverture, mais la plupart du temps, les programmes de la première semaine sont retardés.

Cette année, on a été assez chanceux dans les ligues majeures, car toutes les parties au programme de la première journée ont été jouées, mais plusieurs de ces joutes ont été disputées sous un ciel couvert de nuages et par un temps plutôt favorable au football, ce qui n'aide pas à améliorer le jeu de ceux qui sont sur le terrain.

Les parties du lendemain ont toutes été remises à cause de la pluie, comme cela arrive fréquemment dans les premières semaines de la saison. Il semble donc que l'ouverture de la campagne chaque année ne devrait se faire que vers le 1er mai, alors que la température dans le nord des Etats-Unis est devenue plus douce. Le mois d'avril est d'ailleurs reconnu pour le grand nombre de ses journées pluvieuses.

Les ligues majeures pourraient aisément commencer leur saison au début de mai et la terminer à la fin du mois de septembre. Elles n'auraient qu'à laisser moins de journées libres pendant la saison régulière pour reprendre le terrain perdu et pouvoir commencer la Série Mondiale au début d'octobre.

Quant à la ligue Internationale, qui termine sa saison deux semaines avant les majeures, c'est plus difficile pour elle de commencer plus tard, car les journées de congé sont rares dans cette ligue et en ouvrant la saison deux semaines plus tard, les programmes-doubles deviendraient peut-être trop nombreux.

Rien n'empêche cependant que les deux premières semaines de la saison se passent dans des conditions atmosphériques fort peu favorables. Les assistances aux joutes en souffrent, car un amateur de baseball aime à assister à une partie sous un soleil brillant et sans être obligé de s'emmitoufler dans un paletot d'hiver.

Une autre raison pour laquelle on devrait retarder l'ouverture de la saison de baseball, c'est que les éliminatoires de hockey ne sont pas encore terminées lorsque les clubs des ligues majeures et de la ligue Internationale se mettent à l'oeuvre pour l'été.

Dans le hockey, c'est tout à fait différent. Il nous semble que la saison de hockey commence trop tard. La Série Mondiale de baseball se termine habituellement vers le 10 octobre et ce n'est que trois semaines plus tard, au moins, qu'on peut assister à l'ouverture de la campagne de hockey dans la N. H. L. et les autres ligues importantes.

Le hockey pourrait éviter un conflit entre ses éliminatoires de fin de saison et l'ouverture des hostilités dans les ligues de baseball en reprenant ses activités vers le milieu d'octobre, ce qui peut se faire sans difficulté, comme toutes les patinoires sont pourvues de glace artificielle. En commençant deux semaines plus tôt, la saison de hockey ne pourrait se terminer plus tard que le 10 avril, et la scène serait ensuite prête pour l'ouverture de la saison de baseball.

Potins de baseball

Les Red Sox de Boston semblent avoir trouvé ce qui leur manquait jusqu'ici... Leurs lanceurs ont fait preuve d'une grande habileté dans les deux premières parties de la saison... Mardi, Lefty Grove a blanchi Washington, n'accordant que deux coups, et hier, le jeune Jim Bagby a réussi le même exploit, tenant les Sénateurs à cinq coups sûrs... Bagby semble devoir justifier les prédictions de ceux qui disaient il y a deux ans, lorsqu'il a fait ses débuts dans les majeures, que Jim deviendrait un lanceur aussi habile que son père l'était il y a une trentaine d'années... Le président William Harridge de la ligue Américaine fera le discours d'occasion, lorsqu'on dévoilera une plaque à la mémoire du colonel Jacob Ruppert, au Stade des Yankees aujourd'hui... Cette cérémonie servira de préambule à l'ouverture de la saison locale des champions du monde... Le juge Landis assistera aussi à la partie...

Les joueurs de baseball deviennent de plus en plus méticuleux au sujet de leur régime... Le pain blanc est évité autant que possible, et les légumes sont favorisés, avec les fruits comme dessert... Bill Terry promet de ne pas trop s'irriter lorsque ses joueurs feront des erreurs coûteuses cette saison... Bill est d'avis que son club est puissant... "J'ai plusieurs jeunes qui promettent dans l'alignement, dit Terry, et je suis confiant qu'ils réussiront dans la Nationale... Je changerai donc mon attitude et je ne disputerai pas trop lorsque ces jeunes feront des erreurs qui nous coûteront parfois des défaites"... Les Browns de Saint-Louis ont commencé les sept dernières saisons avec un arrêt-court différent... En 1933, Jim Levey occupait cette position... Alan Strange, qui est redevenu l'arrêt-court du club cette année, était dans l'alignement à la première partie de 1934... En 1935, c'était Johnny Burnett, en 1936 Lyy Lary, en 1937 Bill Kinckerbocker, en 1938 Red Kress et l'an dernier Don Heffner...

Connie Mack en est à sa 57e année dans le baseball organisé... Connie vient de commencer sa 47e saison comme gérant des Athlétiques de Philadelphie... Lorsque Connie est devenu gérant en 1894, Joe McCarthy et Bill McKechnie avaient sept ans, Oscar Vitt, quatre ans, Casey Stengel trois ans, Del Baker deux ans, et Doc Prothro n'était pas encore né... Les Bears de Newark sont probablement le seul club du baseball organisé avec deux Grecs dans leur alignement... Ce sont Alex Kampouris et Frank Silvanic...

UNE JEUNE HERCULE

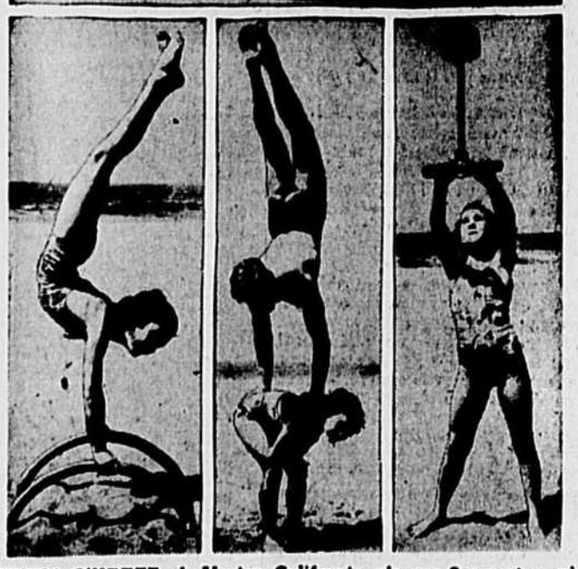

PATRICIA O'KEEFE, de Venice, Californie, n'a que 8 ans et ne pèse que 64 livres, mais elle réussit des tours de force que plusieurs adultes ne pourraient accomplir. On la voit ici en train d'exécuter une série d'exercices.

Oshawa fait un autre pas vers le championnat junior du Canada

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par Paul PARIZEAU

Meilleures perspectives pour les Royaux

Tel que prévu, la partie d'ouverture de la ligue Internationale à Jersey City entre les Royaux et les Giants a dû être contremandée à cause de la pluie. Les deux clubs, qui étaient prêts à se lancer dans la lutte, hier seront inactifs aujourd'hui et s'affronteront demain après-midi. On anticipe une foule d'au-delà 50,000 personnes pour cette joute et tout laisse prévoir que le circuit Shaugnessy connaîtra en 1940 l'une de ses meilleures saisons. Le président a déclaré qu'il entrevoyait une course au championnat chaudement contestée d'autant plus que les quatre clubs qui ont terminé dans la deuxième division en 1939 sont considérablement améliorés. D'autre part Jersey City, Newark, Rochester et Buffalo, les équipes de la première division, l'an dernier, ont plusieurs nouveaux joueurs dans leurs alignements et les quatre gérants de ces clubs prétendent qu'ils ont renforci leur position grâce aux transactions conclues au cours de l'hiver.

En dépit de la guerre, il se manifeste un grand intérêt à l'endroit des deux clubs canadiens de la ligue, les Royaux de Montréal et les Maple Leafs de Toronto. Le cub Montréal est de beaucoup supérieur à l'équipe qui, la saison dernière, terminait en septième position de la ligue. L'acquisition du club par les Dodgers de Brooklyn promet d'avoir de bons résultats car il est évident que Larry MacPhail, le président des Dodgers, sera beaucoup moins intransigeant lorsqu'il s'agira d'accorder des renforts au club local. D'après l'alignement annoncé par le gérant Clyde Sukeforth pour la partie d'ouverture, quatre joueurs seulement de l'équipe que Burleigh Grimes a lancée dans la bataille, l'an dernier, ont conservé leurs positions. Sammy Bel, que l'on peut maintenant considérer comme un vétéran du club, parait au deuxième-but tandis que Don Ross joue au troisième. A l'arrêt-court se trouve Boze Berger, qui semble devoir être l'inspiration du club. Certains observateurs comparent Berger à Ben Sankey. Au champ la comparaison peut se faire sans désavantage pour Boze qui, d'autre part, est un frappeur redoutable. Derrière le marbre se trouvera Joe Becker et au premier-but Gene Hasson.

Dans le champ extérieur on verra des figures nouvelles pour les amateurs montréalais. Au champ centre se trouve George Staller, qui a fort impressionné la direction du club au cours des parties d'exhibition d'avant-saison dans le sud. Ce voltigeur a réussi à frapper en lieu sûr dans treize parties consécutives. Voilà qui ne laisse pas de doute sur ses qualités comme frappeur. Au champ centre ce sera Stainback qui pour sa part n'est pas très redoutable à l'offensive. Vient ensuite le troisième voltigeur, qui est d'ailleurs celui qui promet le plus : il s'agit de Pete Reiser, un jeune joueur qui a déployé une impressionnante performance au camp d'entraînement.

Le gérant Clyde Sukeforth s'est basé sur les performances fournies par Kemp Wicker, l'an dernier, pour l'assigner au monticule contre les Giants dans la partie d'ouverture. Le lanceur gaucher a démontré déjà qu'il était l'homme capable de lancer une bonne partie d'ouverture car, l'an dernier, il a vaincu les Orioles de Baltimore à l'étranger et dans la première partie jouée au Stadium. Wicker est un bon lanceur du printemps. La saison dernière il a gagné ses quatre premières parties, mais durant tout le reste de la saison, il n'a remporté que sept autres victoires, terminant la saison avec 11 victoires et 18 défaites. A part Wicker, deux autres lanceurs attendent leur tour au monticule ; ce sont Ira Hutchison et Bill Crouch. Viennent ensuite Steve Rachunock et Bob Porter. Le gérant Clyde Sukeforth ne semble pourtant pas entièrement satisfait de son département de lanceurs et il prendra sûrement les moyens nécessaires pour le renforcir.

Tous les fervents du baseball attendent avec impatience l'arrivée du 2 mai pour voir le nouveau club local à l'oeuvre. Chacun se demande s'il aura du succès. A cela nous pouvons répondre que les Royaux termineront sûrement en meilleure position que l'an dernier. Sukeforth n'est pas de ceux qui font des prédictions à tort et à travers. Il est conscient de la véritable force du club et il dit tout simplement que les Royaux ont une chance de batailler en première division si les jeunes tiennent leur bout. Il fait allusion à Staller et à Raiser et il ne cache pas que le club a besoin d'aide encore, tout particulièrement chez ses lanceurs. Sukeforth espère que Staller ne perdra pas son efficacité au bâton. Au cours de la série d'exhibitions il a conservé une moyenne de .500. Reiser et Hasson n'ont pas fait sensation dans les premiers jours de l'entraînement mais ils ont fait meilleure figure par la suite. Pete Reiser a tout particulièrement brillé en frappant cinq coups de circuit dans les cinq dernières parties et il a réussi à atteindre un pourcentage de .400 pour sa moyenne du printemps. Quant à Don Ross il semble en excellente condition et devrait connaître une bonne saison.

A tout considérer l'avenir des Royaux semble beaucoup plus prometteur à ce matin de la saison qu'il ne l'était l'an dernier. Il ne faut pas s'attendre à ce que le club écrase tour à tour chacun de ses adversaires, car ceux-ci sont redoutables. Il est permis d'espérer cependant que les partisans du club ne seront pas déçus, cette année, comme ce fut le cas l'été dernier. La direction du club a fait de véritables efforts pour doter la métropole d'une équipe qui lui fera honneur et le succès devrait être sa récompense.

McCreedy et Kowcinak, héros du Kirkland Lake dans sa course vers le championnat

Toronto, 18. (P.C.) — Pour la première fois dans l'histoire, Kirkland Lake a un club la représentant dans la série finale de la coupe Allan, mais pour deux joueurs des Blue Devils, jouer des parties de championnat n'est pas nouveau. Lorsque les champions de l'est du Canada rencontreront les Stampeders de Calgary, ici, samedi soir, dans la première partie de la série de trois de cinq, Dick Kowcinak et Johnny McCreedy prendront part à leur quatrième tentative vers le championnat en quatre ans.

Jouant ensemble pour les Monarques de Winnipeg, vainqueurs de la coupe Memorial en 1937, Kowcinak et McCreedy ont toujours joué ensemble par la suite. Ils ont aidé les Smoke Eaters à gagner la coupe Allan en 1938 et le championnat de hockey amateur du monde dans une tournée européenne, l'an dernier. Les deux joueurs ont joué ensemble sur une même ligne jusqu'à cette année. Depuis qu'il est avec Kirkland Lake, Kowcinak joue au centre entre Bellinger et Hal Cooper. McCreedy de son côté, forme une ligne avec Jo-Jo Grabowski et Al Duff. Ni l'un ni l'autre n'a perdu son efficacité à cause de cette séparation et tous deux ont joué un rôle important dans la série qui a permis aux Blue Devils d'éliminer les Royaux en trois parties dans les semi-finales. McCreedy s'est assuré les trois buts lorsque Kirkland Lake a gagné la première partie par 3-1; et il a compté dans chacune des deux autres parties que son club a gagnées par 3-1 et 6-4.

Pour sa part, Kowcinak a compté un but dans la deuxième partie et dans la troisième il a compté deux fois et a obtenu deux assistances. Leur travail dans les autres parties de détail contre les Goodyears de Toronto et les Millionnaires de Sydney a été aussi efficace.

HOCKEY

SAMEDI ET LUNDI

20 et 22 avril à 8.30 p.m.

SERIE des FINALES de l'EST et de l'OUEST de la COUPE ALLAN

PORT ARTHUR vs ROYAL

Prix populaires:

50c., 60c., 75c., $1.00

Enfants 25c. Taxe comprise

RESERVATIONS : Wilbank 6131

Les billets seront mis en vente vendredi matin.

Les Généraux ont raison de Kenora 4-1

Une autre victoire assurera la Coupe Memorial à Oshawa

Winnipeg, 18. (P.C.) — Les Généraux d'Oshawa ont tiré profit d'une punition au début du match pour prendre une avance de deux buts et ils ont remporté une victoire 4-1 sur les Thistles de Kenora ce soir au deuxième match de leur série de trois de cinq pour la Coupe Memorial.

Juzda, un joueur de défense de Kenora, a attrapé la première de ses quatre punitions mineures après quatre minutes de jeu, et pendant qu'il était assis avec les chronométreurs, Jud McAtee et Orv Smith ont compté tour à tour à 69 secondes d'intervalle.

Les Généraux ont ajouté un autre but à leur total avant la fin de la période et ils ont compté leur dernier point à la seconde. Kenora n'a pu compter qu'une fois au début de la troisième, en dépit de tous ses efforts pour tenter de reprendre le terrain perdu.

Le troisième match de la série sera disputé ici samedi soir. Dinny Mc Manus, le gardien de buts d'Oshawa, a été aussi brillant qu'à la première joute mardi, lorsque Oshawa avait triomphé 1-0. Les Généraux sont favoris pour terminer la série samedi et s'assurer ainsi la Coupe Memorial pour la deuxième année de suite. S'ils réussissent cet exploit, et tout semble indiquer qu'ils le feront, les Généraux seront le premier club à gagner la Coupe deux ans de suite.

Jud McAtee a compté le premier but du match après une série de passes avec son frère Norm après 4 minutes de jeu. 69 secondes plus tard, Smith a compté à son tour, aidé lui aussi de Norm McAtee.

Les Généraux se sont repliés sur la défensive après cela, et les Thistles ont rarement menacé McManus. Six minutes avant la fin de la période, Ron Wilson a déjoué Charlie Rayner à son tour après une course sensationnelle de toute la longueur de la patinoire.

Roy Sawyer a porté le score à 4-0 à la seconde période, après avoir reçu une passe de Peters, qui avait enlevé la rondelle à un joueur de Kenora au centre de la patinoire. Moins de deux minutes après le début de la troisième, Melnyk a enlevé la rondelle à un joueur des Généraux dans le territoire d'Oshawa et il a compté le seul point de Kenora. Daniels et Juzda étaient alors en train de purger des punitions.

Kenora a compté un autre but quelques minutes plus tard, mais le point n'a pas été alloué parce que la rondelle a ricoché sur la poitrine de Dartnell avant de pénétrer dans le filet.

Le match a été rude. Les arbitres Leo Heffernan et Claude Smaile ont infligé 18 punitions, toutes des mineures.

OSHAWA. — Buts: McManus; défenses: Daniels et Eddolls; centre: Sawyer; ailes: Hellyer et Knott. Substituts: J. McAtee, N. McAtee, R. Wilson, W. Wilson, Smith, Hewson, Peters, Ritchie, Turner (Gardien de but).

KENORA. — Buts: Rayner; défenses: Lofvendahl et Juzda; centre: Milford; ailes: Dartnell et White. Substituts: Melnyk Jorgenson, Lewis, Hanton, Johns, Rimstad, Grten.

Arbitres: Leo Heffernan, Montréal; Claude Smaile, Saskatoon.

Première période

1—Oshawa: J. McAtee (N. McAtee) 4.11
2—Oshawa: Smith (N. McAtee) .. 5.20
3—Oshawa: R. Wilson 14.13
Punitions: Juzda (2), Knott (2), Eddolls, Jorgenson.

Deuxième période

4—Oshawa: Sawyer (Peters) 6.50
Punitions: Lofvendahl, Sawyer, J. McAtee, Daniels, Juzda.

Troisième période

5—Kenora: Melnyk 1.48
Punitions: Jorgenson (2), Eddolls (2), R. Wilson, Juzda, Hellyer.

Irvin est remplacé par Day à Toronto

Toronto, 18. — Le gérant Conny Smythe a annoncé aujourd'hui la nomination de Clarence (Happy) Day comme instructeur des Maple Leafs de la N.H.L. Day, durant 10 années capitaine et joueur de défense étoile des Maple Leafs, revient à son ancien club après avoir passé la saison 1937-38 avec les Américains de New-York et les deux dernières saisons comme officiel de la ligue. Il succède à Dick Irvin, dont la nomination comme instructeur du club Canadien de Montréal, a causé toute une surprise. "Non, il ne sera pas sous contrat, a déclaré Smythe. Il sera engagé d'après une entente de gentilhomme identique à celle qui existait pour Irvin. Il a de l'expérience et il est au courant des traditions des Maple Leafs. Je suis sûr qu'il aura du succès".

"Happy" Day

Où l'on voit que le hockey n'est pas un jeu pour les salons

Sept Rangers passent sur la table d'opération à New-York

New-York, 17. — Faute de mieux, les Rangers de New-York auront un club dont les membres seront en meilleure santé, l'hiver prochain, qu'ils ne l'étaient lorsqu'ils ont remporté la coupe Stanley, la semaine dernière. Sept joueurs sont en effet passé sur la table d'opération. Wilbur (Dutch) Hiller, qui a été troublé par son appendice au cours de la dernière moitié de la saison, vient de la faire enlever tandis que les frères Colville, Mac et Neil, se sont fait extraire les amygdales. Quant à Dave Kerr, Murray Patrick et Alex Schibicki, ils ont dû se faire enlever des petits os fracturés dans leurs épaules.

Kilby MacDonald s'est aussi fait enlever les amygdales et il reste sous observation à l'hôpital pour une maladie d'estomac. Il est possible qu'il ait à subir plus tard une opération.

LE HOCKEY

Hier soir

FINALE COUPE MEMORIAL

Oshawa 4, Kenora 1.
(Oshawa mène 2-0 dans la série 3 de 5).

Ce soir

Date libre.

Aux championnats de natation provinciaux

Comme de coutume les championnats provinciaux de natation qui auront lieu samedi à la piscine de la Young Womens' Christian Association de la rue Dorchester, attireront de nombreux visiteurs qui promettent de rendre très intéressants les différents concours. L'un des concurrents les plus dangereux est assurément Craig Murison d'Ottawa, un junior dont les derniers exploits dans les 100 verges nage libre, ont égalé de près le record. Aurel Thomas, populaire nageur de la Y.M.C.A. et Gerald Marshall auront un dangereux rival dans la personne d'Allan Marshall de Peterboro dans les 100 verges à la brasse pour les hommes.

DANS LE DOMAINE DU TURF

Asp remporte la bourse Briarwood

Piste Pamaica, 18. (P.A.) — La quatrième journée consécutive d'une misérable température, la brume venant se joindre au froid et à la pluie, a vu les affaires prendre un autre plongeon à la piste Jamaica cet après-midi, mais cette baisse n'a pas été de proportions alarmantes. Une fois encore les pelotons n'étaient pas assez grands pour encourager un volume considérable de paris, mais les choix populaires sont de nouveau sortis de leur léthargie des premiers jours de la semaine.

La Bourse Briarwood, épreuve de six furlongs pour trois-ans, a servi d'essai pour plusieurs chevaux sur lesquels on fonde des espoirs en vue des stakes qui seront disputés d'ici la fin du meeting. Asp, représentant l'établissement Wheatley, courant en "entrée" avec Dusky Fox, a terminé en trombe pour battre par une demi-longueur un outsider. Purcellville. Bonzar a terminé en troisième place, trois longueurs en arrière. Le vainqueur a payé $4.70 pour $2 et il a couvert la distance en 1:13.

LES INSCRITS

Havre de Grace

PREMIERE COURSE. — 4 1-2 furlongs: aNancy V. 113, Largo Mint 116, Sir Broadside 115, Fitmiss 115, Oak Tar 120, Sunareve 113, Fancy Free 116, Bright Arc 116, aBack Bay 113, Bright Harvest 113, Farcical 116, Last Best 116, Rest Awhile 116, Home Again 116, Star Blink 108, Ring Up 115, Mud Lover 120, I'm The Guy 115.

a—Entrées W. A. Jones et Mme F. A. Bonsal Jr.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: Dona's Pal 110, Marin 100, Izarra 110, Breaking Waves 102, Kleigh Light 108, Doctor's Nurse 102, Windsor Chief 107, Hayam 110.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: Paradise Girl 97, Circus Wings 102, Ten-O-Hearts 97, Graeme Park 110, Hatlon 105, Hill Thorn 100, Giggle Lee 105, High Rose 102.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs: Careful Miss 109, Kate Smith 107, Argella 112, Grand Pageant 110, Sure Miss 112, Greeny 112, Blablah 113.

CINQUIEME COURSE. — 1 1-16 mille: The Queen 117, Felsun 117, Greedan 117, Oversight 110, In Memory 113.

SIXIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Minorca 104, Siganar 118, Busy Fingers 108, Good Reception 109, Sealoch 106, Hide 106.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Schley Buck 104, Erada 109, Flagetta 107, Joaney B. 104, Heraldic 99, Arachne 104, Officiate 117, Bubbleworth 109, Dinamita 102, Pascua 102, Bounding Count 112, Jinneal 99, Conville 107, Darby Du 109.

Jamaica

PREMIERE COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs, novices: The Knife 105, aTime Has Come 105, Stinging 104, Polar Star 115, Peter Porter 110, Shepy 109, aBide Your Time 109.

a—Entrée Mrs. D. A. Buckley.

DEUXIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs: Old River 120, Coast to Coast 111; Goes Fast 115, xMillchic 110, Swing Band 111, Glad Eye 111.

TROISIEME COURSE — Bourse $1,000, "The Elf", novices, 2 ans, filles, 5 furlongs: Thrift 116, Air Post 116, Lady Andy 116, Firm Offer 116, Ariel Rose 116, Five to One 116.

QUATRIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs: Ken's Pop 120, Bonnie Bane 116, Scotch Bread 115, Innovia 111, Yannie Sid 120, Brown Slave 111.

CINQUIME COURSE — Bourse $1,000, allouée, 3 ans, filles, 6 furlongs: „The Flambette": Wait for Baby 115, aAmnesty 115, Tradition 115, Red Meadow 115, Ouch 115, a-Witchlike 115.

a—Entrée Ogden Phipps-Weatley Stable.

SIXIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 3 ans, 1 mille 70 verges: Millshow 113, xBlare 115, Flying Duke 117, xDefiner 117, White Samite 113.

SEPTIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-8 mille: xDon Pecos 114, Strident 119, Broad Vision 115, Watersplash 112, Baby Talk 117.

Keeneland Park

PREMIERE COURSE — Bourse $800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs : Sue Beacon 107, Josie R. 112, New Discovery 112, Ordesa Lady 112, Ona Girl 105, Inviting 117, Marbold 117, Norie 110, Alspur 117.

DEUXIEME COURSE — Bourse $800, à réclamer, 2 ans, tracé Headley: Bonified 112, Mental Giant 112, Dixie Dew 110, Bayou Cook 113, Delcross 112, Rambunctious 110, Reigh Me 107.

TROISIEME COURSE — Bourse, $800 à réclamer, 2 ans, tracé Headley: Real Pair 107, Squaw Jane 107, Linger On 109, Prima Donna 109, Too Easy 100, Turn Table 110, Sepia 109.

QUATRIEME COURSE — Bourse $800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs : Gold Saint 115, Guinea Lad 110, Atatim 115, Sugarage 110, Kiev Gaffney 115, Military Miss 107, Manita 112, Cottingham 107.

CINQUIEME COURSE — Bourse $1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs: Epidor 113, Southland Beau 112, Scandalous 106, Count Morse 117.

SIXIÈME COURSE — Bourse $800, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-8 : Margo G. 112, Des Grieux 110, Getaway Jack 118, French Jack 117, Our Bud 120, Inscomira 112.

SEPTIEME COURSE — Bourse $800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs: Happy Road 119, Queen Echo 114, Valet 111, Linger Awhile 109, Blue Star 119, Jelwell 112, Cornwallis 116, Lady Thirteen 114.

Narragansett

PREMIERE COURSE. — 4 1-2 furlongs: aSee All 116, Pair o Queens 116, Aphrodite 116, Merry Dee 116, Belmar Starr 116, Bubble Lil 116, Weaving Thru 116, Ariel Trip 116, Chance Yen 116, aAll Even 116.

a—Entrées Good.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: Sweet Lavender 106, Alca 106, Bully Time 108, Black Rapture 113, Cendrillon 111, Moon Robber 106, Louis Shapiro 106.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: Englemaid 106, Busy Lutrecia 106, County Bond 111, Gold Lass 101, Bucks Image 111, Leonard Wilson 103, Count Cotton 116, Eva R. 103.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs: Dulcimer 101, Bilboquet 113, Sadie F. 103, Bright Sox 113, Lady Ariel 111, Many Flags 111.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: Pari Ernest 111, Everafter 111, Skating Mad 116, Copin 111, Flash Flash 111.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs: Your Buddy 116, Berwyn 114, Savitar 114, Gossip Time 114, Vassar 111, Dinner Jacket 116.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-8 mille: Veiled Lady 108, Set Pat 109, Supreme Flag 116, Sun Kincsen 111, Little Benner 106, Miss L. P. 111.

HUITIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Sir Khayyam 114, Personable 113, Bereit 106, Broadway Juel 111, Erins Sun 101, Pompeian Way 106, Butter Beans 111.

LES RÉSULTATS

Narragansett

PREMIERE COURSE. — 1 mille et 70 verges: Geneva Cross ,116, Berger, 8.10, 3.50, 3.10; Country Lass, 111, G. Moore, 5.70, 4.70; Broadtail, 114, J. Richard, 7.40. Temps: 1.46 3-5. — Saidona, Indiana Spa, Remnilding, Wahcoo, Prunay ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: Bonnie Vixen, W. Taylor, 19.10, 8.30, 5.40; Maestrung, 111, Prehm, 5.90, 4.40; Isolene, 111, Mastrianni, 6.60. Temps: 1.15 1-5. — Bacon, Broad Step, Cape Race, Hurry Ann ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: Ugin, 116, M. Berger, 4.90, 3.50, 2.70; Ladfield, 113, Mastrianni, 6.20, 3.90; Glenbroom, 111, Earle, 3.20. Temps: 1.15 4-5. — Whisper, Transday, Dizzy B., Open Gate ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs: Charmed Oone, Mastrianni, 35.70, 11.70, 6.00; St. Moritz, 105, Berger, 4.50, 3.10; Adolf, 111, Suttle, 2.90, Temps: 1.14 2-5. — War Major, Jotemdown, Grand Light, Balcony, Circus Night ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: Red War, 110, Earle, 23.80, 6.80, 4.00; Bright and Early, W. Taylor, 3.20, 2.60; Top Queen, 109, Prehm, 6.00. Temps: 1.12 3-5. — King Cotton, Braxton Westacre, Dark Beau ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs: Morcarine, 104, W. Taylor, 9.30, 5.40, 4.20; Love Day, 104; Duffy, 9.40, 6.80; Cooling Spring, 104, R. Ross, 6.40. Temps: 1.12 3-5. — Court Dance, Proph, Peon, Last Message ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Stephen Jay, 115, May, 6.00, 4.20, 2.80; Helens Lad, 114, Berger, 5.20, 3.50; Lees Count, 114, W. Taylor. Temps: 1.46 2-5. — Dianapt, Hallie, Marching Feet, Wicket ont aussi couru.

HUITIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Powers Gouraud, Prehm, 6.00, 3.40, 2.90; Hallies Play, 106, Winn, 3.60, 2.90; Prince Dean, 116, Krovitz, 3.80. Temps: 1.45. — Four Bagger, Sue Harpen, Sandwrack, Mexico City ont aussi couru.

Havre de Grace

PREMIERE COURSE — 4 1-2 furlongs: Charmful 116, Wagner, 9.90, 4.60, 3.40; Bettie Nux 116, Richards, 3.60, 2.80; Cook Book 116, Milligan, 3.70. Temps .55 3-5. — Unending, Quick Find, Solo Dash, Secreta, Garden Gal, Free Miss, Weatherite, Spring Dance ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: Rough Biscuit 109, McDonald, 5.70, 3.40, 2.90; Miss Maker 113, Scocca, 5.20, 4.00; Queens Advice 110, Lemmons, 66.30. Temps 1.15 4-5 — Totache, Duvals Son, Red Idol, Aster Lady, Precious Time, Dark Pony, Wildmute, Flyball ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs: Dizzy Dame 109, S. Clark, 5.00, 2.70, 2.30; Rissa 111, Friedman, 3.00, 2.50; Keyman 105, Lemmons, 3.00. Tempus 1.16 2-5 — Likely Lad, Morstep, Sun Phantom ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs: Wood Chopper, L. Dupps, 12.30, 4.00, 3.40; Abrasion 122, Kelly, 2.90, 2.70; Bright View, 111, Scott, 5.60. Temps 1.15 3-5 — Seasonal, Maetran, Sally Pass By, Meauzar ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 1 1-16 mille: x-Rodin 116, C. Charlton, 2.60, 2.90, 2.30; xFox Shade 106, N. Wall, 7.80, 8.90, 3.80; Solarium 109, Neves, 2.70. Temus 1.51 2-5 — Sketchbook, aSir Gay, aRun By, Bewitched ont aussi couru.

x-Egaux pour la première place.

SIXIEME COURSE — 1 1-16 mille: Rowes Crump 110, Lindbergh, 5.70, 3.60, 2.80; Portunus 112, V. Polk, 7.40, 4.50; Sure Touch 107, Lemmons, 4.90. Temps 1.50 4-5 — Oddesa Frank, Noble Scot, Maetake, Sun Breeze, War Rumor, Chilly Ebbie, Limerick, Ann Mowlee ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 1 1-16 mille: Shalako 114, M. Peters, 66.10, 3.70, 2.30; Braving Danger 120, Scocca, 4.40, 2.30; Molasses Bill 111, G. Oros, 2.10. Temps 1.52 3-5 — Nudge, Mr. Duncannon, Emma H., Palkin ont aussi couru.

Keeneland Park

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: Hazel Lee, 107, P. Roberts, 6.80, 4.40, 3.40; Rosetta, 107, R. Camp, 12.00, 7.60; Alfadildo, 112, Bodiou, 3.60. Temps: 1.13 4-5. — Patras, Lochee, Kernelette, Virginia Rose, City Boy, Rockwick, oUunfold, oAndnow ont aussi couru.

o—Field.

DEUXIEME COURSE. — 4 furlongs: Blue Pair, 116, L. Pichon, 4.60, 2.60, 2.80; Spot Pass, 116, P. Roberts, 4.80, 4.20; Termoday, 116, Cornay, 8.60. Temps: .47 2-5. — Paducah, Easy Blend, Isalot, Flying Surgeon, Afracela ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: Mattie J., 107, Bierman, 13.50, 8.60, 6.80; Fritz, 112, Snider, 18.60, 15.00; Hadalad, 112, Smith, 9.60. Temps: 1.14 4-5. — oNancys Son, Brown Moss, Voncell, Filipino Valet, Hi Wave, oBrow Street, First Up, I Do Believe, oAlcady ont aussi couru.

o—Field.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs: Flying Bonny, 109, Bierman, 12.20, 6.20, 3.60; Waugh Pop, 114, J. E. Oros, 5.20, 3.00; Lady Flash, 117, Vedder, 2.60. Temps: 1.13 1-5. — Old Joe, John Allen, Paddy ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 4 furlongs: Handy Tom, 114, Bodiou, 5.80, 4.00, 2.80; Pates Boy, 114, R. Vedder, 4.80, 2.80; Quien Es, 117, F. Smith, 2.60. Temps: .47 1-5. — Come on Sam, Beamy ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Miss Co Ed, 107, Wells, 7.00, 3.60, 3.00; Little Jack, 114, Hanauer, 5.40, 4.80; Jack Vennie, 114, Bodiou, 4.60. Temps: 1.49 3-5. Jennie May, Tangler, Moonbow, Balanza, Success Story ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille: Lassie Flo, W. Garner, 22.80, 13.40, 10.60; Jungle Moon, 110, Eads, 6.80, 5.00; Galley Sweep, 120, Wells, 8.80. Temps: 1.51 2-5. — Surveyor, Speed to Burn, Buff Ryan, J. Ware, Powder Box, Lady Brilliant, Hadnogal ont aussi couru.

Jamaica

PREMIERE COURSE. — 5 furlongs : Undependable 111, Renick 5.00, 3.10, 2.60; Ranchos Boy 111, Longden 4.00, 3.00; Edesal 108, Meade 3.50. Temps 1.02 2-5. Sparkling Heel, Our Sal ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 6 furs : Borrowed Time, D. Meade 4.90, 3.50, 2.50; 2e The Knife 108, Eccard 5.90, 3.10; Durable 120, Haas 2.60. Temps 1.14 2-5. Spiteful, Noble James, Decidaly Galus ont aussi couru.

TROISIEME. — 6 furs : Dark Level 120, Longden 4.30, 2.70, 2.20; 2e Rose Ousel 108, Seabo 2.90, 2.40; Running Cedar 115, Arcaro 2.40. Temps 1.14 3-5. Shag, Chalpeggy ont aussi couru.

Showum 115, Longden 4.40, 2.60, 2.30; Spanish Duke 117, Arcaro 2.90, 2.50; Two Ply 113, Meade 3.00. Temps 1.14. Baby Boties, Anti Air ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 6 furs : aAsp 117, Ashcroft 4.70, 3.10, 2.10; Purcellville 117, W. Wright 9.30, 2.80; Bonzar 117, Haas 2.30. Temps 1.13. Two Thirty, Ballast Reef ont aussi couru.

a—Couples.

SIXIEME COURSE. — 6 furs: Tedmelia 116, W. Weber 9.20, 4.40, 3.10; Spillway 126, D. Castile 4.60, 3.30; Post Luck 115, Arcaro 2.90. Temps 1.13 2-5. Be a Belle, aStairs, aSalamis ont aussi couru.

a—Couples.

SEPTIEME COURSE. — 1 mille 1-8 : Guitar 117, Arcaro 19.40, 8.30, 4.70; Clever Song 108, Longden 5.90, 3.90; Depth Bomb 109, Seabo 6.50. Temps 1.54 3-5. Red Breast, Lady Bathyl, Balliwick ont aussi couru.

Pari-double

A NARRAGANSETT — $125.50.

A HAVRE DE GRACE — $28.90.

CHOIX DU JOUR

JAMAICA

1—Peter Porter, The Knife, Polar Star
2—Millchic, Goes Fast, Old River
3—Five To One, Ariel Rose, Lady Andy
4—Ronnie Bane, Brown Slave, Ken's Pop
5—Fed Meadow, Tradition, Witchlike
6—Flying Duke, Blare, Definer
7—Broad Vision, Watersplash, Baby Talk

HAVRE DE GRACE

1—Back Bay, Fancy Free, Rest Awhile
2—Marin, Izara, Doctor's Nurse
3—Giggle Lee, Paradise Girl, Hation
4—Blablah, Greeny, Grand Pageant
5—Greedam, The Queen, Felsum
6—Busy Fingers, Sealock, Siganar
7—Darby Du, Officiate, Schley Buck

KEENELAND PARK

1—Inviting, Alspur, Oddesa Lady
2—Mental Giant, Reigh Me, Delcross
3—Prima Dona, Sepia, Squaw Jane
4—Sugarage, Guena Lad, Military Miss
5—Count Morse, Scandalous, Epidor
6—French Jack, Getaway Jack, Inscomira
7—Happy Road, Linger Awhile, Jelwell

A NARRAGANSETT

1—Ariel Trip, Merry Dee, Aphrodite
2—Alca, Black Rapture, Cendrillon
3—Count Cotton, Busy Lutrecia, Bucks Image
4—Sadie F., Lady Ariel, Many Flags
5—Copin, Pari Ernest, Skating Mad.
6—Savitar, Dinner Jacket, Gossip Time
7—Sun Kincsen, Set Pat, Miss L. P.
8—Personable, Sir Khayyam, Erins Sun

Un nouveau mélange de couleurs, la vraie teinte pour le printemps: le

BLÈU SAPHIR

de Society Brand

© Society Brand

Magnifique entre toutes les créations Society Brand, cette saison, est le bleu saphir. Trois teintes de bleu et deux de gris ont servi à composer cette nouvelle teinte exclusive aux vêtements Society Brand. Le bleu saphir donne les effets les plus variés selon les dessins.

$40

Sur mesure, légèrement plus cher

H. Prévost

Limitée,

406 est, rue Ste-Catherine

AUCUN APPEL TELEPHONIQUE

Nos lecteurs sont priés de prendre note qu'à l'avenir nous ne donnerons pas d'informations sportives au téléphone.

MUTUELS D'HIER

HAVRE DE GRACE

Première course	$ 28.00
Deuxième course	27.50
Troisième course	18.50
Total de 3 courses	74.00
Total de 5 courses	135.90
Total de 7 courses	185.70

Rotation numérique

Voici les chiffres les plus significatifs depuis 30 jours. Les chiffres dans la troisième colonne indiquent le nombre de fois que ces chiffres sont apparus depuis 1932. Les chiffres dans la dernière colonne indiquent le nombre de fois que d'autres combinaisons du même nombre se sont répétées.

Date	Nombre	Fois rép. Premier	Combin. répétée	Date	Nombre	Fois rép. Premier	Combin. répétée
Avril				29	967	1	4
18	455			28	901	3	4
17	377	1	3	27	504	1	8
16	075	2	7	26	311	2	7
15	917	2	13	25	452	4	10
13	668	4	5	23	452	3	9
12	029	2	14	22	132	2	7
11	845	2	6	21	174	3	8
10	070	2	8	20	581	3	4
9	169	2	5	19	420	2	6
8	518	3	7	18	047		4
6	479	3	6	16	322	3	10
5	465	3	7	15	080	2	6
4	071	2	7	14	676	3	10
3	881	3	6	13	040	2	5
2	627	4	7	12	532	1	6
1	099	1	6	11	389	2	4
Mars				9	003	1	6
30	166	1	3	8	882	1	6

LES CLUBS DE HOCKEY DE N.D.G. SONT FETES

Les clubs de hockey de Notre-Dame de Grâces ont été fêtés à un banquet qui a eu lieu à l'hôtel Windsor. Trois clubs de N.D.G. ont remporté le championnat de trois sections différentes des ligues des parcs du quartier. On voit ici sur la photo, de gauche à droite, avant la présentation des trophées : John Brayley, l'échevin John Kerry, l'échevin Joseph Donnelly, président des ligues, Arthur McMahon et George Slater, le président de la ligue Québec Senior. (Photo CANADA).

Banquet annuel de la colonie syrienne de Montréal

Sous la présidence de M. A. Anfossi, gérant du consulat de France

Le banquet annuel de la colonie syrienne de Montréal a eu lieu hier soir, dans le soubassement de l'église St-Sauveur, angle carré Viger et rue St-Denis.

Environ 150 convives, sous la présidence de M. A. Anfossy, gérant du consulat de France, participèrent au repas où furent servis les mets nationaux.

De jolies et brunes syriennes, authentiques, circulaient entre les tables et veillaient à ce que les convives ne manquent de rien.

A la table d'honneur, on remarquait entre autres personnalités marquantes, M. Anfossy et madame; Mgr Chataoui, curé de la paroisse St-Sauveur; M. J. M. Savignac, président du Comité exécutif; M. Omer Côté, échevin; M. S. Sawaya, marguillier; Me J. Helal, avocat, et Madame; M. Turcot.

Le Dr J. Rabel, présenta les différents orateurs et M. A. Goudreau remplissait les fonctions de maître de cérémonies.

M. Anfossy rappela les attaches de la France et de la Syrie où il apprit à connaître et aimer ce peuple à la faveur de longs séjours. Faisant allusion au conflit qui déchire actuellement l'Europe, il avertit l'auditoire du danger de se désintéresser des événements et de se laisser influencer par la propagande allemande sournoise qui se glisse jusque dans les journaux arabes.

Mgr Chataoui abonda dans ce sens et exprima sa confiance dans la victoire finale des Alliés, en vertu de l'attachement de sa patrie pour la France. Il parla en français et en arabe.

La soirée, entre-coupée de chants nationaux, se termina par une vente aux enchères de divers articles arabes, au cours de laquelle un couvrelit de Damas atteignit la somme de $124.

La prochaine réunion du Club Letellier-de-St-Just

La prochaine réunion du club Letellier-de-Saint-Just aura lieu le lundi 22 avril, à la salle Robin, 1021, rue Robin.

M. Eugène Durocher, conseiller municipal de Lafontaine et député de

M. Ivanhoë Bélisle

Saint-Jacques à la Chambre des Communes, y sera présent et remerciera le conférencier de la soirée, Me Jacques Vadboncoeur, avocat.

Me Vadboncoeur a donné pour titre à sa conférence : "L'honorable Fernand Rinfret".

Me Léonard Trépanier adressera la parole. M. P.-M. Prévost présentera le conférencier.

Le président, M. Ivanhoë Bélisle, invite cordialement, à cette réunion, tous les membres et leurs amis.

Conférencier

Le lt.-col. Armand Hay, E.D., donnera une conférence intitulée "De Compiègne à Versailles", sous les auspices de "Notre Siècle", au Club Canadien, le dimanche 21 avril, à 8 h. 30 du soir. Il s'agit d'une étude de la paix imposée à l'Allemagne en 1918-1919.

Les querelles du remuant comte de Frontenac

(Suite de la page 16)

neur multiplie ses coups de force. A l'automne de 1680, Colbert et le roi désavouent la conduite de Frontenac et menacent de le rappeler. L'intervention royale apaise Frontenac pour un certain temps, mais le remuant gouverneur reprend bientôt ses querelles avec l'intendant. En 1682 a lieu le premier départ du comte de Frontenac.

Cet état de choses tient-il à l'humeur des hommes ou à une mauvaise délimitation des pouvoirs des principaux dignitaires de la colonie? Il est certain que l'autorité du gouverneur devait se heurter à des précédents créés en faveur de Talon qui exerçait une quasi dictature sur le pays. Talon disparu, que devient le code des deux personnes dirigeantes? La volonté de Louis XIV est de faire du gouverneur le premier personnage de la colonie, tandis que le rôle de l'intendant se réduit à seconder le gouverneur, sauf dans les questions administratives où il est le maître incontesté. En face d'un abus d'autorité du gouverneur, l'intendant devait plier l'échine pour éviter toute discorde: c'était la consigne. Cette règle mettait à dure épreuve les susceptibilités humaines.

L'intendant Duchesneau était fait pour déplaire à Frontenac: c'était un maladroit. Ses lettres au roi et à Colbert prennent trop l'aspect d'un réquisitoire. Au cours de son intendance, trois menace de rappel lui parviennent.

Au retour de Frontenac, l'intendance de la colonie est confiée à Champigny qui est un homme assez faible et manquant d'esprit d'initiative. Les deux hommes s'entendent assez bien au début, mais ils se brouillent bientôt. C'est à propos d'argent que le premier éclat se produisit entre eux.

Le roi s'étonnait de toutes ces querelles, et il aura bientôt d'autres sujets d'étonnement, car les querelles politiques ne sont qu'une portion des tribulations de cette époque.

Ceci est le dernier cours public de l'année, de l'abbé Lionel Groulx.

Assemblée générale des gouverneurs à vie de l'hôpital Notre-Dame

La cinquante-neuvième assemblée générale annuelle des gouverneurs à vie de l'hôpital Notre-Dame aura lieu le lundi 29 avril à 8 heures précises du soir, à la résidence des gardes-malades, 2205, rue Maisonneuve. Il y aura buffet.

Ottawa, 18. (P.C.) — Collet Frères, de Montréal, ont obtenu le contrat de la construction du monastère des RR.PP. Rédemptoristes au coût de $50,000. La nouvelle maison sera construite à l'angle des rues Beech et Champagne, dans l'ouest de la ville. Les travaux commenceront immédiatement.

Détails sur le réseau routier provincial projeté

M. Ernest Gohier les donne aux membres de l'Engineering Institute

M. Ernest Gohier,, ingénieur en chef du ministère de la Voirie de la province, a donné d'intéressants détails, hier soir, devant les membres de l'Engineering Institute of Canada, section de Montréal, sur le programme de travaux que le ministère de l'honorable M. Bouchard a l'intention d'exécuter d'ici trois ou quatre ans.

Après avoir expliqué comment il fallait tenir compte de l'intensité et de la densité du trafic avant de construire une route à deux, trois ou quatre allées, M. Gohier a dit que le ministère de la Voirie n'avait pas l'intention de construire plusieurs milles de routes avec plus de deux allées. Il a ajouté, cependant, que le ministère tiendrait compte de l'accroissement possible du trafic durant les vingt ou vingt-cinq années à venir.

Les routes auront une largeur variant de 80 à 160 pieds, soit qu'elle ait deux allées ou plus. La route Montréal-Ste-Anne-de-Bellevue sera une route jumelée. Les allées auront 22 pieds chacune et le terrain les divisant aura 32 pieds de largeur. La nouvelle route proposée entre la ville de Montréal et l'Etat de New-York est aussi une route jumelée. Celle qui ira de Montréal à Ste-Agathe, aura quatre allées jusqu'à Cartierville, trois allées jusqu'à Ste-Agathe et deux allées après.

Le chemin Montréal-Sherbrooke aura quatre allées jusqu'à St-Hubert et deux allées ensuite. Celui de Montréal-Québec, deux allées du Bout de l'Ile à Loretteville et trois ou quatre allées de là à Québec. La route Montréal-Toronto sera une route jumelée jusqu'à Ste-Anne-de-Bellevue et à travers l'Ile Perrot. Elle aura deux allées ensuite jusqu'à Toronto. Les routes de Montréal-Hull, Vaudreuil-Ottawa, Québec Ste-Anne-de-Beaupré, Lévis-Jackman et Lévis-Rivière-du-Loup font aussi partie de ce réseau.

M. Gohier a attiré l'attention sur la route projetée Montréal-St-Hyacinthe-Québec. Cette route n'aura environ que 138 milles du pont Jacques-Cartier au pont de Québec.

Il a ajouté que les routes secondaires recevront plus d'attention après l'exécution de ce programme, mais que d'ici là, le gouvernement avait l'intention d'en améliorer de 400 à 500 milles à chaque année.

M. Gohier a aussi parlé des enseignes de sécurité et autres qui seront affichés sur ces routes. "L'honorable M. Bouchard, a-t-il dit à ce sujet, a nommé récemment un ingénieur de la circulation, qui sera chargé spécifiquement de ce travail dans la province.

"Avant de terminer, a ajouté M. Gohier, je puis vous assurer que d'ici à quelques années, nous construirons un réseau routier sur lequel vous pourrez voyager économiquement, confortablement et en sécurité".

M. R. de L. French a présidé la réunion.

M. J.-T. St-Pierre décédé hier matin

Il était âgé de 83 ans et était ancien chef adjoint du service des incendies

M. Joseph-Théodule Saint-Pierre, ancien chef adjoint du service des incendies de Montréal, est décédé, hier matin, en son domicile. Il était âgé de 84 ans. Né à Québec, le 10 février 1856, M. Saint-Pierre était entré au service de la brigade des incendies de Montréal, en 1875. Il avait pris sa retraite, en 1929, après avoir été pompier pendant plus d'un demi siècle. Promu capitaine, en 1894, on l'avait nommé chef de district de l'est, cinq ans plus tard, puis chef adjoint du service, en 1909.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: deux filles, Mme Joseph Villeneuve, (née Alice Saint-Pierre), et Mme François Dion, (née Marguerite Saint-Pierre); un frère, M. Georges Saint-Pierre; deux soeurs, Mmes Joseph Mercier et Louis Bouchard; deux gendres, MM. Joseph Villeneuve, actuellement chef de district du service des incendies de Montréal, et François Dion, qui fait aussi partie de la même brigade; ses petits-enfants, la R. S. Marcel-René, de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix, (née Alzire Villeneuve), Irène et Albert Villeneuve, Mlle Ida Sarrazin, Mme Réal Brosseau, (née Yvette Sarrazin), et Normand Richer. Parmi ses nombreux neveux et nièces, on remarque Mlles Alida et Annette Girard, toutes deux du personnel de l'administration de la "Presse".

Les obsèques auront lieu, lundi matin, à 9 h., en l'église Saint-Pierre-Apôtre. La dépouille mortelle est actuellement exposée au domicile du défunt, 1073, rue Wolfe.

Les grévistes aux prises avec la police à Sarnia

(Suite de la page 16)

position accordant aux grévistes une augmentation de $7.50 par mois, mais les représentants de l'Union canadienne des marins ont refusé carrément. Ils s'en tiennent eux aussi à leur dernière proposition d'accepter une augmentation de $10 par mois. Les compagnies ont offert sans succès de laisser à un comité d'arbitrage le soin de régler les autres causes du différend.

C'est après la séance que les compagnies ont résolu d'arrimer leurs navires et d'engager les équipages nécessaires à leur navigation sur les Grands Lacs. Les grévistes paralysent les navires depuis l'ouverture de la navigation lundi dernier. "Nous savons qu'une nombre suffisant de marins sont prêts à retourner au travail, mais qu'ils en sont empêchés par l'Union", ont dit les compagnies.

Elles ajoutent "qu'il est important durant la guerre que les approvisionnements indispensables puissent être transportés."

Le Dr Letondal à la Société de puériculture

Les méthodes actuelles d'alimentation des nourrissons

M. le Dr Paul Letondal, professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin de la Crèche de l'hôpital de la

LE Dr PAUL LETONDAL

Miséricorde, était, hier soir, l'hôte d'honneur de la Société de Puériculture.

A cette occasion, il prononça une conférence sur les méthodes actuelles d'alimentation des nourrissons.

Il fut présenté par le Dr S. Venne, président de la Société de Puériculture, qui se plût à souligner les progrès accomplis dans la lutte contre la mortalité infantile à la Crèche de l'hôpital de la Miséricorde. Le Dr Charles Gagnon remercia le conférencier.

Tout d'abord empirique, la diététique infantile est maintenant une science, grâce aux recherches de ces dernières années sur la nutrition des jeunes enfants.

La connaissance de la ration alimentaire du nourrisson aux différents âges a fait faire d'immenses progrès à la puériculture

Nous savons maintenant quels sont les besoins de la nutrition et de la croissance des enfants.

L'alimentation du nourrisson doit être équilibrée; il faut éviter autant la suralimentation que la sousalimentation.

Un régime trop riche nuit à l'assimilation des sels minéraux et des vitamines, diminue la résistance générale aux infections et constitue une entrave au développement harmonieux de l'enfant.

En conclusion, dit le Dr Letondal, l'alimentation du nourrisson doit être prescrite et contrôlée par le médecin, qui est seul en état d'appliquer les données modernes de la science dans chaque cas particulier.

Les funérailles de M. Paul Branchaud

Le service funèbre a eu lieu à St-Germain.

Au milieu d'une grande affluence dans laquelle on remarquait de nombreux représentants du monde de la finance et des affaires, avaient lieu hier matin, en l'église Saint-Germain d'Outremont, les funérailles de M. Paul Branchaud, associé de la maison L.-G. Beaubien et membre du Montreal Curb Market.

Le convoi funèbre, précédé de cinq landaus remplis de fleurs, est parti du domicile de son père, M. C.-H. Branchaud, 636 avenue Dunlop, pour se rendre à l'église, où la levée du corps a été faite par M. le chanoine Donat Binette et le service, chanté par M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de Saint-Germain, assisté de MM. les abbés Henri Gaboury, aumônier de Villa-Maria et Bernard Barrette, vicaire à Sainte-Madeleine.

Dans le sanctuaire, on remarquait M. le chanoine Donat Binette, MM. les abbés C.-A. Labelle, curé de St-Anselme, E. Mondor, Roland Favreau et C. Breton.

La chorale paroissiale, sous la direction du Dr Augustin Graton, chanta la messe des morts de Perosi. M. Georges Lindsay touchait l'orgue.

Consuisaient le deuil: MM. Ovila Saint-Germain, beau-père du défunt; Paul, André et Emile Saint-Germain et le Dr Pat McLaughlin ses beaux-frères; A.-R. Branchaud et Alexandre Cinq-Mars ses oncles; Louis Robin, Harry Reed, Ulric Tessier et le Dr J.-A. Migneault, ses cousins.

Le cortège

On remarquait dans le cortège: l'hon. juge Paul Mercier, de la Cour de circuit, l'hon. sénateur C.-P. Beaubien, le maire Joseph Beaubien, d'Outremont, MM. Alexandre Gérin-Lajoie, le vicomte de Roumefort, le Dr Henri Masson, Paul Lacoste, Emile Grothé, Henri Delisle, Jean Herdt, Pierre Amos, Andrew Beaubien, G.-G. Ryan, René Auger, Marc Auger, Louis Amos, Léon-T. DesRivières, Georges Bernard, Maurice Langlois, G. Gingras, André Beaudry, Pierre Beaubien, F.-M. Marcotte, David Lussier, Jacques-A. Rolland, M.-A. Brodeur, Pierre Duchastel de Montrouge, L.-A. Cyr, L.-P. Bouthin, Albert Chevalier, Elzéar Vaillancourt, R. Saint-Amand, R. Saint-Onge, Jean Guérin, J.-A. Beauchemin, André Beauchamp, R. Richard, Marcel Leblanc, René Soucy, A. Rabaud, Jos. Cardinal, Marcel Pasquin, A. Dextras, Maurice Trudeau, J.-Théo Leclerc, le Dr Gérard Albert, Lucien Durocher, Robert Dufresne, B. Mongeau, J. Demers, Pierre-A. Brault, Ernest Chevrier, Paul Viau, Jean Pérodeau, Marc Lacoste, G.-M. Sauriol, Louis-P. Roch, J.-Alex. Pru'homme, Georges Roy Hector Prud'homme, Frank Shakell, P.-E. Bonnier, Philippe Lalonde, Elzéar Vaillancourt, Jos. Barsalou, Henri Turgeon, Gaston Miquelon, Charles Pelletier, Paul Dansereau, De Gaspé Beaubien, D. McEachran, A.-E. Evans, M.-G. Ibbotson Maurice Verreault, Roger Lacoste, De Gaspé Taché, Paul-E. Ostiguy, S.-B. Martin, Henri-S. Labelle, J.-H. Bétournay, R.-Whiteker Garth, Parvis McDougall, J.-H. Labelle, Arthur Drouin, Paul Vaillancourt et autres.

Service chanté à Montréal pour le cardinal Verdier

Plusieurs personnalités religieuses ont assisté à cette cérémonie

Hier, en l'église Notre-Dame, a été chanté un service solennel pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris et supérieur général de Saint-Sulpice. Dans le sanctuaire, on remarquait un archevêque, plusieurs évêques, des prélats domestiques, des représentants du Grand Séminaire, du Séminaire de philosophie, du Collège de Montréal, plusieurs prêtres de Saint-Sulpice et de nombreux autres membres du clergé séculier et régulier. Dans la nef, aux sièges d'honneur, on remarquait des délégués du consulat de France, du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de la ville de Montréal, ainsi que plusieurs religieux et religieuses. L'Université de Montréal, le Collège de Montréal et les élèves de nos maisons d'enseignement étaient largement représentés. Une foule imposante de fidèles était aussi présente.

Présidait au trône, S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, assisté de M. le chanoine Jos.-H. Zénon Alarie, directeur des missionnaires colonisateurs et du R. P. D. Barillec, O.P., de Saint-Hyacinthe. Mgr Gauthier a également présidé l'absoute, assisté de M. A. Dubeau, P.S.S., curé de Notre-Dame, et de M. le chanoine Alary.

Le service funèbre fut chanté par M. Eugène Moreau, P.S.S., supérieur provincial de St-Sulpice, avec comme diacre d'honneur et sous-diacre d'honneur, M. Rosario Lesieur, P.S.S., supérieur du grand séminaire et M. Hormisdas Boudreau, P.S.S., supérieur du séminaire de philosophie. Le chant a été exécuté par la Schola Cantorum du grand séminaire, sous la direction de M. Clément Morin, P.S.S.

Au centre de la nef, un catafalque avait été élevé, entouré de cierges et surmonté de la mitre blanche et des ornements sacerdotaux de même couleur.

Dans le sanctuaire on remarquait, outre les membres du clergé déjà nommés: Leurs Excellences Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, Mgr Joseph-Henri Prud'homme, retiré au séminaire des Missions étrangères, représentant Mgr Edgar Larochelle, P.M.E., supérieur de ce séminaire à Pont-Viau, Mgr Henri Belleau, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, Mgr Conrad Chaumont, directeur diocésain de l'Action catholique, Mgr Henri Jeannotte, P.S.S., directeur de la Propagation de la Foi et de Saint-Pierre Apôtre, M. le chanoine Joseph Dupuis, aumônier de Marie-Réparatrice, le R. P. Laurent Pellegrino, S.J., représentant le provincial de la Compagnie de Jésus, le R. P. Antoine Bourassa, O.M.I., provincial de Saint-Pierre Apôtre, le R. P. Pierre, O. SS.T., du juvénat de la Très Sainte-Trinité à Montréal, le R. P. Pierre Jalbert, S.M.M., provincial de la Compagnie de Marie, les RR. PP. L. Barsalo et H. Gauthier, des Pères Blancs, M. Maximilien Lacombe, P.S.S., curé de St-Jacques, MM. Edmond Belcourt, Auguste Ferland, R. Fournier, J.-P. Laurin, O. Rolland, Adrien Berthiaume, Jean Boileau, Edgar Peltier, Maurice Chabot, Lucien Viau, B. Gattet, I. Sauvé, Etienne Blanchard, Guibert, Pustienne, H. E. Legrand, E. Girot, O. Lagacé, tous prêtres de Saint-Sulpice, M. l'abbé A. Duplessis, le R. P. Couturier, O.P., l'abbé J.-R. Fortin, le R. P. Joseph Jacques, P.S.V., de la Maison Jean-le-Prévost, et autres.

Dans la nef on remarquait: l'honorable sénateur J.-H. Rainville, MM. Alexis Anfossy, gérant du consulat de France, et Robert Orlandi, vice-consul, l'hon. Henry-L. Auger, M. A. Prud'homme, archiviste de la Ville de Montréal, M. Albion Jetté, chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre et représentant de Dupuis Frères, M. Napoléon Brisebois, représentant la Société historique de Montréal, M. l'abbé P.-M. Séguin, le R. P. LeDoré, eudiste, M. Emile Boucher, P.S.S., et autres.

La Saint-Jean-Baptiste à Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 18. (Du correspondant du CANADA). — Le conseil général de la Société diocésaine St-Jean-Baptiste a décidé de célébrer officiellement la fête de saint Jean Baptiste, à St-Hyacinthe, le lundi 24 juin prochain. Le programme de la célébration est déjà arrêté dans ses grandes lignes. Le dimanche 23 juin, il y aura concert avec chants patriotiques, feu d'artifice et feu de la saint Jean. Le lendemain, 24 juin, les cérémonies commenceront par une messe solennelle, avec sermon de circonstance et distribution du pain bénit. Suivra un défilé avec chars allégoriques dans les principales rues de la ville. Dans l'après-midi, le point de ralliement sera au centre municipal des sports, où il y aura de grandes courses de chevaux. La journée se terminera par un grand concert de la Société Philharmonie au kiosque du parc Dessaulles.

L'hon. Rogers est arrivé à Londres

Il dit le but de son long voyage dans un communiqué rendu public

Londres, 18. (P.C.) — L'hon. Norman Rogers, ministre de la Défense nationale dans le cabinet King, est arrivé à Londres, aujourd'hui, pour conférer avec les autorités des Offices de la Guerre et des Affaires étrangères, ainsi qu'avec les principaux officiers militaires canadiens.

Le major-général Victor W. Odlum, récemment nommé commandant de la deuxième division de l'Armée active du Canada, le major-général Elkins et le capitaine Dude l'accompagnaient. M. Anthony Eden, secrétaire des Dominions, le major-général A.G.L. McNaughton ,commandant de la première division canadienne, l'hon. Vincent Massey, haut commissaire du Canada à Londres, et des représentants des Offices de la Guerre et des Affaires étrangères, lui ont souhaité la bienvenue.

Monté dans la même automobile que l'hon. Vincent Massey, à la gare d'Euston, M. Rogers s'est rendu à Canada House. Plus tard, il a publié un communiqué pour déclarer que l'objet de sa visite était d'"échanger des renseignements et de discuter différents points de l'effort de guerre du Canada avec des membres du gouvernement de la Grande-Bretagne". Il a ajouté que le Canada désirait que son effort de guerre soit aussi efficace que possible.

Comment participer à la neuvième guignolée au bénéfice des colons

On vient de lancer l'appel en faveur de la Neuvième guignolée des colons. Huit guignolées précédentes ont témoigné bien clairement de l'intérêt et de la sympathie que suscite l'oeuvre admirable de la colonisation. Les succès obtenus sont un gage des résultats futurs.

L'époque des déménagements et des ménages du printemps est tout spécialement désignée à cette cueillette : c'est l'inventaire annuel des vêtements, des meubles, des fournitures de maison, bref c'est la revue générale. Il faut en profiter et mettre de côté, non pas pour les détruire ou pour les déposer au fond des hangars, des greniers et des caves, tous les bons objets dont on ne se servira plus. Les colons sauront les utiliser avec avantage. En colonie, tout est profitable.

Voilà donc un moyen facile d'aider nos frères des pays neufs. Les colons garderont une reconnaissance profonde envers ceux qui les auront aidés ; les donateurs auront la joie d'avoir accompli une action méritoire.

Que dans chaque maison on trouve un coin pour la boîte des colons. Lorsque cette boîte sera remplie, on voudra bien téléphoner à l'un des numéros suivants : At. 6433, FR. 8540, At. 1600, TA. 1627, FR. 1196, AM. 4908, BY. 0156.

Un voyageur de commerce qui ira chercher votre offrande vous remettra deux invitations à la fête de la Neuvième guignolée des colons.

En effet, cette année encore, la section Mont-Royal de l'A.P.C.V. se propose d'accorder aux bienfaiteurs de la colonisation deux soirées récréatives mettant en vedette quelques-uns de nos artistes ou de nos groupements artistiques les plus renommés. C'est donc dire que l'on entend bien maintenir une tradition solidement établie pourvu que le public en général manifeste, comme par les années passées, une générosité sans équivoque. (Comm.)

La confirmation à la cathédrale

Il y a une cérémonie de confirmation à la basilique-cathédrale le premier dimanche de chaque mois.

Habituellement ces confirmations ont lieu après la messe de huit heures soit à 8 h. 45.

On est prié de noter que pour les mois de mai et de juin, la confirmation du premier dimanche du mois se fera à 3 h. de l'après-midi au lieu de 8 h. 45 du matin.

Les employés de 49 usines en faveur du C.I.O.

120,000 ouvriers ont participé à cette élection des plus décisive

Détroit, 18. (P.A.) — Le Comité d'organisation industrielle a remporté une victoire décisive sur la Fédération américaine du travail dans les élections tenues chez les employés de la General Motors Corporation appelés à décider laquelle des deux organisations les représentera à l'avenir auprès des autorités de la compagnie et auprès de la Commission du travail des Etats-Unis.

Plus de 120,000 employés de la General Motors, répartis dans 60 usines sont allés aux urnes, hier. C'est la première fois que la Commission du travail tenait une élection d'une telle importance.

D'après les résultats du scrutin publiés ce soir, le Comité d'organisation industrielle a remporté la victoire dans 49 des usines, cependant que la Fédération américaine du travail a obtenu l'approbation de cinq autres usines.

Dans les autres usines, les employés se sont déclarés contre l'une et l'autre des deux organisations ouvrières ou pour des unions indépendantes.

La Commission du travail a décidé de tenir ces élections susceptibles de déterminer laquelle des deux grandes organisations ouvrières représentera chacune des usines.

Les 19 indépendants élus en Alberta

Ils se réuniront samedi pour se choisir un chef parlementaire

Edmonton, 18. (P.C.) —Le principal problème qui attend les 19 députés indépendants élus aux dernières élections provinciales, sera le choix d'un chef parlementaire. Ils se réuniront, samedi.

On étudiera la possibilité de convoquer une convention des partisans des indépendants. Les indépendants étaient les candidats conservateurs, libéraux, Fermiers-Unis et autres coalisés contre le Crédit Social. La plupart des députés se rencontreront, samedi, pour la première fois.

On a mentionné les noms de D. M. Dugan, d'Edmonton, ancien chef du parti conservateur de l'Alberta, et de Alfred Speakman, de Red Deer, député des Fermiers-Unis à la Chambre des Communes de 1921 à 1935, comme chefs possibles.

La campagne de la Y.M.C.A. pour les soldats

Avec un objectif de $340,000 réparti en deux parts, l'une de $225,000 pour les services de guerre de la Y.M.C.A. et l'autre de $115,000 pour le maintien des fonctions ordinaires de cette même organisation, quelque 600 auxiliaires de la "Y" se sont mis au travail pour couvrir Montréal qui doit trouver ce montant pour faire sa part dans la souscription d'un million et trente-huit mille dollars.

La campagne de la Y.M.C.A. à Montréal est dirigée par M. F. B. Walls qui poursuit à la fois le double objectif déjà cité. L'ouverture officielle de la souscription a eu lieu mardi soir à l'hôtel Windsor, sous la présidence de J. W. McConnell, président honoraire pour tout le Canada. Les fonds de cette gigantesque souscription serviront à aider les militaires au Canada et partout où leur devoir les appellera à servir. Au cours de la dernière guerre la Y.M.C.A. remplissait déjà ce service important dans le corps expéditionnaire canadien où elle s'occupait d'organiser des distractions, des jeux, des rencontres sportives, des cantines et des endroits de récréation pour les soldats.

Un clapet d'étrangement cause deux pertes de vies à bord du "B.H. Taylor"

Cleveland 18. (P.A.) — Un clapet d'étrangement a explosé sur le cargo des Grands Lacs "B. H. Taylor", aujourd'hui. La vapeur de trois bouilloires s'est répandue dans la chambre des moteurs. Deux membres de l'équipage ont perdu la vie.

Trappeur de 68 ans qu'on croit perdu dans les terres glacées du nord-ouest

Edmonton, 18. (P.C.) — La Gendarmerie royale recherche dans les terres glacées situées au nord-ouest du fort Rae, un trappeur âgé de 68 ans, Jack Stark, dont on n'a pas entendu parler depuis l'automne dernier. C'est ce qu'a rapporté, aujourd'hui, le pilote Louis Bisson, à son arrivée ici. Le fort Rae, dans les Territoires du Nord-Ouest, est à 800 milles par avion d'Edmonton, au nord.

M. Bisson, qui est le pilote attitré de Mgr Gabriel Breynat, archevêque du Mackenzie, a dit que Stark n'avait pas donné de ses nouvelles depuis l'automne dernier. A cette date, il avait établi ses quartiers au lac Providence, à environ 200 milles au nord-ouest de fort Rae. Il devait revenir le 5 avril.

Il y a deux semaines, des Indiens trouvèrent un des chiens de Stark, ayant encore son harnais au dos à environ 70 milles du fort. Un autre chien de l'attelage du trappeur fut vu à environ 50 milles du fort.

Le sergent Carter a survolé la région mardi dernier mais il n'a vu aucune trace du trappeur. On croit que Stark n'est plus vivant. Sans quoi ses chiens n'auraient pas été aperçus errant autour du fort.

SUIVEZ LES ÉVÉNEMENTS

politiques et internationaux dans

Le Canada

Le premier à vous renseigner le matin

Faites abonner vos amis

Le CANADA est livré à domicile de bonne heure le matin avant le déjeuner.

3 mois	$1.50
6 mois	3.00
12 mois	6.00

A Montréal seulement

APPELEZ HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

ABONNEMENT D'ESSAI

Par la poste, pour la campagne seulement

3 mois

pour

$1.00

LE CANADA

33 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

C'est un nom à retenir

JOHNNIE WALKER

Rappelez-le-vous la prochaine fois

Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse

Chronique ouvrière

La politique est bannie du conseil des Métiers

Les directeurs devront démissionner, s'il veulent participer à une campagne électorale ou être candidats aux élections fédérales ou provinciales

Le Conseil des métiers et du travail de Montréal a enfin résolu, hier soir, d'obliger tous ses directeurs à démissionner pour participer à une campagne électorale ou être candidats aux élections fédérales ou provinciales. Le poste de ces directeurs, s'ils violent ce règlement, sera déclaré vacant par le comité exécutif et le Conseil procédera immédiatement à l'élection d'un successeur. Aucun des directeurs qui auront ainsi démissionné ne sera éligible à son poste avant l'expiration du temps pour lequel il avait été élu. Toute discussion sur des questions politiques est aussi bannie du Conseil.

Cette partie des règlements de régie interne, tant discutée depuis que l'on a entrepris la revision de tous les règlements, a été adoptée presque à l'unanimité. Mais la discussion dura encore une fois plus d'une heure. Chose curieuse, ce sont ceux qui généralement ne font pas de politique qui s'opposèrent le plus à l'adoption des nouveaux règlements. Il n'y a aucun doute, maintenant cette affaire est réglée, que les règlements pourront bientôt être imprimés. On les étudie depuis près d'un an.

La grève des marins

Le Conseil des métiers a aussi adopté une résolution pour accorder son appui moral aux marins canadiens qui sont en grève depuis lundi. Il a déclaré que les grévistes méritent toute la sympathie des Unions internationales qui doivent les aider de toutes les façons à gagner leur grève.

"Les manufacturiers n'ont jamais désiré l'arbitrage", dit M. Jodoin

Dans une deuxième causerie qu'il a donnée, hier soir, au poste CBF, M. Claude Jodoin, organisateur de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, a déclaré que "pour sa part, il ne croit pas que jamais les manufacturiers ont eu l'intention de soumettre le différend actuel de l'industrie de la robe à l'arbitrage. Ils ont plutôt penser qu'ils pouvaient se dispenser de l'atelier d'union et bénéficier par le fait même de salaires ridicules au détriment d'autres patrons qui seraient forcés de payer des salaires d'union."

M. Jodoin a affirmé dans sa causerie que l'ILGWU a tout fait pour prévenir la grève générale qui peut être maintenant déclarée d'un jour à l'autre dans les ateliers de la robe, mais que tous les moyens d'entente ont été rejetés par les manufacturiers. "Nous avons demandé plusieurs fois qu'un comité d'arbitrage détermine les conditions de travail et les salaires dans l'industrie, mais on a toujours rejeté nos propositions. Il est trop tard, aujourd'hui, pour eux de réclamer l'arbitrage. Nous insisterons maintenant pour négocier directement avec eux. Nous sommes conscients de nos droits et le ministre du Travail de la province, l'hon. M. Rochette, a reconnu lui-même le bienfondé de nos réclamations."

"Nous avons tout fait pour éviter la grève, parce que nous détestons les grèves", a aussi dit M. Jodoin. On ne peut rien nous reprocher, car bien d'autres auraient déclaré la grève avant nous dans les mêmes conditions. Ce que nous avons réclamé: le respect de notre contrat collectif, est juste. Nous nous en tenons à cela. Nous sommes aussi certains que le public appuiera les réclamations de nos ouvrières."

Les syndicats approuveraient l'offre des entrepreneurs

Bien que les Syndicats catholiques des métiers de la construction n'aient pas encore accepté l'augmentation de salaires de 10 pour cent offerte par les entrepreneurs, il est probable qu'ils en arriveront finalement à approuver cette contre-proposition. Plusieurs métiers y sont favorables, mais on affirme que les plâtriers ne veulent rien entendre. Ils maintiennent leur première réclamation d'une augmentation de 25 p.c.

On déclare, pourtant, dans ces milieux, que les Syndicats catholiques sont prêts à accepter l'augmentation de 10 p.c. mais à une condition. Il faut que la Chambre de Construction de Montréal leur garantisse que les salaires payés à Montréal le seront sur tous les travaux exécutés dans les limites de l'ancienne juridiction territoriale. On sait que cette juridiction a été sabotée par l'ancien gouvernement Duplessis dans l'arrêté ministériel 1114. Les syndicats réclament donc l'application des mêmes salaires dans l'Ile de Montréal, l'Ile Bizard, les comtés de l'Assomption, Terrebonne, Laval, Deux-Montagnes, Argenteuil, Vaudreuil, Soulanges, Beauharnois, Châteauguay, Laprairie, Chambly Verchères, St-Jean et Iberville.

A l'heure actuelle, les Unions internationales ont accepté l'offre des entrepreneurs et il ne reste plus qu'aux syndicats de se prononcer pour que se continuent la négociation des autres clauses importantes. Un autre avantage réclamé par les compagnies et que refusent les unions sont un apprenti par trois compagnons sur les chantiers. Le contrat actuel a été remis en vigueur pour permettre aux intéressés de s'entendre sur le nouveau projet.

Réunion du Syndicat des employés de tramways à l'école Salaberry

Le Syndicat des employés de tramways tiendra sa réunion régulière ce soir, à 8 h. à l'école Salaberry, angle des rues Robin et Beaudry. L'assemblée régulière a été avancée de quelques jours pour permettre à ses membres de prendre connaissance d'un dossier volumineux de correspondance échangée entre le ministre provincial et le ministre fédéral du Travail et le syndicat, et particulièrement pour étudier la réponse du local 790 à la lettre que lui a fait parvenir, le 5 mars dernier, le syndicat.

Les membres seront également appelés à se prononcer sur le nombre de candidats à être désigné pour briguer les suffrages à l'occasion du referendum qui se tiendra prochainement pour la formation du comité de négociation chargé du renouvellement du contrat de travail avec la compagnie des tramways.

"De nouveaux événements très importants se sont produits depuis la dernière réunion générale et les membres du syndicat devraient se faire un devoir d'assister à cette assemblée, afin d'apporter leur collaboration aux officiers et prendre leur part de responsabilité dans la gestion des affaires du syndicat", dit le secrétaire, M. Philippe Girard.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Avis aux opérateurs de machines à vapeur

L'Union nationale des opérateurs de machines à vapeur tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 heures, au Monument national. On y exposera en détail les clauses de l'ordonnance No 5 revisée que vient de publier l'Office des salaires raisonnables. On sait que maintenant cette ordonnance doit couvrir toute la province de Québec.

Avis du local 249 aux cordonniers

Le local 249 de l'Union internationale des cordonniers tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 heures, au No 1331 est, rue Ste-Catherine. L'agent d'affaires, M. Charles McKercher, fera rapport de ses travaux de la semaine. On prie tous les membres d'y assister, car d'autres questions d'un intérêt particulier y seront aussi discutées.

Funérailles de M. William Bériault

Côteau-Station, 18. — Jeudi matin ont eu lieu les funérailles de M. William Bériault, autrefois préposé à l'Accise, décédé dimanche dernier, le 14 avril, à l'âge de 50 ans.

La dépouille mortelle partit des salons mortuaires de la maison Marius Poirier, 6520, rue St-Denis, précédée d'un landau de fleurs, pour se rendre à l'église paroissiale de Côteau-Station, Qué., où le service fut célébré par le révérend Père Joseph Bélanger, assisté des RR. PP. L. Pelligrino, s.j., comme diacre, et L. Sauvé, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait le R. P. Philippe Leduc, M. le chanoine R. Aubin, de l'évéché de Valleyfield, M. l'abbé R. Langlois, du collège de Valleyfield, l'abbé E. Poirier, l'abbé René Pilon et M. l'abbé Francis Mallet.

La chorale, sous la direction de M. Léopold Vernier, exécuta la messe de P. Yon et Mlle Jeanne Montpetit touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: Me J.-N. Bériault, avocat au Barreau de Montréal; Maurice, étudiant au collège Ste-Marie; son père, M. Ozias Bériault; ses quatre frères: MM. Jean-Charles, Francis, Georges et Paul Bériault, son beau-père, M. Niciphore Latreille; ses beaux-frères: MM. J.-B. Lefebvre, Oscar Masse, J.-Louis Carrignan, Lucien Prud'homme, Télesphore, Aimé, Latreille; ses cousins: MM. O. Latreille, A. Latreille, Edouard Doucet, Albert Bériault, J.-B. Bernard, Alcide Bériault; ses neveux, MM. Lloyd, Gilbert, Jules, Claude Bériault, Gérald, Gilles, Roger Lefebvre, Raymond Masse.

Dans e cortège, on remarquait: M. le juge Edouard Archambault, M. le juge Amédée Monet, MM. Gérard Thibault, Charles Durenceau, Robert J. Manion, jeune, Hector Grenon, Victor Barré, J.-J. Penverne, L. Duval, Me J.-Ed. Jeannotte, notaire, MM. J. Robert Smith, J.-Avila Farand, ex-député, J.-Arthur Pharand, ex-échevin de la Côte St-Paul, F. Poirier, P.-Emile Masse, L. Masse, Francis Bernier, Dr J.-L. Hébert, L. Leger, J.-Charles Leger, Roméo Farand, Elphège Lefebvre, Euclide et Russel Gauthier, E. Verdon, W. Marleau, L. Leger, A. Dupuis, P. Giroux, A. Proulx, J.-F. Montpetit, W. Desnis, A Houle, J.-A. Breux, G.-W. Grenier, E. Lalonde, J. McDonald, E. Vinette, L. Houle, W. Miron, P. Lanthier, B. Latreille, E. Chodini, A. Roy, M. Poirier, L. Lebel, J.-A. Giguère, E.-D. Cadieux, Elie Bissonnette, R. Lalonde, P. St-Amour, L. Masse, A. Chatelois, Vidal Séguin, E. Dumesnil, R. Verdon, R. et V. Langevin, E. Côté, Eugène Michaud.

Marché des changes

Par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre Banques / Câble Monnaie	New-York
Angleterre: livre, cable	3 51
livre, chèque	3 50½
France: franc	.0199
Belgique: franc	.0335½
belga	.1676½
Italie: lire	.0505
Suisse: franc	.2243
Hollande: florin	.5309
Brésil: milreis	.0515
Chine: dollar H. K.	.2182
Japon: yen	.2348

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américains	10%	11% pr.
£ sterling	4.43	4.47

COMMERCE ET FINANCE

Les obligations ont reculé à N.-Y.

Des emprunts étrangers ont perdu de 1 à 10 points. Irrégularité ici

New-York, 18 (P.A.) — Un autre recul des emprunts étrangers et une liquidation des valeurs au cours de la dernière heure ont eu un effet défavorable sur la cote, aujourd'hui.

Au début de la séance, les valeurs des sociétés ont avancé quelque peu, mais elles ont retraité par la suite pour clôturer avec des pertes de fractions à un point ou plus.

Des reculs de 1 à environ 10 points ont été affichés dans le groupe des valeurs étrangères. Les valeurs les plus affectées ont été les emprunts des Nouvelles Galles du Sud, de la Norvège, du Danemark, de l'Adriatic Electric et de l'Australie.

Les fonds d'Etat du gouvernement américain ont clôturé avec des pertes allant à 1-2 point ou plus.

A Montréal

Les prix ont été irréguliers, hier, au marché des obligations, mais les transactions ont été peu élevées.

Les papeteries spéculatives Abitibi et M. & O ont faibli de 1-4 de point chacune, après avoir été fermes au début de la séance. Brown a perdu 1-2 point. Lake St-John 5 p.c. 1961 et Nova Scotia Steel se sont raffermies dans le groupe des industrielles séniors, mais Burns Packers a retraité d'une légère fraction.

Les services publics Winnipeg "A" et "B" et Associated Telephone ont été en demande et elles ont avancé de légères fractions, mais International Hydro a faibli.

Les emprunts du Dominion et des provinces sont demeurés inchangés.

Rendement des valeurs

Par FORGET & FORGET, 49-51 ouest, rue St-Jacques, Montréal

	Taux	Prix	Ren.
Asbestos "nouveau"	.60	23½	258
Assoc. Brew ..+55	.80	19	699
Bell Telephone	8.00	165	484
B. A. Oil	1.00	22½	458
B. C. Power "A"	2.00	28½	682
Build. Prod. A +10	.70	15⅝	502
Can. Malting	2.00	38	528
Can. North Power	1.20	15½	738
Can. Bronze	1 50	44	452
Can. Vinegars	1 20	12¼	960
Can. Westinghouse	2 00	51½	287
Can. Cottons +2.00	4.00	106	566
Dom. Bridge	1.20	36¼	386
Dom. Glass	5 00	125	400
Dom. Textile	5.00	88½	556
Ford of Canada	1.00	20	500
Electrolux	.80	11	727
Crown Cork	1 60	26	606
Imp. Oil +25	.50	14	538
Royalite	1.00	32¾	307
Imp. Tobacco+22½	.40	15¾	404
Inter. Nickel	2.00	40½	488
Inter. Pete	1.50	21½	696
Lang John A	.70	16⅝	438
Mont. Power	1.50	30¾	484
Mont. Tramways	6.00	51	1176
Nat. Breweries	2.00	35⅝	566
Niagara Wire	1.00	32	308
Ogilvie	1.00	32	308
Ottawa Power	1 00	15	667
Page Hersey +25	4 00	108½	374
Penmans	3 00	69	438
Quebec Power	1.00	17	604
Shawinigan	.90	23	386
Sou. Can. Power	.80	13¼	622
St. Lawrence F. +50	1.00	29	417
Steel of Can +2.00	1.75	79	438
Walker Gooderham	4.00	42½	942
Wilsils	1 00	24	417
Nat. Steel Car	2.00	65	301
Beld. Cort	4 00	90	445
Can. Gen. Elec.	6 00	238	252
C.I.L. B.	7 00	233	301
Dist. Seagrams	2.22	25⅝	874
Banques:			
Montréal	8.00	203½	294
Nova Scotia	12 00	302	398
Can. Nationale	8 00	163	494
Royale	8 00	182	438
Commerce	8.00	170	470
Dominion	10.00	206	435
Actions de priorité:			
Calgary Power	6 00	109	600
Assoc. Brew	7 00	102	625
Can. North Power	7.00	109	743
Can. Celanese +1.16	7 00	127	558
Can. Cottons	6.00	104	417
Dist Seagrams	5 00	96	520
Dominion Coal	1.50	21	714
Dom. Glass	7 00	155	462
Dom. Textile	7 00	155	462
Goodyear	2 50	55	454
Howard Smith	6 00	103	594
Int. Power 7%	6.00	108	877
Jamaica Pub S.	7 00	123	526
Lake of the Woods	7 00	121	515
McColl Frontenac	6 00	98½	609
Nat. Breweries	1.75	37½	484
Ogilvie	7 00	162	432
Penmans	6 00	156	451
Power Corp	6 00	100	600
Saguenay Power	5.50	107½	559
Sou. Can. Power	6.00	108	562
Steel of Canada	1.75	79	228
Tuckett	7 00	155	452
Melchers Pr	.60	5¾	1006
West Kootenay	7 00	125	560
Walker Gooderham	1.00	20	500
West Groc.	7 00	106	660
Sher.-Williams	7.00	113	615
Mines:			
C. Smelters +1.00	1.00	42	483
Bulolo	3 00	21¼	1428
Dome	2.00	24½	814
Falconbridge	.30	420	714
Hollinger +45	.65	13⅞	781
Hudson Bay M	1.75	26¾	634
Lake Shore	4.00	24⅞	1602
Macassa Mines—25	.20	430	1059
*McIntyre	2 00	50	400
Noranda	4.00	70½	578
Pioneer, B. C.	.40	214	1732
Siscoe +12	...	90	1333
Teck-Hughes +05	.40	395	1129
*Wright Harg. +30	.40	785	954
Pickle Crow	.40	310	1297
Sylvanite +05	.20	305	828
Int. Minings	.50	90	541
Placer	1 20	14	857
Bralorne	1 20	1100	1090

*—En monnaie américaine.

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Int.	20 Or	10 Métal.	10 Pétr Ouest
Ferm. hier	122.38	109.42	79.89	30.22
Chang. net	—.27	—.74	—.45	—.08
Ferm. ant.	122.65	110.16	80.34	30.30
Il y a 1 sem.	123.93	111.31	83.09	31.03
Il y a 1 mois	122.96	110.54	82.15	20.05
Il y a 1 an	107.42	111.58	83.96	29.53
Haut 1940	128.64	128 80	88 97	33 31
Bas 1940	120.67	108.79	79.89	28.69
Haut 1939	129.85	128.95	104.12	45.00
Bas 1939	97.75	100.35	79.59	21 07
Haut 1938	131.11	127 19	105.56	50.85
Bas 1938	97.66	101.86	64.47	25.77
Haut 1937	187.67	168.59	136.94	124.12
Bas 1937	110.63	96.27	63.95	26.56

Obligations Internationales

Cours fournis Par ABBOTT, PROCTOR & PAINE 201, Notre-Dame ouest

	Haut	Bas	Dern Vente
9000 Australie 5's 1955	76	74	74
26000 Belgique 6½'s 1949	88	86	86
16000 Brésil 6½'s 1957	15	14½	14½
5000 Canada 5's 1952	101	100⅞	100⅞
4000 France 7½'s 1941	99½	98½	98½
13000 Allemagne 5½'s '65	12	11	11½
9000 Italie 7's 1951	49½	48½	48½
9000 Japon 5½'s 1965	58	57	57
11000 Milan 6½'s 1952	36	35½	35½
85000 N.-G. du Sud 5's 57	70½	69½	69½
6000 Rio de Jan. 6½'s '53	9	8½	8½
9000 Rome 6½'s 1952	41½	39	40
3000 San Paulo 7's 1940	33⅜	33⅛	33⅜

Forte hausse des recettes des sociétés américaines

New-York, 18. (P.A.) — Les recettes des 90 plus importantes sociétés américaines durant le premier trimestre de 1940 ont été de 43 pour cent plus élevées que durant la période correspondante de 1939, suivant un relevé de la Presse Associée.

Rapport sur les fruits et légumes dans notre district

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montéal pendant la semaine finissant le 16 avril 1940 :

Arrivages. — Pommes 44; bananes 29; raisins 3; pamplemousses 9; citrons 6; oranges 31; poires 1; fraises 5; tomates 5; fruits citrus mélangés 2; asperges 3; choux 6; carottes 6; céleri 11; laitue 7; oignons 9; pommes de terre 73; légumes mélangés 16; autres légumes 6; total: 272 wagons.

Pommes. — N.-E., Gano, Ben Davis et Stark, petites, No 1, $2-$2.25 le baril; Ontario, Spy No 1 $5-$6 le baril, domestiques $4-$4.50; Ont., Gano, No 1, grosses, $4-$4.50 le baril; Stark, No 1 $4.25-$5 le baril; domestiques $3.75-$4; C.-B., McIntosh, très belles, $2.25-$2.30 la caisse, belles $2.15-$2.25; "C" $1.90-$2; Délicieuse, "C" 1.90-$2; Washington, Winesap, très belles, $2.75 la caisse; N.-Y., McIntosh, No 1, $2.25 le cageot.

Bananes. — Stocks des Antilles brit., $5.25-$5.75 le quintal.

Raisins. — Rouges et noirs de l'Argentine, $2.75 la caissette; blancs, $2.50.

Pamplemousses. — Indian River de Floride $3.25-$3.50 le cageot; du Texas, caisse "bruce" $3.50; de Californie, $3.50 le cageot.

Citrons. — Stocks de Calif., $3.50-$3.75 le cageot.

Oranges.—Stocks de Floride $3.50-$3.75 la caisse "bruce"; de Calif., $3.25-$5 le cageot.

Rhubarbe. — Stocks du Qué., No 1 $115-$1.20 le carton; Ont., No 1, 90c-$1 le carton; petite et non en bottes No 1 80c-85c.

Fraises. — Stocks de Louisiane, 12½c-14c la chopine (cageot de 24 chop.).

Tomates. — Stocks des Antilles $4.50-$4.75 le lug; de Cuba, $4.75; du Mexique, $5-$5.50.

Asperges. — Stocks de Calif., très belles, $3.65-$3.75 le cageot; belles et non en bottes, $3.25-$3.50; de Washington, non en bottes, $1.85 le petit cageot.

Choux. — Stocks du Texas, $2.80-$2.90 le gros cageot; du Texas, $1.60-$1.65 le demi-cageot.

Carottes. — Stocks de Calif., $3-$3.25 le cageot; du Texas, $3-$3.15 le cageot; $1.65 le demi-cageot.

Céleri. — Stocks de Calif., $3.25-$3.50 le cageot; de Floride $3-$3.50 le cageot.

Concombres. — Stocks de serre de l'Ont., beaux, $2.60-$2.75 le carton de 2 douz.; No 1 $2.25-$2.50; $2.15-$2.25 le panier de 11 pintes.

Laitue. — Iceberg de Calif., et de l'Arizona, $4.50-$4.75 le cageot; laitue locale de serre, non pommée, 40-50c la douzaine.

Oignons. — Rouges du Québec, 50-65c le sac de 50 liv.; jaunes de l'Ont., 95c-$1.15; jaunes de C.-B., gros, $2.75 le sac de 100 liv.

Pommes de terre. — I. P.-E., Montagnes No 1, $1.25-$1.30 le sac de 75 liv.; blanches, $1.20-$1.25; N.-B., Montagnes, No 1, $1.15-$1.20; blanches du Québec, No 1, $1.-$1.10; No 2, 80c-90c; rouges de Floride, No 1-B $2.25-$2.40 le cageot.

Epinards. — Stocks du Texas, 90c-$1.10 le boisseau.

Radis. — Stocks locaux de serre, 35-50c la douz. de bottes.

Navets. — Stocks non lavés du Qué., 50-60c le sac de 50 liv.; stocks cirés du Qué., et de l'Ont., 75-85c le sac de 50 liv.

Rapport sur les animaux vivants

Les arrivages durant la semaine finissant le 18 avril 1940, sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 1740 bêtes à cornes 74 moutons et agneaux, 3,578 porcs et 6,577 veaux. En plus il y avait 1,074 porcs vendus sur la classification abattue. Aussi 330 bêtes à cornes et 1,111 porcs furent consignés aux maisons de Salaisons, et 24 bêtes à cornes furent maniées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Le prix des bêtes à cornes étaient de .25 sous plus haut et il y eut une bonne demande malgré la hausse du prix. Lundi les veaux eurent un gain de .25 sous et mardi il y eut une autre avance de .25 sous en fermeture et la majorité des gains furent perdus.

Les porcs étaient fermes au commencement de la semaine. Environ à la fin de la semaine, le marché britannique nous a avisé pour le présent à des conditions mal établies qu'il n'avait pas besoin de porcs extra, et les anotations furent de .40 sous plus bas.

Les bouvillons se vendaient $5.50 à $7.80. Les bons sujets pour la plupart $7.50 à $7.75 les moyens $6.50 à $7.25. Les taures $4.00 à $7.00 et les vaches de boucherie $4.00 à 6.00. Les bonnes vaches 5.50 à $6.00 et les moyennes jusqu'à $5.25. Les vaches pour la mise en conserve $3.00 à $3.75 et les taureaux $4.50 à $6.25. Les vaches à lait $50.00 à $90.00 chacune.

Quelques jeunes agneaux $8.00 à $10.00 chacun. Les moutons $3.00 à $6.00 du 100 livres.

Les veaux furent impair. Mardi les bons veaux $7.50 avec quelques choix jusqu'à $8.00. Le jour suivant le choix à $7.50 et en fermeture avec la majorité des ventes entre $5.50 et $6.25, la plupart en parti $6.00.

La majorité des porcs se vendaient $9.40 pour les bacons nourris et abreuvés, $9.50 livrés par camions et $12.40 sur la classification abattue pesés chauds. Il y avait en fermeture une demande très faible et les prix ne furent pas établis. Les choix obtenaient $1.00 de prime par tête avec les coupes ordinaires sur les autres catégories. Les truies $5.00 à $6.00.

La Can. Int. Paper a eu de meilleurs revenus en 1939

La perte nette n'a été que de $825,703 contre $3,211,343 en 1938

Le rapport financier de la Canadian International Paper Co. pour 1939, présenté à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue à Montréal, hier, indique une amélioration substantielle des revenus d'exploitations. Ces revenus ne suffisent pas encore cependant à défrayer toutes les charges, y compris l'intérêt sur les obligations, la dépréciation, etc. Le résultat net, après avoir pourvu à toutes ces charges, étant une perte de $825,703. En 1938, la perte avait été de $3,211,343, cependant. Le bilan indique des améliorations substantielles le fonds de roulement ayant augmenté de plus de $3 millions à $17,854,550.

Les ventes se sont chiffrées par $38,380,616 en 1939 contre $31,614,743. Après avoir créditer les revenus divers et après avoir déduit le coût des marchandises vendues, les dépenses générales, etc., il reste un solde de $5,612,912 disponible pour l'intérêt sur les obligations, avant d'avoir pourvu à la dépréciation. L'intérêt sur les obligations de la subsidiaire et de la compagnie s'élève à $3,977,000. La dépréciation a été de $1,707,168. En 1938, les recettes d'exploitation avaient été de $3,472,226 ne couvrant même pas tout l'intérêt.

Le bilan indique un encaisse de $3,198,463 contre $1,800,642. La dette fondée a été réduite de $615,000 à $58,315,100. En plus les billets à l'International Paper Co. ont été réduits de $2,000,000 durant l'année, n'étant plus que $3,000,000 au 31 décembre dernier.

Voici un état comparatif du compte des profits et pertes :

	1939 $	1938 $
Ventes	38,380,616	31,614,743
Aut. rev.	587,188	63,434
	38,967,804	31,678,178
Coût et dép.	33,354,892	28,205,951
Rec. d'exp.	5,612,912	3,472,226
Int. obl. subs.	750,158	750,553
Int. obl. C.I.P.	3,226,892	3,470,223
Amort.	321,063	381,334
Dépréciation	1,707,168	1,689,026
Dépl.	427,028	382,474
Rés. imp. s. rev.	6,302	9,957
Perte nette	825,703	3,211,343
xprofit de cap.	16,818	16,161
	‡808,884	‡3,195,182
Déf. ant.	14,705,979	11,234,311
Aj. au déf.	84,356	276,486
Déficit reporté	15,599,220	14,705,979

x—Sur les obligations et les débentures rachetées en 1939;
‡—Déficit.

Fonds de roulement:

	— 31 décembre — 1939 $	1938 $
Disp.	24,644,087	23,103,987
Exig.	6,789,537	8,295,253
F. de R.	17,854,550	14,803,734

Bilan:

	— 31 décembre — 1939 $	1938 $
ACTIF:		
Us. etc.	66,556,636	67,786,044
Terr. for. etc.	15,728,379	16,060,928
Plac.	161,378	36,379
Enc.	3,198,463	1,800,642
Co. rec. etc.	6,955,612	5,276,983
Inv.	14,490,011	16,026,381
Dû par cies ass.	57,425	65,922
Diff., etc.	4,189,611	4,511,394
Total	111,337,518	111,564,656
PASSIF:		
Dette fondée	58,315,100	58,937,900
Co. pay.	2,266,469	1,225,298
Exig. acc.	1,523,068	2,069,955
Bill. 5%	3,000,000	5,000,000
Dû aux cies affi:		
I. P. Co.	*16,427,462	13,957,770
C. I. P. Ltd	1,080,380	1,031,679
Autres	86,545	40
Réserves	397,712	207,993
‡Cap.-actions	10,000,000	10,000,000
Surplus pay	33,840,000	33,840,000
Moins déficit	15,599,220	14,705,979
Total	111,337,518	111,565,656

*—Comprend $11,614,556 en fonds américains;
‡—100,000 actions de $100 au pair.

L'assemblée annuelle a été routinière. Les rapports ont été approuvés et les directeurs dont nous donnons ici les noms ont été réélus:

MM. R. J. Cullen, New-York, N. Y.; Hon. Raoul Dandurand, C.R., P.C., LL.D.; S. L. de Carteret. R C. Doane, Jas. A. Eccles, Gordon C. Edwards, Ottawa, Ont.; Louis-P. Gélinas, John H. Hinman, New-York; W. N. Hurlbut, New-York; Geo. H. Montgomery C.R.; John H Phipps, New-York; Chenier Pichard, Sherrooke; Hon. Donat Raymond, Howard P. Robinson, St. John, N.-B.; John F. Rollins, New-York; T. A. Russell, Toronto; H. R. Weaver, New-York; Brig.-Gen. J. B. White, D.S.O., E.D. et A. H. Wiggin, New-York

A une assemblée des directeurs qui a suivi l'assemblée annuelle, les officiers suivants ont été élus:

Président, John H Hinman; vice-président et gérant général, Samuel L. deCarteret; vice-président et trésorier, Harrison R. Weaver; vice présidents, E. L. Crooker, R. C. Doane, William N. Hurlbut, F. G. Robinson, C. B. Thorne et Brig-Gén. J. B. White, D.S.O., E.D.; secrétaire, Roy Campbell; assistant trésorier, F. A. Laird et assistant-secrétaire, J. L. G. Brown.

Dividendes déclarés

Pamour Porcupine Mines, 6 cents par action, payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Brown Oil Corp., $1.50 par action privilégiée, payable le 20 mai aux actionnaires inscrits le 3 mai.

Extension Oil Ltd, 1 1-2 cent par action, payable le 20 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Blue Ribbon Corp., 62 1-2 cents par action privilégiée, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 26 avril.

Assemblées aujourd'hui

Can. Malting, annuelle, à Montréal, à midi.

Melchers Distilleries, assemblée des directeurs.

New Golden Rose Mines, annuelle, à Toronto, à midi.

Noranda Mines, annuelle, à Toronto, à 2 h. 30.

Regent Knitting, assemblée des directeurs.

Siscoe Gold, assemblée des directeurs.

Curb de Montréal

Par L. G. BEAUBIEN & CIE 84 Notre-Dame ouest

	Offre	Dem
Alum Ltd 6's priv	118	..
Beatty Bros A	5	5¾
Do 1er priv	..	102
Beauharnois Pr Corp	5⅝	6
Belding Corticelli Ltd	92	98
Do priv	..	142
Bright T G & Co Ltd	6½	..
Do priv	90	..
B C Packers Ltd	17½	19
Brit & For Inv priv	4½	..
Calgary Power priv	99¾	..
Canada Bread Co	..	6
Can Bud Breweries	5⅛	6⅝
Can Nor Pr C priv	108	110
Canada Starch Co	6	..
Do priv	109	..
Can Vinegars Ltd	11½	12
Can W & Cable priv	105	108½
Can Cons Felt Co priv	5	15
Can Dredge & Dock Co	..	28¼
Can Gen Elec Co Ltd	211	..
Can Gen Investment	9	9¾
Can Industries B	227	230
Can Int Invest Trust	.25	1.00
Do priv	45	..
Can Light & Pow Co	12	18
Canadian Marconi Co	1.25	1.35
Can Pow & P Inv V T	1.25	1.40
Do priv	5	6½
Can Vickers Ltd	5½	5⅞
Do priv	22	25
Can Westinghouse Co	..	60
Can Wineries Ltd	4	4⅝
Catelli Food Products	16	16½
Do priv	..	14½
Celtic Knitting Co	2	2⅛
City Gas & Elect Corp	.15	.25
Claude Neon Gen Adv	.10	.15
Com Alcohols priv	6	6¾
Consol Bakeries	16⅞	18⅛
Cons Diver Sec A	.05	.12
Do priv	9	14
Cosmos Imp Mills	29¾	32
David & Frere B	..	3½
Dom Oilcloth & Linol	33	35
Dominion Square Corp	1.40	..
Dominion Woollens	2¾	3
Do priv	7⅝	8⅝
East Kootenay Pr priv	5	10
Fairchild Aircraft	5⅛	5¾
Ford Motor of Can A	20	20⅝
Foreign Pr Sec Corp	.15	..
Freiman Ltd A J	.25	1.00
Do 6's priv	31	..
French & For In priv	90	..
Goodyear Tire & Rub	81½	85½
Halifax Fire Insur Co	..	21½
Hillcrest Collieries	.25	1.00
Do priv	2¼	4
Hydro Elect Sec Corp	2½	..
Inter City Baking	..	36
Inter-State Royalty A	..	14
Do B	..	4¾
Inter Metal Industries	11	11⅝
Int Paints Can A	3	3½
Do priv	15	18½
Lake Sulphite Pulp	1.50	2
Loblaw Groceterias A	27	27¾
Do B	24¾	26
Mackenzie Air Service	.35	.50
Maple Leaf Mill Co	4⅞	5⅝
Do A priv	7½	8⅛
Maritime Tel & Tel	15½	..
Do priv	17	17¼
Massey Harris priv	51	53
McColl Front priv	98½	100
Melchers Distilleries	.40	1.75
Do priv	5¾	5⅞
Mercantile Tr & Fwdg	1.25	..
Do priv	4¾	..
Montreal Is Pow Co	..	1.00
Mtl Ref & Stor priv	7	..
Moore Corp Ltd	46¾	47¾
Nova Scotia L & P	92	..
Do priv	108	..
Paton Mfg Co	32	..
Do priv	115	125
Pow Corp 2e priv	47	47½
Provincial Transport	6¼	6⅝
Que Tel & P Corp A	4¾	5¼
Reliance Grain Co	6	10
Rogers Majestic Corp	2¼	3
Sangamo Co Ltd	34½	40
Sarnia Bridge Co A	5¼	6¾
Do B	1.50	2½
Standard Clay Prod	..	2
Supertest Pet Ord	32¼	40¼
Thrift Stores 6½'s priv	11½	12¾
United Amusement A	13½	..
Do V T C "A"	12½	..
Do B	11½	..
United Dist of Can	.65	1.00
United Securities Ltd	3½	5
Walker G & W priv	20	20¼
West Can Flr Mills	3½	5½
Mines:		
Amm Gold Mines	.02¾	.03¾
Arno Mines	.01	.02
Arntfield Gold M	.11	.12½
Ashley Gold Min'g	.05¾	.06¾
Bankfield Cons M	.17½	.19½
Base Metals Min'g	.20½	.26
Beaufor Gold Mines	.09	.10
Bidgood Kirk Gold	.35	.40
Bobjo Mines Ltd	.07¾	.08¾
Brazil Gold & Diam'd	.06	.10
Buffalo Can Gl M Ltd	.03	.04
Can Malartic Gl M	.63	.69
Capital Rouyn G M	.00¼	.01
Cartier Malartic Gl M	.01¾	.02½
Castle Trethewey M	.65	.71
Central Manitoba M	.03	.05
Coast Copper Co	1.47	2.03
Coniagas Mines	1.57	1.78
Coniaurum Mines	1.57	1.68
Cons Chibouga Gold	.11½	.13½
East Malartic M	3.65	3.75
Falconbridge Nickel M	3.95	4.20
Federal Kirkland M	.04	.04¾
Franco Can Gen Min'g	.60	.70
Francoeur Gold M	.47	.49¾
Goldale Mines	.17½	.19½
Graham Bousquet Gold	.01¾	.02¾
Howey Gold Mines	.34	.38
Inspiration M & D Co	.35	.41
J M Cons Gold M	.02	.02½
Joliet Quebec M Ltd	.05¼	.05¾
Kirk Hudson Bay M	..	.26
Kirk Lake Gold M	1.17	1.26
Kirk Townsite Gold	.10½	.14
Lapa Cadillac Gold M	.12½	.14½
Lebel Oro Mines	.03¼	.04¼
Macassa Mines Ltd	4.10	4.20
Mandy Mines Ltd	.09¼	.14½
Maralgo Mines Ltd	.03	.04¼
McIntyre Porcupine M	48⅝	50⅝
McKenzie Rd Lk G M	1.27	1.34
McVittie Graham M	.08¾	.11½
McWatters Gold M	.44	.47
Mining Corp of Can	.98	1.13
Moffatt Hall M Nouv	.05	.07
Murphy Mines Ltd	.01¾	.02½
Newbec Mines	.02¾	.04¼
New Golden R M Ltd	.05¼	.07¼
Nipissing Mines Ltd	1.17	1.43
Northern Can Mines	.50½	.56
O'Brien Gold Mines	1.30	1.35
Oro Plata Mining	.51	.56
Osisko Lake M Ltd	.07	.09¼
Pamour Porcupine M	1.52	1.62
Pandora Cadillac G M	.04	.05
Pato Cons G Dredging	2.60	2.65
Pioneer Gl M of B C	2.07	2.24
Powell Rouyn Gl M	1.25	1.32
Premier Gold Min'g	1.22	1.32
Preston East D M	2.13	2.22
Red Crest Gl M Ltd	.03¼	.05
Ritchie Gold M Ltd	..	.02¼
St Anthony Gold M	.17	.18½
San Antonio Gold M	2.23	2.38
Sheep Creek Gold M	1.02	1.15
Sladen Malartic M	.40	.45
Sudbury Basin M	1.67	1.88
Sylvanite Gold M	2.95	3.15
Teck Hughes Gold M	3.65	4.00
Towagmac Explor Co	.17½	..
Ventures Ltd	3.70	3.90
Waite Amulet M	4.90	5.55
Wood Cadillac M	.18	.20
Wright Hargreaves M	7.15	7.40
Huiles:		
Acme Gas & Oil	.04¼	.06¼
Ajax Oil & Gas	.14½	.22½
Alberta Pac C Oils	.14½	.17½
Anaconda Oil Co	.06	..
Anglo Candn Oil Co	.88	.96
Brown Oil Corp	.15	.19½
Do priv	64	81
Calgary & Edm Corp	1.98	2.06
Calmont Oils Ltd	.35	.40
Can Oil Companies	19¾	23
Commonwealth Pet	.25	..
Dalhousie Oil	.40	.51
Davies Pet	.29	.35
East Crest Oil	.06½	.07¼
Firestone Petroleums	.05¼	.07¼
Foothills Oil & Gas	.73	.87
Foundation Pet	.09¼	.11
Homestead Oil & Gas	.04¼	.05
McDougall Segur Exp	..	.26
Monarch Royalties	.05¾	.07¼
Nordon Corp	.04¾	.06¾
Okalta Oils	1.12	1.30
Pacalta Oil	.04¼	.06¼
Prairie Royalties	.16	.18¾
Royalite Oil Co	32	34
South End Pet	.04¼	.06¼
Southwest Pet	.35	.51
Hors-liste de N.Y:		
Brown Co priv	39	..
General Motors	..	62
Woolworth F W	..	48

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE de MONTREAL par Abraham Cherninsky, No 6077 Ave. Durocher pour permission d'établir un magasin de seconde-main (habits) sur le lot No P-622 subdivision quartier St-Laurent, No 1022 boulevard St-Laurent.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à:

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 19 avril 1940.

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 IN	15 RR	15 UT.	60 ST
Ferm. hier	71.2	18.5	38.7	49.7
Ferm. ant.	71.8	18.8	39.0	50.1
Il y a 1 mois	71.1	18.4	38.6	49.6
Il y a 1 an	62.8	17.1	35.0	44.3
Haut 1940	74.2	20.5	40.6	52.2
Bas 1940	69.9	18.0	38.3	49.2
Haut 1939	77.0	23.8	40.6	53.9
Bas 1939	58.8	15.7	33.7	41.6

Groupe de 60 actions depuis 1927:

	1937-38	1932-36	1927-29
Haut	75.3	72.8	157.7
Bas	33.7	16.9	61.8

CITE DE MONTREAL

Service des travaux publics

ON RECEVRA A L'HOTEL DE VILLE, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par lettre recommandée, pour la construction des travaux permanents suivants:

TROTTOIR:

Bessborough (avenue), côté est, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding; pourvu que ces soumissions soient mises à la poste le plus tard le 30 AVRIL 1940, pour être ouvertes le 2 mai 1940 A MIDI.

Les cahiers des charges, formules de soumissions et tous les renseignements supplémentaires pourront être obtenus de la Division de la Voirie, Service des Travaux Publics, Hôtel de Ville.

Les dépôts pour plans, spécifications etc., ne seront remboursés qu'aux entrepreneurs déposant une soumission.

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 19 avril, 1940.

Ministère de la voirie Province de Québec

DEMANDES DE SOUMISSIONS

Le Ministre de la voirie demande des soumissions pour les sections de routes suivantes:

1. Route 54 — Section du Jardin Zoologique à Notre-Dame-des-Laurentides; longueur: 3 milles; travaux à exécuter: terrassements, ponts et pavages en bitume.
2. Chemin des Saules à Loretteville (L'Ormière); longueur: 4 milles; travaux à exécuter: terrassements et pavage en bitume.
3. Route 55 — Section de Val Jalbert à Roberval; longueur: 5.7 milles; travaux à exécuter: terrassements et gravelage;
4. Route 46 — Section au nord de Rouyn et de Noranda; longueur: 3.7 milles; travaux à exécuter: terrassements et gravelage.
5. Route 2 — Section de l'Ile Perrot; longueur: 2.2 milles; travaux à exécuter: terrassements et pavage en béton de ciment.
6. Route 2 — Section Dorion-Cascades; longueur: 4.4 milles; travaux à exécuter: terrassements et pavage en béton de ciment.
7. Route 3 — Section de Longueuil à Boucherville; longueur: 3 milles; travaux à exécuter, pavage en béton de ciment et pavage en asphalte.
8. Route 8 — Section de Grenville à Pointe-aux-Chênes et section de Papineauville à Plaisance; longueur: 11 milles; travaux à exécuter: terrassements et gravelage.

Sur paiement d'un honoraire de $5 par chèque accepté ou bon de poste, le Ministre fournira les formules de soumission pour chacune des sections mentionnées ci-dessus. Cet honoraire sera exigé pour chaque section et ne sera pas remboursé.

Les soumissions devront être adressées au sous-ministre de la voirie, à l'hôtel du gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à midi, heure avancée, lundi le 29 avril courant. Elles devront porter sur l'enveloppe la désignation de la section.

Ne seront admises à soumissionner que les personnes et compagnies qui ont exécuté des travaux de voirie pour le gouvernement de la province avant le 1er janvier 1940. Toutefois, le Ministre se réserve le droit de décider qui pourra être admis à soumissionner. Le ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Arthur BERGERON, Sous-ministre de la voirie.

COMPTABLES

Tél. *BE. 3003 - Rés. DO. 0830
J.-Arthur ARCHAMBAULT
C.P.A., C.G.A.
Comptable public licencié
Edifice des Tramways
159 Ouest, rue Craig
Suite 609-610-611-612 Montréal

Tél.: LA. 7396
JOSEPH LAVOIE
C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
10, rue St-Jacques, Ouest
Montréal

ANDERSON & VALIQUETTE
COMPTABLES VERIFICATEURS
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
Aurèle Choquette, C.A.
P. Huot
84 NOTRE-DAME Ouest - PL. 9729

GONTHIER, MULLIGAN & CIE
Immeuble "Insurance Exchange"
Chartered Accountants
Comptables agréés

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES AGREES
(Chartered Accountants)
Montréal - Québec

MEDECINS

Dr PREVOST SPECIALISTE
Des Hôpitaux: PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles - Urinaires - Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
CLINIQUE PRIVÉE
DAMES ET MESSIEURS
3440, rue HUTCHISON, PL. 4148

Les grains cotaient hier à des niveaux inconnus depuis 1937

Potins et commentaires

Les stocks hésitaient encore hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto ainsi qu'à Wall Street, tandis que les prix du blé étaient fortement à la hausse hier sur les marchés de Winnipeg et de Chicago, de même que sur celui de Buénos-Aires. La tendance était à la hausse hier sur les Bourses de Londres et de Paris. Quant aux stocks, ils étaient fermes hier sur le marché d'Amsterdam.

* * *

Le fait que nos valeurs boursières semblent éprouver plus de difficultés à se maintenir fermes que les stocks américains présentement serait attribuable premièrement au fait que le Canada est en guerre; deuxièmement que l'on s'attend à ce que de nouveaux impôts soient decrétés avant longtemps; troisièmement qu'il est fort possible que le gouvernement canadien taxe les compagnies canadiennes plus fortement que Washington le fera cette année et enfin quatrièmement vu les perspectives de contraction dans notre commerce extérieur avant longtemps, suivant certains extraits de la lettre mi-hebdomadaire de Jones Heward and Co. Comme cette firme laisse entendre qu'il ne faut pas s'attendre en ce moment à un mouvement ascendant soutenu, mieux vaut faire preuve d'une certaine prudence, d'autant plus que Wall Street paraissait fort nerveux hier, en face du défaut de précisions des nouvelles de guerre. Que les prix des denrées continuent de s'affermir aujourd'hui et il y aura lieu, toutefois, de se montrer plus confiants.

* * *

Suivant une compilation que la firme A. E. Ames and Co vient de rendre publique le total des émissions d'obligations au pays cette année à date s'est élevé à $570,022,131 comparativement à $475,508,927 durant le même espace de temps l'an dernier et à $356,241,181 durant la même période en 1938.

* * *

Si on en juge par la tenue des titres de Canadian Car et de National Steel Car ces jours-ci, malgré l'annonce d'une commande de $1,500,000 d'outillage ferroviaire, octroyée à ces deux entreprises par les autorités du C. N. R. il semble que cette bonne nouvelle avait été escomptée. Une fois de plus, il est permis de constater la véracité de l'axiome boursier "selling on the good news".

* * *

On rapporte que la vente des voitures automobiles en Amérique du Nord, au cours du mois courant, montre un accroissement plus que saisonnier et qu'elle l'emporterait même de beaucoup sur le volume des ventes au cours du même mois l'an dernier à date. Que cette amélioration se généralise, c'est-à-dire que les rapports des autres industries soient aussi favorables et le marché mobilier ne tarderait pas à refléter ce relèvement général dans les conditions économiques sur ce continent.

* * *

Comme on estime que les recettes des compagnies américaines de pétrole se sont accrues de 30 à 40 p.c. durant les derniers trois mois, par rapport à celles enregistrées durant le cours du même trimestre l'an dernier, et comme il est toujours question de restriction dans la production c'est dire que les titres de ces entreprises devraient faire meilleures figure avant longtemps d'autant plus que nous approchons de l'été et que cette saison est ordinairement marquée par une forte augmentation dans la consommation de la gazoline. Il va sans dire que ce qui est vrai pour les pétroles américains, l'est autant pour ceux de la Vallée Turner, d'où le caractère attrayant présentement des principaux pétroles albertains. Comme il y a actuellement plus de 18,000,000 de barils en entrepôts aux E.-U. et comme le contingentement de production dans l'ouest canadien est encore peu élevé, il semble que l'accumulation des pétroles ne doit se faire, pour le moment que sur une base modérée, à moins qu'on ait l'avantage de pouvoir les accumuler sur un avilissement prononcé, advenant une réaction de la liste mobilière, à la suite d'un événement quelconque défavorable outre-mer.

Le pays et l'économie d'après-guerre

A la suite de l'invasion de la Norvège par les troupes hitlériennes et en face des possibilités d'extension des hostilités dans les Balkans et probablement jusque dans le Proche-Orient, il est évident que le conflit actuel va se prolonger et qu'il faudra activer d'autant notre effort de guerre.

Nos dépenses militaires et administratives atteignent $3,000,000 par jour

Si tout doit converger pour mettre fin, le plus tôt possible, à la menace hitlérienne, celà ne doit pas nous empêcher, cependant, de chercher à rendre l'avenir moins onéreux pour les générations futures. On y parviendra en restreignant, en autant que possible, les dépenses publiques non nécessaires et en octroyant des commandes de guerre, qu'en autant que la poursuite des hostilités les justifie. Il ne faut pas oublier que certains estimés veulent que les dépenses administratives, plus le coût de notre participation actuelle à la guerre, représentent une dépense de près de $3,000,000 par jour cette année, soit $125,000 à l'heure ou $2,000 à la minute. Si de telles dépenses sont énormes pour un jeune pays comme le nôtre, peuplé par un peu plus de 11,000,000 d'habitants, elles ne doivent pas, cependant, nous jeter dans la consternation. L'immensité de nos ressources naturelles nous permet de croire, en effet, que le Canada passera à travers de cette nouvelle épreuve guerrière sans que son économie en souffre trop. S'il est vrai que notre dette nationale a passé de $350,000,000 en 1914 à $2,500,000,000 environ à la fin de 1920, il n'en est pas moins vrai que notre crédit à l'étranger est demeuré excellent, malgré tout, au cours de ces derniers vingt-cinq ans. Le sera-t-il encore au lendemain de la guerre actuelle ? C'est là le secret des dieux, mais, une chose certaine, c'est que la décision de nos autorités gouvernementales de faire payer par les contribuables canadiens, en autant que faire se peut, les dépenses militaires à mesure qu'elles sont encourues (ce qui expliquerait le peu de progrès de nos valeurs boursières) et le fait que tout indique que l'obtention des fonds nécessaires se fera durant presque tout le temps du conflit à un taux de près de moitié moins élevé qu'en 1914, constituent des facteurs qui nous invitent à ne pas perdre confiance dans l'avenir du pays, d'autant plus que le revenu national est maintenant de $4,000,000,000, alors qu'il ne s'élevait qu'à $2,000,000,000 en 1914.

Il faut, dès maintenant, se préparer à l'ajustement des conditions économiques

Tout intéressante que soit l'augmentation actuelle dans le revenu national, à cette époque de dépenses extraordinaires, ce ne doit pas être une raison, cependant, pour ne pas compresser les dépenses administratives partout où celà est possible, vu la nécessité de consacrer tous nos efforts, afin d'assurer le triomphe des Alliés. Comme toute victoire d'Hitler pourrait bien mettre fin à notre indépendance relative actuelle, en ce sens qu'il se pourrait fort bien que les Etats-Unis interviennent en ce cas et nous incorporent dans leur propre territoire, (ce qui serait très défavorable à plusieurs de nos entreprises industrielles, commerciales, ou autres) la nécessité de pousser activement notre effort de guerre saute donc aux yeux, du seul point de vue économique. Comme, il ne nous appartient pas, ici, de discuter des répercussions, au point de vue constitutionnel, que toute défaite des Alliés aurait pour notre race, nous nous garderons donc d'en parler, mais, nous tenons, toutefois, à signaler à nos lecteurs qu'il serait très douteux que l'oncle Sam nous reconnaisse les mêmes droits que Londres nous a consentis.

Nous nous excusons de cette diggression et nous nous empressons de continuer nos remarques sur ce qui pourrait résulter pour notre pays, du seul point de vue économique, s'il n'y avait pas de coordination dans notre effort actuel de guerre et si nos industriels et nos manufacturiers n'orientaient pas, dès à présent, leurs activités de manière à pouvoir passer de l'économie de guerre à l'économie de paix, sans que nos conditions économiques en soient trop bouleversées. Comme tout le monde se rappelle que la terrible dépression que nous avons traversée, de 1930 à 1933, fut l'une des conséquences indirectes de la dernière guerre, il n'est pas étonnant que chacun veuille éviter la répétition d'une telle crise. C'est pourquoi, il est à désirer que l'exemple que M. J. M. MacDonnell, président du National Trust Co, vient de donner, en discutant d'une manière pertinente et fort à point, nos problèmes d'après-guerre, soit suivi par d'autres, de sorte que personne (politiciens ou hommes d'affaires) ne pouvant prétexter ignorance, chacun s'évertuera, dès maintenant, à chercher les moyens pour continuer ses activités, lors de la cessation du présent conflit, afin d'assurer le maintien d'une stabilité relative dans nos activités économiques.

Il importe que chacun se garde d'oublier que M. MacDonnell a déclaré récemment, devant les membres de l'Empire Club à Toronto, que les conditions d'après-guerre différeront grandement de celles de 1919. Suivant l'opinion de ce financier averti, nous ne disposerons pas d'autant de facilités, lorsque la paix sera rétablie, pour écouler nos produits primaires que nous en avons eues il y a vingt ans. A cette époque, nos expéditions de blé en Europe furent élevées et à bon prix et le pouvoir de gain de nos fermiers s'en est fort bien ressenti et il nous fut facile d'inciter nos soldats, retournés du front, à s'installer sur des terres. Le réveil de notre industrie du papier en 1919 sur une haute échelle favorisa aussi l'embauchage, tant dans nos moulins que dans les bois et le département du génie. Enfin, l'essor de notre industrie de la construction dans le temps et la reprise dans notre industrie de l'automobile furent autant d'autres facteurs qui permirent au pays de passer de l'état de guerre à l'état de paix, sans que les conditions fussent trop bouleversées sur le champ. En sera-t-il ainsi, à l'issue du présent conflit ? Nous nous garderons de répondre, nous contentant plutôt de répéter que le président du National Trust n'a pas hésité ces jours-ci à déclarer que les conditions après cette guerre différeront grandement de celles existant à la fin du dernier conflit et qu'il faut même envisager quelque peu l'avenir avec pessimisme. Ce pessimisme serait peut-être de bon aloi, s'il a pour effet d'inciter nos hommes d'affaires à se préparer dès maintenant à faire face à la situation. De plus, comme l'armée et l'industrie emploient actuellement nombre d'hommes qui ont été soutenus auparavant par les "secours directs", il est indéniable que dès leur démobilisation, militaire ou industrielle, que la plupart redeviendront, de nouveau, à charge à l'état, si ce dernier, de concert avec nos corps publics, ne s'empresse pas de trouver un des remèdes pour mettre fin, au plus tôt "aux allocations de chômage" et s'il n'assure pas la permanence de ces remèdes. Ce n'est, certes, pas chose facile, mais il importe que l'on se prépare dès maintenant, dans le monde politique et des affaires de notre pays, à faire en sorte que le pays passe assez facilement de l'économie de guerre à l'économie de paix, s'il veut éviter certain socialisme d'état et peut-être quelque chose de pire. Ce serait évidemment tomber de Charybde en Scylla, mais, on ne pourra pas se plaindre d'avoir manqué d'avertissements.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTRÉAL

44 gains, contre 44 reculs hier sur le marché local. Smelters, bien supporté. Papeteries, encore populaires. Noranda lourd, parmi les métaux

La tendance était moins irrégulière hier que la veille sur le marché local et on constatait même que les gains l'emportaient de beaucoup sur les pertes. Il va sans dire que les nouvelles de victoire des Alliés en Norvège furent bien vues des spéculateurs. Sur 144 titres transigés sur ce marché, 44 accusaient des gains, pendant que 44 étaient à la baisse et que 56 demeuraient inchangés.

Le total des transactions enregistrées hier sur le marché local s'élevait à 33,300 actions, comparativement à 22,900 la veille.

Brazilian qui s'était distingué la veille parmi les utilités publiques en se hissant de 1-2 pt à 10 1-4, clôturait hier à 10. Montreal Power passait de 30 1-2 à 30 3-4 et Shawinigan se fixait à 23, contre 22 1-2 la veille. Bell Telephone se fixait à 165 en regard de 166 la veille. Les titres de cies de transport maritime étaient moins affectés que récemment par les nouvelles de grève des marins et les titres communs de la C. S. L. se fixaient à 7 1-2, en regard de 7 1-4 la veille et les actions de priorité de cette dernière compagnie clôturaient à 20 1-2, contre 19 5-8 la veille. Le C. P. R. se fixait à 7 1-4 en regard de 7 1-2 la veille.

Les métaux étaient aussi lourds que la veille et Noranda qui avait descendu avant-hier à 71 1-2, clôturait hier à 70 1-2. Nickel qui perdait 3-4 pt la veille à 41 3-8, se fixait hier à 40 1-2. Smelters passait de 41 à 42. Le total des transactions enregistrées hier sur le marché du curb de cette ville s'élevait à 15,400 actions, comparativement à 15,500 la veille.

Les papeteries continuaient d'être bien supportées et Abitibi passait de 2 1-8 à 2 1-4 et les actions de priorité se fixaient à 15, en regard de 14 5-8 la veille. Consolidated Paper clôturait à 8 1-8, contre 8 la veille. Price Bros, qui gagnait 3-4 pt la veille à 22 1-2 clôturait hier à 21 7-8. St-Lawrence Paper, priv., se fixait à 50 1-2, en regard de 50 la veille.

Fleet clôturait ferme parmi les avionneries et ce stock se fixait à 8, en regard de 8 1-8 la veille. Cub Aircraft passait de 2 1-2 à 2 3-8 et Fairchild clôturait inchangé.

Les mines continuaient d'être peu achalandées et Siscoe passait de 88 à 90 et Sullivan clôturait à 82, contre 82 1-4 la veille. Malartic Goldfields avait perdu de sa popularité antérieure et ce stock se fixait à 1.35 en regard de 1.37 la veille.

Les expéditions de blé canadien

Les expéditions de blé canadien outre-mer et les importations aux Etats-Unis pour la consommation et la mouture en régie se placent à 2,533,887 boisseaux la semaine terminée le 12 avril, comparativement à 1,119,138 la semaine correspondante l'an dernier. Le total cumulatif pour la période du 1er août au 12 avril est de 113,393,288 boisseaux, en regard de 99,145,848 la même période de la campagne précédente.

Mouvement primaire du blé

Les arrivages de blé dans les Provinces des Prairies la semaine terminée le 12 avril s'établissent à 1,346,436 boisseaux, à rapprocher de 1,864,399 la semaine précédente et 1,442,613 la semaine correspondante l'an dernier. Les totaux par province sont les suivants (chiffres de 1939 entre parenthèses): Manitoba, 125,775 (199,366) boisseaux; Saskatchewan, 794,516 (682,704); Alberta, 426,145 (560,043).

Les arrivages dans les Provinces des Prairies les trente-sept semaines terminées le 12 avril forment un total de 383,755,465 boisseaux, en regard de 269,728,806 la période correspondante de la campagne précédente. Les totaux sont les suivants, par province: Manitoba, 51,035,725 (41,735,490) boisseaux; Saskatchewan, 213,470,498 ($107,528,192); Alberta, 119,249,242 (41,735,490).

Recul des prix du beurre hier

La baisse continue au marché du beurre en Bourse de Commerce où l'inactivité est complète. Le 92 points du Québec a coté hier en clôture 26¼-26½ comparativement à 26¾-27⅛ mercredi.

D'après le rapport du ministère fédéral de l'agriculture, les arrivages ont été à Montréal comme suit : (arrivages par camions exceptés): Beurre, 213 caisses; fromage, 103 caisses; oeufs, 2,476 caisses contre 2,805 l'an dernier.

Le même rapport cote le fromage d'Ontario, blanc et coloré, fabrication courante; prix de gros, 14 3/16-⅜.

Cours de clôture de la Bourse de Commerce et autres prix.

Beurre

Livraison immédiate:
Québec, 92 points, 26¼-26½c.
Marché à terme:
Novembre, 27½ c. o.

Oeufs

Au comptant:	Au wagon	Petites quantités
A-1 gros	—	31
A-gros	23	27
A-moyens	21	26
A-poulettes	20	24
B	21	25
C	18	22
A-gros Est		23 c.d.
A-moyens, Est		21 c.d.
A-poulettes, Est		20 c.d.
B-gros, de l'ouest		22 c.v.
B-moyens, de l'Ouest		22 c.v.

(En cents la douzaine) — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîtes de carton aux détaillants Libres, ils se vendent 2 cents de moins, la douzaine. D, demande, O. offert; T. traité; S.R. ou I.A., sous réserve; I.F., inspecté par le gouvernement fédéral.)

A la mémoire de M. Paul Branchaud

Comme marque de respect envers feu M. Paul Branchaud, qui était membre du Curb de Montréal, ce marché a suspendu ses opérations et observé le silence pendant deux minutes hier matin, de onze heures à onze heures et deux minutes.

Diminution des prêts aux courtiers de New-York

Washington, 18. (P.A.) — Les prêts consentis aux courtiers de New-York par les banques qui font rapport au Federal Reserve Board se sont chiffrés par $479,000,000 pour la semaine terminée hier, soit une diminution de $10,000,000 comparativement à la semaine précédente et de $72,000,000 en regard de la semaine correspondante de 1939.

L'Alberta P. Grain veut acheter la N. Bawlf Grain Co.

Elle offre $1,000,000. Les administrateurs de Bawlf Grain ont accepté

La N. Bawlf Grain Company, Limited, a donné avis à la Bourse de Montréal qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires se tiendrait le 30 mai prochain, au siège social de la société, à Winnipeg, en vue d'étudier une offre que lui a faite l'Alberta Pacific Grain Company, Limited, d'acquérir l'actif et le passif de la N. Bawlf Grain Company, Limited, pour la somme de $1,000,000 en espèces.

Les administrateurs de N. Bawlf Grain Company, Limited, ont accepté cette offre, mais leur assentiment est subordonné à l'approbation des actionnaires. Dans une lettre aux actionnaires, M. R.-W. Milner, président de la société, déclare que les administrateurs se demandent depuis longtemps si les intérêts des actionnaires ne seraient pas mieux servis par la vente des propriétés de la société à une autre compagnie qui pourrait les exploiter en même temps que les siennes. Depuis 1928, dit M. Milner, alors que la société actuelle fut constituée, plusieurs facteurs, y compris un accroissement substantiel de capacité des élévateurs et des greniers de l'ouest du Canada et les récoltes moins abondantes dans le pays en général et dans la région desservie par notre société en particulier, ainsi que le changement dans la nature des opérations des élévateurs, se sont conjugués pour rendre désavantageuse l'exploitation de notre compagnie en tant qu'entité séparée, même au cours d'années meilleures que la moyenne.

La lettre aux actionnaires ajoute que les dividendes aux actions privilégiées rachetables 6 1-2 p.c. cumulatif n'ont pas été distribués depuis le 1er décembre 1930, et à la fin de l'exercice en cours les arriérés de dividendes privilégiés s'élèveront à $1,300,000. Il est évident, dit la lettre en question, que les actionnaires ordinaires n'ont aucune garantie. En vertu de la charte de la société, les détenteurs des actions privilégiées possèdent le droit exclusif de voter à la prochaine assemblée générale extraordinaire, puisque la société a failli, au cours de quatre périodes consécutives, à son obligation de payer dividende aux actions privilégiées.

Winnipeg, 18. — L'Alberta Pacific Grain Company, Limited, a offert d'acheter tout l'actif de la N. Bawfl Gain Company, Limited, pour $1 million comptant. Un avis à cet effet a été communiqué aujourd'hui aux actionnaires de ces deux grandes sociétés de manutention du grain. On a convoqué pour le 30 mai une réunion des actionnaires de la Bawlf Grain; une réunion des actionnaires de l'Alberta Pacific Grain aura lieu le lendemain, 31 mai.

L'Alberta Pacific Grain a été fondée en 1901. En 1926, la compagnie passa aux mains du public. Elle administre présentement 369 greniers locaux; dans les entrepôts dont elle dispose sur la côte du Pacifique, elle peut engranger 7,100,000 boisseaux de grains. La Bawlf Company est propriétaire de 130 greniers locaux et d'un élévateur-terminus à la tête des grands lacs d'une capacité de 2,350,000 boisseaux.

Valeur moins élevée de l'actif de l'Int. Mining Corp.

La valeur nette de l'actif des 516,973 actions ordinaires de l'International Mining Corporation au 31 mars 1940 était de $5,667,153 ou de $10.96 par action, après avoir pourvu à tous les estimés pour taxes, après avoir déduit une réserve de $507,193 pour pertes possibles sur les mines et après avoir pourvu à l'impôt fédéral sur le revenu au montant de $132,249 (sans tenir compte de l'impôt fédéral sur l'excédent des profits) qui aurait été payable en 1941 sur l'argent réalisé sur les valeurs mobilières cotées si elles avaient été vendues au taux en vigueur le 30 mars 1940. Les chiffre correspondants au 31 décembre 1949 étaient: 516,973 actions, $6,131,727 et $11.86.

Dominion Tar fait de bonnes affaires

Le président, M. Lionel O. P. Walsh a déclaré à l'assemblée annuelle de la Dominion Tar & Chemical tenue hier que les affaires de la compagnie durant le trimestre s'étaient maintenues à peu près au même niveau que durant le trimestre correspondant de l'an dernier. Les résultats pour 1939 avaient été considérés comme excellents.

M. Loren L. Brown et M. Arthur O. Ponder ont été élus au conseil d'administration. Les autres directeurs ont été réélus.

A NOTER

Le défaut de nouvelles, précises et véridiques, concernant ce qui se passe en Norvège, dans les pays du Danube etc, justifie, en quelque sorte, l'état actuel de nervosité des spéculateurs, vu que la formation de nouveaux fronts en Europe pourrait bien avoir d'importantes répercussions sur le "sort ultime des armes".

* * *

Macassa verrait ses recettes s'accroitre considérablement cette année par rapport à celles enregistrées l'an dernier, pour peu que l'amélioration accusée au cours du premier trimestre de 1940, se maintienne durant le cours des trois autres trimestres.

Bourse de NEW-YORK

Une vague de liquidation balaya Wall Street hier à la clôture. 481 pertes, contre 186 gains. Leaders, passablement affectés. Résistance des spécialités

New-York, 19.—Les stocks étaient un peu moins bien supportés hier qu'ils l'avaient été la veille à Wall Street. Sur la dernière heure de la séance d'hier, il était évident, toutefois, qu'il y avait maints points fermes. Sur 841 titres transigés hier sur ce marché, 186 accusaient des gains, pendant que 481 étaient à la baisse et que 174 demeuraient inchangés.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'élevait à 1,210,000 actions, comparativement à 902,100 actions échangées la veille.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

L'indice de 60 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait une baisse modérée.

Les leaders paraissaient passablement souffrir de la pression des ventes en fermeture. Des avances initiales de 1 à 2 points furent vite choses du passé. Les titres de sucre, de laine, de conserveries et enfin de pétrole paraissaient plus résistants que les autres valeurs.

La nervosité provoquée par les nouvelles de guerre et le défaut de renseignements sur ce qui se passe en Norvège auraient pour effet de faire oublier aux spéculateurs le caractère constructif des nouvelles domestiques.

Les titres de compagnies productrices d'automobiles aux Etats-Unis, qui avaient passablement souffert ces jours-ci de la décision de Londres de mobiliser les fonds étrangers détenus par ses nationaux, étaient encore peu résistants hier et Chrysler passait de 86 3-4 à 85 1-2 et General Motors clôturait à 53 3-8, contre 53 1-2 la veille.

Les aciéries se comportaient aussi hier plus mal que la veille et U.S. Steel se fixait à 59 3-4, en regard de 61 1-4 la veille. Bethleem Steel passait de 80 à 78 1-4 et Vanadium clôturait à 36 1-8, en regard de 38 la veille.

Douglas Aircraft qui s'était distingué lundi, parmi les avionneries, en accusant une hausse sensationnelle de plus de 4 points à 93 1-2, clôturait hier à 89 1-2. Les autres valeurs de ce compartiment étaient peu vigoureuses et Boeing, United Aircraft, Gleenn Martin, Lockheed accusaient tous des changements plus intéressants.

International Nickel Company of Canada se distinguait dans le groupe des titres canadiens, transigés hier sur le marché américain et ce stock passait de 31 à 30 5-8 tandis que le C.P.R. clôturait à 5 1-4, contre 5 1-8 la veille.

International Paper était bien supporté parmi les papeteries et les titres communs de cette compagnie passaient de 19 3-8 à 19, tandis que les actions de priorité se fixaient à 67 1-2 contre 67 7-8 la veille.

Les exportations canadiennes en mars

Le Royaume-Uni est le meilleur client du Canada en mars; les exportations à ce pays se chiffrent à $40,412,921, comparativement à $26,076,005 en mars l'an dernier, les plus considérables depuis novembre 1937 alors qu'elles s'élevaient à $49,099,468. Les Etats-Unis tiennent la deuxième place avec un total de $25,581,491 contre $24,707,401. En mars les exportations canadiennes totales se placent à $82,719,395, à rapprocher de $69,269,525 il y a un an.

Le Sud-Africain britannique est le troisième client le plus important en mars; les denrées canadiennes achetées par ce pays s'établissent à $2,997,684, en regard de $1,867,489 en mars 1939. Viennent ensuite l'Australie avec un total de $2,575,754 contre $3,309,480; la France, $1,179,560 contre $535,397; la Norvège, $1,156,916 contre $662,010; le Japon, $1,066,209 contre $2,338,866; l'Eire, $644,799 contre $178,793; l'Inde Britannique, $604,913 contre $442,138.

Les exportations aux autres principaux pays sont les suivants (chiffres de mars 1939 entre parenthèses): Brésil, $407,806 ($198,688); Trinidad et Tobago, $367,359 ($357,684); Argentine, $347,251 ($53,827); Terre-Neuve, $336,072 ($464,575); Straits Settlements, $335,230 ($290,575); Jamaïque, $310,294 ($471,484); Italie, $270,744 ($155,184); Mexique, $254,658 ($290,595); Suède. $136,678 ($742,899); Pays-Bas, $87,889 ($381,183).

Marché des huiles

Par GEO. BEAUSOLEIL & CIE., 132 ouest, St-Jacques, membre de la Bourse des Huiles de Calgary

	Offre	Dem.
Alberta Pacific	14	....
Anaconda	6	6½
Anglo Canadian	90	93
British Dominion	10	14
Brown Oil	15	19
Calgary and Edmonton	2.05	....
Calmont	37	....
Commoil	28	....
Commonwealth	27	30
Dalhousie	47	....
Davies Pet	32	35
East Crest	6	....
Extension	24	24½
Firestone	7	....
Foundation	8	....
Freehold	3	4
Globe	3	5
Hargal	18	22
Highwood Sarcee	17	....
Home Oil	2.60	2.68
Lethbridge	1⅝	2
Madison	2	2½
Mar Jon	1⅞	2
McDougall Segur	10	....
McLeod	7	....
Mercury	6	6¼
Merland	1½	2
Mill City	4	....
Model	22	....
Monarch	7½	....
National Pet	5¾	....
Okalta, comm	1.15	1.20
Prairie Royalties	18	....
Royal Crest	9	....
Richfield	1½	2
Royalite	31.75	....
Share Royalties	3¾	4½
Spy Hill	¾	1
Sunset	31	32
Three Point	2	....
Turner Valley	12	....
United Oil	6	....
Vulcan	34	....
West Flank	3½	3¾
York Oil	6	7

Ex-dividendes aujourd'hui

Toburn Mines	.02
" extra	.02

Hausse du nombre de wagons chargés aux E.-U.

Washington, 18.— Le nombre de wagons chargés aux Etats-Unis durant la semaine terminée le 13 avril a été de 618,810 unités soit une augmentation de 16,113 unités comparativement à la semaine précédente, de 71,681 unités comparativement à la même semaine de 1939 et de 81,225 unités en regard de la semaine correspondante de 1938, suivant l'Association of American Railroads.

Rapport favorable de C. Iron Foundries

Le volume d'affaires est meilleur pour le trimestre Assemblée annuelle

M. J.-A. Kilpatrick, président du conseil d'administration, a déclaré à l'assemblée annuelle de la Canada Iron Foundries, Ltd, que les affaires du premier trimestre accusaient une augmentation sur celles de la même période de l'an dernier.

Pour remplir deux vacances, MM. Arthur Cross et A.-D. McCall ont été appelés au conseil d'administration. Les autres directeurs ont tous été réélus. M. Cross est président de la Dominion Steel and Coal Corporation et M. McCall est de la compagnie Drummond McCall and Co. Ltd.

M. Kilpatrick a déclaré qu'il était à espérer que l'année 1940 serait aussi favorable que 1939. On sait que les résultats pour 1939 ont été meilleurs que ceux de 1938. Il a fait remarquer, cependant, que la guerre créait certaines incertitudes, de sorte qu'il faut en tenir compte dans les prédictions faites sur l'avenir des compagnies.

Il a rappelé que le rapport de 1939 indiquait un profit net de $367,092 contre $202,981 l'année précédente.

Les rapports pour 1939 ont été approuvés. A une assemblée du conseil qui a suivi l'assemblée annuelle, les officiers ont été réélus.

Moyennes de la Bourse de Montréal

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market

	10 Util.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Ferm. hier	66.5	86.3	79.7	147.73	86.86
Chang. net	+0.2	+0.1	+0.1	—0.78	—0.05
Ferm. ant.	66.3	86.2	79.6	148.51	86.91
Il y a 1 sem.	66.6	87.7	80.7	145.23	88.26
Il y a 1 mois	66.1	86.8	79.9	128.32	88.21
Il y a 1 an	63.7	69.6	67.6	67.28	106.96
Haut 1940	69.2	92.2	84.4	152.63	100 81
Bas 1940	65.7	84.8	78.6	121.33	98..68
Haut 1939	70.1	93.8	84.9	155.52	126 48
Bas 1939	55.9	63.2	62.7	50 78	86.66
Haut 1938	69.3	88.8	81.9	150.89	130.77
Bas 1938	57.6	61.1	60.5	68.84	103.06
Haut 1937	92.5	122.3	109.5		146 50

10 utilités, 20 industriels et 20 combinés—1926 égale 100

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR	10 IN	10 UT	10 Fgn
Ferm. hier	57.9z	103.1	97.2	x46.8
Ferm. ant.	58.2	102.9	97.2	46.9
Il y a 1 mois	57.1	102.2	96.6	52.9
Il y a 1 an	55.3	98.1	92.6	58.9
Haut 1940	59.9	103.1	97.5	53.5
Bas 1940	56.6	101.9	96.1	46.8
Haut 1939	64.9	102.0	97.5	64.0
Bas 1939	53.4	95.8	90.4	41.7

z—Nouveau haut pour 1940.
x—Nouveau bas pour 1940.

Produits alimentaires

Henderson King & Charland Ltée, membres du Can. Commodity Exch., 485, rue McGill

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
BEURRE				
Au comptant :				
Québec	26¼	26½	....	....
A terme :				
Novembre	....	27½	....	....
OEUFS				
Au comptant :				
"A" gros	23	....	....	....
"A" moyens	21	....	....	....
"A" poulette	20	....	....	....
"B" gros	22	....	....	....

Il faut remonter en 1937, pour trouver le blé aussi haut

Sur le marché américain. Avances du maïs et des prix de l'avoine

Winnipeg, 19. — Les prix du blé accusaient hier sur le marché du blé de cette ville des gains de 1 à 1 1-8 ct par boisseau.

La demande était abondante hier pour les options, à la suite de la tournures des événements en Europe. Nos envois outre-mer hier ne dépassèrent pas cependant les 50,000 boisseaux.

* * *

Buénos-Aires, 19. — Les options clôturaient fermes hier sur ce marché, accusant des avances de 1-8 ct par boisseau.

* * *

Chicago, 19. — Les futurs étaient décidément vigoureux hier sur le marché du blé de cette ville, enregistrant des avances de 1 7-8 à 2 1-4 cts par boisseau.

Les acheteurs paraissaient plus nombreux, à cause des nouvelles de guerre. Les prix de l'avoine et du maïs suivaient l'exemple du blé et clôturaient plus fermes hier. Les prix de ces denrées cotaient hier les plus haut niveaux vus depuis 1937.

Il y eut bien des prises de profits hier sur ce marché, mais elles furent passablement bien absorbées. Le marché ne se ressentit guère de la pression exercée par les ventes d'arbitrage.

Marché des grains

Par THOMSON & McKINNON Edifice Banque Royale

Winnipeg	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:					
Mai	90¼	90¼	91½	90¼	91½
Juillet	91⅞	91½	92⅜	91½	92⅜
Octobre	93¼	93½	94½	93⅞	94⅞
Avoine:					
Mai	39½	39¼	40¼	39½	40¼
Juillet	38¼	38½	38⅞	38½	38⅞
Octobre	36⅞	36⅞	37	36⅞	36¾
Orge:					
Mai	53½	53½	54¼	53½	54
Juillet	52¾	52¾	53½	52¾	53½
Octobre	51½	51½	52	51½	51¾
Seigle:					
Mai	70⅞	71	71⅞	71	71⅞
Juillet	71⅞	72¼	73	72¼	72⅞
Octobre	72⅞	73¼	73⅞	73¼	37⅞
Lin:					
Mai	231	234½	235½	233½	234¾
Juillet	235	235½	237½	235½	237
Octobre	232½	235	235	332⅞	235
Chicago					
Blé:					
Mai	109⅞	110	112¼	109⅞	112
Juillet	108⅞	108⅞	111	108⅞	110⅞
Septembre	108⅞	108⅞	111¼	108½	110⅞
Maïs:					
Mai	62⅞	62⅞	64½	62⅞	64½
Juillet	63⅞	64¼	65⅞	64	65⅞
Septembre	64⅞	65¼	66⅞	65¼	66⅞
Avoine:					
Mai	42⅞	42½	43½	42½	43¼
Juillet	38	38¼	39	38¼	38⅞
Septembre	34⅞	35¼	35⅞	34⅞	35⅞
Seigle:					
Mai	69	69	72¼	69	71½
Juillet	70⅞	71⅞	74¼	70⅞	73⅞
Septembre	72	71⅞	75¼	71⅞	74⅞

Compensations bancaires

La valeur des chèques passant par la chambre des compensations des banques des principales villes canadiennes durant la semaine terminée hier se compare ainsi avec celle de la semaine correspondante de l'an dernier :

	1940 $	1939 $
Montréal	105,163,844	106,718,174
Toronto	109,719,195	124,639,824
Ottawa	20,311,322	18,664,637
Hamilton	6,653,068	4,894,946
Kitchener	1,056,902	1,010,486
Sudbury	852,104	834,876
Québec	4,722,621	4,622,318
Sherbrooke	733,185	676,709
Peterborough	588,530	583,535
Brantford	856,520	898,041
London	2,547,493	2,433,858
Brandon	289,423	312,244
Fort Williams	614,015	596,906
Saint-Jean	2,264,948	2,117,916
Moncton	824,294	702,286
Chatham	617,777	554,863
Sarnia	420,130	455,716
Halifax	3,026,919	2,420,086
Edmonton	3,701,050	4,042,410
Vancouver	16,253,381	17,312,707
Victoria	1,764,435	1,909,462
New Westminst'r	575,012	566,149

L'UNIQUE MOYEN de faire son testament avant d'avoir accumulé la Fortune, c'est par l'ASSURANCE-VIE, pour quiconque n'a que son salaire comme Actif

TELLE EST VOTRE SUCCESSION IMMEDIATE

$100 par mois à votre famille, jusqu'à votre 65ième anniversaire advenant votre décès prématuré et, ensuite, une somme globale de $10,000.

Age	Taux Annuel	Succession Immédiate	Age	Taux Annuel	Succession Immédiate
25	$191.10	$58,000.	40	$237.90	$40,000.
30	$200.50	$52,000.	45	$266.90	$34,000.
35	$216.30	$46,000.	50	$310.40	$28,000.

PLan élaboré par une Solide Compagnie d'Assurance

RESERVE ENTIERE, DEPOSEE AU GOUVERNEMENT CANADIEN

Je vous invite à me consulter

J. O. BAILLARGEON

COURTIER D'ASSURANCES

Tél.: HA. 3816 -- 222, rue de l'Hôpital -- Montréal

VIE -- ACCIDENTS -- MALADIE -- INCENDIE -- AUTOMOBILE

SEDAN LASALLE 1937

RADIO — CHAUFFERETTE — PEU USAGE

NOUVEAUX PNEUS "HEAVY DUTY"

Voiture d'occasion d'une valeur exceptionnelle

Echange accepté — Vente par termes

GRENIER MOTORS LIMITED

1644, Ste-Catherine (Ouest)

FI. 6383 — Ouvert le soir (Salon de Chrysler et Plymouth)

Pour une fraction de sou par jour . . .

Ces titres, obligations, contrats, bijoux, papiers de famille que vous gardez chez vous sont à la merci de l'incendie, ou du vol. Pour moins d'un sou par jour, vous pouvez les mettre en lieu sûr, dans un coffret auquel vous aurez accès aussi souvent que vous le désirerez.

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS

Administration de propriétés — Fidéicommis
Administration temporaire — Garde et gestion de titres
Coffrets de sûreté — Liquidateurs
Agents de transfert et régistraires

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Administratrice et Fiduciaire

5 EST, RUE SAINT-JACQUES MONTRÉAL

Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien

Téléphone: PLateau 3821

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par JONES, HEWARD & CO., 249 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	1940 haut	1940 bas
50	Alberta Grain	2½				3	2⅜
20	Algoma Steel	15⅜				16⅝	14
367	Asbestos	23½				26¼	23
50	Ass Brew	19				19½	16½
1970	Bathurst A*	15	15⅝	15	15	15⅝	12½
1585	Bawif Grain	1.10	1.10	.50	.50	1.75	.50
28	Bell Telephone	165				169	165
260	Brazilian	10¼	10¼	10	10¼	10⅝	8½
40	B C Power B	2⅞				3	2½
179	Bldb Products	16	16	15⅝	15⅞	17¼	15
100	Can Cement	6⅝				8¼	6⅝
6	Do priv	95½				99	95
264	Can Forgings A	21½				23	17
25	Can Nor Power*	15¼				18	15½
25	Can Steamship	7½				8¼	5⅞
366	Do priv	20½	20¾	20½	20½	21⅝	15⅜
195	Can Car	13⅝				16⅞	12½
50	Do priv	24	24½	24	24½	28¾	24
675	Can Celanese	36	36¾	36	36½	37½	30
10	Do priv	127				128	123
125	Can Ind Alcohol A	2⅜				3⅜	2⅜
75	Do B	2½	2⅝	2½	2⅝	3⅛	2½
240	Can Pac Ry	7⅜				8¼	6
121	Con Smelting	41¾	42	41¾	42	48⅝	41
20	Crown Cork	32				32	28½
830	Dist Seagrams	25½	25⅞	25¼	25⅝	25⅞	23
185	Dom Bridge	36½	36½	36	36¾	40	36
40	Dom Coal priv	21				22	20½
660	Dom S & Coal B	14⅝	14⅝	14¼	14¼	15⅜	13⅝
695	Dryden	10⅝	10⅝	10¼	10¼	11⅝	7⅞
100	Eastern Dairies	.95	1.00	.95	1.00	1.00	.50
30	Gatineau	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝	16⅛	14¼
45	Do rpiv	95	95½	95	95½	97	92⅝
25	Gen Steel Wares	10				10⅝	9¼
6	Do priv	95				98	89½
50	Hamilton Bridge	7				8¼	6
835	Hudson Bay	27	27¼	26¾	26¾	31	26¾
585	Howard Smith	22¼	22½	22¼	22¼	23¼	19
510	Imp Oil	14				15⅝	13⅞
80	Imp Tobacco	15¾				16⅛	15½
200	Indust Accept	29				29	27
592	Int Nickel	41¼	41¼	40	40½	46⅞	40
450	Int Pete	21⅞	21⅞	21½	21½	24	21¼
1	Int Power priv	90				96	82
205	Lake of the Woods	26¼				27	23¾
45	Do priv	120				125	120
60	Lang & Sons	16½				16⅞	15
80	Massey-Harris	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜	6⅝	5
277	Mont Power*	30½	30⅝	30½	30⅝	31⅞	30¼
65	Mont Telegraph	42¼				46	45
5	Mont Tramways	51				56½	50
105	Nat Breweries	35⅜				38	35
25	Do priv	37½				42	37½
40	Nat Steel Car	65				69	60½
100	Niagara Wire	32				32¼	26⅝
160	Noranda	70½				78⅝	70
140	Ogilvie	32				33½	30⅝
160	Power Corp	10				11¼	9½
1255	Price	22⅝	22½	21⅞	21⅞	24	17⅝
75	Quebec Power	17				17¼	16
1565	St Law Corp	5⅝	5⅝	5½	5½	5⅜	4½
1205	Do priv	20½	20⅝	20⅝	20⅝	21	17⅝
430	St Law Paper priv	52	52	50½	50½	52¼	40¼
70	Shawinigan	22½	23	22½	23	24¼	20
25	Sher Williams	13½				15	12
40	Steel of Canada*	79				86½	76½
10	Twin City	6½				2½	
10	United Steel	5½				6¼	5¼
96	Winn Electric A	1.90	2.00	1.90	2.00	2.50	1.75
54	Do B	2				2⅞	1.90
10	Do priv	11				12	10
30	Woods Mfg priv	65				70	58
	Banques:						
1	Montreal	203½				212	200
10	Royale	183	183	182	182	190	177
	Obligations:						
509	Mont Power Notes	49½				50	48½

*—Ex-dividende.

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE., 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Année haut	Année bas
2075	Abitibi P & P Co	2¼		2⅛		2¼	1.30
675	Do 6's priv	14⅞	15⅝	14⅞	15	17½	11
35	Do 7's priv	26				32	23
10	Alum Ltd	141½				145	119
190	Bathurst P P B	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝	5	3¾
7	Brew & Dis	5⅝				5½	4⅛
30	Brit Am Oil Co	22½				23¾	22½
55	Can & Dom Sug	34				35	33
15	Can Malting	38				39	36
55	Can Brew Ltd	2¼				2⅜	1.55
60	Do priv	30				31½	24⅝
100	Com Alcohols	3¼				3½	3
3797	Cons Pap Corp	8⅜	8½	8⅛		8½	6¼
100	Cub Aircraft	2⅜				3⅜	2⅛
15	David & Fr A	15½				17	16
50	Dom Eng Wks	36½				44	36½
2424	Donnacona P A	9¼	9⅞	9¼	9½	10	7½
335	Do B	8⅝	8½	8⅝		8¾	6½
55	Eastern Dr priv	8				8	5
165	Fleet Aircraft	8				10	7⅝
216	Fraser Co's Ltd	19	19¼	19	19¼	20	15
2899	Do V T Cert	20⅞	21⅛	20¼		21¾	15½
25	Int Utilities A	10⅛				11	8⅜
400	Do B	.25				.60	.25
325	Lake Sulp Pulp	2				2	2
100	MacLaren P & P	21				22	19¼
75	Mitchell & Co	14				15½	12½
5	Page Her T Ltd	107½				111½	107
20	Pow Corp 1 priv	103		102¾		105	99½
50	Noorduyn Av	5⅝				6⅛	5⅝
15	South Can P priv	108				112	108
100	Thrift Stores	1.25				1.25	.50
25	Walker Brew	1.00				1.20	.90
25	Walker G & W	42½				43⅜	41
	Mines:						
400	Aldermac Copper	.28				.35	.24
1148	Big Missouri	.09				.12	.09
1000	Bouscadillac G M	.04				.04⅞	.03¼
500	Cent Cadillac	.13½				.20	.12
100	Cent Pat Gl M	2.22				2.40	2.15
1000	Century Min'g	.18				.21	.14
135	Dome Mines	24⅝		24½		29¼	23
1000	Duparquet M'g	.02				.02⅞	.01¼
1040	Eldorado Gl M	.76				1.25	.76
345	Lake Shore M	24⅝	25	24⅝	24⅞	31¼	22⅝
2700	Malartic Gl Fl	1.38		1.35		1.45	1.02
500	Normetal Min'g	.54				.54	.48
100	Pend Oreille	1.95				2.10	1.80
100	Perron Gl M	1.75				2.11	1.80
350	Pickle Crow	3.20		3.10		4.15	3.10
500	Shawkey Gl M	.02½				.05⅝	.02½
200	Sherritt Gord M	1.00				1.15	.90
200	Siscoe Gold M	.90				.90	.75
2000	Sullivan Cs M	.82	.82½	.82	.82½	1.00	.78
	Huiles:						
100	Home Oil	2.62				3.10	2.40

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.
Adams Expr's .25	11	7⅝	7½	7½
Air Reduction 1.75	6	49⅞	48⅝	48⅝
Alleg Ludium .75	17	23¼	22½	22½
Allied Chem'l 9	4	179	177½	177½
Allied Mills 1.60	3	14¼	14	14
Allis-Chalm 1.25	29	34¼	33½	33½
Am Bank N F.10	7	11½	11⅛	11⅛
Am Brake Sh 1.30	3	39⅝	39	39
Am Can A4	6	115½	114¾	114¾
Am Car & F	13	26	25½	25½
Am Com Alc	9	7⅝	7⅛	7⅝
Am Loco	4	19¼	19¼	19¼
Do priv	1	59½	59½	59½
Am M & Fdy .80	3	13⅝	13⅝	13⅝
Am Metals 1.50	7	21⅞	21½	21½
Am Power & Lt	3	3⅝	3½	3½
Do 6 pv 5.55	2	55⅝	55⅝	55⅝
Do 5 pv 4.62½	3	46⅝	46½	46½
Am Radiator F.30	62	8⅝	8½	8½
Am Rolling M	13	15½	15	15
Am Smelting 3.00	11	51¼	50⅛	50⅛
Am Steel Fdy .25	9	28½	28	28
Am Sugar	11	22½	21⅝	22
Am Tel & Tel A9	10	173½	172⅝	172⅝
Am Tobacco A5	5	88⅞	88½	88⅞
Do B A5	6	91	90⅞	90⅞
Am Water W	8	10	9⅞	9⅞
Am Woolen	76	10¼	9¼	9⅞
Do priv 3.00	30	47	43	45½
Am Zinc Ltd	39	7½	7⅛	7⅝
Anaconda 1.25	116	31⅛	30	30
Anchor Hock .70	2	20	20	20
Armour Ill	386	7¼	6⅞	7⅛
Armstrong C 2.00	9	41	40⅝	40⅝
Atchison S F	25	22½	22	22
Atl Refi Co A1	84	23⅛	22⅞	23
Aviation Corp	81	8	7½	7½
Baldwin CT	6	15⅛	15	15
Balt & Ohio	11	5⅛	5	5
Bendix Av'n 2.25	38	35	34	34
Bethlehem St 2.50	68	80⅝	78	78¼
Boeing Air	66	26	24⅝	24⅞
Borden's Co 1.40	28	23⅛	23⅛	23⅛
Borg Warner 1.35	14	23¼	22½	22½
Briggs Mfg 1.50	7	22⅝	22¼	22¼
Bklyn Un Gas 1.00	2	21⅛	21	21⅛
Budd Mfg Co	16	5	4⅞	4⅞
Bullard .50	9	30¼	29⅝	30
Burroughs Ad .40	11	10⅛	10⅛	10⅛
Byers A M	2	11⅞	11⅞	11⅞
Calif Packing	18	25⅝	25	25
Canada Dry .50	27	21	20⅛	20⅛
Canadian Pacific	25	5⅛	5⅛	5⅛
Case J I	2	67⅝	67⅝	67⅝
Caterpillar Tr A2	10	52	51⅛	51⅛
Celan Corp A*1.00	26	33⅜	32⅝	32½
Cerro de Pasco 4	3	37⅛	37⅛	37⅛
Ches & Ohio 2.75	18	39⅛	39	39
Chrysler 5.25	42	87	85¼	85¼
Coca Cola 5.25	1	127¼	127½	127¼
Colgate Palm 1.00	13	17⅝	16⅝	16⅝
Collins & Aik 1	3	32½	32	32
Col Gas & El †.20	31	6⅞	6⅝	6⅝
Cons Copper .30	32	9¼	8⅞	8⅞
Com Solvents	25	15⅝	15	15⅛
Com Edison 1.75	7	32⅝	32¼	32¼
Congol Nairn 1.50	2	22⅝	22½	22½
Con Ed's N Y A2	31	31⅞	31¼	30⅞
Cons Oil A.80	10	7½	7⅜	7½
Cont Corp .50	3	13⅝	13¼	13¼
Cont Can 2	4	48	47⅞	47⅞
Cont Insur'ce 2.00	3	40¼	40¼	40¼
Cont Motors	50	3⅞	3⅜	3⅜
Cont Oil 1	12	22⅝	22⅜	22⅝
Corn Prod Ref A3	8	60⅛	59⅞	59⅞
Com'wth †.50	64	1⅛	1⅛	1⅛
Crane Co .60	7	19⅜	19⅛	19⅜
Crown Cork	5	36⅛	35⅛	35⅛
Crown Zeller 1.00	159	19⅝	18⅛	19⅛
Crucible Steel	5	40⅛	39⅜	39⅜
Curtiss Wr	419	11	10⅞	10⅞
Do A 2.50	74	29⅝	28⅜	28⅛
Deere & Co N .75	9	23⅛	22⅜	22⅜
Del & Hudson	8	17⅛	17⅛	17⅛
Dist Seagrams 2	18	19⅛	18⅞	19⅛
Dome Mines 2	5	18½	18⅛	18⅛
Douglas Air 3	36	92⅛	89½	89⅛
Du Pont De N 7.50	9	187	186	186⅛
Eastman Kod A6	7	157⅛	156¼	157
Elect Auto Lt 3.25	23	40⅝	39⅛	39⅝
Electric Boat .60	20	16⅞	16⅛	16½
Elect Pow & Lt	10	5⅝	5½	5⅝
Do 7 priv	6	31⅜	30½	30½
Fairb Morse 2.50	5	46⅛	46	46
Fidelity Ph 2.00	1	39⅜	39⅜	39⅜
Firestone T R 1	1	19⅛	19⅛	19⅛
First Nat St A2.50	3	44	43⅜	44
Flintkote 1.00	7	19⅛	18⅞	18⅜
Freep't Sulp 1.50	17	37	35⅞	35⅞
Gen Amn Tr 2.37½	4	53	52⅜	53
Gen Baking .60	5	7⅛	7⅛	7⅛
Gen Cable	3	8⅛	8	8
Gen Cigars 1.50	3	19⅛	19⅛	19⅛
Gen Electric 1.50	55	37⅜	37⅛	37⅛
Gen Food 2.25	33	49⅝	48⅝	48⅝
Gen Motors 3.50	71	53⅞	53⅛	53⅝
Glidden .50	5	17⅝	17⅝	17⅝
Goodrich 1.00	16	18	17½	17½
Goodyear 1.25	30	22⅝	22	22
Granby .50	7	9⅛	9	9
Grt Nor Or Ct 1.25	6	14⅜	14⅝	14⅝
Grt Nor Ry priv	35	25⅜	25	25
Grt West Sug 2.00	11	27⅞	27⅜	27⅜
Greyhound N 1.40	25	15½	15⅛	15⅝
Hiram Walker A4	3	31⅝	31½	31⅝
Homestake †A4.50	4	56⅛	55	55
Houdaille H'B 1.00	12	15½	15	15⅛
Houston Oil	17	5⅝	5½	5½
Howe Sound 4.00	3	44	43	44
Hudson Bay 1.75	3	19⅛	19⅝	19⅛
Hudson Motors	7	5⅜	5⅜	5⅜
Ill Cent Ry	15	11⅝	10⅛	10⅝
Ind Rayon 1.25	6	26⅜	25⅞	25⅞
Inland Steel 4.50	1	89⅛	89⅛	89⅛
Inspiration	14	15⅛	14⅛	14⅛
Interlake Iron	28	11⅜	10⅞	11⅛
Int Harvest A1.60	9	56⅝	56	56⅝
Int Nickel Ltd 2	88	30⅝	30	30⅝
Int Pap & P Nv	624	20	18⅜	19
Do priv 1.26	201	69⅜	66⅜	67½
Johns-Manv F2.75	5	70⅛	69	69
Kennecott 2.00	35	36⅞	36¼	36¼
Kimberly Cl 1.75	13	46⅝	44⅛	44⅛
Kresge S S 1.35	11	25¼	25⅜	25½
Kroger G & B 2.60	14	33½	33¼	33¼
Lambert Co 1.50	4	16	16	16
Lee R & T *2.75	7	32⅛	31	31
L-O-F Glass 2.75	6	49⅞	49¼	49⅝
Ligg & M B 5	11	108¼	108	108¼
Lockheed *1.00	148	40⅞	38⅜	38⅝
Loews Inc 2.50	8	34⅛	34	34
Loft K	109	38⅛	37⅛	37⅝
Lorillard Co 1.40	4	24⅛	24	24
Louis & Nash 5¼	2	55⅜	54⅞	55⅜
Mack Trucks .50	8	26½	26⅛	26⅛
Macy Co 2	7	29½	29	29
Marshall Field A.40	4	14	13⅞	13⅞
G L Martin	8	46⅝	44	44½
May Dept Str 3	5	51	51	51
McIntyre Porc 3.	2	37¼	37⅛	37⅛
McKeespt T P	21	10⅛	10	10⅛
Mead Corp	41	14⅛	13⅛	13⅛
Miami Copper .20	6	11⅛	11⅛	11⅛
Midland Steel 5.	1	37⅞	37⅞	37⅞
Mosanto Che 3.	9	115	114	114
Montg Ward 2¼	44	51½	50½	50½
Murray Corp	16	7⅛	7	7⅛
Nat Biscuit 1.60	11	24⅜	24¼	24¼
Nat Cash Reg 1	14	13⅛	13⅛	13⅛
Nat Dairy P A.80	33	18⅝	17⅞	18
Nat Distillers A2	16	25⅜	25	25⅜
Nat Lead .87½	7	20⅞	20⅝	
Nat Pr & Lt A.60	7	8⅛	8	8
Nat Steel 1.80	4	65⅛	65	65
Newport Ind	6	12⅛	12	12
N Y Central	86	16⅜	15⅞	15⅞
Norf & West .15	1	217	217	217
Nor Amer *1.20	36	22	21⅜	21⅜
Nor Am Avia 1.40	93	24⅜	23⅞	23⅞
Nor Pacific	31	8⅛	8	8
Ohio Oil	56	7⅞	7⅝	7⅝
Omnibus 1½	3	13⅛	13⅛	13⅛
Otis Elev .90	5	15½	15½	15½
Owens Ill G 2	3	62	62	62
Pac Gas & El A2	9	34⅛	33⅜	33⅜
Packard Mot	13	3⅝	3½	3½
Paramount .15	26	7⅛	7	7
Penn RR 1.	40	21⅜	21¼	21¼
Penny J C 5.	4	94⅜	94	94
Phelps Dodge 1½	17	37⅛	36⅝	36⅝
Ph Morris 5.	7	95½	95	95
Phillips Pete A2	9	39	37⅝	38⅛
Pressed St Car	15	12⅝	12⅜	12⅜
Proctor & G 3.	14	71⅛	71	71
Pub Ser N J 2½	16	42⅛	41⅛	41⅞
Pullman Inc A 1.	32	25⅜	25	25⅛
Pure Oil .25	126	11	10⅝	10⅞
Pan Am Air	47	22⅜	21⅛	21⅛
Radio Corp .20	68	6⅞	6⅝	6⅞
Radio Cv priv A3½	2	68⅝	68⅝	68⅝
Rayonier Inc	109	24½	23	23
Rayonier priv 1.	15	33	32	32⅝
Remington R .80	9	9¼	9	9
Republic Steel	75	21⅜	20⅜	20⅜
R'nolds Tob B 2.30	16	43½	42⅞	42⅞
Safeway Strs *2⅜	5	51	50¼	50⅛
St Joseph Lead 2.	2	39¼	39¼	39⅛
Schenley Dist	58	14⅛	13	13⅛
Sears Roebuck 4¼	15	86	85½	86
Servel & Co 1¼	6	13⅛	13	13
Shell Un Oil .50	19	12⅛	12½	12⅝
Simmons Co 1¾	5	21½	21¼	21¼
Socony Va .50	47	11⅛	10⅞	11
Sou Cal Edison †1.90	6	29⅞	29⅝	29⅞
Sou Pacific	41	12½	12⅛	12⅜
Sou Railway	14	16⅛	16	16
Sou Railway priv	8	27⅛	26½	26½
Sperry Corp 2.	17	44½	42⅜	42⅜
Spiegel Inc .60	11	9⅛	9⅛	9⅛
Stand Brands .42½	64	7⅛	7	7⅛
Stand Oil Cal 1.05	27	22⅜	22½	22½
Stand Oil Ind 1¼	23	27⅜	27⅛	27⅜
Stand Oil N J *1¼	34	41⅛	40½	40½
Stewart Warn .25	11	7⅞	7⅝	7⅝
Stone & Web .25	11	9⅝	9⅝	
Studebaker	98	10⅜	10⅛	10⅛
Superheater .60	2	21½	21½	21½
Swift & Co A1.20	31	24⅜	24	24
Texas Corp A2	13	45⅜	45⅜	45⅛
Texas Gulf A2	6	35	34⅝	34⅝
Tide W Assoc .70	13	10⅛	10⅛	10⅛
Timken Roller 2⅛	6	48	47⅝	48
Twentieth C F F.50	17	9⅜	9⅜	9⅜
Union Bag & P .15	252	18⅝	17½	17⅝
Union Carbide 2.10	15	81⅜	80⅞	80⅞
Union Pacific 6	6	95⅝	95⅛	95⅛
Unit Aircraft 2.	89	51½	48⅜	50
Unit Air Lines	136	21⅞	21⅛	21⅛
Unit Corp	32	2⅛	2⅛	2⅛
Unit Corp priv 4¼	21	38	37⅛	37⅝
Unit Fruit 4.	8	82	81⅛	81⅛
Unit Gas Imp A1	45	12⅛	12	12
U S Gypsum 4.	5	84½	83	83
U S Ind Alcoh	10	24⅛	23⅞	23⅞
U S Pipe & F A2.	7	35⅞	35	35
U S Rubber	93	35	32⅞	32⅞
U S Rubber priv 12	34	113⅜	101	101
U S Smelters 5½	2	62⅛	62	62⅛
U S Steel 1.	120	61⅝	59⅝	59⅝
U S Steel priv A7	3	120⅜	120⅜	120⅜
Vanadium Steel 1.	19	38⅛	36⅛	36⅛
Walworth Co	9	5⅝	5½	5⅛
Warner Pic's	16	3½	3⅜	3⅜
West'n Union	4	22⅞	22⅞	22⅞
Westing A.B .62½	9	23½	23	23
Westing El 3.87½	9	113⅜	111⅛	112
White Motor	5	13⅜	13	13
Woolworth A2.40	27	40¼	40	40¼
Worth Pump	6	18⅝	18½	18⅝
Yellow Truck	66	18⅞	17⅞	17⅞
Youngst S & T .25	11	42⅝	42	42
Zenith Radio 1.	4	15⅛	15	15

VENTES

Mercredi	900,000
Jeudi	1,210,000
Total de l'année à date	
1940	64,777,000
1939	80,382,000

Les dividendes, à moins qu'il ne soit autrement spécifié, représentent le total payé ou payable dans 12 mois, jusqu'à et y compris la date du paiement annoncée lors de la plus récente déclaration de dividende.
†—Ex-dividende.
*—Plus dividende supplémentaire sous forme d'actions.
§—Payé depuis la division des actions.
††—Ex-droits.
‡‡—Payable en actions de priorité.
A—Sur une base régulière annuelle.
C—Payable partie en actions de priorité.
D—Payable en billets.
E—Payable en bons.
F—Payé au cours des derniers douze mois; dividendes différés, omis ou encore, aucune décision prise lors de la dernière assemblée.
K—Total des quatre dernières déclarations.

Marché de Vancouver

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Clot.
100	A P Cons	*16		
400	Anglo Can Dev	*90		
1000	Big Miss	9½		
500	Brown Oil	*16		
320	Bralorne	10.50	10.35	10.50
100	Caribou Gold	2.70		
250	C & E Corp	2.03	2.00	2.00
150	Coast Brew	1.40		
200	Firestone Pete	*5⅜		
2000	Grandview M	14		
50	Hargal Oil	*15		
200	Hedley Mascot	*46		
200	Home Oil	2.63		
3000	Indian Mines	1		
200	Koot Belle	*55		
600	McD Segur Ex	*11		
500	Mercury Oil	*5½		
4900	Minto Gold	3½	3	3½
2000	Nicola	3½		
400	Nordon Corp	*4		
300	Pioneer	2.15		
6000	Porter Idaho	2		
200	Prairie Roy	*18		
250	Premier Gold	1.28		
2900	Privateer M	65		
5500	Royal Can Oil	17⅜		
100	Sheep Creek	1.08		
250	Silbak Premier	*80		
4000	Whitewater	2		

Ventes totales: 36,170.

*—Cotations sur lots.

Prix des denrées

Par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest

Options

	Haut	Bas	Ferm.	Fer. préc
Caoutchouc:				
Mai	1970	1953	1970	1952
Juil.	1895	1875	1880	1870
Déc.	1843	1829	1831	1820
Cocoa:				
Mai	600	597	597	593
Juil.	510	501	501	599
Sept.	514	505	505	503
Coton:				
Mars	997	993	993	995
Mai	1091	1091	1088N	1088N
Juil.	1064	1062	1061N	1060N
Peaux:				
Juin	1407	1388	1388	1416
Sept.	1434	1415	1415	1442
Déc.	1458	1439	1439	1470
Cuivre:				
Mai			1022-30	1027-35
Juil.	1025	1025	1025	1026-34
Sept.	1024	1020	1020	1028
Soies:				
Mai	248	247	246B	250B
Juil.	237	234	234B	236½
Sept.	228	227½	227B	229B
Sucre:				
Mai	149½	148	148	148
Juil.	150	148	148	150
Sept.	151	148	148	150½

Investment trusts

Par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201 Notre-Dame ouest

Prix sujet aux fluctuations du marché

	Offre	Dem.
*Affiliated Fund	3.39	3.71
*Boston Trust	15.58	16.75
*British Type Investors	10	15
Can. America Trust Tnd S	3.61	
Can. Int'l Trustee "Modif	5⅜	6
Commonwealth Int'l Corp		3.65
*Cumulative Trust Shares	4.93	4.98
*Fundamental Inv. Inc.	17.30	17.55
*Fundamental Trust Sh A	5.05	5.15
* Do B	4.56	
*Independence Trust	2.26	2.29
*Mass. Inv. Trust	20.54	22.09
*Quarterly Income Shares	7.15	7.52
*Supervised Shares	9.94	10.80
United Bond and Share	7	
*United Fixed	2.41	
*United Insurance Trust	1½	
*United N.Y. Bank Trust	⅞	
American Depositor Corp.		
*New Corporate T. S. Acc	2.89	2.92
*New Corporate T. S. Dist	2.45	2.48
*Old Corporate Trust Sha	2.51	2.54
Calvin Bullock Issues		
*Bullock Fund	13¼	14⅞
Canadian Investment Fu.	3.85	4.25
*Nation Wide Securities B	3.81	3.91
* Do Voting	1.22	1.35
*U.S. Elect. Light and P A	16¼	16⅝
* Do B	2.25	2.35
* Do Voting	1.00	1.08
*Dividend Shares	1.18	1.20
Distributors' Group Inc.		
*North Amer Trust S 1953	2.36	2.39
* Do 1955	2.89	2.92
* Do 1956	2.83	2.86
* Do 1958	2.64	

*—En monnaie américaine.

Minoterie

La minoterie, qui existe depuis plus de 300 ans pour faire face aux besoins domestiques, est l'une des plus vieilles industries du Dominion; mais les progrès n'en sont impressionnants que depuis ces dernières années. La Grande Guerre et la demande qu'elle a créée ont donné une grande impulsion à cette industrie, qui a atteint sont apogée en 1928. Depuis lors, elle a eu à souffrir des difficultés qui ont assailli le commerce canadien du grain et la baisse des prix du grain. La valeur brute des produits de cette industrie en 1938 se place à $122,598,168, dont $103,886,310 pour les minoteries et $18,711,858 pour les meuneries et les hachoirs. En 1937 la valeur était de $133,634,179.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture

Dominion du Canada

			Offre	Dem.	Rend
1	15 mras	1941	99.50	100.25	.74
5	15 nov.	1941	105.25	106.00	1.26
1½	15 mai	1942	99.50	100.25	1.38
2	1 juin	1942	100.75	101.50	1.30
3	15 oct.	1942	103.00	103.75	1.30
2½	1 juin	1943	102.00	102.75	1.61
5	15 oct.	1943	109.75	110.50	1.92
2	1 juin	1944	100.25	101.25	1.69
4½	15 oct.	1944	109.50	110.50	2.05
2½	15 nov.	1944	101.75	102.75	1.85
4	15 oct.	42-45	106.00	107.00	1.95*
4½	1 fev.	1946	110.00	111.00	2.50
3½	1 juin	46-49	101.00	102.00	2.90*
3½	15 oct.	44-49	101.75	102.75	2.85*
3½	15 nov.	48-51	99.75	100.75	3.15*
3½	1 fev.	48-52	99.50	100.50	3.18*
4	15 oct.	47-52	104.75	105.75	3.13*
3	1 juin	50-55	96.25	97.25	3.23
4½	1 nov.	46-56	107.50	108.50	3.15*
4½	1 nov.	47-57	108.00	109.00	3.16*
3	1 juin	53-58	95.25	96.25	3.25
4½	1 nov.	48-58	108.25	109.25	3.30*
4½	1 nov.	49-59	109.00	110.00	3.32*
3½	1 juin	56-66	98.25	99.25	3.29
3	15 mars et sept.	perp.	88.00	89.00	3.27

Obligations garanties par le gouvernement

			Offre	Dem.	Rend
‡G T P Rly 3	1 jan.	1962	94.50	96.00	3.25
‡GTPTRly 4	1 jan.	1962	106.50	108.50	3.45
CNR 2	15 jan.	1942	100.50	101.25	1.36
CNR 2	15 fev.	1943	100.25	101.00	1.65
CNR 2½	1 fev.	1944	100.75	101.50	1.85
CNR 2½	15 jan.	1946	99.00	100.00	2.25
CNR 3	1 mai	1944	103.25	104.25	1.93
CNR 3	15 dec.	45-50	97.50	98.50	3.16
CNR 3	15 fev.	48-52	96.50	97.50	3.22
CNR 3	15 jan.	54-59	94.75	95.75	3.30
‡CNR 4½	1 sept.	1951	112.50	113.50	3.10
‡CNR 4½	1 fev.	1956	113.25	114.25	3.34
†CNR 4½	1 juil.	1957	113.50	114.50	3.29
‡CNR 4½	15 juin	1955	115.50	116.50	3.27
CNR 5	1 fev.	1954	116.00	117.00	3.46
‡CNR 5	1 juil.	44-69	112.50	114.50	2.50*
‡CNR 5	1 oct.	49-69	117.25	118.25	3.21*
‡CNR 5	1 fev.	50-70	117.25	118.25	3.27*
‡Mtl Harbour Comm 5	1 nov.	49-69	117.00	118.50	3.21*
‡CN (W I) S S 5	1 mar	1955	117.00	118.50	3.41

*—Rendement à la date du rachat.
†—Payable au Canada et à New-York.
‡—Payable au Canada, à Londres et aux Etats-Unis.

Obligations provinciales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy
Alberta	4½	1956	62.50	65.50	x—
Alberta	6	1947	69.00	71.00	x—
Colomb. brit.	4½	1952	102.00	105.00	4.01
Colomb. brit.	5½	1945	105.00	107.00	3.95
Manitoba	4½	1956	94.00	96.00	4.87
Manitoba	5	1954	98.50	100.50	4.95
Nouv.-Bruns.	3½	1956	104.50	106.50	4.48
Nouv.-Bruns.	5	1960	104.00	106.00	4.53
Nouv.-Ecosse	3½	1956	93.00	95.50	3.62
Nouv.-Ecosse	4½	1948	105.50	107.50	2.50
Ontario	4	1962	103.00	105.90	3.66
Ontario	5½	1946	111.00	113.00	3.15
Ile Prince-Ed.	3	1945	97.00	99.00	3.20
Québec	4	1952	99.50	101.50	3.85
Québec	4½	1958	102.00	104.00	3.94
Saskatchewan	4½	1960	74.50	76.50	6.65
Saskatchewan	5	1959	79.00	81.00	6.75

x—Traded flat.

Obligations municipales

Emission	Int.	Mat.	Offre	Dem.	Moy.
Halifax	3½	1965	93.00	95.00	3.82
Montréal	4½	1948	94.00	96.00	5.12
Montréal	5	1954	98.00	100.00	5.00
Comm. métrop. Montréal	4½	1961	91.50	93.50	5.00
Ottawa	3½	1954	100.00	102.00	3.32
Québec	4½	1950	99.50	101.50	4.35
Saint Jean	4½	1971	102.00	104.00	4.27
Toronto	4½	1955	111.00	113.00	3.40
Vancouver	5	1969	98.50	100.50	4.96
Westmount	4½	1954	106.00	108.00	3.78
Winnipeg	4½	1960	98.00	100.00	4.50

Obligations industrielles

Emission	Int.	Mat.	Off.	Dem
Abitibi Paper	5	1952	66	68½
Acadia Sugar	4½	1955	100	102½
Acadia Sugar	6	1954	98½	101
Alta Pac Grain	6	1946	98	101
Algoma Steel	5	1945	106	109
Atlantic Sugar	4	1951	98½	
B. G. Packers	5	1953	102½	
B. C. Pulp	6	1950	86	89
Bruck Silk	6½	1945	96	
Brand.-Hend.	6	1956	51	
Brown Co. Ltd	5½	1958	59	61
Burns & Co.	5	1958	72½	74½
Can. Cement	4½	1951	103	105
Can. Int. Paper	6	1949	103	105½
Can P. & P. Inv.	5	1958	85	
Can. Loco.	6	1953	83	87
Can. Vickers	5½	1961	67	64
Cons. Paper	5½	1961	66½	68½
Dom. Coal	4½	1952	101	103½
Dom. Stl & Coal	6½	1955	109½	112½
Dominion Tar	4½	1951	101½	104½
Dom. Woollens	6	1952	86	89
Donnacona Paper	4½	1949	78½	81
Dryden Paper	6	1949	98½	101
Eastern Dairies	6	1949	73½	76½
Famous Players	4½	1951	100	102½
Federal Grain	6	1949	98½	101
Fraser Co.	6	1950	96	99
Gen. Stl Wares	4½	1952	99	102
Gt. Lakes Paper	5	1955	91	93½
Gypsum L & A	5½	1948	98	101
Howard Smith Pap.	4½	1951	103	
Indus. Accept. Corp.	4	1952	91	94
Inter-City Bak.	5½	1948	101	
Inter. P. & P. Nfld	5	1968	97	101
Inter P. & P. Nfld	4½	1968	95	98
Kingston Elev.	6	1950	103	
Lake St. John	5½	1961	90	93
Lake St. John	5	1961	63	66
Maple Leaf Mill.	3-5½	1958	76	79
Massey Harris	4½	1954	92	95
McColl-Front.	4½	1949	101	103½
McCormick's	4	1952	93½	96
Mersey Paper	5	1957	98	101
Mersey Paper	6	1949	100	
Minn. & Ont. Paper	6		46½	49
Mont. Dry Dock	6	1948		55
N. S. Steel	3½	1963	82½	85
Price Bros.	4	1957	102	105
Price Bros.	5	1957	96½	99
Restigouche Co.	5	1949	95	99
Rolland Paper	4½	1951	103	
Simpson's Ltd	4½	1951	100½	103
United Grain Grow.	5	1948	97½	100½
Steel of Canada	6	1940	110½	
United Amusement	5	1956	99	
United Grain Grow.	5	1948	96	100
Western Grain	6	1949	47	51

Services publics

Assoc. T. & T.	5½	1955	80	83
Avalon Telephone	4½	1958	101½	
Bell Telephone	5	1960	122	
Bell Telephone	5	1957	122	
Bell Telephone	5	1960	123	
Bolivian Pow.	8	1945	86½	
B. C. Power	4½	1960	99	101
B. C. Telephone	4½	1961	105½	108
Calgary Power	5	1960	105½	108
Calgary Power	5	1964	103	106
Can. Nor. Pow.	5	1953	108	111
Dom. Gas & El.	6½	1945	100	103
Gat. Pow. B	3½	1969	97	99
Gat. Pow.	5	1949	102	104
Great Lakes Power	4½	1956	99	102
Great Lakes Power	5	1957	95	98
Inter. Hydro	6	1944	84	86½
Inter. Power	6	1955	100	103
Int. Power	6	1957	96	
Int. Power	6½	1957	100	
MacLaren Que. Pw.	4	1958	96	98
Maritime Tel.	4	1967	100	
Mont. L. H. & Pow.	3½	1956	97	99½
Mont. L. H. & Pow.	3½	1963	96	98½
Mont. L. H. & Pow.	3½	1973	94	96½
Mont. Tramways	4½	1955	62	65
Mont. Tramways	5	1941	95	97½
Mont. Tramways	5	1955	68	70½
National Light	6	1949	101	
Nfld Light & Pow.	4½	1956	99	
N. S. Light & Pow.	4	1957	99	102
Ottawa Electric	4½	1950	98	
Ottawa Light	4	1957	102	
Ottawa Valley Pow.	4½	1964	101	
Power Corp.	4½	1959	100	102½
Power Corp.	5	1957	104	
Quebec Power	4	1952	100	102
Saguenay Power B	4½	1966	103½	106
Shaw. W. & P.	3½	1946	102½	104½
Shaw. W. & P.	4	1961	100	102
Shaw. W. & P.	4	1969	99	102
Shaw. W. & P.	4	1970	106	108½
United Secur.	5½	1952	65	69
Winnipeg Elec. A	4-5	1965	76	78½
Winnipeg Elec. B	4-5	1965	65	67½

Obligations ferroviaires et maritimes

Cdn Steamship	5	1957	95	97½
C. P. R.	2½	1941	99	101
C. P. R.	3	1945	90	92½
C. P. R.	3½	1951	88½	91
C. P. R.	4	1949	92	94
C. P. R.	4½	1944	97	99½
C. P. R.	5	1954	99½	101½
C. P. R.	6	1942	103	105

Immeubles

Dom. Realty	5½	1945	110	
Dom. Square	4	1959	56	59
Montreal Apt.	4	1954	61	64
Ogilvy Realty	5½	1951	62	
Queen's Hotel	6	1947	61	
Sherbr'ke St Realty	3½	1952	42	
St. Cath Stanley	3	1957	40	
Victoria Realty	6	1948	101	
Windsor Hotel	4½	1953	57	60

BOURSE DE TORONTO

Tous les groupes de valeurs ont retraité, hier 294,000 actions ont été transigées

Toronto, 18. (P.C.) — Les valeurs ont retraité, aujourd'hui, et les mines d'or ont clôturé avec une perte de .74 de point. **Les bas métaux et les industrielles ont aussi reculé de .45 et de .25 de point respectivement. Les huiles de l'Ouest n'ont perdu que .08 de point, par contre. 294,000** actions ont été transigées.

Pickle Crow a touché 2.90, un bas pour les cinq dernières années, mais elle s'est raffermie par la suite pour clôturer à $3, en perte de 25 cents. Lake Shore a perdu son gain d'hier et McIntyre a reculé d'un point. Des pertes de 3 à 5 cents ont été affichées par plusieurs titres secondaires. Little Long Lac et Pioneer ont reculé de 10 et de 15 cents chacune. Sullivan et Siscoe ont été fermes, par contre. Les titres des compagnies de produits alimentaires ont été vigoureux, mais les valeurs des acieries et des papeteries n'ont conservé qu'une partie de leurs gains à la fin de la séance. Les services publics et les pétrolifères ont été faibles, par contre.

Dans le groupe des huiles de l'Ouest, Calgary-Edmonton s'est raffermie de 5 cents, mais Okalta et Foothills ont perdu 3 cents chacune. Home Oil a gagné 2 cents.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
945	Abitibi	2½	2⅛	
635	Abitibi P	15½	14⅞	
20	Alta Grain P	32		
1000	Aldermac	27	26	
2000	Amm	3		
400	Anglo Cdn	91		
310	Anglo Hur	261		
7500	Arntfield	12½	11⅞	12½
12000	Ashley	6		
500	Astoria	3		
200	Aunor	210	209	
700	Bankfield	19	18	
10	B de Toronto	260		
425	Bathurst A	15⅝	15⅛	
500	Beattie	106		
35	Bell Tel	165	164½	165
59200	Bidgood	40	36	37½
150	Big Miss	9		
25	Blue Ribb P	42		
500	Bobjo	7½		
85	Bralorne	10½	10⅝	
75	Brazilian	10¼	10	10⅛
70	Brew Dist	5⅛		
325	B A Oil	22⅝	22⅛	
25300	Broulan	54½	51	52
668	Build Ank	525	520	525
10	Build Pro	15⅝		
550	Cal Edm	205		
115	Can Cem	6⅝		
10	Can Malt	38⅛		
5	Can Packers	102⅜		
4	Can Perm	146		
54	Can S S	7⅝	7⅝	
101	Can SS P	20⅝	20⅛	20⅝
6	Cdn Bak	150		
20	Cdn Bak P	48½		
160	Cdn Brew	2⅜		
146	Cdn Brew P	30		
10	Canners	9		
30	Canners 1 P	21		
100	Cdn Car	14		
300	Cdn Celanese	37	36⅝	36⅝
5	Cdn Celanese P	126⅜		
5	Cdn Dredge	25		
200	Cdn In Al A	2⅞		
300	Cdn Mal	62	60	
500	C P R	7⅛		
1400	Cariboo	267	263	266
700	Castle Tr	66		
700	Cent Pat	221	220	
200	Chesterville	72	71	72
200	Cocheour	67		
70	Cockshutt	8⅛	8	
5	Coniaurum	150		
51	Cons Bak	17½		
230	Cons Smelt	42	41⅝	42
34	Cons Gas	175	173	175
15	Cosmos	31		
515	Cub Aircraft	2⅜		
1700	Davies	33	32	
500	Delnite	133		
1480	Dist Seag	25⅝	25⅛	25⅝
75	Dome	24½		
50	Dom Coal P	21	20⅝	
60	Dom F S	32	31½	
665	Dom Stl B	14½	14	
85	Dom Tar	7⅛		
350	East Mal	375	370	
2025	Eldorado	77		
35	English Elec B	5		
50	Falcon	410		
101	F Farmer	29⅜	29½	
2000	Fed Krik	4⅛		
2300	Fire Pete	6½	6	6½
25	Fleet	7⅜		
380	Ford A	20¼	20	20¼
600	Francoeur	48		
40	Gat Pow	14½		
35	Gat Pow P	95	94⅛	95
10	Gat Pow Rts	4⅝		
1000	Gillies	6		
500	Glenora	2		
1000	Gods L	48		
200	Gold Belt	25		
4000	Golden Gate	15		
11	Goodyear	82		
14	Goodyear P	53½		
17	G L Pap Vt	7⅜		
60	G L Pap Vt P	26½		
10	G W Sadd P	32		
500	Gunnar	52		
25	Gypsum	4⅝		
7500	Halcrow	2	1⅝	1⅝
125	Hallnor	725		
105	Ham Brid	7		
225	Hinde	14	13½	14
281	Hollinger	14¼		
1200	Home Oil	265	260	264
1000	Homestead	4⅝		
100	Howey	35		
292	Hud Bay Min	27		
20	Imp Bank	213	209	
1190	Imp Oil	14⅛	13⅞	14
800	Insp M D	37		
125	Int Met In A	11⅛	11	11⅛
10	Int Met In P	106½		
10	In Milling P	112½		
675	Int Nickel	41⅛	40	40¼
1136	Int Pete	21⅞	21½	
20	Int Util A	10½		
100	Jellicoe	11		
500	J M Con	2⅛		
2050	Kerr Add	250	248	
100	Kirk H	20		
450	Kirk L	123	120	
175	Lake Shore	25¼	24	
400	Lake Sulph	2¼	2	
100	Lake Woods	26½	26	26½
1700	Lapa Cad	13½	13	
100	L Secord	12⅝		
5500	Lebel	3⅝	3½	3⅝
200	Leitch	72		
100	Little L L	280		
45	Loblaw A	27½	27¼	
205	Loblaw B	25		
180	Macassa	410		
650	MacLeod	196	195	
2000	Madsen	44	43	
8400	Malartic	139	135	136
5	Maple L Mil	5		
88	Maple L Mil P	7⅞	7⅝	
255	Massey H	5⅜	5½	
25	McColl	8⅜		
3	McColl P	100		
100	McIntyre	48		
900	McKenz	130	128	
500	McVittie	9		
1700	McWatters	44	43	44
380	Merc Mills	12¼	12¼	
1700	Moneta	68		
297	Moore	47¼	47	
3500	Morris	6		
20	Nat Stl Car	65½	65½	65½
6000	Naybob	25	24	
118	Noranda	71½	71	
500	Norgold	4⅞		
20	O'Brien	125		
600	Okalta	118	115	117
100	Omega	26		
4500	Oro Plata	54	52	53
500	Pacific Pete	4⅜	4	
1	Page Her	108		
1325	Pamour	160	159	160
3600	Partanen	8		
400	Perron	175		
11180	Pickle Crow	325	290	300
460	Pioneer	220	210	
1200	Powell	135	128	
100	Pow Corp	10		
300	Premier	126	125	
700	Preston	217	216	
100	Reno	30		
5	Russell In P	175		
11500	St Anth	18¼	17⅞	
500	St Law Corp	5⅝	5½	
1810	San Ant	230		
1500	Senator	40	39	
6835	Sherritt	101	98	
100	Sigma	750		
115	Silver D P	6⅜		
10	Simpsons A	20		
10	Simpsons B	11⅜		
12	Simpsons P xd	103		
700	Siscoe	89		
500	Sladen M	44		
500	Slave L	5¼		
500	Sou End Pete	4½		
30	Stand Pav	120		
24	Stl of Can	78½		
5180	Steep Rock	288	276	279
18000	Straw L	6½	6	6⅛
500	Sud Cont	4⅜		
2400	Sullivan	83½	83	
10	Sylvanite	300		
420	Teck H	375	370	375
500	Texas	180		
20	Tip Top	12¼		
50	Toburn	155		
200	Towagmac	20		
100	Twin City	2⅜		
750	Uchi	70	65	69
$100	Uchi B	93		
90	Un Gas	16⅞	16⅝	16⅞
10	Unit Fuels A P	39		
10	Unit Fuels B P	7⅜		
200	Unit Stl	5½		
2520	Upper Can	84	83	84
1200	Waite Am	550	540	
310	Walker	42⅜	42½	42⅜
15	Walker P	20		
$2100	War Loan 1952	100		
1	West Can Fl P	44		
1500	Westflank	3⅝		
495	Weston	14½	14¼	14⅝
8000	Wiltsey	2		
125	Wright H	730	725	730

CURB

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
15	Can Vine	11⅝		
100	Cdn Marc	125		
2310	Cons Pap	8½	8	
220	Disher	3⅛	3⅛	3⅛
110	Dom Brid	36¼	36	
200	Foothill	75	74	
900	Pend Or	196	195	
60	Rogres	2⅞		
500	Temiska	6¼		
15	Walkerville	100		

Total des ventes: 294,000 actions.

HORS-LISTE

Par POTTER & Co., 427, St-Jacques

	Offre	Dem
Abbeville	2½	3½
Albany River	18	20
Amos Cadillac		1½
Area	4	5
Argosy	5	6
Athona, anc.	5	6
Barber Larder	2	3
Beaucourt	9	11
Beresford Lake	6	8
Big Master	1	2
Bilmac	1½	2½
Brown Bousquet		2
Cadillac Exp.	4½	6
Can. Pandora	1	2
Capital Rouyn		1½
Central Man.	3	4
Cheminis	4	5
Chibmac	1½	2½
Clerno		4½
Courner, nouv.	17	19
Crow Shores	5	6
Cunipteau	2	3
Dempsey Cadillac	6	7
De Santis	19	20
Dubuisson		22
East Lacoma	2	2½
Elmos	6	7
Franco Oils	76	80
Fontana	2	3
Goldwood	12	14
Hiawatha	9	11
Hugh Pam	4	5
Hutchison Lake	1½	2½
Kenricia	5	7
Kewagama	1½	2
Kelrowe		22
Lacoma	3	4
Lake Dufault	23	25
Lake Geneva	7	9
Lake Rowan	4½	5½
Landor	4½	5½
L. L. Lagoon		2
Leroy Mines		1
Louvre		1½
Magnet Consolidated	108	112
Magnet Lake	22	26
Martin Bird	4½	5½
Melba	1½	2
Moffatt Hall, nouv.	4½	5½
Mooshla	3½	6½
Mosher Long Lac	6½	7½
National Malartic	69	70
Negus	60	70
Norbeau	60	70
Norbeau	27	29
Norlake	1½	2½
N. A. Molybdenum	25	28
Obalski	3½	4½
Oklend	7	8
O'Leary Malartic	2	3
Opemiska Copper	5	6
Oriole	5	6
Pan. Canadian	5½	6½
Pascalis	29	32
Plains Pete		30
Polaris	21	24
Pontiac Rouyn	7	8
Presdor	6	7
Privateer	66	69
Proprietary	180	190
Que. Eureka		1
Quebec Manitou	17	18
Ramco		16
Rand Malartic	15	17
Red Gold		4
Ribago, nouv.	1¾	2½
Rose Gold, nouv.	6	8
Routhier Cadillac	2⅜	3¼
Rouyn Reward		2
Rubec		1
Sachigo River	600	800
Scott Chiboug.	4	6
Shawmaque		6
Shenango	6	7
Siscoe Extn Gold	1½	2½
Smelters Gold	1	1½
South Malartic		7
Springer Sturgeon	7	8
Sun Bear		1½
Thompson Cadillac	3½	4½
Tiblemont Island	1	2
Tonawanda		1
Union Mining	6	6½
Val D'Or Minerals		65
Walker Patricia	3	4
Westshore Malartic	9	11
Wawbano		1
Wells L. L.	13	16
Westwood Cadillac	2	2½
Winoga	4½	5½
Woco	8	10
Young Davidson	24	26

Hausse de 66% de ventes de Cockshutt Plow

Toronto, 18. — Les ventes de la Cockshutt Plow Co. Ltd., à date cette année, ont été de 66 pour cent plus élevées que celles de la période correspondant de 1939, apprend-t-on, aujourd'hui.

Bourse de Montréal

Par JONES HEWARD & CO., 249 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Stocks	Fermeture offre	dem.
Agnew Surpass	11⅛	12
B C Power A	28½	29¼
Bruck Silk	5	5½
Can Bronze	42	45
Can Celanese droits	21½	
Can Converters	18	
Can Cottons	112	120
Can Cottons priv	104¼	120
Can Foreign Inv	12⅛	14
Can Locomotive	14	16
Cockshutt Plow	7⅝	8½
Dom Glass	122	126
Dom Glass priv	164	155
Dom Tar		7⅛
Dom Textile	88½	89
English Electric A	30	33
English Electric B	4⅜	
Electrolux	9½	11
Enamel & Heating		5
Foundation Co	13¼	13½
Goodyear priv	54	54⅜
Gurd	7	
Gypsum	4⅝	5
Hollinger	14	14⅜
Int Power	3	4
McColl Frontenac	8	8⅝
Mitchell priv	112	
Mont Cottons		81
Mont Cottons priv	110	
Ogilvie priv		161⅜
Ont Steel	11½	12
Penmans		69
Penmans priv	130	135
Price priv	76½	81
Regent Knitting	5¼	6
Regent Knitting priv	15	18
Rolland Paper priv	102½	
Rolland Paper vot trust	16	18
Saguenay Power priv	101	106
St Law Flour	26⅜	30
Sher Williams priv	120	126
Simon & Sons	8½	10
Simon & Sons priv	103¼	105
So Can Power	13	13½
Steel of Canada priv	79	80
Tooke Bros	2	3
Tooke Bros priv	9	13
Tuckett priv	163¼	155
Viau Biscuit	4	
Viau Biscuit priv	65	
Wabasso		36
Western Grocers		62
Western Grocers priv	112	
Banques:		
Canadienne	160	
Commerce	171	
Dominion	205	
Nouvelle-Ecosse	303	308
Toronto	260	

Nouvelles sur les mines

Upper Canada

Toronto, 18. — L'Upper Canada Mines Ltd rapporte pour le trimestre fini le 31 mars une production de $217,183 et un usinage de 15,094 tonnes de minerai, soit un rendement moyen de $14.39 à la tonne. Le trimestre précédent, la compagnie avait produit pour $196,181.

Pamour Porcupine

Toronto 18. — A l'assemblée annuelle de la Pamour Porcupine, M. Murdoch, président, a rapporté que le bénéfice réalisé au cours du premier trimestre équivaut à 4.07 cents l'action et que la compagnie a déclaré un dividende de 6 cents par action, payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Du côté de la mine, les travaux ont donné de bons résultats aux niveaux de 1,000 et 1,200 pieds. Du côté ouest, les travaux préliminaires effectués au niveau de 600 pieds ont révélé qu'on pouvait obtenir une quantité assez considérable de minerai en développant les niveaux de 1,400 et 1,600 pieds.

La compagnie a souscrit $350,000 à l'emprunt de guerre, mais étant donné que l'emprunt a été sursouscrit, il ne lui a été attribué qu'un montant de $140,000.

McKenzie Red Lake

McKenzie Red Lake Gold Mines, Limited, a informé le Curb de Montréal qu'on avait émis les 35,000 actions de cette société récemment attribuées, pour une concession minière, à Coniagas Mines Limited et autres intéressés.

Sullivan Consolidated Mines pense à l'avenir

Le Conseil d'administration de Sullivan Consolidated Mines, Limited, vient de conclure une option d'achat, relativement à la concession minière numéro 298, détenue par Central Mining Corporation, dans le canton Dubuisson, située immédiatement à l'est de sa propriété minière. La superficie de la nouvelle concession est de 238 acres et l'option est pour une période de deux ans. En vertu du contrat, la Compagnie Sullivan doit diriger des travers-bancs immédiatement vers la propriété de Central Mining Corporation pour en faire l'exploration.

Le contrat pourvoit à un paiement de $25,000, comptant et, si l'option est exercée de 100,000 actions du capital de la Compagnie, d'ici le 15 février 1942.

Broulan Porcupine

Toronto, 18. — Au premier trimestre de cette année, la Broulan Porcupine Mines Ltd a fait un bénéfice net de $97,385, se traduisant par 3.7 cents l'action, avant déduction des taxes.

La production s'établit à $235,951 ou $8.88 à la tonne, après avoir soustrait $2,598 de frais de ventes, et l'usinage se totalise à 26,571 tonnes de minerai. L'exploitation a coûté $119,979 ou $4.51 la tonne, de sorte qu'il est resté un bénéfice d'exploitation de $115,982. Enfin, on a attribué $18,599 à la dépréciation et aux frais différés d'exploitation. La compagnie a un actif disponible de $246-471.

La teneur moyenne du minerai a été de .243 d'once à la tonne. La General Engineering Co. (Canada) Ltd s'est engagée à construire un moulin d'une capacité de 300 tonnes par jour. Les travaux doivent commencer d'ici à une dizaine de jours. La compagnie espère ainsi épargner environ $1 par tonne de minerai usiné.

Les travaux d'exploitation effectués au cours de ce trimestre ont mis à jour 107,000 tonnes de minerai, soit 80,000 tonnes de plus que la quantité usinée. Les réserves se trouvent ainsi portées à 543,000 tonnes.

Curb de New-York

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
5800	Aero Sup B	6	5⅝	5⅝
900	Alum Co A	190	185	185
200	Alum Ltd	103	102	103
3800	Am Cyan B	39½	39	39¼
1500	Am Gas & El.	36¼	35¼	35¼
1100	Am Sup	⅜	⅜	⅜
5900	Bath Ir W	16⅜	15⅝	15⅝
2600	Bell Air	30⅝	29⅛	29⅛
3200	Bliss E W	19⅝	18⅜	18⅜
100	Brazil Tr	7⅛	7⅛	7⅛
5700	Brew Aero	15⅝	14⅞	15
1300	Brown C P	34½	31⅝	32
700	Bunk H & S	12⅝	12⅛	12⅛
1100	Can Marc	1	1	1
100	Carib Syn	1	1	1
400	Carrier C	12¼	12	12
600	Cities Serv	5	4⅞	4⅞
400	Do priv	60⅝	60	60
600	Col O & G	2	2	2
2600	Com & So war	3-32	3-32	3-32
600	Cons G & E	81¼	81	81
100	Coop Bess	9⅝	9⅝	9⅝
1400	Cosden Pet	2	2	2
700	Creole Pet	22⅝	22⅝	22⅝
300	Croft Brew	⅛	⅛	⅛
800	Decca Rec	6⅝	6⅝	6⅝
200	Dom St & C	10⅛	10⅛	10⅛
100	Eagle P	11⅜	11⅜	11⅜
3400	El Bd & Sh	6⅝	6⅛	6⅝
900	Do priv	68¼	68	68
100	Fairch Av	10⅝	10⅝	10⅝
200	Ford Mot	3	3	3
25	Gt A & P nv.	107½	107½	107½
700	Gulf Oil	37⅞	36⅝	36⅝
100	Humble O	60	60	60
100	Imp Oil	10¼	10¼	10¼
100	Imp Tob Can.	11⅛	11⅛	11⅛
100	Int Ind	1⅝	1⅝	1⅝
44800	Int P & P war	5	4⅛	4⅛
1000	Int Pete	15⅝	15½	15⅝
100	Int Util A	8	8	8
1500	Do B	¼	¼	¼
300	Lake Shore	18⅜	18	18
100	Lone St G	9⅝	9⅝	9⅝
100	Maj R & T	⅜	⅜	⅜
100	Mass Har	4	4	4
7200	Molybden.	9⅛	8⅝	8⅝
600	Nat Fuel G	12⅛	12	12⅛
100	Nat Rub M	5⅛	5⅛	5⅛
100	Nat T & M	1⅛	1⅛	1⅛
150	N J Zinc	64½	64	64½
1600	Niag Hud P	5⅛	5⅛	5⅛
75	Do 1 priv	90	89½	90
200	Niag Sh M B	4⅞	4⅞	4⅞
100	Nipiss M	1⅛	1⅛	1⅛
500	Nor St P A	13⅛	12⅞	12⅞
3400	Olde Dist	4	3⅝	3⅝
2200	Pantepec Oil	5	4⅞	4⅞
300	Pennroad	2	1⅞	2
100	Pion Gold	1⅜	1⅜	1⅜
100	Pitts P G	104	104	104
200	Pratt & Lam	23½	23¼	23⅛
16100	St Reg Pap	4⅛	4	4
100	Seiberling	6½	6½	6½
550	Sher Wms	98	97½	97½
100	So Penn O	39¼	39½	39½
200	St Oil Ky	20½	20⅜	20⅜
100	St Oil Ohio	36	36	36
1400	St P & Lt	⅜	⅜	⅜
600	Technicolor	14⅛	14⅛	14⅛
100	Trans Lux	1½	1½	1½
200	Un Gas	1½	1⅜	1⅜
200	Un L & P A	⅜	⅜	⅜
100	Wright Har	5⅝	5⅝	5⅝

Group Securities Inc.

Par Geo. BEAUSOLEIL & CIE, 132, rue St-Jacques ouest, Montréal

	Offre	Dem
Fully Adm Shs	6.02	6.55
Agriculture	5.37	5.85
Automobile	4.62	5.03
Aviation	10.28	11.17
Construction	5.87	6.39
Prod. chim.	7.05	7.67
Dist. et brass.	3.43	3.74
Acc. élect.	8.77	9.53
Aliment	4.59	5.00
Mach. indust	6.70	7.29
Cie de placem.	3.36	3.67
Marchandise	5.45	5.93
Huile	4.30	4.69
Chemin de fer	2.72	2.97
Equip. de chemin de fer	3.78	4.12
Acier	5.33	5.80
Tabac	5.34	5.82
Utilités	4.95	5.39

NOTRE FAVORI NATIONAL
Gin MELCHERS
10 oz. $1.05
26 oz. $2.60
40 oz. $3.45
Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

Le Canada

16 MONTREAL, VENDREDI 19 AVRIL 1940 VOL XXXVIII — No 14

Le spécialiste LORENZO FAVREAU O. O. D. et ses assistants

EXAMEN de la VUE : Verres-correcteurs
CHEZ TAIT-FAVREAU Ltée
L. FAVREAU, O.O.D., Président
Centre: 265 Ste-Catherine est. Tél.: LA. 6703
Nord: 6890 rue St-Hubert. Tél.: CA. 9344

Modification radicale du caractère du secours direct

Il deviendra, dès le 1er mai, un véritable salaire

Il constituera une avance sur la rémunération du travail que les gouvernements exigeront éventuellement du secouru — Le tarif sera fixé plus tard

Le bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec vient d'avertir la Ville de Montréal qu'à partir du 1er mai les secourus capables de travailler quoique incapables de trouver de l'emploi devront, pour continuer à recevoir les allocations de chômage, signer une formule par laquelle ils s'engageront à travailler, quand on le leur demandera, pour rembourser les pouvoirs publics des sommes qu'ils auront reçues en secours depuis le 1er avril 1940. Le conseil municipal, à sa séance extraordinaire de cet après-midi, sera saisi des deux lettres que l'administration municipale a reçues à ce sujet du Bureau de Reconstruction Economique.

L'une de ces lettres, signée par l'honorable T.-D. Bouchard, ministre de la voirie et des travaux publics et président du Bureau de Reconstruction économique fait savoir à l'administration municipale que les allocations seront refusées aux secourus qui ne signeront pas l'engagement de travailler. L'hon. M. Bouchard a fait parvenir à M. N.-Roméo Beaudet, surintendant de la Division du Chômage, les formules nécessaires que les chômeurs devront signer à partir du 1er mai.

L'autre lettre, signée par M. Michel-L. Guimont, directeur général du Bureau de Reconstruction Economique, avertit la Ville que par suite de la décision du Bureau de Reconstruction Economique d'exiger du travail en retour des allocations dites de chômage, la Province ne contribuera qu'aux secours distribués aux secourus capables de travailler mais incapables de se trouver de l'emploi. Ces instructions avaient déjà été données, il y a quelques années, à la Division du chômage. Elles étaient contenues dans la première circulaire que le Bureau de Reconstruction Economique publia après sa formation.

En signant la formule qu'exige le Bureau de Reconstruction Economique, le chômeur prend trois engagements qui veulent dire ceci: 1) les montants reçus depuis le premier avril 1940 sont considérés comme une avance sur le salaire que le chômeur s'engage à gagner au moyen d'un travail rémunéré à un tarif que fixera le Bureau de Reconstruction Economique; 2) il doit avertir la Division de Chômage de tout changement et de toute amélioration dans sa situation; 3) il doit cesser d'accepter les secours aussitôt qu'il trouve de l'emploi.

On ne sait pas encore jusqu'à quel point cette décision du Bureau de Reconstruction Economique affectera le budget de la Ville de Montréal. On se demande, à l'hôtel de ville, si la Ville sera tenue de contribuer aux allocations qui seront versées en salaires aux secourus lorsque ceux-ci travailleront. En vertu de la loi fédérale, la Ville n'est tenue de contribuer qu'aux secours directs distribués "aux chômeurs capables de travailler et qui ne travaillent pas parce qu'ils ne peuvent trouver de l'emploi". Aussitôt qu'ils seront mis au travail, la Ville sera-t-elle tenue de contribuer au coût des travaux exécutés?

Le nombre des secourus va diminuer et le fardeau de la Ville diminuera d'autant: mais le nombre des indigents à la charge des oeuvres de charité augmentera-t-il? On se pose cette question à l'hôtel de ville parce que, lorsque les revenus des oeuvres de charité s'avèrent insuffisants, c'est la Ville qui est invitée à combler le déficit. Depuis quelques années, la Ville a contribué jusqu'à $200,000 par année aux caisses des sociétés de charité.

Le conseil discutera de ces questions à sa séance extraordinaire de cet après-midi, lorsqu'il sera invité à voter le budget de l'assistance-chômage pour le mois de mai.

La fabrication des obus au Canada

Le goulot de chaque obus doit être minutieusement examiné. C'est à cette vérification que se livre cet ouvrier d'une usine de munitions canadienne avant d'ajuster à chacun son couvercle.

Les grévistes aux prises avec la police à Sarnia

Ils tentaient d'empêcher de nouveaux équipages d'atteindre les navires—Deux cargos ont quitté le port de Lake Hurton—Deux grévistes turbulents sont arrêtés

(Par la Presse Canadienne)

La police a escorté les nouveaux marins engagés par les compagnies vers trois navires, ce soir, dans le port de Lake Hurton, à Sarnia. Les piquets de grève ont tenté, mais inutilement, d'empêcher les briseurs de grève d'atteindre les cargos. La lutte fut brève. La police dispersa les grévistes en jouant du bâton, et en arrêta deux des plus turbulents. Deux navires ont quitté leurs quais cette nuit en dépit de la grève qui dure depuis lundi matin.

Les grévistes ont déclaré à Toronto qu'ils demanderont l'appui de l'Union internationale des débardeurs. Ces derniers refuseraient de charger les navires.

Les directeurs des Canada Steamships Lines Limited ont aussi déclaré, à Hamilton, que des équipages seraient engagés pour six de leurs navires aujourd'hui. Un cargo partira dans la journée. Un second doit quitter son quai samedi et un troisième dimanche. Des gardes spéciaux escorteront les équipages à travers les piquets de grève. Ils ont fait cette déclaration en apprenant que la nouvelle tentative d'en arriver à une entente s'est terminée par un fiasco à Toronto.

La Patterson Steamship Line a annoncé, à Fort Williams, sa décision de faire naviguer ses navires aussitôt que les équipages auront été engagés. Elle a offert des emplois à tous ceux qui veulent travailler. Mais elle ajoute, ainsi que les Canada Steamships Lines, que les grévistes seront repris sur les navires, s'ils retournent volontairement au travail.

A Toronto, les représentants des compagnies de navigation et des grévistes se sont réunis sous la présidence de l'arbitre en chef d'Ottawa, M. M. S. Campbell, tard hier soir, mais il leur a été possible d'en arriver à une entente satisfaisante. Les compagnies ont soumis une dernière pro-

(Suite page douze)

Quarante destitutions à la Sûreté provinciale

On a appris, hier soir, que quarante membres de la Sûreté provinciale du Québec et de la police des liqueurs, avaient été, hier, remerciés de leurs services. Il s'agit de trois détectives, trois agents et un commis de la Sûreté provinciale, ainsi que de trente-et-un agents et deux commis de la police des liqueurs, dont les destitutions sont effectuées pour raison d'économie.

Enfant de neuf ans broyé à mort entre un poteau et une remorque d'automobile

Arthur Lanvegin, garçonnet de 9 ans, dont les parents habitent 1686, avenue Delorimier, a perdu la vie tragiquement, à 4 heures 10 hier après-midi, dans un accident qui s'est produit, rue Lafontaine, entre les rues Dorion et Cartier. Avec des compagnons, le jeune Lanvegin jouait avec une remorque chargée de bidons de lait vides. On poussait et on tirait la remorque et, au cours de ce procédé, le petit Langevin a été broyé entre un poteau de bois et l'arrière de la remorque. On a mandé une ambulance, mais un interne de l'hôpital Notre-Dame, n'a pu que constater le décès de l'enfant.

Le cadavre de la victime a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, incessamment, en Cour du coroner. Les lieutenants Trottier et Poupart et l'agent Gravel, du poste de police de la rue Frontenac, ont fait les constatations d'usage.

1870 1940
Les plus grands clos et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"
Wilson Frères
Jos. Charlebois, Prop.
CHerrier 2161

CR. 2135 BEURRE-OEUFS-PROVISIONS CR. 2135
TOUSIGNANT FRÈRES LIMITÉE
BEURRE de Crèmerie
Première Qualité 28c
Deuxième Qualité 27c
Troisième Qualité 26c
CR 2135
6920, rue SAINT-HUBERT
6312, rue SAINT-HUBERT
8198, rue SAINT-LAURENT
3475, rue ONTARIO EST
2929, rue MASSON
2034, rue MONT-ROYAL EST
1127, rue MONT-ROYAL EST
1374, rue ONTARIO EST
2200, rue ONTARIO EST
1534, rue STE-CATHERINE
4835, rue WELLINGTON
Nous fermons à 6 h. 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis

Les querelles du remuant comte de Frontenac

Dernier cours de M. l'abbé Lionel Groulx à l'Université de Montréal

M. l'abbé Lionel Groulx, dans son dernier cours sur l'histoire de la Nouvelle-France, a précisé le caractère autoritaire du comte de Frontenac, il a fait ressortir son penchant à la mégalomanie, ses prétentions outrées et ses ruses de vieux renard et il a raconté par le menu, d'une façon très vivante, les interminables querelles qui ont dressé l'un en face de l'autre le Cromwell de la Nouvelle-France, comme on l'a déjà désigné, et l'intendant Duchesneau.

Pourquoi, se demande le conférencier au début de sa causerie, Frontenac vint-il au Canada ? Etait-ce pour fuir sa femme, comme des mauvaises langues l'ont insinué ou parce qu'il mourait de faim en France ? Louis XIV ne l'a-t-il pas nommé à ce poste plutôt pour évincer un rival trop heureux auprès de la Montespan ? On ne saurait dire exactement, mais il est certain que le poste de gouverneur de la Nouvelle-France était assez envié à cette époque, et l'on sait que Frontenac était homme à préférer être le premier à Québec, que d'être perdu, à la cour, parmi les courtisans.

Frontenac arrive en Nouvelle-France en septembre 1672, et en débarquant il reçoit un choc puissant. Le pays ne lui paraît pas aussi sauvage qu'il ne le pensait. Québec, surtout, l'impressionne très favorablement. Mais à peine débarqué, ses illusions font place à un désenchantement causé par l'absence presque totale de troupes, de munitions et de fonds. Cette gueuserie ne cadre pas avec son rang de grand seigneur et ses larges ambitions. Le gouverneur de la Nouvelle-France possède un pouvoir presque illimité sur toute la colonie et Frontenac encore plus qu'un autre, car il n'est pas, comme M. de Courcelle, subordonné à M. de Tracy et de plus, pendant trois ans, on le laissera sans intendant.

Sa manie des grandeurs le porte à organiser avec faste la cérémonie de prestation du serment de fidélité au roi: plus de 1,000 personnes s'y trouvaient réunies.

Mais bientôt, deux puissances se liguent contre ses ambitions: le conseil souverain et l'intendant. Le conflit n'éclate pas tout de suite, mais les membres du conseil ne voient pas sans sourciller, Frontenac rédiger un règlement pour la ville de Québec. Cependant, quand le gouverneur institue des Etats-généraux et organise des assemblées du peuple, ces mesures par trop démocratiques font sursauter les gens de la cour, et le comte de Frontenac reçoit de vertes remontrances de la part de Colbert et de Louis XIV. Le roi veut protéger l'autonomie des cours souveraines, précaution qui n'est pas superflue à Québec.

Le 20 février 1679, Frontenac, par un de ces caprices dont il était coutumier, exige que le greffier lui donne le titre de chef et président du conseil. L'intendant se rebiffe et revendique pour lui le titre de président du conseil. Frontenac invoque en sa faveur la tradition et des textes antérieurs. On veut en référer au roi, le gouverneur refuse; le conseil veut délibérer, Frontenac dépasse toute mesure et chasse de Québec trois membres du conseil. Une atmosphère de bataille règne; le gouver-

(Suite page douze)

Témoignage d'un ancien membre de l'Unité nationale

Il décrit une assemblée des membres de ce parti en Cour à Toronto

Toronto, 18. (P.C.) — William Arthur Ribble, ancien agent de la police provinciale de l'Ontario, a décrit, aujourd'hui, en Cour, une assemblée du parti de l'Unité nationale. Ribble poursuit la Hush Publishing Company, Harry Silverman, la Sinnott News et l'Atlas Press en dommage pour une somme de $10,000. Il allègue qu'un article de Hush lui a causé un tort considérable. Il témoigna qu'à la suite de l'article en question il avait perdu sa situation d'agent temporaire de la police. Il expliqua qu'il avait été forcé de démissionner parce que ses supérieurs lui reprochaient d'avoir enfreint les règlements en assistant à des assemblées politiques. Ribble ajouta qu'il était maintenant dans l'armée.

Ribble déclara qu'il y avait des manoeuvres aux assemblées de l'Unité nationale et une sorte de salut. Les membres criaient "Heil Arcand".

Ribble dit qu'il entra dans le mouvement par curiosité et qu'il le quitta plus tard parce qu'il croyait que les membres de ce parti étaient des traîtres. Il ajouta qu'après sa démission il n'eut plus aucune relation avec le parti.

Faits divers

Double arrestation

Aux petites heures, hier matin, des cambrioleurs se sont introduits dans l'établissement de M. César Sylvestre, marchand de bicyclettes, 4812, rue St-Denis, où ils ont fait main basse sur des accessoires de bicyclettes et autres articles, le tout évalué à environ $300. Un peu plus tard, les agents Bourdon et McLean, de Radio-Police, ont appréhendé les présumés auteurs du cambriolage, qu'ils auraient trouvé en possession de tous les articles rapportés volés. Les inculpés dans cette affaire, sont deux jeunes garçons âgés de 15 et 16 ans. On les a conduits à la maison de détention des jeunes délinquants, où on les a logés dans des cellules en attendant leur comparution. Le butin retrouvé a été premièrement transporté au poste de police de l'avenue Laurier, puis remis, un peu plus tard, à son propriétaire. La capture des inculpés a été effectuée près de l'angle de la rue St-Denis et de l'avenue Duluth.

Des briques s'écroulent

Plusieurs rangs de briques sur une longueur d'environ vingt-cinq pieds, s'étant désagrégés près de la corniche située à l'avant d'un immeuble de trois étages, sont tombés sur le sol et sur les perrons, près du numéro 5419, rue Bordeaux, soit près de la rue Masson, vers 2 h. 30 hier après-midi. La chute des briques a fait un bruit formidable et on a promptement alerté la police. Plusieurs agents de l'escouade de la Radio-Police et du poste de police de l'avenue Mont-Royal, se sont rendus sur les lieux, pour faire les constatations d'usage. Personne n'a heureusement été blessé dans l'accident.

A la Chambre de Commerce

Les membres de la commission "commerce et industrie" de la Chambre de Commerce de Montréal se réuniront cet après-midi, à 4 h. 30, aux bureaux de la Chambre.

Injonction des propriétaires de taxis contre le conseil

Ils ont souscrit à cette fin, hier soir, la somme de $1,302. Ils veulent empêcher le conseil de discuter la question du monopole — Signature d'un contrat collectif

Les propriétaires de taxis de Montréal ont souscrit, hier soir, la somme de $1,302 pour permettre à leur association de prendre, ce matin, une injonction contre le conseil municipal pour l'empêcher de discuter et d'adopter le rapport de la Commission d'enquête du taxi. On sait que c'est aujourd'hui à sa séance régulière, que le conseil prendra une décision sur cette question qui provoque tant de controverses depuis quatre ans. Les propriétaires avaient d'abord projeté de se rendre en groupe à l'hôtel de ville, mais il ne semble pas qu'ils mettront ce projet à exécution.

Les propriétaires sont prêts à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire avorter le projet de donner à une seule compagnie toute l'industrie du taxi. En effet, pour démontrer leur bonne volonté, ils ont signé, hier soir, séance tenante un contrat collectif avec l'Association nationale des chauffeurs de taxi. C'est un des points principaux de toute la question qui se discute présentement. Le contrat accorde un salaire minimum de $9 pour une semaine de 66 heures de travail, plus une commission de 35 p.c. pour les recettes au-dessus de $25, pour les chauffeurs de jour. Les chauffeurs de nuit recevront un salaire de $12 pour 66 heures et une commission de 35 p.c. sur les recettes excédant $35 par semaine. C'est la première fois qu'un contrat collectif, soumis à des patrons, est signé aussi rapidement.

Le président de l'Union nationale des chauffeurs, M. Raymond Gravel, qui assistait à cette réunion, a déclaré que les chauffeurs sont opposés au monopole, en dépit des affirmations de l'Union internationale. Mais comme les chauffeurs doivent être protégés, nous avons rédigé un projet de contrat collectif que nous vous prions d'approuver. Il n'y a aucun doute que la signature de ce projet sera un acte bien vu des autorités municipales".

Un grand nombre de ceux qui sont actuellement intéressés dans l'industrie du taxi se sont unis pour s'opposer au monopole. Dans une lettre au greffier de la Ville, M. Etienne Gauthier, un propriétaire de garage a dit "que le monopole du taxi fera perdre leurs emplois à ses vingt-cinq employés et que lui-même perdra une somme de $75,000 par année".

Des propriétaires ont aussi un autre projet en vue, lorsque le projet d'un monopole du taxi aura été défait au conseil. Ils veulent, en effet, proposer l'abolition des Associations Diamond et Lasalle pour les remplacer par un syndicat coopératif qui signera un contrat collectif commercial avec la Ville de Montréal. Ils croient ainsi pouvoir réaliser des économies considérables et donner aux propriétaires l'opportunité de retirer des revenus suffisants de l'industrie.

Ce matin, ils prennent une injonction contre le conseil municipal, mais ils sont prêts à se rendre à Québec pour protester auprès du gouvernement provincial.

M. Hector L'Heureux nommé maire de Saint-Liboire

Saint-Hyacinthe, 18. (Du correspondant du **Canada**)—Par un arrêté ministériel en date du 3 avril 1940, le lieutenant gouverneur en conseil a comblé cinq vacances qui existaient au sein du conseil municipal de Saint-Liboire, comté de Bagot, par suite de la démission de MM. Lévis Saint-Germain, maire, Henri Roireau, Wilfrid Lambert, Misaël Ménard et Israël St-Onge, conseillers.

Sur la recommandation du ministre des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce, l'hon. Oscar Drouin, M. Hector L'Heureux, commerçant du village de St-Liboire, a été nommé maire de cette municipalité. Ont été nommés conseillers MM. Gédéon Bienvenue, Wilfrid Lambert, Ulysse Ménard et Israël St-Onge.

Double capture à la suite d'une chasse mouvementée

Sept coups de feu sont tirés par les détectives de la police nocturne — Les fuyards sont trouvés cachés sous un camion stationné près d'un dépôt d'essence

A la suite d'une chasse à l'homme mouvementée, au cours de laquelle sept coups de feu ont été tirés par les détectives, deux jeunes individus ont été capturés, tard hier soir, sur le terrain d'un poste d'essence, situé à l'angle des rues Beaubien et Garnier. Les fuyards, qui s'étaient refugiés sous un camion stationné, ont été appréhendés par les sergents-détectives Alfred Emond et Jerry Manzerolle, de la brigade de la police nocturne qui est commandée par le capitaine-détective Ephrem Coulombe, de la Sûreté municipale.

Les inculpés dans cette affaire, sont Jean Parenteau, 22 ans, 6310, rue DeLanaudière, et Emile Robinson, 19 ans, 6512, rue Marquette. On les a conduits aux quartiers généraux de la Sûreté municipale, où ils ont été logés dans les cellules, en attendant leur comparution, aujourd'hui, sous une accusation de vol avec violence.

Avant la capture mouvementée, une commande téléphonique avait été donnée à la Pharmacie Gauthier, située 520 est, rue Beaubien. On avait demandé de livrer la commande en face du numéro 6368, rue DeLanaudière et de donner au messager qui livrerait la commande, assez de monnaie pour faire le change d'un billet de $5.

Paul Tétreault, âgé de 17 ans, domicilié 6509, rue St-André, messager de la pharmacie, a été envoyé livrer la commande mais, entretemps, les autorités de la pharmacie Gauthier, se sont mis en relation avec le sergent-détective Caron, à la Sûreté municipale, déclarant qu'il semblait y avoir quelque chose de louche dans cette affaire.

Au dire des policiers enquêteurs, à l'arrivée du messager à l'adresse donnée, deux jeunes individus auraient surgi de sous une galerie et aurait dit au messager de la Pharmacie Gauthier: "Stick'em up. Donne ton argent ou, si tu ne le donnes pas, on te tire."

Les sergents-détectives Emond et Manzerolle qui suivaient les développements de l'affaire, d'une façon discrète, de chaque côté de la rue, se sont alors dirigés vers les soi-disant "gunmen", mais ceux-ci ont pris la fuite en courant. C'est alors que la chasse a commencé et que plusieurs coups de feu ont été tirés en l'air, pour empêcher les fuyards de continuer leur course folle. Le limier Emond a tiré cinq coups de feu et son confrère en a tiré deux. La chasse à l'homme s'est continué sur une distance d'environ 1,000 pieds, pour se terminer rue Beaubien, où les jeunes fuyards, qui n'étaient pas armés, s'étaient cachés sous un camion.

L'élargissement de la rue Saint-Pierre

Le comité exécutif a décidé hier soir de soumettre aujourd'hui à la séance du conseil municipal un rapport approuvant l'expropriation nécessitée pour l'élargissement de la rue St-Pierre à l'angle de la rue Notre-Dame. Cette expropriation serait payée par les propriétaires du quartier bénéficiant de cette amélioration demandée depuis plusieurs années.

Blessures néfastes

Mme Alfred Robert, âgée de 59 ans, qui habitait 2270, avenue Papineau, est décédée, hier matin, en son domicile, des suites de blessures reçures dans un accident de la rue, survenu le 3 février dernier. En descendant d'un tram, à l'angle de la rue Ste-Catherine et de l'avenue Papineau, elle avait été renversée par un camion. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par Me Richard-L. Duckett, le coroner du district de Montréal.

Les raisons de la démission du maire Fortin

Il affirme vouloir protester contre la Commission métropolitaine

Le maire Eugène Fortin, de Pointe-aux-Trembles, affirme, dans une déclaration, qu'il a démissionné "pour protester contre la façon cavalière dont les directeurs de la Commission métropolitaine agissent envers le conseil municipal". Il ajoute "que en dépit de ses règlements, la Commission métropolitaine a privé la ville de Pointe-aux-Trembles de son autonomie, lui a imposé les services d'un secrétaire-trésorier à un salaire élevé et que ce secrétaire s'occupe des affaires de la Commission alors qu'il devrait consacrer son temps aux affaires de la Ville."

Le maire Fortin dit que la Commission a soumis à diverses reprises au conseil municipal des résolutions ou des projets de résolutions pour les faire étudier avant leur adoption. "Mais, dit-il, lorsque nous avons proposé des changements, on nous a refusé le droit de les discuter tout en nous faisant savoir que nous n'avions qu'à les approuver."

M. Fortin ajoute que la dette de la ville était de $2,885,000 lorsque la Commission métropolitaine commença à diriger les affaires de Pointe-aux-Trembles, et que cette dette est maintenant d'environ $7,500,000. "Notre revenu annuel est de $112,000 et nos dépenses de $60,000 à $65,000. Nous pourrions donc administrer nos propres affaires avec nos revenus", dit-il.

R. S. V. P.

Répondez si vous le pouvez ! Par Adrien ROBITAILLE

Que savez-vous ? Qu'ignorez-vous ? Qu'avez-vous appris ? Qu'avez-vous oublié ? Voulez-vous connaître l'étendue de votre érudition ? Voulez-vous la mettre à l'épreuve ?

Voici cinq questions. Pouvez-vous y répondre ? Notez les réponses que vous croyez bonnes... et tournez à la page 5 du Canada *de ce jour, où se trouvent les réponses exactes. Faites la comparaison.*

QUESTIONS

1—Il y a des mots qui sont passés du latin au français en conservant leur orthographe. Ainsi en est-il d'album. Ce substantif avait-il pour les Romains le même sens qu'il a pour nous ?

2—Il est des familles où l'on joue de malheur et où les fils répètent fidèlement les fautes du père. Notre histoire en compte comme celle de tous les pays. Pourriez-vous citer une de ces familles qui a contribué à hâter la défaite du régime français en Nouvelle-France ?

3—Comment les marins peuvent-ils lire les indications de la boussole malgré l'agitation du roulis et du tangage du navire, dans les tempêtes.

4—De tous les pays d'Europe, quel est celui-qui est demeuré depuis le plus long temps en paix ?

5—Combien de pointes porte l'étoile de la Légion d'honneur ? Cette décoration nous est maintenant familière car nombreux déjà sont les Canadiens qui l'ont reçue.

Voir réponses en page 5

Prix accordé à un étudiant de l'Université

C'est la première fois qu'un étudiant de Montréal obtient ce prix

Un étudiant de l'Université de Montréal, M. Lewis McKeown, a obtenu le second prix du concours organisé par la Société de chimie industrielle auquel pouvaient participer les étudiants de McGill, du collège MacDonald, de l'Ecole Polytechnique et de l'Université de Montréal.

M. McKeown a obtenu ce prix qui consiste en une somme de $25, en présentant un mémoire sur "La fabrication et les usages industriels et guerriers des explosifs".

Chaque étudiant est tenu de rédiger un mémoire sur un sujet scientifique quelconque pour obtenir son diplôme à la fin de son cours.

L'an dernier, ce même étudiant avait reçu un premier prix pour un travail qu'il avait présenté aux réunions hebdomadaires des élèves de chimie.

Le premier prix de la Société de chimie industrielle a été attribué à M. Cambell de l'Université McGill.

C'est la première fois qu'un étudiant de l'Université de Montréal reçoit un prix de cette Société, car l'an dernier, le second prix avait été accordé à un étudiant de l'Ecole Polytechnique.

Soutenance d'une thèse scientifique

La soutenance de la thèse de M. Lucien Piché pour l'obtention d'un grade de docteur ès sciences aura lieu le jeudi, 25 avril, à 4 heures de l'après-midi, dans l'amphithéâtre de chimie.

Conférences publiques

Le lundi, 29 et le mardi, 30 avril à 8 h. du soir les élèves de l'année prémidicale, donneront, sous la direction du Dr Ernest Gendreau, une conférence publique intitulée: "Au secours de l'oeil humain."

Chaque année, le Dr Gendreau qui est professeur de physique médicale, organise ces conférences qui sont ordinairement accompagnées d'expériences.

GEO. VANDELAC LTEE
Fondée en 1890
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal
Tél.: BElair 1717
G. Vandelac, Jr. Alex. Gour

M. Poirier
Directeur de funérailles
EMBAUMEUR DIPLOMÉ
6603 St-Laurent
CR. 5700
MONTREAL